

# IL PLEUT DANS MA CUISINE

---

Réflexions d'une chercheuse-formatrice  
sur la puissance d'agir de femmes  
en alphabétisation à Molenbeek  
face à leurs problèmes de logement



**Lire et Ecrire**  
Bruxelles

*La Rue*

Jacqueline MICHAUX  
2021

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>I. SE QUESTIONNER</b>	<b>13</b>
<b>1. SITUER LES PROBLÈMES</b>	<b>14</b>
1.1 Le choix du problème, la formulation d'une question	15
1.2 Les situations-problèmes des participantes	16
1.3 Passer de la situation-problème à la problématisation	22
<b>2. SE SITUER</b>	<b>25</b>
2.1 Se situer dans des espaces concrets et symboliques	26
2.2 Autoprésentation de la chercheuse-formatrice	45
<b>3. SITUER LES ACTEURS DU LOGEMENT</b>	<b>48</b>
3.1 Les groupes et comités d'habitants	48
3.2 Le monde associatif	49
3.3 Les pouvoirs publics	55
3.4 Les opérateurs publics du logement	56
3.5 Les acteurs du marché privé	58
<b>II. FAIRE</b>	<b>61</b>
<b>4. COMPRENDRE</b>	<b>62</b>
4.1 Relations avec les sociétés de logement social : locataires en difficulté avec l'écrit et institutions en difficulté de communication	63
4.2 Dysfonctionnement dans la gestion du parc immobilier public	68
4.3 Discrimination au logement	71
4.4 « Qu'est-ce que vous faites toute la journée? » : les freins psychosociaux à la puissance d'agir	72
4.5 Dimensions financières : des loyers abusifs	73
4.6 Dimension juridique : le non-recours à la justice de paix	76
4.7 Les politiques publiques du logement et d'urbanisation en Région de Bruxelles-Capitale	79
<b>5. AGIR</b>	<b>89</b>
5.1 Actions individuelles accompagnées	89
5.2 Le port d'une banderole brodée : les tissus dans les luttes des femmes	92
5.3 Rencontre avec des autorités communales (15 mars 2021)	96
5.4 Vivre dans un habitat solidaire ?	99

<b>6. APPRENDRE</b>	<b>101</b>
6.1 Le processus de recherche-formation	102
6.2 Le processus de construction de savoirs multiples	102
6.3 Un exemple d'apprentissages multiples : premier contact avec la cartographie	107
6.4 Lien entre oral et écrit	109
<b>III. (RE)PENSER</b>	<b>113</b>
<b>7. REVISITER LES THÉORIES ET LES CONCEPTS</b>	<b>114</b>
7.1 Remise en cause de la théorie de l'identité	115
7.2 Puissance d'agir	119
<b>8. (RE)PENSER LES MÉTHODES</b>	<b>127</b>
8.1 La recherche-action participative	127
8.2 Une recherche-formation	130
8.3 La question de la transdisciplinarité	134
8.4 Avons-nous bien réalisé une recherche participative ?	138
<b>EN GUISE DE CONCLUSION</b>	<b>140</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE</b>	<b>150</b>

# INTRODUCTION

Ce document aborde le mal-logement et la façon dont une vingtaine de femmes ont tenté d'y faire face dans le cadre d'une formation en alphabétisation populaire à Molenbeek. Plus précisément, il leur a été proposé d'articuler alphabétisation et recherche-action autour d'un problème qui leur semblait prioritaire. Les rencontres avec les femmes ont eu lieu trois fois par semaine de janvier 2019 à mars 2020, puis au rythme des mesures sanitaires jusqu'en juin 2021. Ce document présente mes réflexions et mes analyses en tant que chercheuse et formatrice en alphabétisation dans ce projet.

## UNE RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE EN ALPHABÉTISATION POPULAIRE

Une recherche-action participative (RAP) est une recherche menée par les membres d'une communauté (un quartier, un groupe d'habitants, une organisation sociale ou professionnelle, etc.) en vue d'améliorer une situation qu'ils considèrent comme problématique pour eux-mêmes et souvent pour d'autres. En ce sens, la RAP est « une stratégie de recherche qui cherche à aider des groupes de personnes à développer leurs capacités à identifier les problèmes et leurs potentialités et à trouver des solutions propres pour améliorer leur réalité »<sup>1</sup>.

Dans sa *dimension recherche*, la RAP implique une série de procédures et de techniques pour que celles et ceux qui y participent puissent produire leurs propres savoirs en partant de leurs expériences afin de comprendre les mécanismes à l'origine de la situation-problème traitée, ceux qui expliquent sa reproduction et ceux, enfin, qui pourraient conduire à sa résolution.

.....  
1 Florencia ZAPATA y Vidal RONDÁN (2016) *La Investigación Acción Participativa: Guía conceptual y metodológica del Instituto de Montaña*, Lima, Instituto de Montaña. En général, la RAP est utilisée dans des communautés de taille relativement réduite afin que la participation des personnes soit possible. Sur le sujet, voir aussi : Ezequiel ANDER-EGG (1990) *Repensando la Investigación-Acción-Participativa*, Buenos Aires, Editorial Distribuidora Lumen, p. 37.



Dans sa *dimension action*, « la façon de faire l'étude, est déjà action ; tout du moins c'est une action d'organisation, de mobilisation, de sensibilisation et de conscientisation »<sup>2</sup>. La RAP suppose des actions visant à dénoncer ou à transformer les rapports de pouvoir et les mécanismes à l'origine du problème abordé.

De plus, dans le cadre de l'éducation populaire, la recherche vise à contribuer à une transformation sociale et politique plus générale. C'est pourquoi elle implique une compréhension des mécanismes de production et reproduction des inégalités et pour modifier ces dernières, l'émergence d'un mouvement social plus vaste ou l'adhésion à celui-ci. Comme le souligne Christian Maurel : « La transformation sociale et politique renvoie à la mise en mouvement d'individus conscients, émancipés ou en voie d'émancipation, mobilisant leur puissance collective d'agir au service d'un projet de société repensé<sup>3</sup> ».

Le projet de réaliser une RAP n'est pas tombé du ciel. Il s'inscrivait dans une vision commune de l'association La Rue et de Lire et Écrire Bruxelles d'une alphabétisation « dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité » (*Charte de Lire et Écrire*), en vue de « développer et favoriser chez les personnes une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique » (*Objectifs et missions de La Rue*). Soit de l'alphabétisation populaire.

Enfin, dans sa *dimension participative*, la RAP suppose une implication directe et interactive des sujets concernés dans toutes les phases de la recherche. Les savoirs d'expérience, professionnels et académiques s'articulent et s'enrichissent mutuellement, sans prédominance ou hiérarchisation des uns par rapport aux autres.

## QUESTIONS DE RECHERCHE

Comme dans tout projet d'alphabétisation populaire, le point de départ de cette recherche-action est un **problème social** vécu par le groupe. Quelques semaines après le début de l'atelier, les femmes ont mis en avant le fait que la majorité d'entre elles affrontait des problèmes de mal-logement –qu'il s'agisse d'insalubrité (humidité, moisissure), de loyers abusifs, d'exiguïté de logement– et donc des difficultés à trouver un logement décent et abordable dans le secteur public ou privé, parfois depuis 10 ou 15 ans, et ce malgré différentes tentatives d'y faire face. Le problème social a débouché sur une **question** plus précise que l'une d'elles a formulée ainsi : « Comment nous, des femmes ne sachant pas lire et écrire, pauvres, étrangères et âgées, pouvons-nous résoudre nos problèmes de logement ? ».

Cette question s'est déclinée spontanément en une série d'autres questions tout au long de la recherche : quels sont ces problèmes pour lesquels aucune solution ne semble être trouvée ? Qu'ont-elles fait jusqu'à présent ? Quels sont les mécanismes proposés pour résoudre ces problèmes ? Pourquoi les femmes du groupe n'y ont-elles pas accès ou pas suffisamment ? Quelles sont les causes conjoncturelles de ces problèmes et quelles en sont les causes plus structurelles ? Comment expliquer

.....

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>3</sup> Les italiques sont miennes.

ce sentiment d'impuissance qu'elles ressentent ? Comment les accompagner dans leurs demandes ?

Très vite, cette question et les problèmes de logement présentés par les femmes ont fait écho à ce qu'il est convenu d'appeler la crise du logement à Bruxelles<sup>4</sup>. La situation est d'autant plus critique que le manque de logements salubres et abordables dont elle témoigne s'accompagne d'une augmentation des loyers et d'une baisse des revenus de la population<sup>5</sup>. Cette situation s'est aggravée ces dernières années, sans parler des effets de la crise sanitaire due à la pandémie sur les demandes de logement social qui ont fait passer le nombre de ménages bruxellois en attente de 44.000 en 2019 à presque 50.000 fin 2020, situation très particulière à Bruxelles par rapport aux autres capitales européennes, nous y reviendrons.

### L'OBJET DE LA RECHERCHE : LA PUISSANCE D'AGIR DE FEMMES

Lorsque les femmes demandent ce qu'elles peuvent faire face à leurs problèmes d'insalubrité maintes fois dénoncés ou à un loyer abusif (... *qu'est-ce qu'on peut faire... ?*), c'est bien leur puissance d'agir qu'elles évoquent ou plutôt le sentiment d'impuissance de pouvoir agir sur leur réalité de logement pour y faire face en tant qu'acteur de leur vie. Certaines expriment de la colère ou de la tristesse, comme nous le verrons, mais ces affects tristes ne leur ont pas vraiment permis d'agir sur ces problèmes.

La puissance d'agir est un concept-clé de l'éducation populaire. Dans un compte-rendu du livre de Christian Maurel<sup>6</sup>, Culture et Santé précise :

Ce qu'est l'éducation populaire : une production collective de connaissances et de représentations culturelles propres à un groupe social en conflit. Ce qu'elle n'est pas : une éducation du peuple (la dispensation de savoirs) et une mise à profit de la culture pour pacifier, pour asseoir une domination. Ce qu'elle vise : l'émancipation (sortir de la place que la société nous assigne), le développement de la puissance d'agir (devenir sujet de son itinéraire) mais aussi la transformation sociale (subvertir les rapports de domination)<sup>7</sup>.

La puissance d'agir implique donc «devenir sujet de son itinéraire», ce que l'on peut traduire ici par devenir sujet dans la situation conflictuelle du logement à Molenbeek afin de faire entendre sa voix, de dénoncer des situations d'injustice et d'agir sur ces problèmes pour tenter de les résoudre.

Ici, la puissance d'agir sera appréhendée en relation avec la non-puissance d'agir et des mouvements d'oscillation entre l'une et l'autre. En effet, il est apparu que lors de leurs démarches et tentatives d'agir sur leurs problèmes, les femmes se trouvent soumises à des situations, des faits ou des paroles, qui les poussent soit à la résignation et à l'inaction, soit qui leur permettent de reprendre confiance en elles et les incitent à lutter. C'est alors une prise de conscience des conditions qui

4 Il s'agit plutôt d'une mutation structurelle du logement, comme nous le verrons dans la deuxième partie.

5 Par exemple, en 2017, 33% de la population bruxelloise vivaient avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté alors que dix ans avant, en 2007, ce pourcentage était de 25%. Baromètres sociaux 2019 et 2009. Disponible en ligne : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/barometre-social>.

6 Christian MAUREL (2010) *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan.

7 Culture et Santé (2013) « Éducation populaire et puissance d'agir : Les processus culturels de l'émancipation », rubrique « Lu pour vous ». Disponible en ligne : <https://www.cultures-sante.be/centre-doc/lu-pour-vous/433-education-populaire-et-puissance-d-agir-les-processus-culturels-de-l-emption.html> (les italiques sont miennes).

les conduisent à gagner en puissance et celles qui les figent dans la non-puissance (impuissance, puissance illusoire, fatalisme, etc.) qui permet de mieux comprendre comment elles peuvent devenir sujettes de leur vie.

## QUELQUES PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Cette approche implique de travailler autour d'une problématique sociale, d'en connaître les différentes facettes, d'en chercher les causes (sociales, politiques, économiques, etc.) et d'agir sur celles-ci pour transformer, si ce n'est la société, tout du moins certains problèmes exposés. Concrètement, cette démarche peut se mettre en œuvre dans un projet de quelques mois ou de plusieurs années, à partir d'un projet d'éducation permanente, d'une activité artistique ou culturelle, d'une action publique, de la production d'un support écrit ou autres pour dénoncer la situation et revendiquer des changements, de la participation dans des événements publics ou encore, comme dans ce cas-ci, dans une recherche-action participative.

La recherche a été conditionnée par deux aspects principaux.

D'une part, par le fait que les participantes parlent très peu le français. En janvier 2019, au début du projet, certaines ne parlaient absolument pas français, soit qu'elles ne savaient pas, soit qu'elles n'osaient pas. Seule l'une d'entre elles parlait le français de façon assez fluide et réalisait souvent des petites traductions spontanées pendant les ateliers de janvier 2019 à mars 2020, même si elle parlait en arabe et la majorité des femmes en rifain.

Fonder la recherche uniquement sur des témoignages ou des entretiens oraux n'était donc pas envisageable puisque je ne parle ni arabe, ni rifain<sup>8</sup>, les deux langues maternelles des participantes. Pour être sûre de bien comprendre ce qu'elles exprimaient, et donc d'éviter les erreurs d'interprétation et les malentendus fréquents dans des relations interculturelles<sup>9</sup>, j'ai mis en place de nombreuses stratégies méthodologiques complémentaires telles que des visites *in situ* de leur logement, des accompagnements auprès des institutions ou administrations pertinentes, un retour régulier sur les mêmes questions, des contacts avec des personnes-clés dans les différents domaines abordés (femmes berbères marocaines, Molenbeek, logement, etc.), le soutien mensuel d'une interprète du Service de traduction et d'interprétation en milieu social bruxellois (SeTIS), des demandes d'explicitation au groupe en cas de doutes, l'utilisation de différents supports d'expression (dessin, photos-langage, saynètes, etc.) et, avant tout, la mise en place de démarches pédagogiques qui permettent d'aborder les sujets à travailler dans la recherche dans le cadre de l'alphabétisation. Tous ces moyens ont permis de construire, vérifier, comparer, contraster ou compléter les faits que nous construisions et accumulions sur la problématique du logement. Je n'ai donc pas vraiment suivi une certaine tendance actuelle qui se développe dans les sciences sociales et qui privilégie la production de récits, de témoignages, de cas. Cette tendance me semble être fondamentale car elle permet de montrer l'ancrage d'une étude dans la réalité concrète que certains décideurs ont parfois tendance à oublier ou à ne pas connaître. Mais nous verrons

8 Le rifain fait partie de la famille des langues berbères. Il est appelé tmazight ou tarifecht par ses locuteurs, tarifit par les autres berbérophones et rifiya en darija (arabe parlé au Maroc). Les femmes disent qu'elles parlent le « rif » ou « rifiya ».

9 Depuis les années 1980, j'ai mené la majorité de mes recherches dans le domaine de l'interculturalité ce qui m'a donné une certaine longueur d'avance pour construire mes relations avec les participantes.

que la demande permanente de se mettre en récit n'est pas sans conséquence sur la construction identitaire et le ressenti des personnes.

D'autre part, cette recherche a ceci de particulier qu'elle articule formation et recherche dans un même processus, et que j'ai assumé la double fonction de formatrice en alphabétisation et chercheuse. Les deux processus (formation et recherche) ont donc été facilement complémentaires, s'alimentant et s'articulant mutuellement, si ce n'est chaque jour tout du moins chaque semaine. Ce double ou parfois triple rôle, en tant que chercheuse, formatrice et parfois accompagnatrice logement, est un aspect méthodologique important car il m'a donné une grande flexibilité pour adapter et ajuster en permanence les activités propres à chacune de ces fonctions tant au niveau du contenu (travailler la numération par exemple lorsque nous abordons le prix des loyers ou les revenus mensuels, le vocabulaire du logement pour décrire les problèmes, préparer les visites et en faire un retour par la suite, choisir des albums illustrés et construire des textes de référence en lien avec la question de recherche, etc.) que de la planification (adaptation permanente de l'agenda de recherche à celui de la formation et vice versa).

Ces aspects ont déterminé l'approche générale de la méthode basée sur ce que l'on peut appeler une *enquête en acte*, « une anthropologie qui pose l'expérience au cœur de ses procédures de recherche »<sup>10</sup>, lors de rencontres fréquentes pendant plusieurs années<sup>11</sup>, ce qui est une pratique courante en anthropologie (observation participante, immersion longue, etc.). Il ne s'agissait donc pas seulement de demander aux participantes comment elles vivaient telle ou telle situation ou encore ce qu'elles avaient fait, mais bien de vivre avec elles cette situation de façon individuelle et collective, en tant que « groupe de recherche<sup>12</sup> », pendant deux ans. Cette approche s'est appuyée sur une co-construction des faits (production de données) à partir des démarches pédagogiques destinées aussi aux apprentissages langagiers. En effet, l'éducation populaire a depuis longtemps mis au point de nombreuses démarches participatives applicables à différents contextes<sup>13</sup>. De plus, comme je l'ai dit, nous avons réalisé des activités de groupe pour mieux connaître certaines alternatives (habitat groupé, par exemple) ou mené des actions (rencontre avec les autorités communales). À un niveau plus individuel, j'ai accompagné certaines femmes chez elles ou dans des administrations, pouvant ainsi mieux comprendre en contexte l'impuissance d'agir qu'elles évoquaient. Dans ce sens, l'alphabétisation populaire permet d'articuler l'apprentissage de la langue avec un projet d'éducation populaire, y compris un projet de recherche-action participative. Pour les personnes qui n'ont pas d'expérience ou de formation en sciences sociales, le document intitulé

10 David LE BRETON (2016) « Anthropologie de l'expérience de la douleur chronique », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 40, n° 3, Laval, Université de Laval, pp. 123-136.

11 Ces rencontres ont eu lieu trois fois par semaine, soit six heures hebdomadaires, de janvier 2019 à mars 2020 puis à différents rythmes et en binôme ou en petits groupes en fonction des mesures sanitaires jusqu'en juin 2021.

12 Je mets ici « groupe de recherche » entre guillemets car le groupe était avant tout un groupe d'alphabétisation populaire. Mais parfois, une certaine conscience partagée de réfléchir ensemble aux problèmes précis de l'une ou l'autre participante et de pouvoir en tirer des conclusions plus générales est apparue au sein du groupe. Cette conscience commune est en lien avec une puissance d'agir collective.

13 Voir par exemple : QUINOASBL, *Éducation populaire : Manuel de techniques participatives* (2011), Bruxelles, Quinoa. Il s'agit d'une traduction des ouvrages de Graciela BUSTILLOS et Laura VARGAS (1996, 7e édition), *Técnicas participativas de Educación Popular* (tomes 1 et 2), Buenos-Aires, Lumen-Humanitas/Cedepo. Les démarches proposées dans ces textes sont encore utilisées en éducation populaire et mériteraient de faire partie de la panoplie de formation en alphabétisation populaire.

*Balises pour l'alphabétisation populaire*<sup>14</sup> constitue un outil intéressant pour mener une recherche dans le cadre d'un projet d'alphabétisation. En effet, on constate que les thématiques et les projets d'éducation permanente abordés par les groupes d'alphabétisation populaire se structurent comme des recherches<sup>15</sup> : exploration des situations-problèmes amenées par les apprenant-es, choix d'un problème principal (formulé sous forme de question), problématisation de la situation en l'analysant de façon critique, en cherchant des éléments qui apportent à la compréhension du problème et permettent de mener une argumentation, en tirant des généralités pour mieux connaître les différentes dimensions de ce problème et les savoirs qui sont nécessaires à leur compréhension et éventuellement mettre en place des actions pour y faire face. Chaque stade de ces projets implique la mobilisation d'une série de savoirs et d'apprentissages sur le problème traité, mais aussi sur les compétences mentales développées telles que l'observation, la comparaison, la classification, la formulation d'hypothèses, la recherche d'exemples, de contre-exemples, d'informations, de témoignages, la formulation de points de vue, etc. On le voit, ces processus sont ceux que requiert toute recherche.

Dans la recherche des causes et des conditions de la puissance et non-puissance d'agir, il a fallu se situer en permanence à différents niveaux de réalité entre le niveau des conditions concrètes et personnelles et celui des conditions structurelles et plus générales. C'est cette ouverture et ce permanent va-et-vient entre la puissance d'agir au niveau personnel (pour avoir un rendez-vous, il faut pouvoir téléphoner ou utiliser internet) et, à l'autre extrême, au niveau structurel (pour agir sur les causes structurelles, il faut mettre en place un mouvement social!) qui constituent toute la problématisation dont nous parlerons dans la première partie.

Ces différents niveaux n'ont pas toujours été abordés de façon graduelle et anticipée, car bien souvent mieux valait profiter d'une situation favorable pour aborder un sujet important mais non prévu, que de le remettre à plus tard. Ceci montre qu'en matière de méthodes, il faut aussi laisser la place au tâtonnement, aux réajustements et à beaucoup de flexibilité. C'est en cela aussi que cette recherche était participative car les femmes du groupe ont pu à chaque moment proposer, choisir, modifier, refuser des activités ou des actions, donc décider, même si cela entraînait de (grands) changements dans la façon dont j'avais pensé et préparé des activités.

.....  
14 Catherine STERCQ et Aurélie AUDEMAR (coord.) (2017) *Balises de l'alphabétisation populaire*, Bruxelles, Lire et Écrire Bruxelles.

15 Il n'est pas possible dans le contexte de ce document d'analyser les apports des Balises de l'alphabétisation populaire pour mener une recherche sociale avec un public peu scolarisé. La partie 4 « Savoirs et compétences pour Comprendre, réfléchir et agir le monde » et la partie 6 « Mises en pratique » touchent plus spécifiquement cette dimension recherche de l'alphabétisation populaire dans des aspects relativement concrets.

## RESTITUTION DE LA RECHERCHE

Afin de respecter la diversité des modes d'expression orale et écrite des participantes et de refléter la diversité des vécus et de la compréhension du processus mené, cette recherche-action participative *Il pleut dans ma cuisine*, a donné lieu à trois supports complémentaires :

- un *carnet de traces* sous forme d'un document papier contenant des illustrations (photos et dessins) et de courts commentaires des participantes produits depuis janvier 2019 ;

- une *banderole brodée* qui est une production textile présentant le travail mené sous forme d'un patchwork de broderies réalisées par les participantes et agencées sur une banderole qui peut être arborée lors d'une manifestation ou un événement public. Il est clair que cette banderole n'est pas seulement un objet, mais aussi une parole textile qui ne s'actualise que si elle est portée/animée par les femmes. La banderole est accompagnée d'un livret explicatif, qui présente les principaux problèmes de logement exprimés par les broderies ;

- un *document écrit*, *Réflexions d'une chercheuse-formatrice*, qui présente le processus de recherche mené avec les femmes tel que je l'ai vécu et interprété et qui s'attache plus particulièrement à montrer comment elles tentent de développer leur puissance d'agir en matière de logement à travers l'alphabétisation, des déplacements permanents aux institutions et administrations, des « coups de gueule », et parfois aussi comment elles se sentent impuissantes à agir face à ce qu'elles considèrent comme de l'indifférence et de l'injustice de la part des institutions et des personnes qu'elles rencontrent. Plus qu'un rapport d'activités, ce sont des questionnements et des réflexions qui invitent à penser les enjeux, les avancées et les limites de cette recherche-action participative, à réfléchir à l'articulation entre recherche et intervention sociale, à comprendre la nature de la « crise du logement » et ses impasses, et à motiver aussi celles et ceux qui voudraient se lancer dans une recherche participative sur le logement avec des personnes peu scolarisées afin de les accompagner dans leur besoin de compréhension. C'est pourquoi on y trouve aussi des informations et des références sur la problématique du logement à Bruxelles récoltées pendant ces deux années et au cours de formations spécifiques que j'ai suivies sur le logement<sup>16</sup>. Mais à aucun moment, je n'ai la prétention de fournir ici un état des lieux de la problématique du logement dans la Région de Bruxelles-Capitale ou même dans la commune de Molenbeek. C'est un projet bien trop ambitieux et je renvoie donc les lectrices et lecteurs aux sources citées dans la bibliographie (notamment les études du Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat et d'Inter-Environnement Bruxelles) pour de plus amples informations sur la crise et la mutation du logement, d'autant plus qu'en raison des conséquences sociales et économiques de la pandémie du covid-19, des mesures en matière de logement (logements vides, grille des loyers, commission paritaire locative, etc.) ont été prises au cours de la rédaction finale de ce document et n'ont pu y être systématiquement intégrées.

16 Notamment les formations du Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH) (<http://rbdh-bbrow.be/formations/>).



Enfin, en ce qui concerne la transcription écrite d'énoncés oraux, n'ayant pas eu recours à une approche ethnométhodologique qui reproduit les moindres détails d'un témoignage oral (les soupirs, les hésitations, les erreurs...), je n'ai pas conservé dans les citations les approximations langagières des participantes, ceci afin de faciliter la lecture et de mettre en valeur leurs idées.

## PLAN ET PARTIES

Ce document est composé de trois parties :

La première, *(SE) QUESTIONNER*, présente la construction de la problématique : la problématisation qui permet de passer de situations-problèmes de mal-logement à des axes de questionnements (*1. Poser les problèmes*) et les différents contextes dans lesquels se situent les participantes (*2. Se situer* et *3. Situer les autres acteurs du logement*). Cette partie concerne donc les contextes concrets dans lesquels la recherche a été menée, les contextes sociaux, économiques, géographiques, etc. C'est une espèce de grande cartographie des liens, réels et imaginaires, élaborés par les femmes avec leur environnement et qui interviennent de près ou de loin dans la problématique du logement.

La deuxième partie, *FAIRE*, résume ce que les participantes ont fait de/dans la recherche pendant plus de deux ans pour avancer dans la compréhension de la problématique du logement. Elle s'articule autour de trois axes : comprendre et expliquer les problèmes (*4. Comprendre*), s'autoriser à intervenir sur la réalité (*5. Agir*) et construire des apprentissages multiples (*6. Apprendre*).

Enfin, la troisième partie, *(RE)PENSER*, retrace le processus de réflexion et d'analyse des concepts et des méthodes de recherche qui a été mené pendant la RAP. Elle se divise en une partie sur les outils plus théoriques (*7. Revisiter les théories et les concepts*) et une autre sur les méthodes (*8. Réfléchir aux méthodes*).

De plus, je voudrais préciser que l'utilisation de verbes d'action pour chaque partie du document (*SE QUESTIONNER*, *FAIRE*, *(RE)PENSER*) reflète un des grands principes de l'éducation populaire qui est de partir des situations concrètes vécues, les éclairer en recherchant des explications ou les mécanismes qui les produisent et ensuite, grâce à l'action, modifier la pratique et la réalité.

L'usage des verbes est également une allusion aux *Balises pour l'alphabétisation populaire*<sup>17</sup> qui propose six grands enjeux autour desquels s'organise tout processus d'alphabétisation populaire à savoir : *S'AUTORISER – SE SITUER – RÉFLÉCHIR, QUESTIONNER, CHERCHER – COMPRENDRE LE MONDE – CONSTRUIRE ENSEMBLE – CRÉER ET AGIR*. Tous ces enjeux correspondent au processus mené par les femmes. Ainsi, par exemple, durant le projet, des participantes se sont autorisées à franchir de nombreux pas, elles ont appris progressivement à prendre des risques, se faire confiance et faire confiance aux autres, s'épanouir, être curieuses, créer, avoir leurs propres opinions, décider, s'opposer, sortir du silence en osant parler, faire des choix, participer, se positionner en tant qu'actrices et autrices de la société.

.....  
17 *Op. cit.*

## L'INFLUENCE DES MESURES SANITAIRES SUR LA RECHERCHE-ACTION

Grâce aux actions mises en place par des associations de proximité pendant la pandémie du covid-19, les pouvoirs publics et la population en général ont eu la possibilité de connaître les conditions de vie et les difficultés du quotidien<sup>18</sup> des personnes n'ayant pas accès à l'écrit et à la technologie digitale, des personnes âgées, de la population mal logée, des femmes souvent isolées, des personnes étrangères et peu francophones, des classes populaires en général. Sans entrer ici dans le débat de l'articulation des luttes ou de la prédominance des unes sur les autres, il faut mentionner que les participantes de cette recherche cumulent à elles seules plusieurs -voire tous- ces facteurs d'inégalité sociale, de telle sorte que leurs paroles et leurs actions acquièrent aujourd'hui une portée et une signification particulières car elles sont (très) peu relayées dans l'espace public.

Des associations de proximité comme *La Rue* se sont très vite mises en action pour soutenir la population en difficulté pendant les différentes périodes de confinement et de façon générale pendant la pandémie, notamment en ce qui concerne le soutien scolaire ou les besoins de première nécessité (alimentation, mobilité, etc.) pour tous les habitants. Pendant cette période les membres de notre groupe alpha se sont contactées via WhatsApp afin de se soutenir et de faire circuler des informations. J'y ai mis différentes petites vidéos concernant à la fois les mesures sanitaires et des apprentissages langagiers. Nous avons aussi fait une sortie fin juillet au jardin botanique de Meise, afin de prendre l'air et de nous retrouver. Dès que possible, nous nous sommes réunies en face-à-face pour reprendre les ateliers, en binôme puis par groupe de quatre, mais avec peu d'heures hebdomadaires. Le projet, et notamment les actions prévues pour l'année 2020, ont dû être reportés.

Malgré tout, il faut souligner la volonté et la persévérance de femmes qui, souvent sur le tard, et pendant une pandémie qui a touché rapidement les personnes les plus âgées, ont continué à renforcer leur puissance d'agir pour s'émanciper, c'est-à-dire de « prendre la main<sup>19</sup> » sur leurs vies et pour dire avec leurs mots ce qui leur était inacceptable et intolérable en matière de logement.

18 Les médias officiels n'ont que très peu relayé les conditions de vie des habitants des quartiers populaires pendant le confinement. Les journaux télévisés, par exemple, présentaient avant tout le confinement tel que le vivaient des familles belges dans un appartement plutôt spacieux et parfois même dans une maison avec jardin.

19 Émancipation : « *Mancipare* vient de *manceps*, acquéreur, adjudicataire, composé de *manus*, main, et *capere*, prendre : celui qui prend avec la main ». L'utilisation de « prendre la main » signifie ici prendre le contrôle, comme dans un jeu de cartes par exemple. Dictionnaire Littré, version digitale. (<https://www.littre.org/definition/%C3%A9manciper>).



# I

# SE QUESTIONNER

---

1. Situer les problèmes
2. Se situer
3. Situer les acteurs du logement

Cette première partie est une sorte de cartographie critique des éléments du contexte influençant la puissance d'agir des femmes face au mal-logement à Molenbeek. Il s'agit de se situer. Ces éléments contextuels concernent tout d'abord les situations-problèmes qu'elles affrontent en matière de logement ; ils sont présentés dans le chapitre 1 (*Situer les problèmes*). Les sujets directs de la recherche, c'est-à-dire les participantes, leurs identités complexes et dynamiques dans des contextes géographiques, historiques et socioculturels divers sont abordés dans le chapitre 2 (*Se situer*). Enfin, dans le chapitre 3 (*Situer les acteurs du logement*), seront présentés les acteurs sociaux liés au logement qui ont influencé directement la recherche-action ou, plus en amont, qui définissent les politiques du logement dans la Région de Bruxelles-Capitale.

# 1. SITUER LES PROBLÈMES

Situation-problème, problématisation, problématique : ces termes sont utilisés tant en alphabétisation populaire qu'en recherche car toutes deux partent effectivement de problèmes, formulés parfois sous forme de questions, pour construire une problématisation qui permet de comprendre les différentes facettes du problème abordé, ses causes, ses conséquences, etc. Passer d'un problème social à un problème de recherche se fait par problématisation. Daniel Fabre, philosophe français de l'éducation, rappelle l'origine du terme « problème » associée en grec à « la pierre d'achoppement qui gît sur le chemin et empêche d'avancer et par extension l'obstacle qui bloque la pensée »<sup>20</sup>. Pour qu'il y ait problématisation, il faut une intentionnalité qui permette de passer cet obstacle, de passer d'un état initial insatisfaisant à un état final plus satisfaisant ; il faut également une réflexion qui conduise à la recherche de solution manifestant ainsi « une discontinuité dans l'expérience du sujet<sup>21</sup>».

Le point de départ d'une recherche-action participative, comme d'une formation en alphabétisation populaire, est un problème vécu par celles et ceux qui y participent : une situation-problème.

Voici comment le psychologue et pédagogue belge, Grégory Voz, définit une situation-problème<sup>22</sup> :

Une **situation-problème** est une situation concrète insatisfaisante, car elle ne peut être résolue à priori, qui doit mobiliser chez le « résolvant » une nouvelle organisation de ses connaissances et compétences et la recherche de ressources supplémentaires pour obtenir une réponse acceptable et pertinente, car elle résout suffisamment le problème rencontré (...)

20 Michel FABRE (2017) *Qu'est-ce que problématiser?* Paris, Vrin (p. 8).

21 *Ibid.* (p. 9).

22 Grégory VOZ (2009) « Situation-problème, énigme ou défi? », *Traces de changement*, n°193, Bruxelles, Centre pour l'Égalité des Chances.

## 1.1 Le choix du problème, la formulation d'une question

### PROBLÈME INITIAL. LA GENTRIFICATION DU MOLENBEEK HISTORIQUE ET LE COMMERCE DE VÊTEMENTS

Pour des raisons institutionnelles, j'ai dû présenter un projet de recherche avant d'avoir rencontré le groupe avec lequel j'allais travailler et j'ai donc proposé une problématique assez générale, centrée sur la commune de Molenbeek, en particulier le quartier historique où allait se donner la formation en alphabétisation, tout en sachant que cette thématique devrait être revue, voire modifiée par le groupe postérieurement.

Depuis 2011, date de mon arrivée à Lire et Écrire Bruxelles, j'ai observé de nombreux changements dans le quartier, autour du canal et de la Chaussée de Gand<sup>23</sup>, qui semblaient renvoyer à un double processus de transformation. D'une part, une gentrification avec l'arrivée d'une population d'origine belge plutôt aisée, notamment néerlandophone, au centre-ville (Romainville, 2005) liée à une politique de rénovation et de revitalisation des quartiers proches du canal Charleroi-Bruxelles promue par la région et les communes environnantes. Ce processus s'accompagne de l'ouverture d'entreprises et de services comme les restaurants Bel'Mundo, le magasin bio The Food Hub, de vélos Cowboy Saloon, de vêtements Knits & Treats, le *Millennium Iconoclast Museum of Art* (MIMA) ou l'hôtel Meininger, entre autres. D'autre part, un processus de « luxification » (extension du domaine du luxe) progressif des commerces de la Chaussée de Gand, plutôt destinés il y a dix ans à la population marocaine de bas revenus et aujourd'hui à une population de classes moyennes, voire élevées. Cette transformation est visible au quotidien aux prix des vêtements, aux devantures des magasins beaucoup plus modernes qu'auparavant et à l'ouverture de nombreux magasins de vêtements de mariage et de fête, souvent coûteux, de mode modeste (*modest fashion*), de bijoux et autres accessoires destinés à une population marocaine qui n'habite pas forcément à Molenbeek mais qui y vient pour faire des achats.

Dans les deux cas, les habitants les moins fortunés risquent de se retrouver exclus et la problématique me semblait donc avoir un intérêt direct pour les participantes.

Les ateliers ont donc débuté en janvier 2019 avec cette thématique, même si j'avais bien sûr en tête que celle-ci n'allait pas forcément obtenir l'adhésion des apprenantes et devrait alors être modifiée. Après une visite au magasin de tissus « *Le Chien Vert* », la question de la thématique de recherche est revenue spontanément au sein du groupe.

.....  
23 Le siège social de Lire et Écrire Bruxelles se situe rue de la Borne, près de la Chaussée de Gand, artère commerciale du Molenbeek historique.

## **LA REFORMULATION DU PROBLÈME : PUISSANCE D'AGIR DES FEMMES FACE À LEURS PROBLÈMES DE LOGEMENT**

Alors que nous parlions des transformations du quartier, certaines d'entre elles ayant vécu les nombreux changements survenus dans la commune depuis vingt ou trente ans (« il y avait des Belges avant, je ne sais pas où ils sont partis, mais maintenant ils reviennent... »), la question du logement est apparue très rapidement. Les apprenantes mentionnaient les problèmes qu'elles affrontaient tels que l'insalubrité, surtout de l'humidité sur les murs, l'exiguïté de l'appartement qui provoquait beaucoup de tensions au sein des familles, pour certaines une attente de plus de dix ans pour obtenir un logement social et le paiement d'un loyer abusif.

Deux apprenantes ont alors questionné la thématique de recherche sur la gentrification par les commerces, la première en soulignant le fait que faire un travail sur les transformations et la hausse des prix des commerces risquait de ne pas mener à grand-chose en termes d'action et d'impact sur leur quotidien : « Bon, et une fois qu'on a constaté que les prix des vêtements sont trop élevés pour nous, qu'est-ce qu'on fait ? On va parler au gérant pour qu'il baisse les prix ? (rires généralisés) ». La seconde, une apprenante qui a des problèmes d'insalubrité depuis plus de dix ans, a exposé très posément les problèmes de plusieurs apprenantes : « Nous, on a des problèmes de logement mais comme on est des femmes seules, on n'a pas beaucoup d'argent, on ne sait pas lire, voilà, personne ne nous écoute, alors : qu'est-ce qu'on peut faire ? ».

Une nouvelle question a donc été formulée autour des difficultés des femmes à agir sur leurs problèmes de mal-logement et de la volonté du groupe d'y faire face malgré le profond sentiment d'impuissance et d'injustice qu'elles exprimaient spontanément.

### **1.2 Les situations-problèmes des participantes**

Nous aborderons ici les principaux problèmes de logement vécus et présentés par les participantes au début du projet.

#### **DES CAS D'INSALUBRITÉ POUR CAUSE D'HUMIDITÉ**

Plusieurs apprenantes ont mentionné des cas d'insalubrité de leur appartement due à l'humidité.

### *Le cas de Soraya<sup>24</sup>*

Soraya participe à des activités de l'asbl La Rue depuis de nombreuses années même si cette participation est entrecoupée d'absences dues à une maladie, à un voyage ou à une grande fatigue. Elle a 70 ans. Contrairement aux autres participantes qui n'ont jamais été salariées, elle a travaillé pendant longtemps dans le nettoyage, dans une mairie du nord de la France. Arabophone d'origine, elle s'exprime volontiers en français et collabore d'ailleurs spontanément à des traductions orales pendant les ateliers même si la majorité des femmes parlent le rifain (mais comprennent quand même l'arabe marocain). Locataire d'un appartement d'une société de logement social de Molenbeek, elle expose rapidement son problème d'insalubrité qui se manifeste par de vastes tâches d'humidité et de moisissures qui apparaissent depuis de nombreuses années (plus de dix ans) sur l'un des murs de son salon, et ce malgré de fréquents lavages et repeintes.

Soraya ne comprend pas pourquoi sa demande d'intervention auprès de la société de logement n'aboutit pas depuis autant d'années. Elle se sent incomprise et peu soutenue. Elle souffre de différentes maladies chroniques et considère que l'humidité et les moisissures de son mur ne font qu'empirer son état de santé, par exemple ses rhumatismes. Malgré son caractère plutôt dynamique et joyeux, elle se sent souvent déprimée par cette humidité, au point de ne plus sortir de chez elle.



*Coin du salon en permanence humide.  
Mur constamment nettoyé  
Vidéo envoyée par Soraya via whatsapp  
(10/10/2020)*

.....  
24 Les prénoms utilisés dans le texte sont fictifs car en raison des mesures sanitaires il a été difficile d'obtenir l'accord de toutes les participantes pour que leur nom soit mentionné ici. En effet, il ne s'agit pas juste de demander une autorisation à la va-vite, mais bien de leur expliquer le sens de cette demande. Cette question de l'anonymat, souvent vite traitée dans les recherches, n'est pas simple. Il n'est pas sûr en effet que certaines n'auraient pas préféré être identifiées dans le document comme elles ont voulu l'être pour les autres productions réalisées (*carnet de traces et banderole brodée*).

### Le cas de Mariam

Mariam vit avec ses quatre enfants et son mari à Molenbeek, dans le quartier historique. Il y a une dizaine d'années, pendant trois ans, elle a vécu dans un logement très insalubre puis la famille a déménagé dans un autre logement privé il y a six ans où elle rencontre également de graves problèmes d'humidité. Mariam est très affectée dès que l'on aborde la question car un de ses enfants est décédé à la suite d'un problème respiratoire, probablement en lien avec l'insalubrité du logement, c'est en tout cas sa conviction. Elle en veut avant tout à la société de logement social qui n'a pas tenu compte de la détérioration de l'état de santé de son fils pour attribuer rapidement un logement à la famille. Pour elle, c'était un facteur « prioritaire ». Comme souvent, les employés du logement ont argumenté qu'il y avait des situations « pires » que la sienne. Cet argument est inaudible pour une mère qui vient de perdre son enfant. À plusieurs reprises, parfois en colère et en pleurs, elle a exprimé son désarroi face à l'indifférence des employés du logement social <sup>25</sup> :

*[L'interprète traduit les propos que Mariam vient d'exprimer en rifain]*

*Madame dit qu'elle avait fait la demande [de logement social] pour son fils, elle a un fils qui est décédé maintenant, c'était surtout pour lui qu'elle avait fait la demande, mais il est décédé, elle dit : « après, j'ai abandonné »...*

*Madame dit : « j'ai porté mon fils, on devait le porter moi et mon mari, notre dos est encore cassé à ce jour. J'ai eu le courage d'entrer chez le responsable [de la société de logement social], pas les secrétaires au logement, j'ai dit : "regardez mon fils comment il est [son fils recevait de l'oxygène et se déplaçait en chaise roulante], on doit lui faire sa douche dans le salon, c'est pas normal!!!" ».*

*Elle [l'employée du Logement] lui a répondu : « Vous savez madame, il y a des gens qui sont pires que votre fils, ils sont dans des conditions pires que là où vous êtes... ». Après, elle lui a dit : « il y a pire que nous ? » [sous-entendu « mon fils est en train de mourir et tout ce que vous trouvez à me dire c'est qu'il y a pire que nous!?!? »].*

Pendant la recherche, j'ai entendu à plusieurs reprises cette phrase qui me semblait sonner comme un couperet pour les participantes : « Il y a pire ! » pour justifier un refus d'intervention. Pourtant, pour Mariam, l'urgence était bien réelle puisque son fils est décédé peu après. À la suite de ce drame, elle n'a plus contacté le logement social pendant de nombreux mois et ce n'est que la réception d'un préavis de départ pour juillet 2021 qui l'a décidée de réactiver sa demande à la SISP (société immobilière de service public). Mariam a encore du mal à surmonter le décès de son fils, d'autant plus qu'un autre de ses enfants de 14 ans est atteint d'une maladie chronique diagnostiquée il y a à peine quelques mois, maladie que le jeune adolescent a du mal à accepter. D'autres problèmes personnels rendent la situation de Mariam de plus en plus difficile à surmonter.

.....  
25 Enregistrement pendant un atelier avec interprétariat (19/02/2020).



### **Le cas d'Eliza**

Eliza vit avec son mari dans un appartement situé dans le Molenbeek historique. Très bien entretenu et décoré, son appartement ne ressemble pas à l'image d'un logement « insalubre » tel qu'on le voit parfois dans les médias, sale et désordonné. Pourtant, depuis plusieurs années, elle supporte un grave problème d'humidité dans sa cuisine. Parfois, lorsqu'il pleuvait, elle racontait qu'elle devait mettre des bassines pour récolter l'eau qui coulait du plafond. Finalement, le plafond s'est effondré, laissant une ouverture béante qui permet d'entrevoir la charpente interne de la toiture. De plus, l'humidité s'étend à d'autres pièces. Lors d'une visite réalisée en 2019, Eliza m'a montré des tâches d'humidité sur le plafond de sa chambre à coucher.

Comment est-il possible que ce couple âgé de près de 80 ans (Eliza a 77 ans), dont le mari souffre d'une maladie chronique (il reçoit un traitement trois fois par semaine à l'hôpital) en arrive à vivre dans ces conditions, devant installer bassines et seaux pour éviter l'inondation du logement ?



*Appartement d'Eliza  
Plafond effondré dans la cuisine (2019)*



*Appartement d'Eliza  
Tâches d'humidité en formation  
dans la chambre (2019)*

Le couple rêve d'un appartement avec deux chambres, indispensables compte tenu de la maladie du mari qui a besoin de tranquillité et de repos, avec un petit jardin de quelques mètres carrés car avant d'arriver en Belgique, l'époux d'Eliza travaillait dans l'horticulture en Espagne et est encore passionné de plantes. En 2019, une demande de logement social a été déposée à la Commune de Molenbeek. Mais, au dire même des autorités compétentes, ils n'ont que très peu de chance d'obtenir rapidement un logement, encore moins un rez-de-chaussée très prisé par les personnes âgées.

## L'EXIGUÏTÉ D'UN LOGEMENT SOCIAL

### *Le cas d'Inès*

Inès vit avec ses deux enfants, un garçon de 18 ans et une fille de 16 ans (en 2019) dans un logement social comprenant deux petites chambres, qu'elle m'a fait visiter afin que je constate directement l'exiguïté des lieux. L'appartement est très élégant et propre : elle a refait la peinture des murs, le sol des pièces et a équipé entièrement la cuisine. Vu l'âge de ses enfants, Inès dort avec sa fille afin que les deux adolescents ne soient pas ensemble, d'autant plus que la taille de la chambre des enfants ne permet pas d'installer deux lits d'adultes.

La demande d'une mutation pour un appartement avec trois chambres a été introduite il y a plusieurs années. En mai 2019, elle a été informée qu'elle était 14<sup>ème</sup> dans la liste. Elle a visité plusieurs logements mais le premier - qu'elle a accepté - a été attribué à une autre famille, le deuxième était en très mauvais état. Elle a le droit de visiter encore un appartement mais n'a pas eu de nouvelles.

## DES LOYERS ABUSIFS

### *Le cas d'Imane*

Imane est une réfugiée syrienne de 40 ans. Après un long voyage par l'Égypte, la Tunisie, l'Italie et la France, elle s'est retrouvée à Mouscron, puis à Bruxelles. Elle vit actuellement à Molenbeek dans un appartement comprenant deux chambres, avec son mari, ses enfants dont sa fille, elle-même mère de famille, qui cherche aussi un appartement. Au total, neuf personnes partagent ce petit appartement loué à un particulier à un prix élevé (« nous payons 1.100 euros avec l'eau... »). Elle explique qu'elle a eu du mal à trouver un logement. Comme elle ne trouvait aucun soutien, un intermédiaire les a mis en contact avec ce propriétaire. Compte tenu du loyer élevé et du fait que son mari n'a pas de travail, la famille vit avec très peu d'argent, même si sa fille participe au paiement du loyer.

De plus, la taille du logement est trop réduite pour la famille, environ une cinquantaine de mètres carrés. Imane et son mari dorment dans le salon, et les tables à manger doivent être repliées après chaque repas pour installer les lits.

Elle est très consciente du fait que l'origine des revenus familiaux (CPAS) et leur statut de réfugiés rendent très difficile l'obtention d'un logement. Son vécu et sa situation actuelle ont sans doute contribué à son état de santé, notamment du diabète et de l'asthme qui lui provoque fréquemment des malaises.



## ATTENTE POUR ACCÉDER À UN LOGEMENT SOCIAL

### *Le cas de Raqima*

Raqima est arrivée au milieu de l'année 2019 dans le groupe. Elle n'a pu arriver plus tôt car son mari était atteint d'une maladie grave et avait subi des opérations à plusieurs reprises. Il recevait un traitement régulier à l'hôpital où Raqima le conduisait le matin avant la formation puis allait le rechercher peu avant la fin de l'atelier. Après son traitement, il se sentait très affaibli. Or le couple habitait un appartement situé au 4<sup>ème</sup> étage d'un immeuble sans ascenseur. Après chaque thérapie, ses deux fils venaient le porter pour monter les étages.

Le couple avait fait une demande de logement dans une société immobilière de service public 15 ans auparavant. Malgré ses 17 points de priorité, peut-être même plus « si son mari obtient un certificat de handicap », aucun logement ne lui a été attribué et aucune nouvelle ne lui avait été transmise depuis deux ans. En janvier 2021, son mari est décédé. Des messages de soutien du groupe ont circulé via le réseau WhatsApp mais, depuis lors, Raqima n'est plus venue à la formation.

D'autres participantes ont également évoqué leurs difficultés : Jasmine dont le mur est couvert de moisissure, Kalila qui se retrouve avec 300 euros après avoir payé son loyer, Rafika qui a reçu un avis d'expulsion pour motif de rénovation de l'immeuble où elle vit... La moitié des apprenantes ont ainsi exposé un problème de logement non résolu.

De façon générale, les situations-problèmes présentées concernent quatre domaines différents : l'insalubrité du logement (humidité, moisissure, parfois cafards), les loyers abusifs, l'exiguïté du logement et une attente démesurée pour accéder à un logement social (10 ans minimum dans le groupe). Par la suite, j'ai compris qu'il s'agissait des quatre principaux problèmes de logement dans la commune, et même dans la région.

## 1.3 Passer de la situation-problème à la problématisation

Tout en construisant les situations-problèmes, il faut entreprendre un processus de problématisation.

### LA PROBLÉMATISATION

Comme mentionné au début du chapitre, problématiser c'est questionner la situation-problème pour en découvrir de nouvelles dimensions, en expliquer ses causes et ses effets, avec la visée de pouvoir agir sur elle. Serge Le Diraison explique<sup>26</sup> :

La problématisation implique toujours un travail de questionnement, qui permet de passer du simple au complexe, d'une prétendue évidence à la mise en évidence d'un implicite, véhiculé à son propre insu par l'usage courant. La problématisation est donc inséparable de la réflexion qui permet ce retour sur soi de la pensée par quoi elle devient toujours plus lucide sur ce que le discours le plus banal peut véhiculer de préjugés, de certitudes dogmatiques, autant dire d'impensé : la problématisation consiste dans le travail de réflexion qui met à jour la part d'impensé d'un discours.

De même, Michel Fabre, philosophe de l'éducation, précise<sup>27</sup> :

À quoi reconnaît-on que l'on a affaire à une problématisation véritable ? Nous proposerons quatre critères. Problématiser c'est : a) l'examen d'une question ; b) par une pensée articulant données et conditions du problème, dans un cadre déterminé ; c) par une pensée qui se surveille elle-même ; d) dans une perspective heuristique<sup>28</sup>.

En d'autres termes, il s'agit de transformer un problème concret et vécu (« mon loyer est trop cher », par exemple) en un questionnement sur les faits (que signifie trop cher ? quel est le prix moyen des loyers dans le quartier ? que dit la grille des loyers ? etc.), sur ses causes (abus d'un propriétaire ? discrimination envers les locataires ? insuffisance des revenus ? absence d'un mécanisme officiel de fixation des loyers ?, etc.), sur ses conséquences (combien reste-t-il à la famille pour les autres dépenses ? etc.) et sur d'autres aspects du problème qui surgissent au cours de la recherche.

Problématiser c'est donc non seulement questionner les réalités, mais aussi questionner les idées qui émergent et se déploient progressivement au sujet de ces réalités. Un des points importants de la problématisation, comme le mentionnent les deux auteurs précédents, est que la problématisation implique un « retour sur soi de la pensée<sup>29</sup> », « une pensée qui se surveille elle-même<sup>30</sup> ».

.....  
26 Serge LE DIRAISON, *Méthodologie de la problématisation*, IPESUP, disponible uniquement en ligne : <https://www.ipesup.fr/wp-content/uploads/2017/10/M%C3%A9thodologie-de-la-probl%C3%A9matisation-et-applications-1-2.pdf>

27 *Op. cit.*

28 La perspective heuristique renvoie ici au fait qu'il s'agit de découvrir de nouveaux éléments.

29 Serge LE DIRAISON, *Op. cit.* p. 2.

30 Michel FABRE, *Op. cit.* p. 18.

Il s'agit, à mes yeux, d'une prise de distance par rapport à la réalité empirique et par rapport aux interprétations spontanées et aux idées reçues souvent émises sur cette réalité. Ceci implique une remise en cause systématique des éléments découverts et des implicites ou lieux communs qui circulent à leur sujet.

De plus, la problématisation suppose également organiser ces pensées et les pistes qui surgissent pour les approfondir.

Si j'insiste ici sur la problématisation c'est parce que d'une part, elle est fondamentale dans toute recherche et pour tout projet d'éducation permanente, y compris en alphabétisation et, d'autre part, parce que problématiser est une tâche plus difficile et plus longue qu'il n'y paraît de prime abord car on se retrouve bien vite face à un grand enchevêtrement de causes souvent interdépendantes les unes des autres et parce que certaines situations ont différents effets sur les personnes et leurs familles.

### QUELQUES EXEMPLES

Lors d'une discussion dans le groupe au sujet des situations de logement des unes et des autres, une apprenante dit ne pas avoir de problème de logement, à la grande joie de tout le monde. Elle vit seule dans un petit studio loué à un particulier. Ses revenus, une aide sociale et une petite pension versée par son ex-mari, lui permettent de payer son loyer. En abordant la question des loyers dans le groupe, l'apprenante en arrive à expliquer que son loyer représente sa principale dépense du mois. Il ne lui reste que 300 euros pour ses autres nécessités. Nous parlons alors du fait qu'un loyer ne devrait représenter qu'un tiers environ du budget d'un ménage, ce qui est loin d'être le cas pour elle, puisque son loyer représente les deux tiers de ses revenus. Plus tard, lorsque nous abordons la question des préavis envoyés par des propriétaires à plusieurs apprenantes, l'apprenante mentionne que son propriétaire, qui habitait également dans son immeuble, recevait fréquemment ses enfants et qu'il leur a fait visiter son logement. « Un jour, il peut me demander de partir, pour donner mon logement à son fils ! ». En complexifiant sa réflexion par les commentaires et apports du groupe, la participante s'est rendu compte que sa situation de logement devait être mise en perspective, son loyer étant trop élevé par rapport à ses revenus et certains droits du locataire devaient être respectés en cas de résiliation de la part du propriétaire. Problématiser - même si le mot n'a pas été utilisé - revient à analyser le contexte plus général dans lequel le problème analysé se situe, aborder des aspects financiers (le montant du loyer), juridiques (préavis en bonne et due forme, les droits des locataires), notamment.

Un autre exemple concerne une situation de mal-logement courante tel un problème d'humidité dans un logement social. L'insalubrité, lorsqu'il s'agit d'une cause structurelle et pas fonctionnelle (manque de chauffage, manque d'aération) est à mettre en lien avec un bâtiment vétuste qui lui-même renvoie à l'insuffisance de maintenance et de rénovation du parc de logements publics, pouvant provenir d'une mauvaise gestion de la société immobilière de service public qui l'administre, de l'insuffisance de nouveaux logements sociaux, des politiques régionales immobilières, mais aussi des bas revenus de la population, de la hausse des loyers dans la Région bruxelloise. Le non-recours à la justice de paix pour exiger des travaux au bailleur s'explique à son tour par une crainte des locataires envers la justice, leur connaissance insuffisante des démarches juridiques, un accès limité au monde

de l'écrit, une crainte d'expulsion, une discrimination envers les personnes qui ne maîtrisent pas l'écrit, etc. Ceci est en lien avec les politiques d'aménagement du territoire bruxellois, les politiques d'aide sociale, d'emploi, etc. et donc en définitive avec le modèle économique qui a présidé à ces choix. Quant aux effets de ces problèmes d'insalubrité, ils sont également exposés par les femmes en particulier les impacts sur la santé physique et morale de toute la famille et indirectement sur les relations au sein de la famille, l'éducation des enfants, les revenus si un déménagement doit être envisagé ou une action légale.

Même si ces multiples chaînes explicatives ne sont pas facilement reconstituables et ne peuvent pas être toutes abordées dans le cadre d'un atelier d'alphabétisation, il n'en reste pas moins que leur évocation, même partielle, est utile pour situer et comprendre chaque problème et tenter de mieux cerner où il serait possible d'agir. En d'autres termes, pour mettre de l'ordre dans des faits entremêlés pour pouvoir avoir une meilleure prise sur ces phénomènes et les transformer.

La problématisation est donc le processus mental intermédiaire entre la mise à plat d'une situation-problème et sa compréhension. Elle implique souvent la mise à plat d'une série de facteurs sociaux, psycho-médico-sociaux, politiques, juridiques, administratifs et financiers souvent interdépendants et imbriqués les uns dans les autres. Dans toute recherche, la problématisation permet la formulation d'une série d'hypothèses qui seront confirmées ou infirmées au cours de la recherche. Ici, implicitement, des hypothèses ont été formulées par le groupe : les actions individuelles et collectives envisagées pourront améliorer certaines situations, une meilleure communication permettra d'accélérer les démarches en cours (demande de mutation d'un logement social, contact avec un propriétaire pour un problème d'insalubrité, etc.), des solutions sont possibles grâce aux mécanismes proposés par le secteur social de proximité, les autorités communales sont sensibles aux difficultés des personnes les plus vulnérables, etc.

## 2. SE SITUER

Se situer c'est assumer consciemment une place dans des espaces d'appartenances sociales, culturelles, familiales, linguistiques, géographiques, historiques, politiques ou religieuses. Ce sont des espaces concrets (lieu de résidence, pays d'origine, génération, nationalité, langue, etc.) mais aussi symboliques car ils ont acquis des significations particulières pour chacun·e au-delà de leurs dimensions objectivables. Ce sont des espaces transmis, mais aussi acquis et parfois conquis.

Se situer est à la fois un point de départ et un enjeu de l'alphabétisation populaire car il s'agit de se situer dans la société mais aussi, si nécessaire, de chercher à se situer « autrement » dans ces espaces pour en subir un peu moins les contraintes. Dans le cadre d'une recherche participative, « se situer » est également une condition nécessaire pour assumer une place en tant que sujet au sein de la recherche, « se situer comme participante d'une recherche ». Ici, avec un public peu locuteur en français et non scolarisé, très éloigné des espaces traditionnels d'information et de production de savoirs issus du monde de l'écrit, ce travail n'est pas simple.

### COMPRENDRE, RÉFLÉCHIR ET AGIR LE MONDE

#### SE SITUER

La construction d'une **relation avec le monde, avec les autres et avec soi-même qui questionne, qui « construit en problème »**, rejette tout fatalisme, toute impuissance, toute oppression qui nient que l'apprenant puisse être l'auteur et l'acteur de sa vie.

**Réfléchir sur soi-même** pour se reconnaître, travailler le rapport à soi et aux autres, reconstruire identité et estime de soi

**S'estimer et se faire confiance** : reconnaître ses potentialités d'action dans un contexte donné, prendre conscience de ses qualités, pouvoir les exprimer, savoir affronter le regard des autres, avoir le respect de soi et des autres.

**Acquérir les repères de temps et d'espace (historiques, géopolitiques, spatiotemporels, mathématiques...)** nécessaires pour réfléchir sur soi-même et comprendre sa situation :

- **Se situer dans sa propre histoire** et la situer dans celle de sa famille, de son groupe social, de son pays, du monde,...

- **Situer sa situation personnelle dans un contexte plus vaste.** Comprendre ses difficultés de lecture et d'écriture, par exemple, impliquera de s'informer sur l'analphabétisme dans le monde, et d'en comprendre les causes, de faire appel à l'histoire de l'écriture, à l'histoire de l'école, à l'histoire du travail, aux pédagogies et à sa manière d'apprendre...

Mais aussi de situer son histoire et de la comparer à celles des autres personnes du groupe ou de son entourage, d'en analyser les points communs et différences, de problématiser et de rechercher des explications, d'envisager des actions permettant d'arrêter la « fabrique de l'illettrisme »,...

- **Se situer dans les divers espaces signifiants** : environnement immédiat, ville, pays, monde, univers, sans oublier de situer la formation et se situer par rapport à elle. Pourquoi et comment je suis en formation? Quelles situations insatisfaisantes à transformer? Quel engagement? Quelles difficultés? Quels atouts? Quels droits?

- **Se situer et analyser ses relations et rapports de pouvoir entre soi et les autres, soi et le monde.**

- **Situer ses connaissances et ses apprentissages** : être conscient qu'on n'est pas nul, savoir nommer ses atouts, ses émotions, ses capacités; connaître ses modes d'apprentissages, prendre conscience de ses modes de perception, de raisonnement. **Évaluer les effets de ses apprentissages. Identifier ce qui les freine et ce qui les facilite.**

Catherine Stercq et Aurélie Audemar (coord.),  
*Balises de l'alphabétisation populaire, Lire et Écrire, 2017 (p. 93)*

Enfin, une autre question d'ordre méthodologique concerne ma situation et ma position en tant que chercheuse-formatrice : comment faire comprendre au groupe ma double posture de chercheuse et formatrice ?

Ces questionnements ponctuent ce chapitre qui est organisé en deux parties. D'une part, les principaux points de repères et appartenances qui ont été amenés par les femmes pendant la recherche. Différents éléments ont été mis en évidence : les espaces multiples auxquels les femmes se sont spontanément identifiées (en tant que Molenbeekoises, d'origine marocaine et se situant donc dans un espace entre-deux), leurs langues, leur non-scolarisation, leur genre, leur classe sociale, leur religion, leur âge et leurs postures en tant que participantes d'une recherche-action. D'autre part, une deuxième partie traite de ma propre présentation et des points qui sans doute ont influencé ma place dans cette recherche.

## 2.1 Se situer dans des espaces concrets et symboliques

L'alphabétisation populaire accorde une place importante à la présentation de soi qu'apprenant-e-s, formatrices et formateurs réalisent en début d'année. L'autoprésentation permet de se connaître, d'établir des premiers liens avec les autres par le regard, le sourire, des mots aussi quand les compétences orales le permettent et de repérer des affinités, des compétences, etc. Même si cette présentation initiale est souvent assez succincte, elle est importante symboliquement car elle permet à chacun-e de prendre une place dans le groupe. Elle marque aussi le début d'un processus de réflexion plus existentielle - en tant que femme, épouse, citoyenne...

À la rentrée de janvier 2019, puis en septembre 2019, nous avons associé la présentation de soi à des activités récurrentes d'expression et de compréhension orales réalisées en début d'atelier. Pendant de nombreuses semaines, chaque apprenante s'est présentée au groupe en indiquant son nom (« Je m'appelle... », etc.), son adresse complète, son lieu de naissance, sa situation familiale ou d'autres données de son choix. Dans certains cas, les femmes parlaient également des raisons de leur analphabétisme, de leur parcours migratoire, de leur installation en Belgique ou d'autres thèmes de leur intérêt. Mais c'est surtout dans d'autres occasions moins formelles, au cours des deux années d'atelier, que les femmes ont eu l'occasion de se présenter.

## SE SITUER DANS DES ESPACES MULTIPLES

### *Se situer comme Molenbeekoises*

Pour une recherche qui aborde le droit au logement, se situer dans son quartier est bien sûr un point de départ incontournable. Dans le groupe alpha, au début de l'année 2019, de nombreuses femmes ne connaissaient pas leur adresse parce qu'elles n'avaient pas eu à la mémoriser, ne réalisant pas souvent elles-mêmes des démarches administratives et ne sortant pas beaucoup de chez elles. Lorsqu'elles sortent, plusieurs d'entre elles ont souvent une étiquette de leur mutuelle dans leur sac car elle indique leur adresse.

Molenbeek est une commune qui a été une zone de logement et de travail pour la classe ouvrière au XIX<sup>ème</sup> siècle. De nombreux bâtiments témoignent encore de ce passé ouvrier. Après la seconde guerre mondiale, Molenbeek s'est progressivement vidé de sa population belge, en ascension sociale.

Le recrutement d'une main-d'œuvre d'origine marocaine s'est développé à la suite d'accords bilatéraux signés en 1964. Dix ans plus tard, la Belgique a mis fin à ce recrutement, les flux migratoires ont diminué, tout en se perpétuant par le biais du regroupement familial. Jusqu'au milieu des années 1970, cette migration ouvrière toucha principalement des communautés rurales du Souss dans le sud du Maroc et, ce qui nous intéresse ici, du Rif oriental, composé de la région de Tamsamane et du Grand Nador<sup>31</sup>. Molenbeek est devenu la commune d'habitation des populations marocaines même si celles-ci se retrouvent dans tout le dénommé « croissant pauvre » de la capitale.

Les participantes du groupe d'alphabétisation ont eu des processus migratoires hétérogènes, certaines anciens (30 ou 40 ans) et d'autres plus récents (entre 5 et 10 ans). Leurs situations sont précaires, sauf une participante qui a pu acquérir un logement grâce au travail salarié de son mari et une autre qui habite chez son fils propriétaire. Compte tenu du nombre d'années d'attente pour entrer dans un logement social, très peu d'entre elles vivent actuellement dans un logement social (1/4), mais elles ont en grande majorité fait une demande à plusieurs sociétés de logement social. Toutes les femmes marocaines du groupe sont nées et ont grandi au Maroc et sont arrivées à Molenbeek par différents chemins, après une période plus ou moins longue en Espagne, en France, en Wallonie ou en Flandre ; d'autres sont arrivées par regroupement familial, via un mariage car les habitants en provenance du Rif ont tendance à rester solidaires : les mariages organisés par des liens interfamiliaux y jouent un rôle important. De façon générale, elles font partie de la population la plus pauvre du Molenbeek historique.

Enfin, il faut mentionner que la commune et le quartier ne sont pas vécus, investis ou représentés de la même façon suivant le genre. Les lieux où la présence des femmes est légitime pour la famille ou la culture (maison, marché, école, mosquée) ne coïncident pas en général avec les espaces masculins plus visibles et publics (le café, la rue, les places, les bancs, etc.).

31 Jean-François TROIN (sous la dir. de) (2002) *Maroc: régions, pays, territoires*. Paris, Maisonneuve et Larose.

Les marchés de la Place de la Duchesse le mardi, de la Place Communale et du Parvis Saint-Jean-Baptiste le jeudi et de la Place Communale le dimanche leur permettent de faire les courses pour la semaine, mais aussi de retrouver des amies, de faire des rencontres, de prendre des nouvelles des familles d'ici et du pays. Les places de marché sont des points de repères géographiques importants pour les femmes (« Je suis à la Place du marché du jeudi »). De nombreuses anecdotes rapportées dans les ateliers proviennent du marché. Le marché est un lieu crucial de réciprocité. Partager le même marché, c'est construire un espace symbolique d'affinités, c'est se reconnaître comme faisant partie d'un même réseau de proximité. Lieu de rencontre entre amies et connaissances, on y prend des nouvelles des uns et des autres, du pays ; on se montre, on s'observe, on se regarde (« Je l'ai vue au marché, elle se promenait avec des amies... », « Son mari ne veut pas la laisser sortir, mais au marché elle parle bien avec des hommes! »...). Parfois même, le marché pourrait être un lieu de rencontre pour certaines célibataires sur le tard. Le choix du marché est aussi objet à discussion : le marché de la Duchesse est « mieux, c'est moins grand que le jeudi, c'est meilleur ».

D'autres lieux leur sont familiers : le Logement molenbeekoïse, le CPAS, l'administration communale, le distributeur de billets, quelques magasins de vêtements, le métro.

Pour aborder le rapport des femmes à la commune dans sa dimension spatiale, nous avons travaillé à partir de déambulations dans le quartier au cours desquelles nous relevions le nom des rues ou le style de certains bâtiments, nous observions quelques façades datées et les lieux publics, les magasins connus ou les maisons dont elles connaissaient les habitants. Nous avons fait environ cinq sorties de la sorte pour aller visiter certains lieux, notamment en réalisant une carte sensible et un plan du quartier, pour essayer de se situer dans son quartier et de repérer les lieux visités<sup>32</sup>.

La majorité des femmes du groupe manifestent leur attachement à leur commune. Les plus anciennes évoquent avec fierté leur connaissance d'anciens habitants et commerçants du Molenbeek historique. Elles transmettent au groupe des nouvelles, « le boucher est décédé, pourtant il n'avait que 38 ans », l'ouverture d'un nouveau commerce, l'emménagement de nouveaux habitants. Lors de nos déambulations vers un lieu de visite, l'une d'elles montre les maisons des personnes qu'elle connaît, « le photographe M., il habitait ici avant... ».

Elles apprécient le caractère « vivant » de Molenbeek : « Ma fille habite à Uccle mais c'est mort là-bas, elle cherche un appartement à Molenbeek. C'est plus vivant, moi je ne pourrais pas vivre là-bas ! ». Néanmoins, d'autres participantes ont postulé à de nombreux logements sociaux, parfois très éloignés de Molenbeek, car elles cherchent parfois à se rapprocher d'un enfant ou d'un proche. Après plusieurs déménagements pendant les deux dernières années, Yasmine a pu emménager dans le même immeuble que son fils.

Cette vision plutôt positive de Molenbeek tranche avec la représentation externe et stigmatisante de la commune usuellement diffusée dans les médias. Bien sûr, les femmes parlent de l'insécurité de certaines rues, des amas d'encombrants en bas

32 Sur les cartes subjectives voir par exemple : Karyne WATTIAUX (2013) *Il est comment ton Bruxelles*, Bruxelles, Lire et Écrire Bruxelles. Certaines animations du livre ont été utilisées en 2019 en les adaptant à un public oral débutant.



de leurs immeubles ou du bruit que font certains jeunes le soir mais de façon générale, elles véhiculent une image plutôt positive de Molenbeek, elles y sont attachées, semblent s'y sentir « chez elles ». Une apprenante m'a dit qu'elle ne changerait pour rien au monde de commune, même si on lui offre un logement social ailleurs, opinion un peu excessive que ne partageaient pas les autres femmes présentes.

### *Se situer par son lieu d'origine*

Se situer par rapport à son pays d'origine est loin d'offrir seulement des informations factuelles sur les origines géographiques des unes et des autres. Cela permet aussi de mieux comprendre les influences des lieux et des espaces, réels et imaginaires, dans la vie des personnes qui ont émigré. C'est transmettre quelque chose de ces expériences spatiales déjà transformées par la distance et la mémoire. Ce sont des lieux d'origine, d'attachement, de vécu puisqu'elles y ont grandi et habité longtemps, mais aussi parce que c'est un lieu encore habité dans le présent et vers lequel certaines se projettent parfois pour le futur. Même si elles ne parlent pas toujours de leur pays d'origine en termes positifs, elles entretiennent une relation très active envers leur région de naissance. Plusieurs apprenantes m'ont invitée au Maroc, parce que là-bas « c'est beau », « il y a la mer », « les maisons sont grandes », « c'est bien à T., les gens sont très bien ! », « je me souviens chez mon oncle c'était comme dans le livre, une rivière, des arbres, la nature... ».

La majorité d'entre elles sont nées dans des villes ou des villages du Rif marocain, dans les régions de Nador mais aussi de Berkane, Al Hoceima, Oujda. La question de l'auto-identification de la majorité des femmes comme Rifaines et l'implication de cette appartenance au sein du groupe se sont invitées tout au long des deux années du projet, de façon discrète mais claire. En effet, peu avant le début de la recherche, différents événements avaient secoué le Rif, notamment en octobre 2016, la mort d'un vendeur de poissons à Al Hoceima ce qui avait provoqué des manifestations contre les conditions de vie dans cette région pauvre. D'autres manifestations ont suivi en 2017 se soldant par l'emprisonnement de nombreux dirigeants du mouvement populaire Hirak. En 2018, une grande manifestation s'est déroulée à Rabbat pour la libération des prisonniers. En février 2019, de nouvelles manifestations ont eu lieu au Maroc et en Europe, notamment à Bruxelles où 3.000 personnes se sont rassemblées au rond-point Schuman pour demander la libération des prisonniers politiques. À cette occasion, certaines femmes du groupe ont expliqué la marginalité économique dans laquelle se trouve le Rif, les déficiences du système de soin et de l'éducation et le manque d'emplois. Toutes les participantes marocaines ne sont pas d'origine berbère ce qui fait, je pense, que cette situation n'est pas évoquée très ouvertement lors des rencontres.

Cela dit, malgré cette identification autour du Rif, les participantes se différencient en fonction des régions d'origine (Nador, Al Hoceima, Berkane, Driouch...), ce qui crée me semble-t-il certaines affinités plus spécifiques entre participantes.

Le lieu d'origine est une référence fondamentale pour toutes les femmes, même après 20 ou 30 ans de présence en Belgique. Pour différencier certaines apprenantes ayant un même prénom (Fadela, par exemple), elles ont recours à son lieu d'origine en précisant « Fadela de Casa » ou « Fadela de Nador ». Découvrir d'où viennent les participantes est un moment attendu lors des présentations au début du semestre.

Pendant les ateliers, il a également été question de l'exil de deux femmes syriennes arrivées dans le groupe la deuxième année et donc de la rencontre entre deux univers culturels et même linguistiques différents, moyen-oriental syrien et maghrébin marocain. L'album jeunesse « De la terre à la pluie<sup>33</sup> » a été choisi en janvier 2020 dans le cadre de la méthode *Du signe au sens, du sens au signe*, puisqu'il raconte le parcours de trois femmes qui parviennent à fuir leur pays d'origine qui est en guerre et où sévit la sécheresse et débarquent un jour à Bruxelles. Dans ce cas, cette origine évoque des souvenirs très douloureux, liés à un passé lointain, regretté, à une perte totale (« toute ma maison a été détruite ») ou à l'abandon de proches restés en Syrie (« la famille du frère de mon mari n'est pas partie, ils sont encore là-bas... »). Ici, l'origine est comme figée dans le temps et ne peut participer directement, par les voyages et les retrouvailles, au présent et au futur des deux participantes. L'une d'entre elles n'est pas revenue depuis quelques mois car elle attend son premier enfant.



*De la terre à la pluie,*  
de Christian Lagrange (Seuil, 2019)

### **Se situer dans des espaces entre-deux<sup>34</sup>**

Peut-être parce qu'il s'agit de la « première génération » de migration, que cette migration soit ancienne (plusieurs dizaines d'années) ou récente (quelques années), les participantes passent plusieurs semaines par an au Maroc<sup>35</sup>. Pendant le premier confinement, trois d'entre elles étaient d'ailleurs au Maroc. Dès l'annonce de la réouverture des frontières marocaines en juin 2021, une participante m'a annoncé : « X. m'a téléphoné pour me dire qu'elle allait au Maroc cet été, elle était très contente, elle voulait savoir si j'y allais aussi... ».

Pour toutes ces femmes venues d'ailleurs, ce lieu d'origine reste un objet d'attachement très fort et qui les habite en permanence. La cartographie mentale que chacune a construit à son arrivée en Belgique pour placer ou créer de nouveaux repères dans un espace méconnu s'alimente souvent de liens de proximité anciens.

33 Christian LAGRANGE (2017) *De la terre à la pluie*, Paris, Éditions du Seuil.

34 Sur l'entre-deux, voir : Daniel SIBONY (1991) *Entre-deux. L'origine en partage*, Paris, Éditions du Seuil.

35 Je n'aborderai pas ici la situation des deux participantes syriennes réfugiées en détails, mais le groupe a été attentif à leur donner une place pendant ces deux années.

Il est fréquent par exemple que des personnes en provenance d'un même pays, d'une même région, voire d'une ville ou d'un village, se regroupent lorsqu'elles émigrent dans une même ville. Ainsi, certaines femmes du groupe ont constaté que l'installation des familles à l'ouest de la ville se fait en fonction de leurs régions, voire de leurs villages, de provenance reproduisant ainsi à Anderlecht et Molenbeek une carte -déformée bien sûr- de leurs lieux d'origine : « À Anderlecht, à Molenbeek, c'est marrant, les gens de Driouch se regroupent, ceux de Nador sont ensemble aussi... ».

Spontanément, elles apportent des nouvelles du pays comme l'arrivée des pluies dans le Rif (« Il a plu cette nuit ! C'est bien, pour les plantes, les cultures ! C'était très sec ! »). Pour certaines, la vie au Maroc était plus libre qu'en Belgique. Leila explique : « Je sortais seule au Maroc, j'allais à l'école des enfants, faire des courses... », mais ici elle n'a jamais fait ses courses seule, c'est son mari ou son fils qui l'accompagne tout le temps. Pour Naïma, la vie dans sa ville natale est plus sûre : lorsqu'elle est en Belgique, sa maison marocaine n'est pas surveillée mais personne n'y entre. Pour elle, les maisons y sont plus grandes, plus belles, il n'y a pas de vols, tout est plus sûr. Sa ville (pas tout le Maroc, selon elle) est vécue comme le lieu de la bienveillance et de l'affectivité.

Les femmes du groupe n'ont pas beaucoup de contacts prolongés avec la population d'origine belge mais dans le cadre de l'alphabétisation -probablement parce que je suis belge (!)-, elles font facilement l'éloge des « Belges » qui seraient « très bien », « très gentils ». C'est à l'école de leurs enfants, lors d'une visite médicale, à la mutuelle et surtout dans les administrations et les services publics que les femmes sont en contact avec des personnes d'origine belge. C'est donc à travers ce prisme institutionnel et administratif qu'elles découvrent la société belge (seules trois femmes ont travaillé en Belgique, dans le nettoyage, ce qui n'a pas été non plus la porte d'entrée la plus positive).

En réalité, il semble que les femmes ne vivent pas vraiment leur environnement de façon duelle (belge/marocain) parce que les personnes d'origine marocaine se différencient entre elles (notamment parce que certaines sont Berbères et d'autres Arabes), et que les « Belges » ne sont pas perçus non plus comme un bloc homogène (« c'est comme partout, il y a des gentils et des gens pas bien... »). C'est la dimension relationnelle concrète, leurs expériences et la relation singulière créée avec l'une ou l'autre personne durant leurs démarches qui semblent fonder leurs appréciations envers la population d'accueil : « J'ai demandé à voir la personne noire, mais il était pas là, il est très gentil, l'autre (une femme d'origine belge) elle est méchante... », explique une participante à propos de sa visite dans une société de logement social. Cette notion de « gentillesse » cache d'ailleurs beaucoup de signifiés tels que prendre son temps pour écouter la personne, avoir de la patience, du respect, une certaine empathie, savoir écouter, etc. C'est également le fait que la personne ait répondu à la demande de la participante.

Le déplacement que les femmes effectuent entre le Maroc et la Belgique, entre une ville marocaine et Molenbeek, entre leurs cultures d'origine et la culture marocaine à l'étranger, ne semble pas impliquer l'existence d'une frontière précise, d'autant plus qu'elle est parcourue très souvent. Ces voyages physiques tissent des liens entre deux pays, deux villes, deux maisons, même si ce lien se fait plus en Belgique avec les fonctionnaires et le personnel de santé qu'avec la population belge.

Ces entrelacs géographiques sont nécessaires à l'élaboration de liens plus psychiques et affectifs que les femmes doivent progressivement établir au sein de la société belge. Les objets souvent ramenés du Maroc ou emportés de la Belgique pourraient d'ailleurs être des objets transitionnels qui permettent de maintenir vivant ici, le souvenir de là-bas, et inversement.

Pour les participantes de ce groupe, le centre d'alphabétisation est bien l'espace et le temps de cette élaboration subjective, et le fait d'appeler ce lieu « l'école » montre à quel point l'alphabétisation est l'occasion de soigner une blessure d'origine pour ces femmes qui n'ont pas eu la chance d'autres enfants (ou même de leurs frères et sœurs) d'aller à l'école dans leur pays natal.

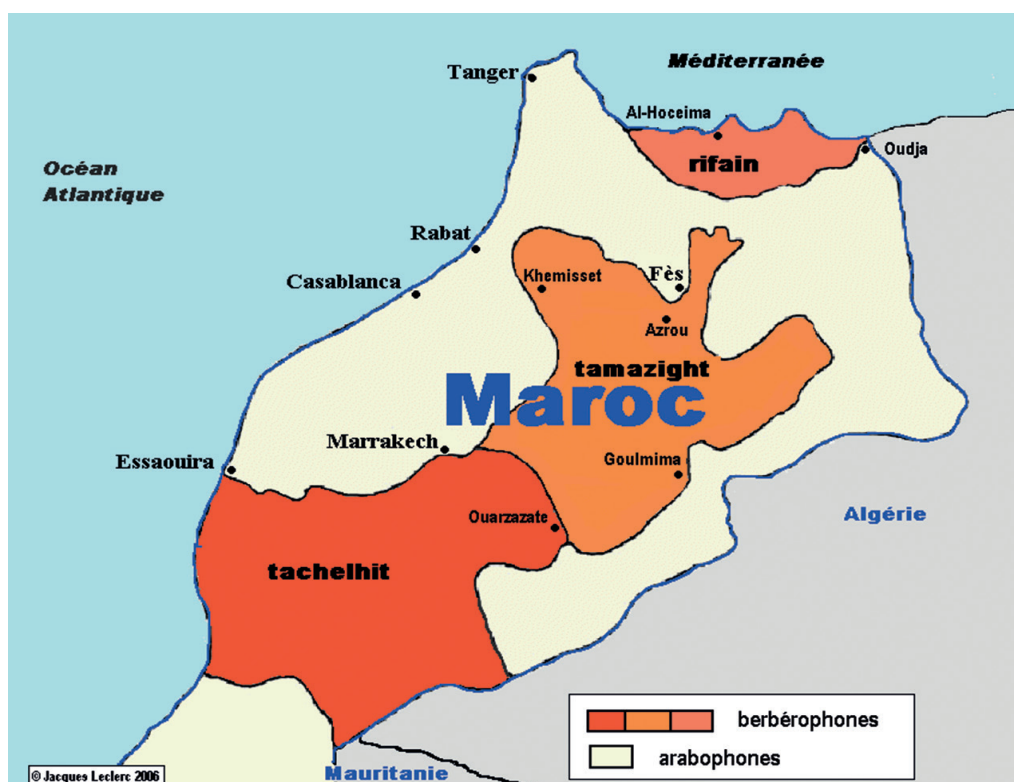
On le constate : le territoire -physique et mental- au sein duquel circulent les femmes est un vaste tressage de liens entre passé (origine), présent et futur (surtout à travers leurs enfants), entre un ici et un ailleurs, *des* ailleurs en réalité si l'on tient compte des différents lieux par lesquels ces femmes sont passées (France, Espagne, Wallonie, Flandre...). Ce paysage bigarré et mouvant s'accommode peu des dichotomies réductrices et figées qui servent en général d'opérateurs mentaux pour penser la population de Molenbeek : intégrée/non intégrée, ghetto/mixité, marocaine/belge, etc. D'ailleurs, de nombreuses personnes d'origine marocaine ont obtenu la nationalité belge il y a trente, vingt ou dix ans.

Les femmes se déplacent donc en permanence au sein de ce grand paysage vivant, dynamique et mobile, tissé entre pays, villes, cultures, langues, etc. Pour certaines, cet entre-deux crée des sentiments partagés, « je ne sais pas pourquoi je suis triste... c'est peut-être parce que j'étais au Maroc pendant le confinement, pendant plusieurs mois, avec les amies... », « un jour, je vais partir, je vais retourner vivre en Espagne, c'était mieux là-bas... », « je suis ici pour mon mari, très malade, avant j'étais bien au Maroc, j'avais une maison, mais on a dû venir ici pour la santé... » ; « pour les vacances c'est bien le Maroc, mais pour vivre c'est mieux ici ». La majorité d'entre elles évoquent aussi le fait que le « retour » au Maroc n'est pas une perspective envisageable, même si un ressourcement annuel semble indispensable, « j'ai besoin de voir la famille, les ami-es, et la terre... surtout la terre ! ».

Pour de nombreuses participantes, le lien établi avec la Belgique est donc avant tout rationnel car il se fonde sur les avantages matériels ou des services (santé, aide sociale, éducation, etc.) dont dispose la Belgique, et le lien envers le pays ou la région d'origine est plutôt affectif et social, même lorsqu'il se situe en Belgique avec les proches et les ami-es. Cet entre-deux spatial et temporel est donc aussi un espace physique et mental pluriel et bigarré, c'est comme cela qu'elles construisent leur vivre ensemble dès le premier jour de leur arrivée et chaque jour depuis lors.

## LES LANGUES : DES TERRITOIRES AFFECTIFS ET COGNITIFS

La majorité des participantes est berbérophone et parle le rifain<sup>36</sup>, même s'il y a une certaine diversité linguistique au sein du groupe : des vingt participantes de décembre 2019, cinq sont arabophones et/ou parlent une langue berbère (« À Berkane, c'est pas la même langue que Nador... Al Hoceima aussi c'est différent »). Deux participantes ne parlent pratiquement pas l'arabe, et les deux participantes syriennes arrivées en 2020 ne comprennent pas du tout le rifain, mais arrivent à communiquer tant bien que mal en arabe avec les femmes qui parlent l'arabe marocain. De façon générale, elles sont débutantes en français oral, sauf une apprenante qui parle couramment le français appris lorsqu'elle travaillait en France. Elles n'écrivent pas non plus, sauf deux apprenantes qui ont appris à lire et écrire l'arabe quelques années et deux autres qui ont appris l'alphabet et un peu de déchiffrage du français dans un autre groupe d'alphabetisation.



Principales langues du Maroc

36 Le rifain est la langue parlée dans la région du Rif, au Maroc. Les femmes utilisent plus volontiers les termes « rif » ou « rifiya » que rifain. Il existe de nombreuses langues berbères au Maroc, le rifain ou tarifit (apparemment une dénomination exogène), le tamazight, le tachelhit. Certains auteurs mentionnent aussi le zénaga, le ghomara et le chaoui. Au sein de ces familles linguistiques, des variations existent. Les femmes du groupe parlent le rifain de la région de Nador en grande majorité. Elles sont peu arabisées, mais seule l'une d'entre elles ne comprend pas l'arabe. En raison de l'histoire coloniale ou migratoire, d'autres langues sont connues, comme une apprenante qui parle l'espagnol car elle a vécu à Tanger.

À la différence des personnes de deuxième ou troisième génération, les participantes du groupe sont toutes nées et ont vécu longtemps dans leur pays de naissance. Leurs enfants ou petits-enfants, avec lesquels j'ai parfois communiqué pendant le confinement, sont francophones et parlent aussi le rifain et/ou l'arabe.

Parfois, lorsque j'entends parler les participantes avec sécurité et enthousiasme en rifain, j'en arrive à penser que la langue est pour elles un espace affectif de réconfort, leur pays symbolique quel que soit le lieu où elles vivent, un entre-deux langagier dans lequel elles évoluent et se sentent bien.

Elles utilisent leur langue maternelle pendant les ateliers pour traduire une consigne ou une information à des participantes qui ne les ont pas comprises et qui ont vraiment des difficultés de compréhension. Cette situation correspond au rôle de médiation-traduction<sup>37</sup> entre la langue et les apprenantes, rôle en général dévolu au formateur même si en général le formateur amènera l'apprenant à trouver le sens d'un mot ou d'une phrase plutôt qu'à le traduire. Dans le groupe de femmes, c'est en général l'apprenante qui parle le mieux le français qui, spontanément ou à la demande de l'apprenante en difficulté ou de la formatrice, assumera ce rôle de médiation-traduction.

Non seulement cela permet de donner à des apprenantes un rôle participatif et valorisant dans le processus d'apprentissage, mais de plus c'est donner un espace à la reconnaissance de la langue maternelle et donc à la possibilité de faire des ponts entre ces deux appartenances linguistiques, la langue maternelle et la langue du pays de résidence. Enfin, il faut mentionner que les traductions français-rifain ou français-arabe faites par les apprenantes sont toujours des interlangues<sup>38</sup>, favorisant l'apprentissage du français même. Il me semble que cet espace de pluralité linguistique établie pendant les ateliers a contribué au fait que les femmes aient toutes osé parler le français après quelques semaines. Il y a bien sûr d'autres espaces de traduction où s'invitent les langues d'origine, notamment pour les traductions arabe syrien-français, arabe marocain-arabe syrien, arabe-rifain, etc. Tous ces espaces mentaux sont des entre-deux-langues qui favorisent le lien.

En général, cette utilisation de la langue maternelle n'est pas favorisée, voire proscrite, dans des cours de langues. Dans certains groupes d'alphabétisation, un système d'amende a été mis en place, les apprenant-es devant déposer une petite pièce dans une cagnotte chaque fois qu'ils ou elles ne parlent pas en français. D'autres utilisent des tactiques plus indirectes, faisant des plaisanteries sur le sujet<sup>39</sup>.

37 Laura NICOLAS (2012) « L'apprenant-médiateur : enjeux et perspectives des traductions spontanées en classe de français langue étrangère », *Ela. Études de linguistique appliquée* 2012/3 (n°167), p. 369-380.

38 Interlangue : stade intermédiaire dans l'apprentissage d'une langue cible.

39 J'ai l'impression que les formatrices et formateurs qui proviennent d'un milieu académique (de l'enseignement formel, par exemple) ont parfois un peu de mal à partager leur rôle de médiation avec un-e apprenant-e. Selon Laura Nicolas, il s'agirait en partie d'un moyen mis en place par les enseignant-es pour rester en adéquation avec leur « moi professionnel » et avec ce qu'ils ou elles estiment devoir enseigner dans un cours de langue. Laura Nicolas, *Op. cit.*



De mon côté, je différencie les papotages en langue maternelle sur des sujets qui ne sont pas en lien avec la thématique abordée et que je propose en général de reporter à la fin de l'atelier, de l'intervention d'une interprète-médiatrice au sein du groupe. Bien sûr, ces moments ne dépassent en général pas les cinq ou dix minutes par atelier.

### « MON PÈRE A DIT : 'Naima n'ira pas à l'école!' » : SE SITUER COMME NON-SCOLARISÉES

Hormis deux participantes qui écrivent quelques mots en arabe, les participantes du groupe n'ont pas été scolarisées. La principale motivation du groupe est bien l'apprentissage de la langue orale et écrite, mais je pense que souvent il s'agit aussi de combler un vide et de réparer une injustice. Elles expliquent leur absence de scolarisation par le fait qu'elles ne sont pas allées à l'école pour aider leur famille. L'une raconte que toute petite elle a été envoyée dans un atelier de tapis et a travaillé très dur, de telle façon qu'elle n'était pas enthousiaste à l'idée de faire de la couture dans le groupe. Une autre s'est retrouvée au milieu d'une fratrie nombreuse et a dû aider sa mère aux tâches domestiques. Une autre explique que son père s'étant remarié quand elle était petite, elle a dû s'occuper de ses demi-frères et sœurs : « Mon père a dit : 'Naima n'ira pas à l'école! Elle s'occupera des petits!'... C'est pour ça que je ne suis pas allée à l'école... ».

De façon générale, elles présentent leur processus d'alphabétisation comme un véritable défi intellectuel qu'elles affrontent avec beaucoup de courage et de détermination. Fadila est une apprenante qui explique très fréquemment au groupe que sa tête ne retient rien, qu'une fois dans la rue elle oublie tout ce qu'elle a appris. Les participantes écoutent avec beaucoup de bienveillance ses plaintes récurrentes sur ses difficultés et se réjouissent avec elle de ses progrès. Le groupe l'a soutenue dans ses efforts en lui rappelant que sa tête était comme celle des autres. Toutes l'ont aidée à se concentrer pour qu'elle puisse évoquer et mémoriser les textes de référence dans le cadre des méthodes MNLE et *Du sens au signe, du signe au sens*<sup>40</sup>. Pendant l'année, lors d'une évaluation en présence d'une interprète, les apprenantes ont demandé à cette apprenante qu'elle parle de ses progrès :

*« Je ne sais même pas écrire mon prénom, vous pouvez rigoler, mais je ne sais même pas écrire ma signature... ça fait 10 ans que j'essaie, c'est n'importe quoi ma signature...  
« (...) J'ai été dans une école [d'alphabétisation] pendant 11 ans, mais c'est comme si on m'avait donné des claques, comme si j'étais sourde, je n'arrivais pas... il n'y a rien qui passe, rien qui rentre dans ma tête... ici, je commence, c'est avec madame X que j'ai commencé... et que j'ai l'impression que je comprends bien... »<sup>41</sup>*

40 Un texte de référence est un petit texte (10-20 mots au départ) écrit par le formateur à partir des paroles des apprenant-es sur un sujet précis. Ce texte sera ensuite le support de nombreuses démarches d'apprentissage propres à ces méthodes. Voir : Danielle DE KEYZER, Muriel COISNE, Marie-Claude MINOZA, et al. (1999) *Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte. Guide méthodologique et pratique*, Paris, Éditions Retz et Patrick MICHEL (2013) *Du sens au signe et du signe au sens*, Bruxelles, Éditions du collectif alpha.

41 Rencontre avec une interprète du SETIS enregistrée (19/02/2020).

« Aller à l'école » pour les femmes du groupe c'est accéder à un monde, celui de l'écrit et des savoirs qui lui sont liés, aller là où personne ne les situait, mais c'est aussi retrouver une autoestime souvent diminuée depuis l'enfance. L'alphabétisation apparaît comme l'un des espaces d'émancipation à la fois réel (en raison d'une certaine autonomie qu'elle encourage) et symbolique (en tant que réparatrice d'une blessure narcissique) les plus importants au cours de la recherche. C'est un contexte où leur puissance d'agir est notoire : elles ont décidé elles-mêmes de venir se former en alphabétisation.

Seul lieu où certaines se rendent seules, il est par excellence le lieu d'émancipation de la tutelle d'un mari ou d'un fils, même à 75 ans. Elles utilisent toutes le terme « école », ce qui correspond peu à ce que l'éducation permanente tend à promouvoir, mais qui possède pour les participantes une efficacité symbolique directe. Le mot « école » semble renvoyer à un lieu plus imaginaire que réel, ce lieu qui leur a manqué étant enfant, celui qui leur aurait garanti une autre vie en accédant à l'écrit ou tout du moins à plus d'autonomie. J'ai beau parler d'association, de centre alpha, de local, d'atelier... rien n'y fait, seul le mot « école » emporte leur adhésion. Elles transforment l'école, lieu d'alphabétisation et de scolarisation officielle des enfants, en un lieu d'émancipation réel et imaginaire de femmes sexagénaires. J'ai donc accepté ce terme, puisque c'est le leur et qu'elles y tiennent. En ce sens, les femmes assument pleinement le fait qu'elles sont des apprenantes en français oral, lecture et écriture.

### **« J'AI MARIÉ TOUS MES ENFANTS, JE SUIS CONTENTE ! » : SE SITUER COMME FEMMES ET COMME MÈRES**

La création de ce groupe non mixte répond à une sollicitation explicite de femmes du quartier à laquelle l'association La Rue a répondu favorablement pour leur permettre d'accéder à des espaces de formation et de participation de proximité, et donc de transformer leur réalité.

La question du genre est intimement liée aux origines culturelles et religieuses des participantes. Il est clair que les femmes tiennent à la non-mixité de genre. Cela semble répondre à plusieurs nécessités.

Tout d'abord à une certaine tranquillité, dans un contexte culturel où les rapports hommes/femmes sont assez codifiés et où la non-mixité est souvent la norme. Une participante explique un jour qu'elle ne voulait pas de groupe mixte pour pouvoir dire et faire ce qu'elle voulait, ne pas devoir contrôler en permanence ses paroles ou ses gestes.

Pour beaucoup, c'est le fait de pouvoir se retrouver entre femmes et de partager des intérêts et des activités communes culturellement féminines (cuisine, par exemple) qui détermine ce choix.

Pour certaines, il semblerait que cela réponde à une demande de leur conjoint, notamment pour trois participantes arrivant à la quarantaine et qui n'ont participé à aucune activité externe comme une visite d'un jardin urbain ou d'un projet d'habitat groupé. La thématique de la dépendance des femmes à la tutelle des hommes (père, mari, frère ou fils) s'invite dans les ateliers à ce moment-là. Ceci m'a



d'ailleurs amenée à écrire une lettre au mari de l'une d'elles pour insister sur l'importance de la participation de sa femme à une visite, mais en vain. Selon les autres participantes, cette interdiction n'est pas étonnante. Elles-mêmes ne sortaient pas lorsqu'elles étaient plus jeunes. L'une d'entre elles est sortie pour la première fois seule de chez elle en 2019, à... 74 ans, pour aller au centre d'alphabétisation :

- Et au Maroc, tu sortais dans la rue ou tu restais à la maison ?
- Je sortais ! Je sortais !... Moi j'achetais tout le bazar de la maison, [j'allais à] l'école des enfants, [j'allais chez] le docteur, moi je sortais... Mais ici, non !
- Tu n'es jamais sortie seule depuis combien de temps ?
- Comme ça et comme ça (elle me montre ses doigts pour indiquer 16 ans)... je reste ici, pas sortir. Moi je dis [à] mon fils : « laisse-moi [aller] à l'école, laisse-moi, laisse-moi, laisse-moi ! » Mais l'autre (elle parle de son mari !) aussi hein pfff... il est méchant hein..., oui, oui, il est méchant, il est méchant, il est méchant... Il dit : « non ! non ! Madame elle regarde pas l'autre ! » Mais moi je suis pas la lumière hein, je suis comme tout le monde, moi juste une femme comme toutes les femmes (sous-entendu : qui va me regarder plus qu'une autre ?)...

Cette participante considère comme ridicule le contrôle marital et ne s'y soumet plus. Elle se considère « comme toutes les femmes » et de plus âgée de 74 ans (!). Son fils est venu la conduire, mais très vite elle a montré beaucoup d'autonomie décidant de ses sorties, faisant elle-même ses achats pendant les sorties ce qu'elle n'avait pas fait auparavant puisque son fils réalisait les paiements des produits qu'elle choisissait.

Les femmes jouent un rôle important dans la consolidation de relations entre familles marocaines et entre le Maroc et la Belgique, notamment parce que certains mariages sont établis en vue de faciliter l'installation d'un des conjoints en Europe. Ce sont souvent les femmes qui viennent sceller ces alliances transnationales. Il est clair que le mariage occupe une place très importante dans la vie des familles marocaines de Molenbeek, « on dépense beaucoup d'argent pour le mariage, mais c'est normal, c'est qu'une fois dans sa vie », m'explique une participante. Des photos de mariage sont montrées au cours de la formation, des nouvelles sont données lorsque l'une d'elles est allée à un mariage et on se félicite d'avoir « marié tous ses enfants ». La séparation ou le divorce n'est pas pour autant proscrit si les relations ne sont pas satisfaisantes.

La mère -plus que la femme- est (maintenue) proche des lieux d'origine, elle en parle la langue, suit les pratiques, porte les vêtements, prépare la nourriture. La maison est le lieu de cette reproduction dont elle a la charge, dont elle est la maîtresse. C'est elle qui en maintient le souvenir et le transmet à ses enfants. C'est pourquoi, lorsque les enfants partent, elle se retrouve souvent seule chez elle et décide parfois de reprendre le chemin des écoliers dont elle a été privée étant enfant. Daniel Sibony, psychanalyste français né au Maroc, parle de l'importance de la « mère-langue-origine » dans l'espace domestique<sup>42</sup> :

À propos du monde islamique, j'ai souvent dit « la mère » plutôt que les parents. Il est clair que la mère-langue-origine a toute la force et tout le pouvoir. J'ai montré ailleurs que derrière la parade de l'homme puissant, bruyant, terrorisant, répressif, il y a la scène sur laquelle il s'agite et qui est montée par la mère, de toutes pièces, par la Femme qui s'incarne dans la mère.

42 Daniel SIBONY (1991) *Entre-deux, l'origine en partage*, Éditions du Seuil, p. 82.

C'est pour cette raison peut-être que les femmes du groupe n'inspirent pas forcément fragilité ou vulnérabilité alors que ce sont les termes qui les qualifient souvent dans l'espace public. Elles arrivent après avoir accompli une vie de responsabilité et en tire une certaine fierté (« J'ai marié tous mes enfants, je suis contente ! ») comme si leurs fonctions principales de mère étaient ainsi accomplies et conclues.

Ceci n'évacue cependant pas la question de la violence domestique. La problématique des violences faites aux femmes s'est invitée en atelier lors de l'assassinat d'une femme de Molenbeek par son ex-mari en novembre 2020, tout près du centre d'alphabétisation. L'une d'elles connaissait la famille, elle a montré une vidéo filmée par un témoin qu'elle connaît. À la suite de cela, une apprenante a envoyé des vidéos de dénonciation des violences faites aux femmes via le WhatsApp, beaucoup de femmes ont exprimé leur adhésion en réponse au message. À l'occasion de la campagne contre la violence faite aux femmes, le 25 novembre 2020, les femmes du groupe ont réalisé l'affiche proposée cette année aux associations et militant-es : une empreinte violette de leurs paumes de main posée sur une affiche indiquant : Debout Molenbeek contre la violence faite aux femmes !

### SE SITUER COMME « PAUVRES »

Même si dans l'espace public le terme de « pauvre » est souvent remplacé aujourd'hui par des termes euphémisés tels que précaires, défavorisés, à bas revenu, etc. il apparaît spontanément et régulièrement dans la bouche de participantes : « je n'ai pas été à l'école, voilà, c'est ça la pauvreté », « certains Marocains ont des maisons au Maroc, moi je suis pauvre, j'ai travaillé toute ma vie, mais je n'ai rien », « nous on est pauvre, on vit avec 300 euros par mois », etc.

Molenbeek reste la deuxième commune la plus pauvre de Belgique, après Saint-Josse, avec un revenu moyen annuel (net imposable) par habitant de 10.643 euros (887 euros par mois), soit 43,3% en dessous de la moyenne nationale<sup>43</sup>.

La majorité des femmes du groupe dépendent de l'aide sociale. Deux d'entre elles ont travaillé et touchent donc une pension qui est complétée par une allocation du CPAS. Deux d'entre elles sont divorcées et reçoivent aussi une pension alimentaire, deux enfin sont veuves. De façon générale, elles reçoivent une aide du CPAS. Leurs dépenses sont minimales, souvent limitées à l'alimentation et des frais essentiels. Leurs loyers représentent approximativement de 50% à 70% de leurs revenus.

En général, les femmes ont voulu exprimer les aspects positifs de leur vie en Belgique, notamment l'accès à un système de santé de qualité à un coût abordable. Mais en même temps, elles ressentent une profonde injustice car elles se sentent reléguées dans la pauvreté notamment celles qui vivent dans des logements insalubres. Elles commentent souvent qu'elles n'avaient jamais imaginé qu'on puisse vivre dans de telles conditions d'insalubrité dans un pays riche comme la Belgique. « J'ai visité un logement, mais c'était même pas pour un chien ! ».

43 OFFICE BELGE DE STATISTIQUES (Statbel), *La Belgique en chiffres. Revenus 2018*. Disponible en ligne : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/revenus-fiscaux>

Quand on sait l'importance que revêt le lieu d'habitation, la maison<sup>44</sup>, pour des femmes qui y passent la majeure partie de leur vie, on comprend que l'insalubrité des logements privés ou publics qui leur sont proposés est souvent vécue comme un manque de respect à leur égard car il renvoie à la négation d'une partie d'elles-mêmes. Les domiciles des apprenantes que j'ai visités étaient extrêmement soignés et propres, malgré les traces des insalubrités vécues. Certaines ont expliqué qu'avec le covid-19, elles sont devenues encore plus soucieuses de la propreté qu'auparavant.

## SE SITUER COMME MUSULMANES

D'un point de vue religieux, toutes les femmes du groupe sont musulmanes sunnites ce qu'elles expriment au quotidien par des signes vestimentaires comme le port d'un foulard (« C'est sacré le foulard, on ne rigole pas du foulard... », a dit une apprenante au groupe lorsque j'ai tenté de dessiner une femme voilée au tableau), la réalisation de la prière aux heures officielles « si les ablutions ont été réalisées », la pratique du ramadan avec une semaine additionnelle pour certaines, des salutations et louanges religieuses surtout *inchallah* (Si Dieu le veut), *hamdullah* (Dieu soit loué). Mais malgré une homogénéité apparente pour une personne non musulmane, j'ai observé que chacune avait une pratique et une compréhension spécifiques de la religion (ramadan prolongé d'une semaine pour l'une, un vêtement plus religieux pour une autre<sup>45</sup>, cours d'arabe coranique à la mosquée, etc.), diversité dont elles parlent parfois entre elles et qu'elles semblent respecter, sans se sentir sous pression et « influencées » par les plus religieuses, comme on le dénonce souvent.

Toutes ne vont pas à la même mosquée, et toutes d'ailleurs n'y vont pas à la même fréquence. L'une d'entre elles est fière de suivre des cours d'arabe une fois par semaine (« en fait elle apprend le coran ! », me précise une apprenante). La mosquée est apparue à plusieurs reprises comme un lieu de rencontre et d'apprentissage, même si certaines ne semblent pas y aller souvent (« je n'y vais pas, c'est trop loin », « je ne peux pas revenir la nuit toute seule chez moi ! »). Une apprenante a expliqué l'importance des actions positives (*hassanate*) réalisées au quotidien (aumône, générosité, charité, respect des lois, etc.) notamment parce qu'elles sont comptabilisées pour des événements futurs comme l'accès au paradis (« Toi aussi, quand tu fais des bonnes actions sans t'en vanter, c'est noté ! », m'a informée une participante).

La religion intervient-elle sur leur puissance d'agir? Je me suis souvent demandé comment le destin (un des piliers de la foi musulmane) et le libre-arbitre s'articulaient pour ces femmes très religieuses. Face à une situation qu'elles ne peuvent contrôler, elles s'en remettent facilement à la volonté de Dieu (le décès d'un proche, par exemple). Pour certaines, rien ne pouvait contrôler la pandémie si Dieu ne le voulait pas (« Dieu sait ce qu'il fait ! »).

.....  
44 Sur ce sujet important et passionnant, voir par exemple : Lise RAPORT (2019) « Bruxelles et le Rif : habiter en migration », *Revue Clara*, Bruxelles, Éditions de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles, n° 6, hors-série (44-63). Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-clara-2019-1-page-44.htm>

45 Les femmes du groupe s'habillent de deux manières. Elles portent un vêtement long, souvent une djellaba ou un pantalon large et un pull long ou parfois, mais rarement, un vêtement islamique très ample, en général d'une seule couleur de haut en bas.

Mais ce discours ne les empêche pas de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires, de se faire vacciner ou de vouloir dénoncer et agir face à leurs problèmes de logement. De plus, je me demande si pour ces femmes qui ont été privées de tout accès à la culture de l'écrit, revendiquer et adhérer à une religion du livre n'est pas particulièrement significatif. Cette thématique mérite bien sûr un développement plus approfondi, mais contrairement à certaines idées reçues, il me semble que leur appartenance religieuse leur offre un champ de réflexion et de pratiques non spécifiquement féminines qui renforce leur puissance d'agir, leurs prises de parole et leurs interactions.

## SE SITUER COMME PERSONNES ÂGÉES

Du point de vue de l'âge, les participantes ont en moyenne la soixantaine : 2 participantes ont moins de 40 ans ; 4 entre 40 et 55 ans ; 9 entre 55 et 70 ans ; 3 participantes ont plus de 70 ans. Le vieillissement est un sujet qui s'est invité à plusieurs reprises pendant les ateliers, notamment pour évoquer les femmes qui vivent seules (un tiers d'entre elles) et savent que leur autonomie diminuera probablement au fil des ans.

Aujourd'hui, le vieillissement est devenu un sujet de premier plan dans le contexte sanitaire puisque les personnes âgées ont été la catégorie populationnelle la plus atteinte depuis le début de la pandémie, avec deux tiers des décès en maison de repos au printemps 2020. C'est aussi une thématique dont se sont emparées les sciences sociales ces dernières années, notamment en étudiant et théorisant les discriminations propres à l'âge :

Le terme « âgisme » identifie les préjugés relatifs au vieillissement et aux personnes âgées ; comme le racisme, il repose sur une source de discrimination sociale à base de fausses croyances et de généralisation abusive. Pour transformer les comportements face à des attitudes stéréotypées, il convient d'informer sur la place qu'occupe la personne âgée dans notre société pour améliorer son statut<sup>46</sup>.

En ce qui concerne l'isolement, les participantes de plus de cinquante ans (2/3 des femmes) vivent seules ou avec leur mari parfois malade. Elles sont habituées à la solitude, n'ayant pas toujours la visite de leurs enfants. Lors du confinement, les femmes du groupe sont restées en contact via WhatsApp. Seules trois d'entre elles ont fait appel à leurs enfants pour communiquer. De façon générale, elles ne se sont pas plaintes d'isolement même si à la reprise des ateliers en octobre 2020, certaines d'entre elles semblaient très fatiguées, physiquement (en tout cas d'après ce que l'on peut voir du physique avec un masque : la posture corporelle et les yeux) et psychologiquement (difficulté dans les apprentissages). Mais elles ont soutenu que pour elles, d'une certaine façon, le confinement n'est pas éloigné de ce qu'elles vivent en temps normal car elles sortent peu de chez elles.

46 Jean-Luc CHAPEY (2004) *La désaffiliation sociale des personnes âgées*, mémoire de Master 1, sous la direction d'Eliane Le Dantec, Université de Perpignan, Faculté de Sciences Humaines et Sociales, Département de Sociologie. Les termes utilisés pour désigner les personnes âgées sont multiples (vieux et vieilles, aîné-es, seniors, etc.) renvoyant à des imaginaires différents. Alors que vieux et vieilles étaient considérés comme péjoratifs, un groupe de revendication politique des droits des personnes âgées se donne l'appellation « Le Gang des Vieux en Colère ».

Lorsque leurs enfants se marient, ils quittent en général la maison familiale, elles se retrouvent seules ou avec leur mari. Certains auteurs parlent d'une désaffiliation sociale des aîné-es<sup>47</sup> :

La désaffiliation est produite par l'absence de participation à toute activité productive et par l'isolement relationnel. Le concept de désaffiliation sociale peut être défini comme la fragilisation de l'intégration relationnelle.

(...) L'isolement social et la solitude sont des situations qui tendent à être plus fréquentes au fur et à mesure qu'une personne vieillit et que son réseau familial et de connaissances se rétrécit. On peut choisir de ne pas passer de temps en compagnie d'autres, mais il ne s'agit pas d'un choix lorsqu'une personne souffre de son manque de contacts sociaux.

Néanmoins, dans la mesure où la majorité d'entre elles est en contact avec leurs enfants et n'a pas vraiment eu de vie professionnelle en Belgique (une seule pensionnée), le concept de désaffiliation (Robert Castel) ne semble pas adapté car rien n'a vraiment changé en termes d'affiliation ou d'intégration à la société. Leur statut n'a pas vraiment été modifié au sein de la société belge. L'âge est sans aucun doute un facteur de vulnérabilité mais parce qu'il implique souvent des limitations physiques et psychiques de plus en plus notoires et apparentes mais, ici, pas de grands changements sociaux.

De plus, les critères du vieillissement sont en grande partie culturels. Chaque société crée ses propres concepts de vieillissement en attribuant des rôles et des places spécifiques aux différentes catégories d'âge. Les terminologies utilisées pour nommer le groupe des plus âgé-es de la population évoluent en fonction des normes que se donne la société et des politiques qui le concernent. Même si nous n'avons pas vraiment parlé avec les femmes du statut des vieilles femmes dans la société rifaine ou marocaine, j'ai perçu que les femmes résidant en Europe sont plutôt valorisées lors de leur retour au Maroc, et – comme nous l'avons vu – le mariage des enfants est un signe de réussite et de respect, mais d'autres études devraient confirmer cela car il est possible que leur situation d'entre-deux implique certains décalages sociaux dans les deux pays.

Dans une étude réalisée en France, la sociologue Fatima Ait Ben Lmadani a montré les difficultés des Marocaines vivant en France à renouer ou à maintenir au fil du temps un lien avec leur pays d'origine, surtout après la mort de leurs parents<sup>48</sup>. Différents cas de figures sont en tout cas à envisager, car dans le groupe, seule une participante dit ne pas retourner au Maroc car personne ne l'attend.

Les femmes du groupe sont bien sûr conscientes qu'elles sont en train de vieillir et se sentent âgées (« fatiguées ») pour certaines. Aucune d'entre elles n'envisage actuellement d'aller en maison de repos, ni maintenant ni plus tard d'ailleurs, mais la question s'est posée plusieurs fois notamment pour celles qui vivent seules et qui parfois sont tombées malades. Après la visite d'un habitat groupé pour personnes isolées âgées, elles ont discuté des avantages et inconvénients de ce genre d'habitat. Des contacts ont déjà été pris pour un projet éventuel à moyen terme à Molenbeek, mais les possibilités sont minimes de trouver un immeuble accessible et disponible.

47 *Ibid.*

48 Fatima AIT BEN LMADANI (2001) « Les femmes marocaines et le vieillissement en terre d'immigration », *Confluences méditerranée*, n° 39, Paris, L'Harmattan, pp. 81-04.

Mais le vieillissement est avant tout une question politique : ce sont les politiques publiques envers une catégorie de personnes qui déterminent les représentations, les normes, les pratiques liées à cette catégorie.

Autour des années 2000, « les notions de vieillissement «actif» ou «réussi» ont acquis un rôle de premier plan dans les débats en matière de politiques concernant l'avancée en âge, notamment dans l'élaboration des programmes de l'Union européenne, de l'ONU et de l'Organisation mondiale de la santé des Nations Unies (OMS). (...) Selon la définition de la OMS (2002), le vieillissement actif est un processus d'optimisation des possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité qui vise à accroître la qualité de vie pendant la vieillesse »<sup>49</sup>.

Cette activation et la responsabilisation individuelle des personnes âgées face aux aides et subsides qu'elles reçoivent se sont invitées dans la recherche. En effet, une participante pensionnée touche la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), une allocation sociale accordée aux personnes de plus de 65 ans qui ne disposent pas de ressources suffisantes. Or, pour vérifier que la personne est bien résidente en Belgique, elle reçoit en mains propres de la part du facteur un courrier du service de pension. Cette visite est aléatoire et n'est pas annoncée, de telle sorte que la personne peut être au marché, chez une amie ou ailleurs. Après trois visites aléatoires, si le ou la bénéficiaire du GRAPA n'est pas présent·e, son allocation lui sera supprimée à moins qu'il ou elle envoie dans un délai de cinq jours un certificat de résidence. Nous verrons par la suite que pour des personnes non alphabétisées cette démarche est compliquée. Surtout, elle implique uniquement la responsabilité individuelle de la personne. Cette allocation n'est donc pas conçue comme un droit à une vie digne<sup>50</sup>, mais bien comme une faveur qu'il faut mériter individuellement.

La vieillesse active suppose que les personnes âgées réalisent une série d'activités, rémunérées ou non rémunérées, par exemple dans le soin aux personnes (*care*), pour continuer à apporter et participer à la société. Cette thématique mériterait une recherche en soi, car pour les personnes analphabètes, souvent sans emploi ou éventuellement cantonnées à des emplois peu qualifiés (le nettoyage, dans le cas des participantes), cette activation est tout simplement impossible. D'ailleurs, elles s'occupent souvent déjà de leur conjoint ou d'un proche malade. De là à dire que leur vieillesse n'est pas « réussie », il n'y a qu'un pas. En effet, un indicateur a été créé pour mesurer le taux de « réussite » du vieillissement en fonction de différents critères (notamment l'utilisation des TIC). Or, « ce type de mesure (la mesure du vieillissement actif par un indicateur) a pour effet que les personnes âgées qui ont été désavantagées ou qui ont été marginalisées durant leur parcours de vie ne peuvent pas atteindre les niveaux recherchés en termes d'indicateurs de succès et d'activité, avec le risque du coup qu'elles soient encore davantage mises à l'écart ou exclues »<sup>51</sup>.

49 Chris PHILLIPSON (2018) « Vieillissement «actif» ou «précaire» : du pouvoir d'agir aux âges avancés », *Gérontologie et société*, n° 157, vol. 40, Paris, Caisse nationale d'assurance vieillesse, pp. 27-45.

50 L'article 23 de la Constitution belge fait partie du titre II « Des belges et de leurs droits ». Il garantit le droit à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

51 *Ibid.*

Il ne s'agit pas de promouvoir une vision passive du vieillissement, bien au contraire. La participation dans la société de toutes les catégories de personnes, notamment les personnes âgées, est souhaitable, mais avant tout pour qu'elles puissent elles-mêmes définir leurs besoins, être entendues mais surtout que les politiques publiques répondent à leurs décisions collectives. En d'autres termes, encore une fois, c'est bien la puissance d'agir des personnes âgées qui doit être entendue et respectée. Il ne suffit plus de faire des études et des recherches supplémentaires pour mieux connaître les besoins des personnes, leurs parcours et leurs projets, mais bien de renforcer leur puissance d'agir collective – et personnelle – par des soutiens à des organisations, collectifs, comités, et autres regroupements locaux de personnes. Les personnes âgées, qui plus est analphabètes, devraient pouvoir se constituer en sujets politiques, en commençant par le niveau local, car elles ont une expérience directe des situations de pauvreté et d'inégalités vécues par les habitant-es de leur territoire. Le fait de ne pas tenir compte des personnes âgées dans la commune me semble être un facteur fondamental du sentiment d'impuissance et de tristesse des femmes. Deux participantes qui avaient – et ont toujours en juillet 2021 – des problèmes d'insalubrité ont abandonné la formation ou en tout cas, n'y sont plus venues depuis mars 2020. Nous avons quelques contacts, et l'une d'entre elles est venue en juin 2021 à la dernière rencontre. Elles ont des moments de profonde déprime face à leur situation et au sentiment d'impuissance qu'elle génère. Il me semble que ce peu de prise en compte des vieilles femmes analphabètes devrait devenir une problématique prioritaire à Molenbeek et sans doute dans toutes les communes bruxelloises.



## SE SITUER DANS LA RECHERCHE

Un autre questionnement est celui de la prise de conscience par les participantes du fait que nous effectuions une recherche et de leur rôle dans ce processus. Je pense que la réponse à cette question est très variable. Certaines participantes, celles qui ont une certaine expérience du fonctionnement de la société et des institutions, parce qu'elles vivent seules et/ou qu'elles parlent mieux le français, ont rapidement perçu que nous allions mener un processus pour comprendre et agir sur les problèmes de logement. Le mot recherche a été prononcé quelques fois, mais ce n'est sûrement pas ce terme qu'elles ont retenu. En décembre 2019, en présence d'une interprète du SETIS, nous avons abordé la question et j'ai expliqué aux femmes que nous allions essayer de comprendre ensemble leurs problèmes de logement et d'y faire face.

Ainsi, au début du projet, exposer face au groupe ses mauvaises conditions de logement, ses problèmes d'insalubrité ou de loyer abusif n'était pas une démarche spontanée pour de nombreuses apprenantes qui de plus avaient imaginé une formation en alphabétisation plus classique malgré mes explications lors des inscriptions. Cependant, plusieurs d'entre elles attendaient la fin de l'atelier pour me montrer une lettre ou me faire part d'une inquiétude concernant leur logement ou autre, et n'imaginaient pas que ces lettres constituaient elles aussi des supports à l'apprentissage et à la recherche. De plus, il me semble avoir repéré une sorte d'éthique de la retenue et de discrétion parmi les femmes qui rendait difficile l'exposition publique des problèmes vécus. Avec le temps, cette retenue a cédé le pas à un climat de confiance plus propice à une certaine prise de risques face aux autres.

C'était à moi de mettre en place des démarches qui pouvaient amener à cette réflexion mais, ne nous y trompons pas, dans bien des cas, il n'est pas sûr que les participantes aient eu une compréhension claire de la démarche réalisée. L'analyse réflexive des processus d'apprentissage mis en place n'est pas spontanée et simple pour des personnes peu alphabétisées. C'est pourquoi plusieurs sessions se sont déroulées avec la participation d'une interprète. De façon générale, la recherche s'est réalisée durant chaque rencontre, lors des démarches préparées ou de débats improvisés guidés par l'actualité ou des nouvelles importantes transmises par l'une ou l'autre participante.

C'est en quoi on peut parler dans ce cas d'une recherche participative puisque les faits et les événements à analyser ont été coconstruits pendant les ateliers, de façon collective grâce à la participation des apprenantes qui n'ont pas vraiment « répondu » à des questions lors d'entretiens, mais ont communiqué au groupe ce qu'elles avaient envie de livrer. Les ateliers collectifs étaient les moments de production de faits qui ont servi de base à la recherche. Les diverses espaces où elles se situent ont surgi spontanément pendant les deux années de travail, ce n'est pas moi qui ai déterminé de façon arbitraire ces différents critères d'identification et de différenciation hormis des données très objectives de base qui servent en général à une présentation en début d'année : la commune de résidence, l'adresse, le lieu de naissance.

Progressivement, elles sont devenues actrices dans la compréhension de leurs problèmes de logement en apportant des informations, en se posant entre elles des questions sur la situation de l'une ou l'autre (« mais toi, tu es dans le privé ou dans un logement social ? », « tu as reçu ton préavis jusque quand ? »...). Évidemment, elles n'étaient pas chercheuses dans un sens courant et classique car elles cherchaient avant tout à comprendre leurs situations et à résoudre leurs problèmes immédiats. Mais elles se posaient également des questions plus générales sur les politiques publiques, notamment lors des élections régionales, se demandant comment chaque parti envisageait la question du logement (« qu'est-ce que proposent les partis pour améliorer les logements ? », « pour qui voter alors ? »...). Les analyses que nous faisons après une visite ou une activité (habitat groupé, maison communale, etc.) ont contribué à renforcer cette posture de « chercheuse ».

Évidemment, spontanément, aucune apprenante ne s'est demandé si elle était chercheuse ou pas depuis deux ans. Ce n'est pas une question pertinente. Une chercheuse se dit chercheuse parce que c'est son métier, son appartenance professionnelle. Une apprenante ou la participante d'un projet ne va pas s'identifier comme chercheuse, même si bien sûr elle mène des activités de recherche.

Ceci implique de se demander à partir de quand quelqu'un qui réfléchit et cherche des informations sur un problème (de logement, dans ce cas-ci) et tente d'y remédier en analysant sa situation devient chercheur ou chercheuse et fait de la recherche. Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, cela renvoie aussi à la question de savoir si tous les projets d'alphabétisation populaire ne seraient pas des espaces de recherche lorsque des situations-problèmes sont travaillées par problématisation et que différentes causes et dimensions des problèmes sont traitées. C'est peut-être l'imaginaire de la recherche (universitaire, quantitative, spécialisée, experte, « scientifique », etc.) qu'il faut repenser et élargir.

## 2.2 Autoprésentation de la chercheuse-formatrice

En alphabétisation, il n'est pas courant que la formatrice ou le formateur se présente longuement car après tout, sa fonction est connue. En général, elle ou il donne les mêmes informations que les autres participant-e-s du groupe précisant souvent son lieu de naissance, de résidence, la composition de sa famille, ses motivations ou son parcours professionnel éventuellement. Son rôle est d'animer et de guider le groupe dans ses apprentissages multiples par la préparation et la mise en œuvre de démarches pédagogiques et des activités d'animation, de même qu'un suivi individuel et groupal. En éducation permanente, il est important bien sûr d'expliquer au groupe que l'alphabétisation proposée se fera dans le cadre d'un projet ou d'une thématique à caractère social, que la formatrice ou le formateur n'est pas un professeur dans le sens classique, que la participation des apprenant-es sera requise tout au long de l'année, que nous sommes toutes des adultes qui avons le pouvoir d'agir et de décider dans le groupe y compris de venir ou pas. Néanmoins, ces explications mériteraient d'être travaillées et pensées collectivement au sein des institutions.

Mais je devais également me présenter en tant que chercheuse. L'autoprésentation de soi et l'autopositionnement face aux personnes avec lesquelles une recherche est menée ont acquis une importance croissante dans les sciences sociales depuis les années 1970<sup>52</sup>. Cette pratique a un double objectif. D'une part, il s'agit d'assumer l'impossibilité d'objectivité et de neutralité totales de la chercheuse ou du chercheur en sciences sociales, telles que le postulait le positivisme. Ainsi, une objectivité et une neutralité en sciences sociales<sup>53</sup> ne sont jamais totalement possibles mais la prise de conscience par le chercheur ou la chercheuse de ses propres subjectivités face aux sujets de la recherche permettra d'avancer vers cette objectivité. En tant que chercheur ou chercheuse, il faut prévoir des possibles projections, y compris dans des aspects plus personnels. En effet, travailler par exemple sur un sujet religieux alors qu'on est soi-même pratiquant de cette religion génère une lecture et une compréhension différentes des faits que celles faites par des non-croyant-es. Ne jamais évoquer ses subjectivités est à mon avis plus suspect que de nier les biais que celles-ci risqueraient de produire durant la recherche. Cela vaut pour des questions de culture, de nationalité, de religion, d'âge, d'options sexuelles, philosophiques ou politiques. De plus, en éducation permanente, on demande fréquemment aux apprenant.es d'exposer leurs dominations, leurs vécus, leurs difficultés, leurs doutes et les craintes qu'elles ou ils ressentent dans leur vie quotidienne et on serait soi-même, en tant que formatrice ou formateur, totalement exonéré-e de le faire ? Serions-nous puissant-es au point de ne pas devoir nous exposer aux autres et montrer de possibles faiblesses ?

D'autre part, il s'agit de garantir le plus possible une éthique de l'information et de la transparence envers les sujets de la recherche. A une époque où la protection de la vie privée et des données personnelles s'est généralisée, ce questionnement sur les données de recherche, leur utilisation ou leur diffusion est indispensable, encore plus lorsqu'il s'agit de personnes peu formées ou peu préparées pour s'opposer à l'utilisation de leurs données dans une recherche (public analphabète, par exemple). C'est pourquoi il est important que la chercheuse ou le chercheur s'identifie, plus encore si elle ou il assume également la fonction de formatrice ou de formateur. Pour expliquer que j'étais chercheuse, j'ai tout d'abord précisé que je n'étais pas uniquement formatrice, je n'étais pas une professeure, que je travaillais également avec les gens sur des problèmes de logement, de pauvreté, dans le quartier, et qu'ensuite j'écrivais des textes sur ces problèmes. À plusieurs reprises, je suis revenue sur le sujet pendant le projet et je pense que les choses se sont peu à peu clarifiées avec le temps. Certaines participantes me l'ont confirmé à la fin de la recherche.

En ce qui me concerne, plusieurs aspects de mon histoire ont influencé le regard que je porte sur le sujet de recherche. Je partage avec les femmes une certaine position d'entre-deux pays : entre la France et la Belgique pendant mes vingt premières années, entre la Belgique et la Bolivie pendant les trente années suivantes.

52 Au point d'être à la base d'une méthode : l'autoethnobiographie. Voir par exemple, Gabrielle DUBÉ (2016) « L'autoethnographie, une méthode de recherche inclusive », *Présences. Revue transdisciplinaire d'étude des pratiques psychosociales*, Vol.9, Université du Québec à Rimouski.

53 Et peut-être d'ailleurs dans aucune science, comme nous l'ont montré les multiples désaccords scientifiques autour de la pandémie.

À 52 ans, j'ai reçu pour la première fois une carte d'identité belge, auparavant j'ai toujours eu une carte d'étrangère. Le sentiment d'être ici et ailleurs, d'ici et d'ailleurs, je le ressens aussi, même si bien sûr je n'ai jamais vécu la discrimination que les participantes ressentent ou vivent en Belgique et j'ai des conditions de vie sûrement plus confortables que les leurs.

Me situer professionnellement a aussi été source de questionnement. Au cours de ces années de recherche en tant que formatrice, chercheuse et accompagnatrice, j'ai ressenti parfois une incompréhension de la part de certains collègues : pour un intervenant social, je ne faisais qu'une « action citoyenne », pour un collègue en alphabétisation, il s'agissait seulement d'un « projet » d'éducation permanente. Je me suis rendu compte que j'étais peut-être la seule à percevoir ce que signifie faire de la recherche-action-formation (un espace entre-deux métiers) et je comprends que chaque professionnel ne peut y voir que ce qui est de son propre champ de compétence, même si aujourd'hui, les chercheurs cumulent souvent plusieurs métiers.

L'âge est un autre élément de ma biographie qui est en lien direct avec le groupe de participantes. Je n'aurais peut-être pas prêté autant d'attention et été aussi réceptive au vieillissement si je n'avais pas eu moi-même plus de soixante ans. Penser et analyser les effets de l'âge dans la vie des femmes, leur quotidien mais aussi leur puissance d'agir m'a renvoyée à mon propre vieillissement, mon expérience alimentant les questions de recherche et ma lecture de la réalité à ce sujet. Plusieurs fois, j'ai utilisé le « nous » en atelier en évoquant les femmes âgées, même si nos représentations de la vieillesse ou nos perspectives ne sont sans doute pas similaires. C'est à mon avis une puissance d'agir partagée à partir de l'âge dont témoigne aussi cette recherche.

---

Après avoir présenté le contexte immédiat des participantes et les liens qu'elles établissent entre les différents espaces dans lesquels elles évoluent et auxquels elles s'identifient, nous verrons maintenant quels sont les acteurs du logement avec lesquels elles ont établi des liens et ceux qui interviennent de près ou de loin dans leur problématique.

## 3. SITUER LES ACTEURS DU LOGEMENT

La problématique du logement fait intervenir de très nombreux acteurs sociaux, politiques, immobiliers, financiers. Tous interagissent en permanence pour définir, orienter, autoriser, légiférer, soutenir ou au contraire discriminer tel ou tel aspect du logement.

Les apprenantes du groupe passent une bonne partie de leur temps à tenter de communiquer avec certaines institutions et administrations publiques ou privées dédiées au logement. Il n'y a pas une semaine où l'une d'entre elles ne commente pas devoir prendre contact avec la société de logement social, la commune ou le CPAS. Toutes ces interactions conditionnent en grande partie leur puissance d'agir car suivant les rapports établis, les résultats obtenus, elles se sentiront capables d'aller plus loin, de poursuivre l'effort, ou au contraire de se retrancher dans leur impuissance, voire de se résigner. Il ne s'agit donc pas ici de faire une présentation descriptive et exhaustive de tous les acteurs du logement de la Région Bruxelles-Capitale, mais bien de présenter ceux qui ont été contactés ou simplement mentionnés, durant ces deux années de recherche. Nous avons inclus des acteurs régionaux, car le logement dépend directement des politiques d'aménagement du territoire de la Région et nous verrons qu'ils interviennent dans les aspects structurels de la crise du logement.

### 3.1 Les groupes et comités d'habitants

Le groupe de participant·es alpha constitue le centre de cette cartographie des interactions avec les acteurs du logement.

Depuis le début du projet, en 2019, la constitution du groupe a changé, notamment parce que la pandémie a entraîné le départ d'environ six personnes, de telle sorte qu'en juin 2021, seules une dizaine de femmes continuait de venir chaque semaine, soit la moitié des participantes de fin 2019. Nous avons déjà présenté les principales caractéristiques des participantes dans le chapitre antérieur, nous n'y reviendrons pas ici. Mais ce groupe est en lui-même un acteur du logement.

De nombreuses organisations d'habitant·es ont été créées dans la région bruxelloise, en particulier dans les années 1960-1970, en opposition à certains grands projets de modernisation urbaine, telle que la « bataille de la Marolle », la lutte contre les autoroutes urbaines, etc.

Elles constituent un pôle de résistance important lorsqu'une action, un projet immobilier, est contraire aux intérêts de la population :

L'action de l'État est aussi influencée par des pressions venant des habitants, dont le rôle dans ce système de production ne se réduit pas à la «consommation» des logements produits. Ces pressions vont souvent, sans surprise, dans le sens contraire de celles qui sont exercées par les promoteurs.

Elles prennent place dans le cadre d'enquêtes publiques, autour de projets immobiliers spécifiques à travers les procédures d'enquête publique et de concertation, ou à travers des mobilisations plus larges (publications, interpellations politiques, manifestations, pétitions...) au sujet de l'urbanisme, du droit au logement, de la participation des habitants dans les prises de décisions, de la qualité de l'environnement<sup>54</sup>.

Le groupe de participantes de la recherche constitue un groupement d'habitantes en résistance face aux inégalités et aux injustices qu'elles ressentent en matière de logement. Son existence est éphémère mais peut-être que certaines rejoindront le comité d'habitant-es SaSuDu<sup>55</sup>, soutenu par La Rue et poursuivront ainsi leurs engagements pour plus de participation et de justice en matière de logement.

Aujourd'hui, la forme la plus institutionnalisée de ces résistances est constituée par les comités d'habitant-es en majorité fédérés par Inter-environnement Bruxelles.

### 3.2 Le monde associatif

Durant la recherche, de nombreux contacts et plusieurs collaborations ont été réalisés avec des associations que nous présentons ici brièvement. Comme je l'ai expliqué au début du chapitre, il ne s'agit donc pas de proposer une liste exhaustive et descriptive des associations ou institutions qui travaillent sur le logement, mais uniquement celles avec lesquelles des liens proches ou lointains ont été établis.

#### LES PARTENAIRES

Cette recherche-action réalisée dans le cadre d'une formation en alphabétisation pour des femmes a été mise en place dans le cadre d'un partenariat entre La Rue asbl et Lire et Écrire Bruxelles.

##### *La Rue asbl*

L'association *La Rue* travaille depuis plus de quarante ans à Molenbeek, notamment sur la question du logement, et c'est pourquoi elle a accepté la réalisation d'une recherche-action sur la thématique du logement, dans une approche d'éducation permanente, avec un groupe de femmes en alphabétisation qu'elle anime depuis de nombreuses années. *La Rue* étant à la recherche d'une nouvelle formatrice, je me suis présentée pour le poste en précisant ma demande de réaliser cette recherche. Lors de la recherche-action, des contacts ont été établis avec le comité d'habitants SaSuDu, la permanence logement et le conseil en rénovation et énergie organisé au sein de cette association. Les femmes connaissent bien sûr *La Rue* car, pour certaines, elles y sont inscrites depuis de nombreuses années. Certaines ont réalisé des voyages

54 Alice ROMAINVILLE (2015) *La production capitaliste des logements à Bruxelles. Promotion immobilière et division sociale de l'espace. Thèse soutenue le 25 juin 2015 en vue de l'obtention du grade académique de docteur en sciences (orientation sciences géographiques)*, Université libre de Bruxelles. p. 29. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01524523/document>

55 Voir leur présentation en ligne : <https://www.larueasbl.be/groupe-sasudu/>

et des sorties, d'autres ont participé à des ateliers divers. L'association La Rue a joué un rôle important dans le suivi du projet, notamment à travers les réunions d'équipe et les rencontres ponctuelles avec différents membres de l'équipe.

Les participantes du groupe ont assisté à un atelier sur l'humidité et une rencontre sur le *Community land trust*<sup>56</sup>, organisés par La Rue.

### **Lire et Écrire Bruxelles**

Cette recherche s'inscrit dans les actions du service Recherche de Lire et Écrire Bruxelles dans le cadre de l'éducation permanente. Lire et Écrire Bruxelles est une association d'alphabétisation créée en 1983. Elle fait partie du Mouvement d'éducation permanente Lire et Écrire reconnu en 2007 par la Communauté française de Belgique. Depuis 2010, Lire et Écrire Bruxelles est reconnue également par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Cocof-Cohésion sociale) comme Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes (CRÉDAF). L'association est également un opérateur d'alphabétisation au travers de cinq centres répartis dans la région bruxelloise. La question du droit au logement est souvent abordée au sein des groupes d'alphabétisation ; ce qui fait que cette recherche-action pourrait également alimenter le travail de formateurs et formatrices qui abordent la problématique du logement.

L'implication de Lire et Écrire Bruxelles a été permanente pendant cette recherche à travers les réunions bimensuelles que j'ai eues avec le coordinateur du service Recherche. Ce suivi m'a permis de partager mes avancées, mais aussi mes doutes et mes difficultés. Les multiples lectures réalisées par le coordinateur de la Recherche et d'autres collègues m'ont également permis d'avoir des retours constructifs et critiques du travail réalisé. En 2021, le groupe de femmes a rencontré les membres de l'équipe Recherche pour une répétition générale de la visite aux autorités communales et pour la prise de photos et l'enregistrement de ces rencontres.

## **LIENS AVEC DES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS CULTURELLES DU QUARTIER**

### **Musée «La Fonderie»**

Comme l'indique son site, La Fonderie est une asbl née en 1983 par l'action de collectifs d'habitants et d'historiens engagés. Elle occupe le site de l'ancienne fonderie d'art La Compagnie des Bronzes. Ses objectifs sont de préserver et de faire connaître la mémoire industrielle bruxelloise et celle, plus générale, du travail sous toutes ses formes. Et aussi de permettre au public de mieux comprendre la région d'aujourd'hui et d'agir pour son devenir par des solidarités durables.

La Fonderie a collaboré à cette recherche en facilitant des recherches bibliographiques, en ouvrant ses portes au groupe de femmes pour des moments conviviaux et en offrant un espace le 22 juin 2021 pour la présentation de la banderole brodée élaborée par les apprenantes. Le musée de La Fonderie est une institution très engagée auprès des habitant-es et des associations du Molenbeek historique. Les femmes ont une représentation positive de cette association car à plusieurs

.....  
<sup>56</sup> *Community land trust* : « personne morale à but non lucratif ayant pour objet de détenir la propriété de terrains sur lesquels des logements sont bâtis, et ce afin que ces derniers restent perpétuellement à coût abordable, et nettement inférieurs au prix du marché ». [https://fr.wikipedia.org/wiki/Community\\_Land\\_Trust](https://fr.wikipedia.org/wiki/Community_Land_Trust)



reprises, nous avons pu y accéder en toute liberté. Cette prédisposition à proposer un local au groupe et à prêter ses locaux pour de simples moments de détente en fait un lieu bienveillant et apprécié par le groupe.

### ***vzw Buurthuis Maison de quartier Bonnevie asbl***

La Maison de quartier Bonnevie est située à Molenbeek. Bonnevie et La Rue se partagent le territoire du Molenbeek historique, de telle sorte que selon leur lieu de résidence, les habitant·es se dirigent vers l'une ou l'autre des associations. Bonnevie vise une bonne qualité des logements, la revalorisation du quartier et des espaces publics et le vivre ensemble. En 2018, Bonnevie et La Rue ont réalisé un Mémoire pour le droit au logement à Molenbeek<sup>57</sup>.

Bonnevie a travaillé en lien avec la permanence logement en 2019 pour réaliser un état des lieux technique du logement d'une apprenante du groupe qui vivait un problème d'insalubrité.

Bonnevie est connue d'une participante du groupe car elle a mené une action en justice de paix pour dénoncer un problème d'abus de son propriétaire. Elle a participé à des manifestations publiques pour le droit au logement. Son expérience a servi d'exemple motivant pour les participantes du groupe alpha. Enfin, les orientations et les conseils d'une coordinatrice de Bonnevie ont été très importants pour mieux comprendre les impasses actuelles de l'accès au logement dans la commune.

### ***Projet L'Espoir et le Jardin La Majorelle***

En 2010, le projet d'habitat groupé *L'Espoir* a été réalisé par un groupe d'épargne collective et solidaire. Grâce au Fonds du Logement, le CIRE et la Maison de Quartier Bonnevie, 14 familles ont pu devenir propriétaires d'appartements de type «passif». Le 18 juin 2019, le groupe de femmes a été reçu par un couple d'animateurs du projet qui ont expliqué le processus suivi par les habitant·es. À la suite de cette rencontre, les femmes ont visité le Potager urbain Majorelle mis en place par le projet *L'Espoir*.

L'habitat passif a intéressé les femmes du groupe alpha, mais l'acquisition d'un bien via un prêt est difficile à un âge avancé («après 50 ans»), c'est en tout cas ce que plusieurs institutions m'ont expliqué dans des moments un peu informels. Ce projet, malgré une présentation en arabe de l'une des responsables du projet, n'a pas vraiment marqué les femmes car un an après, plusieurs d'entre elles ne semblaient pas s'en souvenir.

### ***Habitat groupé intergénérationnel Rue des Quatre-Vents et Jardin potager***

Fin juin 2021, quatre femmes du groupe sont allées visiter l'habitat groupé Quatre-Vents et le jardin potager collectif adjacent. L'objectif de cette activité était de connaître un habitat groupé solidaire de Molenbeek et mieux comprendre le fonctionnement de ce dernier, notamment l'organisation des espaces communs comme la salle de réunion et le jardin potager. Malheureusement, très peu de femmes étaient présentes vu la date tardive de cette visite.

.....  
57 Disponible en ligne : [http://www.bonnevie40.be/images\\_th/bijlage\\_1085\\_4361.pdf](http://www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_1085_4361.pdf)

### **Musée communal MoMuse**

Le musée communal MoMuse présente le patrimoine historique de la commune, depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui, avec un accent particulier sur les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le musée montre l'évolution du territoire communal (6 km<sup>2</sup>) qui a connu un développement rural durant de nombreux siècles, puis une industrialisation intense à partir des années 1840, suivie d'une désindustrialisation et, au début des années 1960, une croissance urbanistique intense. Une visite spécialement organisée pour le groupe a permis aux participantes de connaître les origines rurales et les transformations postérieures de la commune. C'était la première fois que les femmes entraient dans ce musée et elles ont été reçues chaleureusement, le guide qui réalisait la visite des salles d'exposition ayant parlé avec clarté et concision. Des chaises avaient été prévues pour un moment d'interaction avec le groupe. Les femmes ont surtout évoqué les liens qu'elles faisaient entre les objets et les scènes quotidiennes présentés dans le musée (lavage du linge à la main, toilettes rustiques, etc.) et leurs propres expériences au Maroc et en Belgique. On peut juste regretter que le musée n'intègre pas la migration marocaine dans son panorama historique.

### **asbl Foyer**

Le Foyer est une association molenbeekoise qui travaille depuis plus de 50 ans dans la commune de Molenbeek. Elle propose des activités diverses pour tous les habitant-es, des formations, des ateliers (couture, cuisine, menuiserie...), pour différents groupes d'âge, de sexe et pour toutes les nationalités et origines. Le groupe a participé à une formation sur l'insalubrité causée par l'humidité organisée conjointement avec l'asbl La Rue.

## **LIENS AVEC DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT SUR LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT**

### **Entre Voisins (Abbeyfield)**

Abbeyfield Belgium asbl est une association dont l'objectif social est de créer un habitat convenant à des personnes seules d'âge mûr, indépendantes et autonomes. Nous avons pris contact avec la maison Abbeyfield d'Etterbeek, *Entre voisins*, afin que le groupe connaisse un type d'habitat groupé pour femmes. Le 21 janvier 2020, quelques locataires et la responsable du projet nous ont reçues très cordialement. Après une réunion explicative générale, nous avons visité quelques studios. Les femmes du groupe ont été intéressées par la visite, mais le fait que les femmes doivent être seules et le prix élevé des loyers (environ 700 euros pour un studio) leur semblaient de sérieux inconvénients. L'idée de départ était de visiter un type d'habitat groupé pour éventuellement s'en inspirer, mais ne pas le reproduire à l'identique. Il est clair que les femmes du groupe n'ont pas l'habitude de penser et créer un projet, suivant leurs propres critères d'habitat groupé solidaire et intergénérationnel. Elles sont plutôt habituées à recevoir des offres toutes faites et à se plier aux conditions d'accès qui ont été définies pour elles. Elles ont assumé jusqu'à présent une posture d'usagère et la recherche a mis en évidence la nécessité de les accompagner pour qu'elles deviennent « productrices » et « créatrices » de leur propre projet.

### **Équipes populaires**

Pour prendre contact avec des projets de femmes qui travaillent sur le logement, nous avons invité une coordinatrice des Équipes populaires qui met en place des actions avec un groupe de femmes en alphabétisation à la Maison Mosaïque de

Laeken. Une rencontre entre les deux groupes prévue pour 2020 a été reportée compte tenu des mesures sanitaires. Il faut souligner que l'atelier a soulevé un vif enthousiasme des femmes pour défendre leurs intérêts de façon collective, tout du moins celles qui ont des problèmes de logement. Cette rencontre m'a montré à quel point une motivation à l'action réveille leur puissance d'agir et leur volonté de s'organiser.

### **Loyers négociés**

« Loyers Négociés » est une association qui propose aux locataires qui paient un loyer abusif (notamment en fonction de la grille indicative des loyers) un service de conciliation avec les bailleurs privés et, à défaut d'une issue négociée à l'amiable, un soutien en vue d'obtenir la diminution du loyer devant la justice de paix. J'ai contacté cette association pour la situation d'une apprenante qui paie un loyer trop élevé, même par rapport aux autres locataires de l'immeuble. J'ai rencontré le coordinateur de l'association qui m'a expliqué les projets de l'association et les démarches à suivre pour renégocier le montant d'un loyer. Mais il a également souligné les difficultés à faire valoir les droits des locataires précaires. La première victoire a été obtenue le 15 janvier 2019, lorsque « la justice de paix de Saint-Gilles a, pour la première fois dans l'histoire belge du droit au logement, condamné des propriétaires à ramener les loyers abusivement réclamés à un montant plus raisonnablement proportionné aux faibles qualités du logement. Neuf mille euros ont été ainsi remboursés aux locataires alors même que les bailleurs réclamaient plus de six mille euros d'impayés<sup>58</sup> ». Le coordinateur de l'asbl devait rencontrer le groupe en 2020, mais cette rencontre n'a pas eu lieu en raison des mesures sanitaires.

### **Syndicat des locataires**

Cette asbl assure la défense des locataires et plus particulièrement des locataires sociaux. L'association a été contactée plusieurs fois, notamment pour un problème d'insalubrité dans un logement social, mais nous n'avons pas eu de réponses.

## **LIENS AVEC DES RÉSEAUX ET DES PLATEFORMES**

### **Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH)**

L'asbl Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH) est un regroupement bilingue d'une cinquantaine d'associations qui, chacune sur leurs terrains, défendent le droit à l'habitat et œuvrent pour un accès à un logement de qualité à prix abordable.

Le RBDH propose des formations toute l'année et réalise de nombreuses analyses et études sur le logement en région bruxelloise. Il organise et soutient des actions collectives, locales ou nationales, qui dénoncent toute forme de discrimination en matière de logement. Des activités de plaidoyer et des actions sont menées régulièrement sur des enjeux fondamentaux de la politique régionale de logement (expulsions, logements vides,...). L'asbl La Rue est membre du RBDH. J'ai suivi plusieurs cycles de formation proposés par le RBDH sur le droit à l'habitat. Le RBDH a soutenu l'organisation de la foire des outils éducatifs d'aide au logement Habitoools à laquelle les femmes du groupe ont participé une matinée avec la banderole (La Fonderie, juin 2021).

58 Thibaud DE MENTEN (2018) « Loyers négociés ! », *La Fourmière*, septembre-octobre, Namur, Équipes Populaires. Disponible en ligne : <https://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2018/11/logement-loyers-negociés.pdf>

### **Inter-environnement Bruxelles (IEB)**

Inter-Environnement Bruxelles est une association fédérant des habitant-es de la région bruxelloise actif-ves sur des questions urbaines, écologiques et sociales. IEB se compose principalement de groupes d'habitant-es constitués sous forme de comités de quartier, d'associations et de collectifs qui pensent et agissent selon les objectifs et principes suivants. IEB pense et agit à la fois comme une force collective de réflexion, d'information, d'expérimentation, de proposition et de contestation dans une volonté de débat et de délibération entre ses membres et avec la société, mais aussi d'analyse critique, d'évaluation, d'échange de savoirs, de mise en mouvement et en réseau, de création d'alliances avec d'autres acteurs sociaux<sup>59</sup>. L'IEB publie notamment le journal bimensuel Bruxelles en mouvements qui a représenté au cours de cette recherche une source d'informations critiques inégalables sur les politiques de logement et d'aménagement du territoire à Bruxelles.

## **AUTRES ASSOCIATIONS RENCONTRÉES**

### **Le Quartier des libertés**

Le Quartier des libertés est un cabinet d'avocats bruxellois spécialisé en droit des étrangers, droit pénal, droit familial, droit de l'aide sociale, droit international humanitaire, droit du travail et droit du logement. Il a pour projet de favoriser un meilleur accès à la justice pour garantir à tous la protection des droits fondamentaux et des libertés individuelles.

Pour savoir ce qu'il était possible de faire d'un point de vue juridique, un avocat de ce cabinet m'a reçue pour le cas d'une apprenante de plus de septante ans qui vit un problème d'insalubrité qui a provoqué la chute du plafond de sa cuisine. C'est l'une des rares personnes qui a prêté une attention particulière à la situation de cette apprenante sur base des photos présentées. Cette attitude m'a montré à quel point la seule reconnaissance de la gravité et de la légitimité d'une demande peut avoir un effet sur la puissance d'agir. J'ai moi-même eu l'impression d'être enfin écoutée et comprise sur l'importance de cette situation. Par la suite, c'est une permanence logement qui s'est occupée de la situation.

## **3.3 Les pouvoirs publics**

Les principaux pouvoirs publics compétents en matière de logement sont :

### **Les Communes**

Les Communes et les CPAS ont des terrains qu'ils donnent en gestion à la SLRB (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale) et gèrent également leurs propres logements sociaux. Mais il n'existe pas de solidarité entre communes pour la construction du parc de logement social, ce qui implique que certaines communes ont très peu de logements sociaux et très peu de projets de construction en perspective, et d'autres beaucoup plus.

Le niveau communal est le seul pouvoir public concret pour les participantes car plusieurs d'entre elles évoquent leur sympathie pour l'ancien bourgmestre Philippe Moureaux qui est resté une vingtaine d'années à la maison communale de

.....  
59 Issu du site de l'IEB : <https://www.ieb.be/>

Molenbeek, jusqu'en 2012. Comme nous le verrons, l'action principale menée par le groupe a été de rencontrer des autorités communales, la bourgmestre Catherine Moureaux et l'échevin du logement Olivier Mahy (voir chapitre Agir).

### **La Région de Bruxelles-Capitale : gouvernement, parlement et Conseil Consultatif du Logement**

Le gouvernement bruxellois possède de nombreuses compétences en matière de logement, en particulier :

- le ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (Rudy Vervoort, PS), chargé du Logement (tutelle), de l'Aménagement du territoire et de la Rénovation urbaine.
- La secrétaire d'État au Logement (Nawal Ben Hamou, PS), chargée du logement et de l'urbanisme. La compétence « logement » concerne toutes les matières liées au logement en général (normes de salubrité, AIS – agences immobilières sociales –, etc.), au logement social locatif et au logement acquisitif pour revenus faibles (Fonds du logement).

Le parlement de la Région de Bruxelles-Capitale élabore les textes législatifs, adopte les budgets et contrôle le gouvernement régional. Il traite du logement, y compris des règles spécifiques concernant la location des biens ou de parties de biens destinés à l'habitation, le logement social et le logement moyen. Il a également parmi ses compétences l'élaboration des textes concernant l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la rénovation urbaine, des matières qui sont directement liées aux logements.

Le Conseil Consultatif du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale est constitué de 25 membres, parmi lesquels des opérateurs publics de logement, des représentants du tissu associatif, des représentants des syndicats des travailleurs, des représentants des organisations patronales, des représentants du secteur privé ainsi que quelques experts. Il se réunit au moins quatre fois par an. C'est ce Conseil qui donne un premier avis sur tout avant-projet d'ordonnance et d'arrêté réglementaire en lien avec le logement. Ce Conseil remet aussi des avis sur la politique du logement à la demande du gouvernement et/ou du parlement régional ou même d'initiative à la demande d'1/3 de ses membres. Enfin, il est habilité à réaliser d'initiative des études et des analyses et à soumettre des propositions au gouvernement<sup>60</sup>.

### **État fédéral**

Le rôle de l'État fédéral en matière de logement est important notamment en raison de sa politique de soutien à la propriété immobilière, « par les déductions fiscales dont bénéficient les ménages ayant contracté un emprunt hypothécaire, déductions qui constituent un manque à gagner, au niveau de l'État fédéral, de quelque 2 milliards d'euros par an »<sup>61</sup>. Le niveau régional, pourtant essentiel en matière de logement, n'est pas connu des participantes, mais les élections régionales de mai 2019 ont été l'occasion de travailler sur les compétences des régions et les propositions des différents partis en matière de logement.

60 Voir le site : <https://logement.brussels/ccl/le-conseil-consultatif-du-logement-de-la-region-de-bruxelles-capitale>

61 Alice ROMAINVILLE, *Op. cit.*, p. 30.

## 3.4 Les opérateurs publics du logement

### *La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB)*

La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale ou SLRB est un organisme de service public institué à la suite de la régionalisation de l'État belge qui est chargé de promouvoir le logement social dont il assure la tutelle et le financement. Elle régit 16 sociétés immobilières de service public (SISP) en Région de Bruxelles-Capitale, dont le Logement molenbeekois pour la commune de Molenbeek. Les participantes vivant dans un logement social sont locataires de cette SISP, en grande majorité.

### *Le Fonds du logement*

« Le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale est une société coopérative créée en 1989 par le mouvement familial (la Ligue des Familles et le Gezinsbond). Le Fonds poursuit des missions d'utilité publique et offre ainsi aux ménages à revenus moyens ou modestes des prêts hypothécaires, une aide locative, ou encore des prêts à tempérament régionaux pour constitution d'une garantie locative. Il effectue également des opérations de construction / rénovation-vente. Le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale est subsidié et contrôlé par la Région de Bruxelles-Capitale<sup>62</sup> ». Il y a beaucoup d'attente.

### *Les communes et les CPAS*

Les communes et les CPAS possèdent un total de 9.644 logements. La Ville de Bruxelles possède à elle seule 76% du parc locatif des communes et CPAS. La bourgmestre de Molenbeek s'est engagée à mettre à disposition 1.000 logements sociaux additionnels durant sa gestion. Sur fonds propres, ils peuvent déterminer les prix des loyers; s'ils sont subsidiés par la RBC, ils doivent être loués à des conditions sociales. On constate qu'à la Ville de Bruxelles, 68% des logements communaux sont sur fonds propres et suivent de très près les prix du marché. Des années d'attente.

### *Citydev*

Citydev.brussels construit des logements abordables qu'il revend ou loue à des particuliers ou à des familles à revenus moyens. Ces habitations font partie de projets de rénovation urbaine dans certains quartiers de la Région bruxelloise. Leur réalisation fait généralement l'objet de partenariats public-privé. Citydev construit 200 logements par an, mais les conditions d'accès sont très larges et les familles les plus modestes n'en bénéficient pas spécifiquement.

### *Les agences immobilières sociales (AIS)*

Il existe 23 AIS regroupées en une fédération (FEDAIS). Leur parc immobilier représente environ 5.500 logements à caractère social. Elles visent la socialisation d'une partie du parc locatif privé. Les propriétaires acceptent de louer leur bien 30% moins cher que sur le marché locatif, mais l'AIS garantit le paiement du loyer et la maintenance du bien. Les AIS garantissent également un accompagnement social des locataires. Les locataires accèdent donc à un loyer modéré et dans de bonnes conditions.

62 <https://loga.irisnet.be/fr/actualites/fonds-du-logement-appel-a-projets-habitat-intergenerationnel-2017>

Les AIS permettent de fournir des logements plus accessibles financièrement pour les locataires et elles garantissent les revenus des propriétaires. Les AIS reçoivent des subventions de la Région notamment pour assurer le paiement mensuel des loyers et les autres frais. De plus, le dispositif prévoit de nombreux avantages fiscaux (exonération du précompte immobilier, aides à la rénovation, réduction de la TVA sur les constructions neuves).

La solution est attractive pour les promoteurs immobiliers, de telle sorte que des investisseurs financent la construction de grands logements pour faire des logements AIS. Donc, le secteur privé prend de plus en plus de place dans le logement destiné aux secteurs populaires, ce qui entraîne plusieurs craintes notamment une augmentation progressive des loyers et le futur des familles qui quitteront les logements AIS, la durée du contrat de bail étant à durée déterminée (9, 15 ou 27 ans).

Les AIS « participent à un système de délégation de prérogative publique à des acteurs privés, et de transfert de fonds publics vers des comptes bancaires privés. Avec, au passage, une diminution des possibilités d'action et de décisions collectives sur les biens concernés ».

Selon différentes études, un nombre restreint d'acteurs immobiliers sont en train de concentrer une part importante du parc immobilier en AIS, ce qui renforce leur capacité de négociation, notamment pour fixer les prix des loyers. La majorité de ces bâtiments se situent dans des quartiers populaires : « des terres achetées à bon marché, pour lesquelles un profit à la revente est attendu, quand il ne s'agit pas plus simplement d'un choix stratégique : le quartier n'est pas encore assez attractif pour les classes moyennes et les classes supérieures ? Qu'à cela ne tienne, cédon-les en AIS pour 27 ans, d'ici là, peut-être qu'il sera monté. Après que les loyers auront été subsidiés pendant 27 ans, le bâtiment et le sol seront toujours propriété d'acteurs privés.<sup>63</sup> »

Certaines participantes connaissent les AIS, notamment La Molenbeekoise (MAIS), mais elles n'ont pas encore pour habitude de s'y inscrire. Depuis le début de la pandémie, l'accès à la MAIS n'est pas simple, une apprenante m'ayant contactée pour s'y inscrire.

### **Community Land Trust (CLT)**

Un projet associatif qui propose de séparer le sol du bâti. Les acheteurs sont propriétaires des murs, le sol restant un bien commun. Ce modèle évite la spéculation immobilière.

Depuis 2018, La Rue participe à la mise en place d'un projet de CLT rue de l'Indépendance et des participantes ont assisté à une présentation du projet par l'asbl La Rue. Une participante, réfugiée, a rempli un dossier mais n'a pas eu de nouvelles par la suite.

63 Sarah DE LAET (2021) « Le logement abordable mérite mieux que des solutions », *Bruxelles en mouvements* n°312, juin. Disponible en ligne : <https://www.ieb.be/-Deleguer-sous-traiter-privatiser->



### 3.5 Les acteurs du marché privé

Les principaux acteurs du marché privé connus par les participantes sont bien sûr les propriétaires privés, ce qui concerne environ la moitié d'entre elles. Ce sont souvent des petits propriétaires qui ont investi dans un logement il y a dix ou vingt ans mais n'ont pas toujours pu ou voulu investir pour le maintenir en état<sup>64</sup>. Pendant les deux années de la recherche, trois des participantes ont reçu un préavis leur demandant de quitter leur logement pour cause de rénovation ou de travaux.

#### *Les promoteurs et autres acteurs privés*

Dans le secteur privé, les principaux acteurs sont les agences immobilières, les propriétaires, les constructeurs, les promoteurs immobiliers, les investisseurs. De façon générale, le promoteur immobilier achète un terrain, le met en valeur puis le revend. Deux promoteurs sont très actifs en Belgique, Atenor (fresque The future is Europe de la rue de la Loi) et Besix, une grande multinationale née en Belgique, qui est propriétaire du triangle de la Porte de Ninove depuis de nombreuses années (2010).

#### *Plateforme d'hébergement*

Ces dernières années, de nouveaux acteurs sont apparus sur la scène du logement locatif à des fins touristiques ou pour l'occupation de bâtiments vides.

#### *Airbnb*

Le marché touristique de l'immobilier n'est plus le fait seulement de petits propriétaires qui louent une chambre ou un studio, mais d'investisseurs qui achètent des bâtiments entiers pour les mettre par la suite en location.

La plateforme d'hébergement Airbnb propose plus de 7.000 annonces pour la Région bruxelloise, souvent des logements entiers. Cette plateforme accentue la pression sur le marché du logement puisque ce sont avant tout des locations touristiques. Molenbeek n'échappe pas à ce processus. Cet acteur jouera sans doute un rôle de plus en plus important dans la Région bruxelloise, en particulier dans les quartiers populaires en gentrification qui attirent de plus en plus de touristes, comme la zone du Canal.

La location via Airbnb augmente potentiellement les rentrées financières des locataires, ce qui leur permet d'accepter des loyers plus élevés et indirectement, autorise les propriétaires à demander un loyer plus élevé.

Que ce soit à Lisbonne, Barcelone, Berlin ou Bruxelles, les quartiers où les logements Airbnb se concentrent sont d'ailleurs ceux qui subissent déjà la gentrification, où la pénurie de logements abordables se fait le plus sentir. Les deux phénomènes – gentrification et « touristification » – se conjuguent pour en chasser les habitants d'origine, à commencer par les classes populaires. Une évolution sans retour en arrière sauf intervention décidée et rapide des pouvoirs publics<sup>65</sup>.

64 Sur le sujet, voir par exemple VZW BUURTHUIS MAISON DE QUARTIER BONNEVIE ASBL & LA RUE ASBL *Mémorandum* 2018, *Le droit à un logement à Molenbeek. Het recht op wonen in Molenbeek, Bruxelles*. pp. 7-10. Disponible en ligne : [http://www.bonnevie40.be/images\\_th/bijlage\\_1085\\_4361.pdf](http://www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_1085_4361.pdf)

65 Alice ROMAINVILLE (2021) « Airbnb ou comment tirer une rente de sa chambre d'amis », Observatoire belge des inégalités, 9 août. Disponible en ligne : <https://inegalites.be/Airbnb-ou-comment-tirer-une-rente>

### **Camelot, Lancelot et Entrakt**

Camelot, Lancelot et Entrakt sont des entreprises privées de gestion immobilière spécialisées dans la protection des biens vacants contre les squats spontanés. L'idée de créer des agences « anti-squat » est née aux Pays-Bas, il y a une vingtaine d'années. Elles développent leurs activités depuis plus de dix ans en Flandre et à Bruxelles en mettant « en location » pour leurs propriétaires des biens inoccupés que ce soit à des particuliers, des collectifs d'artistes, des associations ou des entreprises. La location à des particuliers n'est pas destinée à des personnes en situation de précarité, car il faut remplir une série de conditions, même si elles semblent limitées pour Entrakt (revenu fixe et carte SIS). Des analyses montrent les « dérives » possibles de ce genre d'initiatives, notamment le fait que les bâtiments sont précaires, parfois il peut s'agir de conteneurs d'habitation dans des chantiers de construction, ou des occupations temporaires dans des immeubles en rénovation ; les préavis sont en général courts (quelques semaines) ; les « locataires » sont en fait des gardiens qui doivent assurer la protection du bien.

L'influence de ces entreprises sur le marché immobilier de Molenbeek n'est pas directement perceptible par les participantes mais leurs activités auront des impacts importants sur le marché locatif risquant à la fois de diminuer la quantité de logements disponibles à la location dans le cas de Airbnb et de provoquer un processus de gentrification par l'installation de nouvelles entreprises dans le quartier, dans les autres cas.

---

La présentation des différents acteurs du logement a mis en évidence une multitude d'intérêts et de représentations du logement qui se retrouvent souvent en concurrence :

Selon que l'on considère que le logement est un bien marchand, produit et géré par les acteurs du marché, qu'il est un bien de consommation qui doit faire l'objet d'une protection élevée de même que ses utilisateurs, qu'il relève du service public ou d'intérêt général, qu'il participe directement à la lutte contre l'exclusion sociale et est un outil de cohésion sociale, qu'il est un droit fondamental de l'être humain, les frontières entre les compétences, les rôles, objectifs, moyens doivent faire l'objet non seulement d'analyse précise, mais aussi de choix politiques affirmés<sup>66</sup>.

D'une façon générale, on relève une tension entre une approche capitaliste du logement comme bien marchand et une approche qui considère le logement comme un droit humain fondamental qui ne peut être soumis aux lois du marché et à la spéculation. Actuellement à Bruxelles, on peut considérer que seulement 7% des logements (les logements sociaux de la SLRB) échappent au marché capitaliste.

---

Cette première partie constitue une mise en contexte préliminaire des problèmes de logement vécus et décrits par les femmes du groupe. Dans le chapitre 1, nous avons montré quels étaient ces problèmes immédiats et concrets (humidité, loyer

66 CONSEIL SUPERIEUR DU LOGEMENT, Avis n°19 du 20 janvier 2010 du Conseil supérieur du logement portant sur les thématiques européennes en matière de logement. En ligne : <http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/logement/views/documents/cslw/avis-du-conseil/csl-avis-019-thematiques-europeennes-en-matiere-de-logement.pdf>

excessif, exigüité du logement, etc.) et les effets que ceux-ci avaient sur les participantes et leurs familles (santé, conflits familiaux, privations, etc.). Dans le chapitre 2, nous avons approfondi les éléments de leurs histoires et de leurs appartenances qui expliquent leurs ressentis et leurs expériences par rapport aux situations qu'elles affrontent. Dans le chapitre 3, nous avons étendu le contexte intime familial à celui plus vaste des acteurs du logement, en présentant avant tout ceux qui ont été en lien avec le groupe ou qui d'une façon ou d'une autre sont intervenus dans cette problématique.

Dans la deuxième partie, nous traiterons plus spécifiquement de ce qui a été fait dans les ateliers pendant plus de deux ans pour affronter ce sentiment d'impuissance face aux situations de mal-logement vécues par les femmes. Tout d'abord, nous tenterons de comprendre les causes des problèmes de logement évoqués (chapitre 4 *Comprendre*), puis ce sont les actions individuelles et collectives mises en place pendant la recherche-action qui seront présentées (chapitre 5 *Agir*) et, enfin, nous aborderons brièvement les apprentissages que ces processus ont générés au sein du groupe (chapitre 6 *Apprendre*).

# II

## FAIRE

---

4. Comprendre

5. Agir

6. Apprendre

Cette partie présente les résultats des analyses et des actions faites par le groupe pour affronter au mieux les situations de mal-logement vécues. Les trois volets du travail réalisé pendant la recherche-action y sont présentés.

Le chapitre 4, *Comprendre*, présente les causes plus structurelles des difficultés des participantes pour agir sur leurs problèmes. Une fois ces causes mises au jour, le chapitre 5, *Agir*, reprend les principales actions individuelles et collectives mises en place. Enfin, le chapitre 6, *Apprendre*, présente quelques éléments plus pédagogiques dans le cadre d'une recherche-formation développée en alphabétisation populaire.

## 4. COMPRENDRE

Pendant ces deux années, à travers des discussions, des visites et des rencontres<sup>67</sup>, nous avons tenté de comprendre pourquoi les problèmes de logement vécus au sein du groupe stagnaient, voire empiraient, alors que le gouvernement régional venait d'annoncer la mise en place d'un véritable Plan d'urgence du logement dès le début du nouveau quinquennat (2019-2024)<sup>68</sup>.

En alphabétisation populaire, c'est avant tout une approche causale qui est utilisée. Les problèmes vécus par les participantes sont issus d'inégalités qui ont des causes sociales, économiques, juridiques et politiques sur lesquelles idéalement il faut agir afin d'éliminer les fondements mêmes de ces inégalités. Ce sont les bases du système capitaliste qui sont évoquées : « La 'crise du logement' est sur toutes les lèvres, la concurrence sur le marché locatif se fait féroce, les prix de l'immobilier grimpent, les logements insalubres sont toujours là, le mal-logement augmente. Pendant ce temps-là, de nouvelles 'innovations sociales' sont créées et des promesses sont faites... Et si pour une fois on osait revenir à la racine du problème? Et si on parlait de propriété privée et de marché?<sup>69</sup> ».

Bien sûr, les participantes ne parlent pas d'un changement en ces termes-là, car elles visent au départ une amélioration concrète de leur situation de logement. Néanmoins, il apparaît clairement que chaque participante, à sa façon et à son rythme, sait parfaitement que derrière les problèmes matériels et concrets évoqués (insalubrité, montant du loyer, indifférence et inégalités, etc.), se cache une dimension moins explicite liée à une politique générale qui pénalise certaines catégories de personnes (pauvre, étrangère, etc.) et renforce les inégalités.

67 Des rencontres ont eu lieu par exemple avec André Lumpuvika de La Rue sur les *Community Land Trust*, Charlotte Renouprez des *Équipes Populaires* sur des actions pour dénoncer le mal-logement mises en place par un groupe de femmes en alphabétisation, la responsable et les membres de l'habitat groupé Abbey Fields d'Etterbeek, les responsables de l'habitat groupé acquisitif L'Espoir, entre autres.

68 « Le droit au logement est un droit constitutionnel et fondamental. La concrétisation de ce droit est une priorité pour le Gouvernement ». Politique générale commune de la Région de Bruxelles-Capitale Législature 2019-2024.

69 Mohamet BENZAOUIA, Eva BETAVATZI, Sarah DE LAET, et. al. (2019) « Introduction. Marché ou crève », *Bruxelles en Mouvement. Droit au Logement*, N° 303, novembre/décembre, Inter-Environnement Bruxelles.

Elles ont spontanément évoqué le crise institutionnelle d'une société de logement social, la hausse des loyers, la grande quantité de logements vides, les passe-droits, etc. comme autant de facteurs qui montrent les dysfonctionnements actuels et génèrent en elles un sentiment d'impuissance. Il semble donc qu'entre une transformation d'une situation individuelle et une transformation plus sociale il y ait une continuité et une évolution progressive.

Dans ce chapitre sont regroupés les principaux facteurs explicatifs des situations-problèmes qui ont été évoquées par les femmes au cours de la recherche. Il ne s'agit donc pas d'une analyse exhaustive des causes de la crise du logement sur laquelle il existe par ailleurs de nombreuses études, analyses et publications très importantes<sup>70</sup>, mais bien une vision plus interne de cette crise telle que la vivent des habitantes de Molenbeek.

Ils ont été regroupés ici en sept types de facteurs même si ceux-ci n'ont pas été abordés de façon linéaire durant le projet. Pour suivre la cohérence générale de notre approche « ancrée »<sup>71</sup>, « située » dans la réalité, « centrée » sur les habitant·es, cette présentation part des facteurs concrets, vécus par les participantes pour arriver à des causes plus structurelles des politiques de logement en Région de Bruxelles-Capitale. Soit, du concret à l'abstrait, du local au régional, du centre des femmes vers sa périphérie, de leurs maisons, du quartier, de la commune à la région.

Ces dimensions sont les suivantes :

- relations avec les sociétés de logement social : locataires en difficulté avec l'écrit et institutions en difficulté de communication ;
- dysfonctionnement dans la gestion du parc immobilier public ;
- discrimination au logement ;
- « qu'est-ce que vous faites toute la journée ? » : les freins psychosociaux à la puissance d'agir ;
- dimensions financières : les loyers abusifs ;
- dimensions juridiques ;
- les politiques publiques du logement et d'urbanisation en RBC.

#### **4.1 Relations avec les sociétés de logement social : locataires en difficulté avec l'écrit et institutions en difficulté de communication**

Des personnes parlant et écrivant peu en français préfèrent souvent se rendre aux institutions ou aux administrations pour obtenir des informations ou suivre leur dossier. Pour des personnes non alphabétisées, en difficulté avec l'oral et l'écrit, communiquer en face-à-face est plus aisé que d'envoyer un message électronique puisqu'elles n'ont pas d'adresses électroniques ou de mener une conversation téléphonique, d'autant plus que les multiples options qu'elles doivent sélectionner avant d'arriver à un interlocuteur les découragent bien souvent.

En novembre 2019, à la fin d'un atelier d'alphabétisation, l'une des participantes me montre une lettre en provenance de sa société de logement social.

70 Voir par exemple les sites du Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat (RBDH), d'Inter-Environnement Bruxelles ou de Brussels studies.

71 Le terme d'ancrage provient de la « grounded theory » traduite par « théorie ancrée » en français.

Le courrier commençait ainsi :

Comme vous le savez, notre société<sup>72</sup> a connu de nombreux changements en matière de gestion ces derniers mois. Une nouvelle équipe de direction s'est mise en place en août dernier et nous travaillons activement à rétablir une bonne communication avec nos locataires, tout en veillant au respect total des réglementations de notre secteur.

Je trouvais cela assez paradoxal de prévenir *par écrit* une usagère non lectrice que l'institution menait un «travail actif» pour rétablir «une bonne communication» avec ses locataires ! Il est évident que si les communications de cette institution sont destinées à des personnes peu scolarisées et que la nouvelle politique institutionnelle est d'améliorer la communication avec leur clientèle, l'écrit n'est pas un support pertinent, qui plus est s'il est rédigé dans un langage technique, administratif, juridique et souvent injonctif qui ne favorise pas la bonne communication.

Ainsi, Inès voulait-elle changer de logement social, car le sien – comprenant deux très petites chambres - est trop exigu pour elle et ses deux enfants adolescents, un garçon et une fille, qui ne peuvent plus partager la même chambre. Elle a donc fait la demande d'un logement avec trois chambres.

Après quatre ans<sup>73</sup>, on lui propose de visiter un appartement. Voici par exemple une lettre envoyée avant la visite d'un logement social. L'adresse y est mentionnée puis les phrases suivantes (les parties soulignées sont dans l'original) :

« Votre réponse doit nous parvenir dans les trois jours, soit pour la date limite du 09/04/2019 avant 12 heures. (...) »

À cette fin, nous vous prions de compléter la liste des logements en noircissant les cases correspondant aux habitations souhaitées et soit de nous la renvoyer sous pli recommandé, soit de la remettre au siège de notre société (bureaux ouverts de 10h à 12h).

À ce propos, nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons à plusieurs candidats-locataires de visiter un même logement. Dès lors, la visite d'un appartement ne vous donne pas la garantie de l'obtenir. »

S'en suit un passage indiquant que les appartements seront remis en état avant l'entrée d'un nouveau locataire puis une nouvelle information précisant la marge de manœuvre de la candidate-locataire pour prendre une décision :

« Il est important de visiter tous les logements et d'en choisir au moins 70%. Nous vous informons que votre candidature pourrait faire l'objet d'une radiation dans l'hypothèse où vous n'accepteriez pas 70% au moins des logements adaptés mis en location. Pour l'application de cette règle, il sera bien évidemment tenu compte, le cas échéant, des problèmes de mobilité que vous pourriez éprouver (...).

À toutes fins utiles, nous vous avisons que si vous ne vous manifestez pas endéans les cinq jours ouvrables, si vous ne donnez aucune suite à une attribution définitive ou si vous refusez le logement que vous aviez souhaité obtenir en location, votre candidature sera radiée du registre de l'ensemble des sociétés de la Région de Bruxelles-Capitale. »

72 Une société immobilière de service public.

73 Quatre ans peuvent sembler un délai court lorsqu'on connaît les attentes de plus de dix ans pour obtenir un logement social, mais il faut savoir que le partage d'une chambre par des enfants de sexe différent de plus de 12 ans est un facteur prioritaire important. L'apprenante a cependant eu gain de cause lorsque son fils avait 19 ans!



Compte tenu de la quantité de demandes de logement social (50.000 familles dans la Région de Bruxelles-Capitale en mai 2021), il est clair que la communication vise à prévenir les candidats-locataires trop exigeants que leur marge de manœuvre pour accepter ou refuser un logement est en réalité très réduite, pour ne pas dire nulle.

Ce message est complexe pour des personnes peu lectrices en raison du vocabulaire (endéans, radiation, etc.) et des idées elles-mêmes peu compréhensibles (70% du nombre des appartements visités doivent être acceptés, mais que représente concrètement ce pourcentage?; visiter des appartements sans aucune garantie de l'obtenir; répondre endéans les trois jours; possibilité de radiation de la candidature...). Il ne favorise pas la bonne communication en raison du ton injonctif (menace de radiation de l'ensemble des sociétés de la Région de Bruxelles-Capitale).

Pour des personnes non scolarisées, le support écrit pose problème car il les oblige à dépendre systématiquement de quelqu'un pour la lecture du document, ce qui n'est pas souvent possible dans le cas de personnes âgées isolées, encore moins dans des délais brefs : trois jours pour répondre par écrit à une offre de logement, c'est peu. De plus, il n'est pas sûr que le jargon assez spécialisé et la complexité des procédures soient compréhensibles par des proches, encore moins par de jeunes enfants qui souvent font office de traducteurs, secrétaires, interprètes pour soutenir leurs parents.

Après avoir accepté un appartement qui lui plaisait mais qui a été attribué à quelqu'un d'autre, Inès a visité un autre logement totalement insalubre qu'elle a refusé («personne ne peut vivre comme ça, c'est pas possible!»). En avril 2021, elle attendait une nouvelle visite. Malgré plusieurs rappels écrits auprès de la société de logement social, sa demande n'aboutit pas : «Il nous est difficile d'évaluer le temps d'attente, l'aboutissement d'une candidature dépendant notamment du rythme de libération des logements et du choix opéré par le demandeur, paramètres que la société ne maîtrise guère» (Société de logement social, réponse du 16/06/2020).

Néanmoins, son fils est maintenant majeur et peut postuler lui-même à un logement social, comme elle l'a expliqué à une employée de la société de logement social. Cette dernière a clairement essayé d'en dissuader Inès, argumentant que le jeune homme devra attendre au moins dix ans comme tout le monde, qu'il aura sûrement un travail et des revenus suffisants pour accéder au logement privé, ce qui d'ailleurs n'a pas du tout découragé la participante.

Suite à la visite à la bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre de la recherche-action participative, la SISF de Molenbeek lui a proposé un logement avec trois chambres en mai 2021. Elle a déménagé pendant l'été 2021.

Un autre exemple montre les difficultés communicationnelles des personnes non alphabétisées et non francophones en matière de logement. Après 12 années d'attente, Nour reçoit en novembre 2020 un courrier lui indiquant qu'un logement social lui a été attribué («une copine est venue à la maison, elle a vu la lettre...»). Nour n'a aucun parent en Belgique, ni proche ni éloigné, pour l'aider à lire la lettre et me demande donc de le faire. Il s'agit effectivement de l'attribution d'un logement dans une commune voisine et d'une proposition de visite du lieu à une date précise. Premier détail : Nour ne savait pas qu'il fallait répondre à la lettre endéans

les 5 jours (souligné dans la lettre). Plus de huit jours s'étaient écoulés depuis la date inscrite sur la lettre. Un coup de téléphone a permis d'expliquer ce retard. Le rendez-vous proposé dans la lettre a été maintenu.

Après la visite, Nour va à la société de logement social pour signer un document d'acceptation de la location du bien. À sa demande, je l'accompagne. L'employé qui la reçoit lui explique une série de choses qu'elle ne comprend pas. De plus, elle se fait remballer lorsqu'elle évoque le fait qu'elle ne connaît pas cette commune, que pour elle le lieu est très éloigné de tout commerce et qu'elle devra aller très loin faire son marché. L'employé lui indique qu'elle n'a pas le choix, car elle risque d'être radiée de toutes les sociétés de logement social si elle refuse ce logement sans raison valable. Il lui présente ensuite le document : «*Vous mettez 'lu et approuvé' et vous signez*», ce que Nour ne comprend pas non plus.

Environ une semaine plus tard, voici Nour face à une autre employée qui lui présente un grand paquet de documents : document à remettre à la commune pour le changement de résidence, déclaration sur l'honneur que Nour habitera seule dans le bien (et signature), l'accusé de réception du règlement d'ordre intérieur (et signature), le règlement d'ordre intérieur avec son annexe, l'obligation de prendre une assurance incendie (« lu et approuvé » et signature), contrat de bail (« lu et approuvé » et signature), ouverture d'un compte commun bloqué dans une banque pour la garantie locative, citation pour l'état des lieux (« lu et approuvé » et signature). Très rapidement, dans une sorte de litanie infinie, l'employée présente chacun de ces documents à Nour, en explique l'utilité et lui demande de signer le cas échéant. Impossible pour moi de lire chacun des documents et surtout d'en expliquer le contenu à Nour. Je demande quelques précisions concernant le contrat, l'état des lieux, le règlement, n'ayant moi-même pas vraiment compris la teneur des documents.

Alors que Nour se concentre pour signer, l'employée de la société de logement fait un commentaire sur sa signature qui varie un peu d'un document à l'autre. J'en profite pour intervenir :

- Employée : Il faut faire attention de signer de la même façon, en tout cas pour la banque c'est important!
  - Accompagnatrice : Vous savez ce n'est pas facile pour elle... il y a beaucoup de personnes analphabètes pour lesquelles c'est difficile de faire toutes ces démarches, il semble que les institutions n'en tiennent pas toujours compte...
  - E. : Vous êtes membre d'une association, c'est ça ?
  - A. : Oui, nous donnons des cours d'alphabétisation et on voit que les personnes s'en sortent difficilement dans toutes ces démarches. Madame prend des cours d'alphabétisation, mais ça prend du temps, c'est pas du jour au lendemain qu'on apprend à lire et à écrire, en plus dans une langue qui n'est pas la sienne. On se rend compte que les institutions (...) ne tiennent pas toujours compte des personnes qui ne savent pas lire et écrire. Vous savez, de tout ce que vous avez dit, elle ne comprend presque rien. Elle signe en dessous de « lu et approuvé » mais elle ne comprend pas ce qu'elle signe...
  - E. : Ah non !?!
  - A. : Non. Il vaut mieux parler lentement et peu, parce que si on donne une rafale d'informations à toute allure, la personne ne comprend pas.
  - E. : Ah, beaucoup trop d'informations... oui, oui, oui...
- Nour intervient alors :
- N. : Maintenant, l'école très loin, à Molenbeek...
  - E. : Mais y a les transports, madame, y a les transports!

En réalité, l'employée savait très bien que la participante ne comprenait rien de ce qu'elle lui disait et lui demandait de signer puisqu'elle n'était pas francophone et était en alphabétisation. Pendant les heures d'attente dans cette société, j'ai observé plusieurs attitudes discriminatoires des employé-es envers certaines personnes. Leur pouvoir d'attribution d'un logement, de recevoir un-e candidat-e ou un-e locataire ou de répondre au téléphone, d'accélérer ou de ralentir une procédure dans un contexte généralisé de grande pénurie de logements sociaux pour une demande exacerbée (50.000 ménages) rend encore plus inutile toute velléité de réclamation et conduit directement à la résignation. Souvenons-nous du cas de Mariam présenté dans le premier chapitre, qui après avoir trouvé le courage de se plaindre directement à une responsable d'une SISP s'était entendu dire qu'il y avait pire que son fils, très gravement malade. Ces humiliations, si elles ne sont pas généralisables, ont en tout cas été rapportées par de nombreuses participantes. Traiter avec indifférence ou mépris des candidats-locataires en souffrance ressort du mal-être psychique et est sans doute en lien avec un phantasme de toute-puissance des employé-es de ces sociétés face à la toute-impuissance des candidat-es. Et après tout, ce constat vaut sans doute pour la majorité des professionnel-les qui travaillent avec des personnes en difficulté, en situation de discriminations multiples et dont les propres ressources sont souvent sous-estimées<sup>74</sup>.

### UN SYSTÈME DE MISE EN COMPÉTITION ENTRE CANDIDATS-LOCATAIRES

L'attribution d'un logement à un candidat-locataire se fait sur la base de points obtenus en fonction de critères de priorités (handicap, logement inhabitable, grossesse d'une femme isolée, etc.). Selon les communes, il faut atteindre un nombre de points minimal pour devenir prioritaire : «Avec 20 points, elle n'est pas prioritaire chez nous, mais dans d'autres communes [sous-entendu « plus pauvres »] ça devrait aller», me précisait par téléphone une employée d'une SISP d'Etterbeek à propos d'une participante.

Ce système met en compétition les candidats-locataires qui peuvent recevoir, à leur demande, leur position dans la liste. Une apprenante était ainsi 114<sup>ème</sup> dans la liste ce qui, d'après d'autres participantes expérimentées, était une très bonne position. Effectivement, une autre participante est venue un jour me montrer qu'elle était 4.999<sup>ème</sup> dans la liste d'attente. Tout ce système de points et de classement génère une sorte d'instrumentalisation de la souffrance des gens et en devient déshumanisant. Plus les souffrances et les drames s'aggravent, plus le score monte. Une employée d'une société immobilière de service public à laquelle j'ai téléphoné pour une participante conseillait d'obtenir un certificat d'incapacité de travail à plus de 66% pour son mari fort handicapé par une maladie chronique, ce qui lui vaudrait un nouveau score. On en arriverait à souhaiter que la maladie s'aggrave pour gagner des points, à moins que le candidat décède avant de franchir la porte de son logement social.

Les femmes, elles, se résolvent à compter et à comparer leurs points, seule issue qui leur reste pour accéder à un logement abordable et seule dimension du problème sur laquelle elles semblent avoir une sorte de maîtrise.

74 Sur la toute-puissance, voir par exemple : Joffa COMPAIJEN (2007) « De la toute-puissance à l'humilité... Se décentrer de soi pour mieux accueillir l'autre », *Empan*, n°68 (135-143).

Mais les expériences des femmes auprès de leur société immobilière de service public ont contribué à créer une relation de mécontentement, de méfiance et même parfois de colère. Souvent, elles considèrent même que les demandes de logement sont traitées de façon très subjective et que malgré leurs points, elles ne sont pas prises en compte : « J'ai 17 points, je suis prioritaire, mais moi je n'ai pas de nouvelles. «Tu me donnes 5.000 euros, et je te donne un logement»... avant c'était comme ça ! ».

Pour les femmes du groupe, il y a eu du favoritisme et le fait qu'elles attendent depuis 15 ans alors qu'elles ont un nombre de points de priorité élevé tend à leur suggérer qu'il y a encore des traitements de faveur. « Je connais quelqu'un qui voulait changer d'appartement, elle l'a eu tout de suite... mais pour moi il n'y a rien ! ». Souvent aussi, elles s'étonnent que ce qu'elles considèrent être de la corruption, sans la nommer, existe finalement en Belgique, « ce sont les Marocains qui ont dû enseigner ça aux Belges ! », commente l'une d'elles en faisant rire tout le groupe.

Le premier semestre 2019 a été marqué par la dénonciation de sérieux dysfonctionnements au Logement molenbeekois concernant la gestion comptable, financière, administrative et des ressources humaines. Un audit a été réalisé à la suite duquel le conseil d'administration a été suspendu. Un nouveau directeur-gérant est entré en fonction début août 2019 et un nouveau conseil d'administration a été désigné par l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2019.

## 4.2 Dysfonctionnement dans la gestion du parc immobilier public

Revenons à la situation de Soraya qui avait un problème d'humidité permanent dans son salon. Elle a prévenu la société de logement social en 2009. En janvier 2010, elle reçoit la visite d'un agent technique qui constate la situation. Elle reçoit ensuite une lettre du directeur technique de cette société de logement qui fait le constat suivant :

Madame,  
Monsieur X s'est présenté le 12 janvier dernier afin d'examiner les problèmes d'humidité auxquels vous êtes confrontée et d'analyser les conditions d'occupation des lieux.  
Les analyses et mesures faites, nous concluons l'absence d'infiltration d'eau et à la présence de phénomènes de condensation.

Ces derniers sont imputables vraisemblablement à un manque de chauffage et de ventilation.  
Dès lors, nous vous conseillons de bien ventiler (un courant d'air pendant 5 minutes maximum, plusieurs fois par jour si nécessaire) et de chauffer en suffisance votre appartement comme indiqué dans les explications jointes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.  
Le Directeur Technique

En effet, les traces d'humidité dans des logements peuvent être dues à des pratiques inadéquates de la part des locataires comme une ventilation et un chauffage insuffisants de l'appartement. Les locataires sont alors sommés d'ouvrir plusieurs fois par jour leurs fenêtres pendant un temps précis - pas trop mais pas trop peu non plus - et de chauffer suffisamment les pièces pour éliminer la condensation.

Malheureusement, malgré une ventilation régulière et le chauffage des pièces, Soraya continue de vivre entourée de moisissures depuis plus de douze ans. Dans la lettre du directeur technique, le terme « vraisemblablement » montre bien que la cause de l'humidité établie ce jour-là par l'agent n'était pas totalement confirmée.

Étant assez active, Soraya a tenté de résoudre son problème en menant une action collective avec le soutien d'une association du quartier car de nombreux locataires de cet immeuble avaient des problèmes. Le 9 juillet 2018, Soraya a envoyé un courrier à sa société de logement suivi de demandes d'autres locataires (lettre manuscrite) :

Monsieur, Madame,

Je me permets de vous écrire suite à des problèmes dans mon appartement (dégradation avec le temps). Tout d'abord c'est au niveau de ma cuisine le tuyau de la sortie de gaz se trouve à l'opposé de ma gazinière ainsi que ma hotte alors quand je cuisine mes murs sont trempés d'eau puisque nous n'avons aucune fenêtre, ni aération.

Ensuite, j'ai un gros problème des châssis (fenêtres, balcons), il y a une forte séparation entre le cadre et le mur par où en hiver le vent passe par là alors je suis obligée de mettre du scotch en hiver pour [que] le froid ne rentre pas. Tous les locataires ont le même souci.

Depuis des années il me manque un carreau au niveau du garde-corps (côté rue) pour l'instant j'ai mis une porte pour ma sécurité ainsi de mes visiteurs (invitées, petit-enfant...).

Il y a aussi la tuyauterie de la cuisine qui est reliée avec la voisine du palier on se sait jamais d'où vient le problème quand il se bouche alors nous devons toujours couper la facture en deux.

Merci.

Madame, Monsieur, dans l'attente d'un Rdv avec vous et d'une réponse favorable à ma demande. Mes salutations les plus distinguées.

[Des voisins joignent leurs demandes avec leur nom et numéros de dossier]

- On a le même problème.

- J'ai des problèmes aussi de fenêtre fissure. Merci.

- Me concernant, je rejoins mes voisins concernant les communs qui ont besoin d'être rafraîchis, un coup de pinceau serait le bienvenu. Merci d'avance.

- Madame, Monsieur, je reviens vers vous concernant la mauvaise isolation des châssis et le passage de courant d'air. En hiver, il nous faut énormément chauffer pour pouvoir maintenir une température correcte dans les pièces sachant que j'ai des enfants de bas âge. Depuis longtemps nous sommes plusieurs à demander du changement. Nous espérons que vous ferez le nécessaire. Bien à vous.

- Suite au problème qu'on a dans le Bloc je veux dire qu'on a tous les mêmes problèmes les châssis de la cuisine, je peux dire que les mêmes. Bien à vous.

Il faut rappeler que Soraya ne maîtrise ni la lecture, ni l'écriture. Elle doit donc toujours faire appel à des proches ou des voisins pour rédiger une lettre. Ce courrier n'a pas eu de suites. En 2020, nous avons envoyé un message électronique, lui aussi sans réponse. Fin 2020, j'ai retéléphoné au service technique et la directrice m'a expliqué que le Logement molenbeekois a eu des problèmes de gestion mais que tout fonctionne mieux à présent. Elle était étonnée que la situation n'ait pas été résolue depuis plus de dix ans : « Les habitants sont très patients, beaucoup trop je pense... », a-t-elle conclu (!).

Les problèmes d'humidité des murs peuvent aussi être dus à des problèmes structurels, ce que soupçonne Soraya en raison des perforations réalisées le long de la paroi externe pour accrocher des supports métalliques pour plantes grimpantes. Le fait est que depuis plus de douze ans, Soraya vit dans la moisissure, malgré les nettoyages et les couches de peinture appliquées de temps à autre par ses enfants.

Mauvais diagnostic technique concernant l'origine de l'humidité, difficultés de communication de la société de logement avec les locataires, mauvaise gestion de cette société de logement qui n'arrive pas à assurer la maintenance du bâtiment : beaucoup de causes peuvent être invoquées mais il est clair que pour Soraya la situation est intolérable, et génère en elle un sentiment d'impuissance totale, sentiment que je partage également puisque je l'ai accompagnée dans certaines de ses démarches.



*Façade latérale de l'immeuble de Soraya (juillet 2020)*



### 4.3 Discrimination au logement

Un autre facteur important de non-accès au droit à un logement décent et abordable est la discrimination.

On parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre personne sur la base d'un ou plusieurs critères protégés, dans une situation comparable, sans justification pertinente. Le Code bruxellois du logement interdit les discriminations basées sur une liste limitative de critères dits « protégés ». Les critères protégés sont : la nationalité, la prétendue race, la couleur (de peau), l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, l'état de santé, le handicap, la caractéristique physique ou génétique, l'état civil, la naissance, la fortune, l'origine sociale, la condition sociale, l'âge, l'orientation sexuelle, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, le sexe, la langue.

Selon le Code bruxellois du logement, les critères de la grossesse, de l'accouchement, de la maternité ainsi que du changement de sexe sont assimilés au critère protégé du sexe. En matière de logement, les critères discriminatoires les plus fréquemment rencontrés sont la couleur de peau, l'origine nationale ou ethnique, la nationalité, la fortune (les ressources financières), le handicap, la conviction religieuse, la langue et l'âge. L'interdiction de discriminer s'applique à toutes les étapes du processus de vente ou de location<sup>75</sup>.

De façon générale, on estime qu'à Bruxelles la discrimination au logement concerne avant tout les revenus (« CPAS s'abstenir »), l'origine (« on ne loue pas aux étrangers »), le handicap et l'âge. Une personne sur trois est discriminée sur ces bases (RBDH, atelier). Selon le rapport de UNIA sur les 56 nouveaux dossiers de discrimination au logement reçus en 2019 pour la Région de Bruxelles-Capitale, 21 concernent la situation de fortune, 16 des critères « raciaux », 15 le handicap, 4 les convictions religieuses et 2 l'orientation sexuelle<sup>76</sup>. La majorité de ces dossiers concerne des logements privés avec agence, 18 des logements privés sans agence, 8 d'autres logements et 5 des logements sociaux.

Face à la discrimination au logement, il est possible aujourd'hui de porter plainte notamment auprès de la Direction de l'inspection régionale du logement (DIRL), auprès d'une association locale ou de UNIA (Centre pour l'égalité des chances). Mais peu de personnes ont recours à ce mécanisme, notamment parce qu'il n'est pas facile de prouver une pratique discriminatoire. Le 29 avril 2021, le gouvernement régional a adopté en première lecture une ordonnance autorisant les tests proactifs de discrimination au logement. La DIRL pourra engager des acteurs pour réaliser ces tests. Ainsi, des personnes au profil différent pourront répondre à des offres de logement en même temps et les refus pourront alors être objectivés.

Pour Imane, la participante syrienne, les difficultés énormes qu'elle a eues à trouver un logement sont dues sans doute à une conjonction de facteurs de discrimination tels que son statut de réfugiée, la source de ses revenus (allocation du CPAS), sa nationalité, la composition de la famille (aujourd'hui neuf personnes vivent sous son toit). Après de nombreuses recherches, le ménage a dû passer par un intermé-

75 BRUXELLES LOGEMENT (2019) *La discrimination au logement : De quoi s'agit-il ? Comment y réagir ?*, Bruxelles Logement.

76 UNIA (2020) Rapport chiffres 2019, Bruxelles, UNIA. Disponible en ligne : [https://www.unia.be/files/Documenten/Jaarrapport/2020\\_Rapport\\_chiffres\\_2019\\_DEF.pdf](https://www.unia.be/files/Documenten/Jaarrapport/2020_Rapport_chiffres_2019_DEF.pdf)

Les auteurs ne précisent pas pourquoi le total des cas reportés s'élève à 58 alors qu'ils annoncent un total de 56 nouveaux dossiers. Deux cas n'ont peut-être pas été retenus après analyse.



diaire et le logement dont elle dispose est trop coûteux par rapport à sa superficie et aux revenus du ménage. Une estimation de son loyer en fonction de la grille indicative<sup>77</sup> montre bien un écart d'environ 150 euros par rapport au loyer actuel.

#### 4.4 « Qu'est-ce que vous faites toute la journée ? » : les freins psychosociaux à la puissance d'agir

Au fil des mois, en accompagnant les femmes dans leurs démarches auprès de différentes institutions et administrations (logement social, mutualité, Actiris, etc.), je me suis rendu compte de la multiplicité des « récits de soi » qu'elles devaient fournir pour obtenir des aides sociales, devant mettre en avant leur « vulnérabilité » et leur « fragilité » pour garantir l'obtention d'un subside ou d'une allocation. Ces récits correspondent à des aspects de leurs vécus qui les attristent, parfois même les dépriment, car il s'agit de montrer leurs défaillances, leurs manques, ce qui ne va pas chez elles. Ils contribuent à façonner des identités différentes, plaquées, des sortes d'avatars négatifs qui leur sont indispensables pour bénéficier d'une aide sociale ou d'un subside.

Parmi ces expériences douloureuses de récit de soi, je voudrais mentionner le cas d'une participante d'une quarantaine d'années, qui a 4 enfants, et devait témoigner de son incapacité à travailler auprès de sa mutuelle car elle souffrait d'un état dépressif et de douleurs physiques constantes (estomac, dos, tête) en lien avec la perte d'un de ses enfants. Pour être sûre de bien comprendre ce que le médecin-conseil allait lui dire, elle m'a demandé de l'accompagner. Son fils de 14 ans était aussi présent pour traduire la conversation en rifain. L'entretien a duré une quarantaine de minutes, le médecin-conseil posant beaucoup de questions, notamment une question qui a surpris l'apprenante : « Bon, alors qu'est-ce que vous faites toute la journée ? Racontez une journée... », puis des questions assez intimes, notamment sur sa capacité de faire sa toilette seule ou de s'occuper de ses enfants. Des questions très précises concernant des médicaments qu'elle prenait (« C'est un comprimé rouge... » a-t-elle répondu) ou d'autres questions concernant ses douleurs physiques. Toute cette scène a été vécue difficilement par l'apprenante. En sortant, l'air un peu dépité, elle m'a dit : « *beaucoup de questions, beaucoup de questions, c'est pas bien ! ... pourquoi ?...* » Elle est d'autant plus étonnée qu'elle doit encore fournir un certificat de son psychologue et un autre certificat de son médecin traitant.

Constatant qu'elle était arrivée relativement en forme chez le médecin-conseil mais en était sortie découragée, il semblerait que ces récits multiples qui obligent les femmes (ou les hommes) à se présenter en permanence en fonction de leurs manques, de leurs incompétences, voire de leurs handicaps, c'est-à-dire de leur souffrance, pour démontrer la légitimité de leurs demandes et avoir accès à des droits sociaux, terminent par les enfermer dans ces identités meurtries qu'elles ou ils exposent. Ici, c'est comme si le médecin-conseil - plutôt froid et distant - avait fini par déprimer Soraya, renforçant finalement les symptômes de son mal-être et de ses maux physiques qui témoignaient de sa bonne foi.

.....  
77 Cette première grille est disponible en ligne : <https://loyers.brussels/>

Il serait important de réfléchir aux effets négatifs de tous ces récits de soi que les personnes les plus dépendantes de l'aide sociale doivent fournir, notamment dans les centres d'accueil et d'orientation, chez Actiris, au CPAS, à la mutuelle, au centre d'alphabétisation, à la permanence logement, à la société de logement social, à la commune... et aux chercheurs qui eux-aussi leur demandent de raconter des moments de leurs vies. Dans toutes ces situations, les apprenantes ne sont considérées que par rapport à leurs manques<sup>78</sup>.

## 4.5 Dimensions financières : des loyers abusifs

Le paiement d'un loyer abusif est clairement mentionné par une participante qui paie plus que ses voisins pour un appartement semblable, trop par rapport à la taille du logement et trop également par rapport à ses revenus. D'autres participantes mentionnent le peu d'argent qui leur reste (300 ou 400 euros) après avoir payé leur loyer.

De façon générale, il est admis que le loyer (y compris les charges) d'un ménage devrait représenter un maximum de 30% de son revenu. Mais « sur le marché locatif privé, seuls 25 % des locataires bruxellois parviennent à n'allouer qu'un maximum de 30% de leur budget au paiement de leur logement, révèle Rudi Vervoort<sup>79</sup>» qui annonçait en même temps que 2021 serait l'année du Plan d'Urgence pour la politique sociale du logement.

Cette situation implique de réfléchir à la détermination du montant du loyer non seulement par rapport aux revenus des locataires, mais aussi par rapport aux caractéristiques du logement.

Se pose alors la question de la régulation des loyers. Soit comment déterminer le montant d'un loyer pour qu'il soit « juste » et accessible à tous, surtout aux familles les plus précaires ? Selon des chercheurs de l'ULB-IGEAT<sup>80</sup>, deux approches à la fois techniques et politiques sont envisageables : la fixation du loyer en fonction du marché locatif et la fixation d'un loyer en fonction du plafonnement du taux de rente nette locative, c'est-à-dire en limitant le taux de profit des bailleurs. Voyons brièvement ces deux approches.

### LES LOYERS EN FONCTION DES PRIX DU MARCHÉ

Aujourd'hui, c'est le marché qui sert de référence pour déterminer les loyers. Pour réguler le marché locatif, il est alors possible, par exemple, de définir ce que seraient des loyers « justes ». Mais encore faut-il déterminer des critères pertinents pour évaluer cette « justesse ». C'est cette option qui a conduit le parlement bruxellois, le 8 octobre 2021, à voter une ordonnance définissant la mise en place d'une grille

78 Cette problématique sera approfondie dans la troisième partie, car la mise en récit de soi, comme le storytelling, est devenue une pratique courante dans de nombreux domaines, notamment la formation, la recherche, l'aide sociale, l'éducation permanente, les multimédias, le néo-management, etc. sans que les effets de ces récits sur les personnes les plus fragilisées soient analysés.

79 « Un dixième de la population bruxelloise est en attente d'un logement social », BXL Médias de Bruxelles, 23 octobre 2020. Disponible en ligne : <https://bx1.be/categories/news/un-dixieme-de-la-population-bruxelloise-est-en-attente-dun-logement-social/>

80 ULB-IGEAT (2020) *Actualisation de la grille indicative de référence des loyers en Région de Bruxelles-Capitale*, Rapport final méthodologique, Bruxelles, ULB-IGEAT, 58 p. Disponible en ligne : [https://snpc-web.s3-eu-west-1.amazonaws.com/ULB\\_Grille\\_Loyer\\_Bruxelles\\_Rapport\\_M%C3%A9thodologie\\_20201104\\_0.pdf](https://snpc-web.s3-eu-west-1.amazonaws.com/ULB_Grille_Loyer_Bruxelles_Rapport_M%C3%A9thodologie_20201104_0.pdf)

contraignante des loyers et la création d'une commission paritaire locative qui traiterait des désaccords entre locataires et bailleurs. Sera considéré comme abusif tout loyer qui dépasserait de 10% les loyers prévus dans la grille.

Mais ce qui semble a priori une mesure de soutien aux locataires défavorisés a été remis en cause par des chercheurs de l'ULB-IGEAT, auxquels la secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement et de l'Egalité des Chances avait confié la mission de réviser une première grille élaborée en 2017. Le rapport de l'ULB-IGEAT, publié en octobre 2021, estime que la méthodologie utilisée pour déterminer la grille indicative n'est pas adéquate car il y a trop de variables manquantes, les données ne sont pas fiables et certains aspects sont intraduisibles en variables.

Ils constatent par exemple que les informations servant à déterminer le prix d'un loyer concernent les locataires et les logements<sup>81</sup>, mais rien sur les bailleurs (revenus, mode et coût d'acquisition du bien, charges d'entretien et rénovation, etc.), ce qui permettrait pourtant d'avoir une meilleure connaissance du contexte de l'offre et pas seulement de la demande. Une autre difficulté de cette grille renvoie à la possibilité qu'elle offre d'augmenter des loyers qui seraient estimés trop bas par rapport aux loyers de référence (loyers médians) présentés dans la grille, provoquant une hausse des loyers pour les locataires les plus pauvres. Les difficultés analysées deviennent d'autant plus préoccupantes que la crise économique et sociale suite aux mesures sanitaires pour contrôler la pandémie affecte et affectera encore plus les ménages les plus précarisés. Ils conseillent donc de ne pas utiliser une telle grille pour résoudre le problème des loyers abusifs.

## LIMITATION DU PROFIT LOCATIF

Les chercheurs de l'ULB-IGEAT ont proposé une mesure plus efficace pour la régulation du marché locatif en période de crise sociale liée à la pandémie. Il s'agit de limiter le taux de profit locatif des bailleurs privés en période de crise aiguë, ce qui permettrait une réaffectation directe de la rente locative en faveur des ménages précaires :

La rente locative représente une masse financière potentielle considérable pour amortir les effets sociaux de la crise sanitaire. La masse des loyers constitue environ 2,25 milliards, la rente nette de prêts hypothécaires, de l'entretien, des frais d'assurance et de fiscalité est de minimum 0,6 milliard<sup>82</sup>.

L'avantage de cette mesure serait bien sûr de favoriser la consommation des familles précaires, et donc d'encourager la consommation locale et l'économie régionale, alors que plus d'un tiers des bailleurs de logements à Bruxelles sont des résidents non bruxellois. Cette mesure n'affecterait que faiblement des bailleurs précaires (11,7% des logements), qui pourraient alors bénéficier de soutiens spécifiques.

81 La première grille indicative de 2017 tenait compte des critères suivants : surface habitable, nombre de pièces et de chambres existantes, présence d'une ou de plusieurs salles de bain, présence d'une cuisine séparée, performance énergétique, présence d'un balcon, d'une terrasse ou d'un jardin, présence d'un espace de stockage (cave, grenier ou débarras), présence d'un garage, et d'un ascenseur.

82 ULB-IGEAT, *Op. cit.*, p.4.

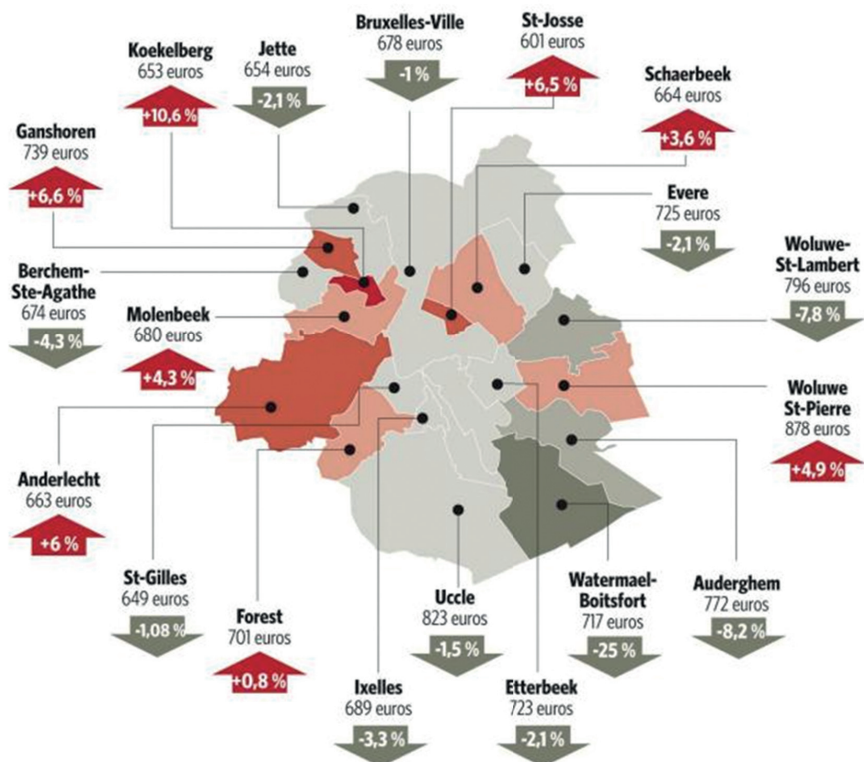
## D'AUTRES ÉLÉMENTS

De plus, il faut mentionner que les loyers élevés sont dus également à une augmentation des loyers dans certaines communes. Une étude publiée par l'Observatoire des loyers compare l'augmentation des loyers dans les 19 communes bruxelloises et montre que les communes ayant eu une augmentation du loyer moyen sont parmi les plus pauvres (Saint-Josse +6,5 %, Molenbeek +4,3 %, Anderlecht +6%, Ganshoren +6,6 %, Koekelberg +10,6 %, Forest +0,8 %, Schaerbeek +6,5%), ce qui pourrait bien montrer un impact de la politique régionale de revitalisation urbaine sur les loyers.

## Evolution des loyers à Bruxelles

Loyers moyens, en euros (comparaison 2016/2017)

LE SOIR - 03.10.18  
Source : Observatoire des loyers



Évolution des loyers à Bruxelles.

Loyers moyens en euros (comparaison 2016/2017)

Observatoire des loyers, publié dans Le Soir,

03.10.2018

## 4.6 Dimension juridique : le non-recours à la justice de paix

Pour la population des quartiers populaires, et notamment pour Imane, la participante qui paie un loyer abusif, le recours à la justice de paix n'est pas envisageable car elle se sent très vulnérable face à son propriétaire en tant qu'étrangère, réfugiée, dépendante de l'aide sociale, non alphabétisée, non francophone et, de plus, ayant une santé fragile. Elle et son mari ont eu énormément de mal à trouver un propriétaire qui accepte de leur louer un appartement (ils ont dû passer par un « marchand de sommeil ») et elle craint de se retrouver à la rue avec sa famille, le propriétaire pouvant décider de leur donner un préavis. Elle préfère se résigner. Le non-recours à la justice de paix devient donc un aspect fondamental du sentiment d'impuissance d'agir des femmes.

Tout au long de ce travail, il a été question d'accès au droit à un logement décent et abordable, car vivre dans un logement décent et abordable est bien un droit. C'est ce qu'on appelle parfois l'approche par le droit.

Le principal outil qui régit le droit au logement est le Code du Logement qui stipule que « chacun a droit à un logement décent. A cette fin, les dispositions qui suivent tendent à assurer à tous, dans les conditions fixées par le présent Code, l'accès à un logement répondant aux exigences minimales de sécurité, de salubrité et d'équipement ». L'article 3 du Code bruxellois énonce ainsi son principal objectif : la concrétisation du droit au logement tel qu'inscrit dans l'article 23 de la Constitution.

En matière d'insalubrité, il existe au minimum deux bases légales qui garantissent le droit du locataire<sup>83</sup> :

- l'ordonnance du 11 juillet 2013 modifiant l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement Art. 5 §1<sup>er</sup>. Nul ne peut proposer à la location ou mettre en location un logement qui ne répond pas aux exigences de sécurité, de salubrité et d'équipement visées à l'article 4, sous peine des sanctions prévues aux articles 8 et 10.
- l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 septembre 2003 déterminant les exigences élémentaires de sécurité, de salubrité et d'équipement des logements, modifié par l'AGRBC du 9 mars 2006.

Mais plus que de connaître des lois et des codes, il s'agit bien sûr que les publics s'approprient cette approche du logement par le droit. Une étude de l'observatoire de la santé et du social propose cinq raisons à la sous-protection sociale : la non-connaissance (le droit n'est pas connu), la non-demande (le droit est connu mais pas demandé), la non-réception ou nonaccès (le droit est connu, demandé mais pas respecté), la non-proposition (un intervenant social ne propose pas le

83 DIRECTION DE L'INSPECTION REGIONALE DU LOGEMENT (2020) *Les exigences minimales de sécurité, de salubrité et d'équipement d'un logement. Normes, plaintes, inspections, sanctions et accompagnements des locataires*, formation organisée par le Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat, 29 septembre 2020, p.10.

droit à la personne éligible) et l'exclusion des droits (la personne n'y a plus droit)<sup>84</sup>. On parle alors de non-recours aux droits sociaux<sup>85</sup>. Pendant la recherche, différentes situations vécues et rapportées par les femmes ont mis en évidence quelques causes du non-recours (principalement par non-connaissance et non-demande).

Pour certaines d'entre elles, ce non-recours aux droits sociaux liés au logement est dû à un manque d'information. Plusieurs femmes souffrant de problèmes de logement dans le secteur privé n'étaient pas inscrites à une société de logement social, principalement par méconnaissance des modalités d'inscription et/ou des difficultés à remplir les formulaires nécessaires. Elles n'avaient pas fait appel à une permanence logement du quartier, ne connaissant pas ce service.

Parfois aussi, les informations qu'elles reçoivent ne sont pas assez claires et complètes. En cas d'insalubrité, entre autres, le locataire peut entamer une démarche, soit administrative auprès de la DURL, soit judiciaire via le juge de paix, si le propriétaire ne résout pas volontairement les problèmes. Deux femmes du groupe auraient pu entamer de telles démarches, mais elles ne l'ont pas fait.

Cette possibilité leur a été proposée, mais je pense qu'elles n'ont pas reçu une information suffisamment complète et détaillée de la procédure.

Si les informations concernant les droits au logement ne sont pas toujours accessibles aux femmes, c'est en partie parce qu'elles ne sont pas adaptées à un public non alphabétisé et non francophone. Les personnes qui n'ont jamais travaillé en alphabétisation ne se rendent pas toujours compte des spécificités communicationnelles des personnes non lectrices. Même des affiches, des illustrations, des dessins élaborés pour un large public ne sont pas toujours interprétés de façon adéquate par un public non lecteur. J'ai proposé par exemple aux apprenantes d'analyser l'affiche d'une campagne menée en 2020 pour revendiquer différents droits au logement, notamment un loyer abordable. L'affiche montrait une planche à pain sur laquelle étaient déposés un couteau à pain et un pain à trancher sur lequel étaient dessinées une porte et des fenêtres. Au-dessus de l'illustration se trouvait le slogan : « Loyer ou manger ? ». Aucune de la quinzaine de femmes qui étaient présentes n'a trouvé le sens de cette affiche. Elles avaient bien perçu l'association du pain et d'une maison, mais elles pensaient qu'il s'agissait d'une publicité pour une nouvelle boulangerie dans le quartier. Pendant le confinement, aucune information n'a vraiment permis aux femmes d'être informées car les vidéos disponibles via internet étaient en français, contenaient beaucoup de paroles et les affiches beaucoup de textes écrits, etc. En novembre 2020, une association molenbeekoise (Foyer) a réalisé des vidéos sur les nouvelles mesures dans une vingtaine de langues. Des démarches semblables devraient être mises en place si l'on veut vraiment que les personnes connaissent et fassent usage de leurs droits.

84 OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL - BRUXELLES (2016) *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016. Cahier thématique. Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise*. Disponible en ligne: [https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport\\_thema\\_fr\\_2016.pdf](https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport_thema_fr_2016.pdf)

85 Philippe WARIN (sous la direction de) (2019) *Agir contre le non-recours aux droits sociaux. Scènes et enjeux politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 318 p.



L'approche par le droit n'est pas familière aux femmes. Elles parlent plutôt de leurs problèmes de logement en termes affectifs ou éthiques, ne comprenant pas l'indifférence ou l'insensibilité du personnel des institutions de logement. Elles font allusion aussi à ce que l'on pourrait appeler une éthique de l'accueil dans le sens où elles pensaient que tout était juste et correct en Belgique, alors qu'elles découvrent qu'il y a aussi de la corruption, des privilèges. Cette raison se situe à la source du non-recours au droit. Ce n'est pas la non-connaissance d'un droit, mais la représentation et la valorisation même de l'approche par le droit qui posent question pour des personnes qui n'ont pas toujours des expériences ou des informations positives sur les rapports des personnes étrangères molenbeekoises avec la justice. On pourrait alors parler de non-demande due à une crainte de se retrouver face à l'administration ou la justice de paix.

Aussi, elles ne désirent pas affronter le propriétaire parce qu'il est connu de la famille, parce qu'elles craignent de recevoir un préavis et de se retrouver dans la rue (« Quand on est locataire, même en cas de victoire, on perd... presque toujours son logement ») ou tout simplement parce qu'elles n'imaginent pas de pouvoir gagner une demande.

L'isolement de certaines femmes explique qu'elles ne recourent pas à la justice de paix. Pour des personnes ne maîtrisant pas l'écrit, ne parlant pas le français, plutôt âgées et parfois malades, entamer une telle démarche contre un propriétaire ne peut se faire sans un solide accompagnement, non seulement juridique mais aussi personnel. Elles doivent être rassurées et assurées qu'elles seront accompagnées jusqu'à la fin. Dans le contexte qui est celui des femmes du groupe, la dimension relationnelle (confiance, respect, etc.) est très importante. Il me semble important aussi de pouvoir offrir aux intervenants sociaux les conditions de travail (temps, outils, lieux, etc.) favorisant la mise en place de ces processus.

En octobre 2020, le RBDH a publié une étude intitulée *Justice de paix. Bailleurs welcome! Locataires welcome? Quand la justice de paix peine à sanctionner l'insalubrité* qui intéressera celles et ceux qui veulent approfondir la question. Quelques données des cantons judiciaires de Molenbeek et Forest de 2015, citées dans cette étude, sont cependant intéressantes à souligner : 93% des affaires locatives ont été prises à l'initiative de bailleurs qui ont choisi d'attaquer leur locataire en justice, seules 7% des requêtes en justice étant introduites par des locataires; 50% des locataires sont absents lors de leur jugement, parce qu'ils n'ont pas le courrier (pas de boîte aux lettres, interception du courrier de la part du bailleur) ou qu'ils se sentent démunis pour participer à une audience. De plus, en ce qui concerne l'intervention d'un avocat, on constate que dans 60% des cas, le propriétaire a fait appel à un avocat alors que les locataires ne sont accompagnés que dans 35% des cas. Un dernier point doit alors être pris en compte pour mieux comprendre le non-recours à la justice de paix : le coût financier.

Même si les participantes n'ont pas mentionné cet argument, il est fort possible qu'elles craignent de devoir payer des sommes importantes qui ne sont d'ailleurs pas connues au départ car elles dépendront souvent de l'issue de l'affaire.



## 4.7 Les politiques publiques du logement et d'urbanisation en Région de Bruxelles-Capitale

Aujourd'hui, les pouvoirs publics bruxellois reconnaissent que le logement, après l'emploi, est une priorité de l'action publique. Mais quelles approches soutiennent-ils ? Voyons brièvement qu'elle est la situation du logement dans la Région de Bruxelles-Capitale<sup>86</sup>.

### SITUATION DU LOGEMENT À BRUXELLES

La Région bruxelloise compte un demi-million de logements, dont environ la moitié sont habités par leur propriétaire et l'autre moitié par des locataires. Seuls 7 % du stock de logements échappent complètement à ce fonctionnement concurrentiel : c'est le logement social. Le secteur du logement est donc, en Belgique, régi par les principes de l'économie de marché. Cela suppose – même si ce n'est jamais dit et que l'existence de tout un arsenal de politiques du logement peut faire penser le contraire – que c'est au fonctionnement de ce marché concurrentiel qu'on laisse le soin d'attribuer les logements aux familles<sup>87</sup>.

À Bruxelles, on estime les besoins à 1280 logements par an (d'ici 2030) et on produit actuellement en moyenne 3800 logements<sup>88</sup>. Il n'y a donc pas véritablement une pénurie de logements mais une segmentation du marché du logement qui se traduit par une « suroffre de logements haut de gamme et une pénurie de logements abordables<sup>89</sup> ».

En effet, en 2018, il y avait dans la Région bruxelloise 4.175 personnes sans abri ou mal logées dont 759 personnes vivant dans la rue<sup>90</sup>. Mais ces données ne tiennent pas compte des personnes vivant des situations d'insalubrité, d'exiguïté, de loyer abusif, et qui n'apparaissent pas dans les statistiques alors qu'il s'agit bien de mal-logement.

La majorité des personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont dans des logements publics ou des logements privés à loyer modéré proposés par les agences immobilières sociales (AIS). Mais les ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté et qui doivent se loger dans le secteur privé atteignent 95.000, ce qui signifie qu'ils paient des loyers trop élevés par rapport à leurs revenus. C'est le cas de nombreuses participantes qui composaient le groupe début 2020 qui expliquaient ne rester qu'avec environ 300 euros une fois leur loyer payé.

Dans cette situation, ne faudrait-il pas avant tout construire ou rénover des logements sociaux qui permettraient à la population d'améliorer leurs conditions de vie ? Or, on observe une tendance à une baisse du logement social depuis de nombreuses années.

86 Pour une étude historique des politiques régionales de logement consulter par exemple : Marie-Laurence DE KEERMAECKER et Pol ZIMMER (2019) *Le logement à Bruxelles entre héritage et perspectives. Trente ans de politique de l'habitat pour quel avenir ?* Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 424 p.

87 Alice ROMAINVILLE (2018) *L'impossible droit au logement*, Lava, revue en ligne : <https://lavamedia.be/fr/limpossible-droit-au-logement/>

88 Sources : Projections démographiques du Bureau fédéral du Plan et Observatoire des permis de logement (2018), cité par le Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat (RBDH), *Crise et acteurs du logement à Bruxelles*, Formation RBDH, Bruxelles, 12 novembre 2019.

89 *Ibid.*

90 Benoît QUITTELIER et François BERTRAND (2018) *Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale*, 5<sup>e</sup> édition, Bruxelles, La Strada, 71 p. Disponible en ligne : [https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220\\_Denombrement2018\\_FR\\_5\\_BD.pdf](https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220_Denombrement2018_FR_5_BD.pdf)

La liste d'attente pour accéder à un logement social, déjà très élevée en 2019 (environ 45.000), a considérablement augmenté ces derniers mois : « Depuis le début de la crise liée à la pandémie de Covid-19, la Région bruxelloise a enregistré 886 nouvelles inscriptions sur les listes d'attente d'un logement social. En date du 30 septembre dernier, 49.135 ménages-demandeurs, représentant 128.270 personnes ou 10,5% de la population bruxelloise, étaient inscrits sur cette liste », a indiqué le ministre-président bruxellois Rudy Vervoort, en octobre 2020<sup>91</sup>.

Avec environ 350 logements sociaux disponibles à l'année (en 2019), il faudra plus de 140 ans pour répondre à la demande si les choses ne changent pas.

## POLITIQUE DE LOGEMENT SOCIAL

Pour faire face à cette pénurie, deux grands plans régionaux ont prévu la production de logements sociaux depuis 2005. Le Plan régional de logement (PRL) de 2005 prévoyait la construction de 5.000 logements dont 70% de logements sociaux. Mais 14 ans plus tard, seuls 39% ont été construits, 9% en construction et le reste en projet. Le plan régional de logement Alliance Habitat de 2013 prévoyait 6720 logements, dont 44 % de logements sociaux. 6 ans plus tard, seuls 1% a été construit et 4% sont en construction.

Par rapport à d'autres capitales, on constate que Bruxelles a une faible proportion de logements sociaux. En 2019, Bruxelles avait 7% de logements sociaux, très peu par rapport à d'autres villes comme Paris (19%), Londres (21%) ou Amsterdam (55%).

Pourquoi aussi peu de logements sociaux ?

Pour commencer, il faut distinguer deux choses : d'une part, les logements sociaux régionaux (SCRL) qui sont administrés par les sociétés immobilières de service public (SISP) communales (Logement molenbeekois, Foyer anderlechtois, etc.) et, d'autre part, les logements sociaux offerts par les communes et les CPAS qui administrent eux-mêmes leurs biens. Ainsi, à Molenbeek par exemple, on compte 3.300 logements du Logement molenbeekois (65 entités), 360 logements sociaux communaux et 60 logements du CPAS.

Selon le RBDH, deux facteurs conjoints expliquent la faible production de logements sociaux dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Tout d'abord, le fait que certaines communes s'opposent à la construction de logements sociaux sur leur territoire. En 2007, on estimait qu'il y avait 122 hectares de terrains communaux disponibles soit 132 parcelles. Or, seulement 17 parcelles ont été mises à disposition par les communes et les CPAS pour construire du logement social. Dans les communes du sud et sud-est (à l'exception d'Uccle), il y a même des mouvements sociaux qui s'y opposent.

Le deuxième facteur concerne les projets immobiliers réalisées sur les terrains régionaux. Le RBDH explique que les terrains régionaux couvrent environ 289 ha sur lesquels environ 10.000 logements sont prévus. Il s'agit des nouveaux quartiers

91 Déclaration de politique générale prononcée par Rudy Vervoort le 23 octobre 2020 au Parlement Bruxellois. <https://rudivervoort.brussels/wp-content/uploads/2020/10/DPG-231220.pdf>

comme le Plateaux du Heysel (67 hectares, 750 nouveaux logements possibles), Tour et taxis (45 ha, 1840 nouveaux logements possibles), Gare de l'Ouest (13 ha, 800 nouveaux logements possibles), Biestebroek (47 ha), Schaerbeek-formation (62 ha, 2000 nouveaux logements possibles), Josaphat (25 ha, 1800 nouveaux logements possibles), Reyers (20 ha, de 2000 à 3000 logements possibles) et Delta (10 ha, de 450 à 650 nouveaux logements possibles). Néanmoins, dans ces nouveaux quartiers, il n'y a aucune exigence de construire du logement social<sup>92</sup>.

Après les élections régionales de mai 2019, la *Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune* (Législature 2019-2024) indique que le logement fait partie des priorités du nouveau gouvernement régional.

La politique régionale du logement et de la revitalisation urbaine présentée dans cette Déclaration comporte un volet important dédié à un plan d'urgence pour la politique sociale du logement.

Ce plan d'urgence prévoit notamment de disposer de 15% de logements à finalité sociale sur l'ensemble du territoire régional. Pour ce faire, il est prévu notamment de construire de nouveaux biens et de remettre en état locatif les biens détériorés, avec l'objectif d'apporter une solution à 15.000 ménages en attente d'un logement social. Il faut noter que le plan d'urgence ne concerne pas le « logement social », mais des logements « à finalité sociale », ce qui comprend le logement privé notamment les offres des AIS. Par ailleurs, le gouvernement a prévu de mettre en place une stratégie régionale d'acquisition-rénovation en vue de mettre de nouveaux logements sur le marché locatif social. Il s'engage à achever la construction de 6.500 logements prévus par le Plan régional du Logement et l'Alliance Habitat.

De plus, le gouvernement vise la production de 50% de logements à finalité sociale parmi les logements construits sur les terrains dont il est propriétaire. Il soutiendra également les familles en attente de logement social en développant l'offre de logements proposés par les AIS.

Les mesures prévues pour soutenir la qualité et l'accessibilité au marché locatif, concernent avant tout la lutte contre les loyers abusifs via un soutien aux AIS, l'enregistrement des logements mis en location, la création d'un Fonds public de garantie locative qui centralisera l'ensemble des garanties locatives pour les logements privés et publics, de même que les dépôts de bail et d'état des lieux.

Fin 2020, force est de constater que cela fait « 18 mois que le gouvernement est en place et aucun début de mesure structurelle pour le logement<sup>93</sup> » n'a été mis en place. Seules deux mesures ont été prises dans l'urgence de la crise sanitaire : une prime unique de 214 € octroyée par la Région de Bruxelles-Capitale aux ménages impactés par la crise du coronavirus et remplissant certaines conditions et un moratoire sur les expulsions (31 août 2020, puis 13 décembre 2020 et 25 avril 2021), suite aux revendications du secteur associatif.

92 C'est pourquoi le RBDH propose d'imposer des quotas de logements sociaux sur les terrains publics et les terrains privés et de revendiquer que les terrains publics restent publics.

93 RBDH (2020) « Il est minuit moins une... pour le logement aussi! », *Les analyses du RBDH*. <https://inforbdh.medium.com/il-est-minuit-moins-une-pour-le-logement-aussi-955e469ce0c1>

## LOGEMENT ET HABITAT : UNE POLITIQUE D'URBANISATION PEU PARTICIPATIVE

Pour beaucoup, cette crise du logement révèle une mutation structurelle de la politique d'aménagement du territoire. Sans entrer dans les détails d'un thème qui dépasse de loin le cadre de cette étude et mes compétences, il est important de connaître les grandes lignes de cette politique d'urbanisation régionale et de se demander si elle bénéficie d'une façon ou d'une autre aux participantes, aux habitant-es des quartiers populaires de la Région bruxelloise.

Maud Marsin et Claire Scohier expliquent :

Dans le cadre de nombreux remaniements ayant pour ambition de simplifier et rationaliser les procédures urbanistiques à Bruxelles, un nouvel outil d'aménagement du territoire est né en 2018 : le Plan d'Aménagement Directeur (PAD). Un outil de planification urbain puissant, dont le déficit démocratique est à la mesure de son efficacité, qui ne répond pour autant pas aux besoins cruciaux et vitaux de la large majorité des Bruxellois-e-s.

Ce Plan est issu de la réforme du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT) de 2018, qui visait une simplification administrative pour faciliter les projets de développement urbain, publics ou privés. L'objectif de cette réforme était de pouvoir répondre à une demande de logements issue de la croissance démographique rapide de la Région de Bruxelles-Capitale. Mais, selon les auteures, le coût de cette politique est élevée : un affaiblissement de la norme et une diminution des garanties démocratiques, pour produire des logements financièrement inaccessibles en gaspillant un foncier précieux et en écrasant au passage la biodiversité<sup>94</sup>.

Le Plan d'Aménagement Directeur (PAD) est un outil d'aménagement du territoire né en 2018 dans le cadre de la réforme du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT). Le PAD remplace en fait une série de dispositifs existant auparavant pour obtenir l'approbation d'un projet d'urbanisme (notamment les Plan Particulier d'Affectation du Sol ou PPAS, au niveau communal, Plans de mobilité, Règlement régional d'urbanisme, le Plan Régional d'Affectation du Sol, etc.) et permet de déroger ainsi aux normes supérieures de la planification. Il peut couvrir différentes communes. En 2018, le Bureau bruxellois de la planification a présenté en une semaine 13 projets de PAD, ce qui a donné lieu à une carte blanche « *Faire la ville sans les gens ? Pour une refonte des politiques de participation à Bruxelles* »<sup>95</sup>.

En effet, il est prévu que le PAD fasse l'objet d'une enquête publique auprès de la population, mais bien souvent les consultations réalisées ne permettent pas une vraie participation des habitants car il leur est impossible de lire dans les délais souvent très courts les milliers de pages d'un dossier rédigé dans un jargon juridique ou administratif. De plus, les commentaires et remarques des associations et des citoyen·nes ne sont pas rendus publics et intégrés dans les rapports élaborés par l'administration. Souvent, les dossiers PAD sont tellement avancés qu'ils ne pouvaient plus faire l'objet d'une réelle participation. Deux propositions de cette carte blanche semblent indiquées pour encourager et soutenir la participation des habitants les moins scolarisés :

94 *Ibid.*

95 Disponible en ligne : <http://www.respire-asbl.be/?Faire-la-ville-sans-les-gens-Pour-une-refonte-des-politiques-de-participation-a>

4. veiller à respecter les engagements pris lors de la Convention d'Aarhus (UNECE, 1998), qui supposent une participation effective des citoyens aux décisions susceptibles de transformer leur environnement. Ce qui implique de ne pas se contenter du processus de participation "minimal" que propose le CoBAT. Le gouvernement devra notamment veiller à organiser les enquêtes publiques entièrement en dehors des vacances scolaires.

5. veiller à mettre un Ombudsman<sup>96</sup> régional à disposition des citoyens ; et qui puisse leur offrir un soutien lors des enquêtes publiques et des commissions de concertation.

Trois PAD concernent directement la population actuelle de Molenbeek : le PAD Porte de Ninove, le PAD Heyvaert et le PAD Gare de l'Ouest. Ces trois projets auront un impact sur l'augmentation des loyers et du niveau de vie dans les quartiers adjacents.



10 premiers PAD de la Région de Bruxelles-Capitale présentés par perspective.Brussels<sup>97</sup>

96 L'ombudsman est une personne de confiance à laquelle un-e habitant-e peut s'adresser s'il ou elle estime qu'une réclamation auprès d'un service public n'a pas été traitée de manière satisfaisante par ce service. L'ombudsman local reçoit et traite les réclamations de toute personne à l'égard des actes et du fonctionnement de l'administration communale. L'ombudsman travaille en toute indépendance. Il est impartial. Il ne prend parti ni pour le citoyen ni pour l'administration. Il exerce un travail de conciliation des points de vue du citoyen et du service administratif concerné. Source : <http://pouvoirs-locaux.brussels/democratie-locale/participation-et-information-citoyenne/mediation-locale>

97 <https://perspective.brussels/fr/actualites/du-4-au-11-juin-2018-la-semaine-des-grands-projets-urbains>



## POLITIQUES CONCERNANT LES LOGEMENTS VACANTS

La quantité de logements vides à Molenbeek n'est pas passée inaperçue parmi les participantes du projet. Pourquoi autant de logements vides, alors qu'il manque des logements ?

En 2013, le RBDH décrivait ainsi la situation<sup>98</sup> :

Cela fait près de vingt ans que l'on parle de 15 000 à 30 000 logements vides à Bruxelles, pour un total d'environ 550 000 logements. Aujourd'hui, en ne comptabilisant que les compteurs d'eau pour lesquels aucune consommation n'est enregistrée, on peut affirmer qu'il reste toujours au moins 15 000 bâtiments vides à Bruxelles.

La grande majorité est entre les mains de propriétaires privés. Mais l'inoccupation existe aussi dans le logement public. Ainsi, le parc de logements sociaux compte près de 39 000 unités, dont 2 300 inoccupées (hors vacances locatives).

Des logements vides, mais aussi des bureaux : l'observatoire des bureaux a comptabilisé près de 1.000.000 m<sup>2</sup> de bureaux inoccupés commercialisés en 2012, soit plus de 8% de l'ensemble du parc.

De même, de très nombreux commerces disposent d'étages inoccupés. Une récente étude a ébauché un inventaire des étages réhabilitables : de 2 300 à 3 400 étages, correspondant à plus de 5 000 logements, ont été repérés.

Afin d'enrayer cette situation, les autorités bruxelloises ont développé plusieurs outils, et ce depuis des années. Si des améliorations sont à épinglez, nous ne pouvons que regretter la sous-exploitation de certains dispositifs.

Plusieurs dispositifs ont été définis pour faire face à l'inoccupation de ces logements, comme le droit de gestion publique qui permet à un opérateur immobilier public de prendre en gestion un logement inoccupé depuis plus de 12 mois ou insalubre pour le remettre sur le marché locatif. Il reverse alors au propriétaire le montant du loyer, en déduisant les frais de rénovation éventuels et les frais de gestion. Mais ce droit a été très peu utilisé jusqu'à présent. Des propositions ont été élaborées par les plateformes de logement pour en faciliter l'application<sup>99</sup>.

Un autre dispositif prévoit l'application de sanctions auprès des propriétaires de logements vides. Une amende administrative régionale est ainsi fixée et la possibilité pour le président du tribunal de première instance de saisir une action en cessation et d'ordonner au propriétaire d'assurer l'occupation de son logement. Néanmoins, de nombreux propriétaires préfèrent payer des amendes annuelles parfois élevées (de quelques milliers à 50.000 euros) plutôt que de libérer leurs bâtiments ce qui permet effectivement l'obtention de fonds importants qui devraient être redistribués en tout ou parties aux communes pour alimenter un fonds de rénovation des logements<sup>100</sup>.

La Cellule régionale de logements inoccupés est entrée en fonction en 2012. Elle a pour mission la mise en application de ces différents dispositifs. Les communes sont cependant tenues de tenir un inventaire des logements inoccupés sur leur territoire et de le communiquer à l'administration régionale.

98 <http://www.rbdh-bbrow.be/spip.php?article1544>

99 *Ibid.*

100 MAISON DE QUARTIER BONNEVIE et LA RUE ASBL, *Le droit à un logement à Molenbeek.*

Mémoire 2018. Disponible en ligne : [http://www.bonnevie40.be/images\\_th/bijlage\\_1085\\_4361.pdf](http://www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_1085_4361.pdf)

Molenbeek a été l'une des premières communes à appliquer ces dispositifs :

Pour la période allant du 1/08/2015 au 31/07/2016 et pour l'ensemble du territoire communal, la cellule Logement a listé 93 logements vides, contre 68 pour la période antérieure. 47 de ces dossiers ont été transmis à la cellule régionale des logements inoccupés.

En juin 2017, la commune a remporté une belle victoire en obtenant la condamnation d'un propriétaire suite à une action en cessation. (...) Enfin, malgré l'assouplissement législatif de mars 2010 sur l'application du droit de gestion publique, la commune de Molenbeek n'a pas fait appel à cet outil dans la gestion des cas qui lui sont connus<sup>101</sup>.

Enfin, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 3 sur les Acteurs du logement, des sociétés immobilières se sont spécialisées dans la location d'espaces vacants à bas prix, même s'il faudrait parler de convention d'occupation temporaire. Il existe donc un véritable enjeu politique autour des bâtiments vacants en raison de leur marchandisation capitaliste progressive et de la criminalisation de l'occupation temporaire spontanée. Cette problématique va s'accroître dans la mesure où de nombreux bureaux se sont vidés pendant la crise sanitaire, et que le télétravail semble s'inscrire dans la durée ou est devenu la seule modalité de travail dans de nombreuses entreprises et administrations. Selon l'Observatoire des Bureaux dans une étude publiée en septembre 2021 par perspectives.brussels<sup>102</sup>, il y aurait 1.000.000 de m<sup>2</sup> de bureaux vacants à Bruxelles en raison du télétravail, situation d'autant plus préoccupante que 415.202 m<sup>2</sup> de bureaux additionnels arriveront prochainement sur le marché. Enfin, il faut mentionner que 10% du parc de logements sociaux sont vides en attendant leur rénovation.

Certaines participantes considèrent qu'il est scandaleux d'avoir autant de bâtiments vides, alors qu'elles sont presque dans la rue, avec un préavis de fin de bail, des logements insalubres, trop petits ou trop coûteux. Une action symbolique très intéressante a été présentée au groupe par une animatrice des Équipes Populaires travaillant sur cette même problématique avec un groupe de femmes d'une autre association : les participantes de ce groupe ont collé des affiches sur les fenêtres de logements vides dans leur quartier montrant des personnes qui mènent leur vie quotidienne comme si elles habitaient dans le logement. Une action inspirante qui pourrait être mise en place à Molenbeek pour montrer aux autorités que la population n'est pas dupe et que des pistes devraient être envisagées en faveur des secteurs populaires. C'est ce que proposent d'ailleurs des associations ou des collectifs tels que Communa, La Maison à Bruxelles, Woningen123, Logements Toestand, Commons Josaphat ou la Fédération bruxelloise unie pour le logement (FéBUL), entre autres.

La Maison à Bruxelles explique que « si le développement du domaine de la gestion d'espaces vacants s'orientait vers une augmentation des collectifs responsables de lieux autogérés, ce serait un levier pour réimpliquer les habitant-es dans la vie collective. Les projets en convention d'occupation autogérés restent des territoires accessibles dans des conditions un minimum stables pour expérimenter les communs »<sup>103</sup>.

101 *Ibid.*

102 PERSPECTIVE.BRUSSELS (2021) *Observatoire des bureaux N°39, État des lieux du parc de bureaux en Région de Bruxelles-Capitale*. Disponible en ligne : [https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/bbp\\_obsbur\\_39\\_web2.pdf](https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/bbp_obsbur_39_web2.pdf)

103 Victor BREVIERE (2018) « La gestion des espaces vacants : territoire des communs ? », *Penser la culture en commun(s), Les cahiers de culture et démocratie*, Saint-Gilles, Culture et démocratie asbl (17-24).



## SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

L'impuissance des femmes face à un problème d'insalubrité ou tout autre problème de mal-logement s'explique également par la saturation actuelle des services d'aide au logement offerts par le secteur associatif, en particulier les accompagnements pour des situations d'urgence. En effet, les associations doivent partager leurs moyens entre une aide d'urgence et un travail à moyen et long terme pour donner des solutions plus durables aux problèmes de logement en agissant sur les causes de ces problèmes, en informant et outillant les habitant-es pour y faire face.

Aujourd'hui, par exemple, très peu de tables de logement sont disponibles pour les habitant-es de Molenbeek<sup>104</sup>. Or, pour un public non lecteur et qui bien souvent ne maîtrise pas l'écrit, le français et l'informatique, il est très difficile de pouvoir entamer une recherche de logement de façon autonome.

Il y a une sorte de présupposé dans le secteur social, et d'ailleurs dans toute la société belge me semble-t-il, que toutes les personnes ayant des origines dans un pays du sud feraient partie d'un réseau de solidarité « communautaire » auquel elles pourraient faire appel à tout moment pour résoudre leurs problèmes. Sans aucun doute de tels réseaux existent. Mais les femmes que j'ai côtoyées presque quotidiennement en ont peu, tout au plus s'agit-il d'enfants vivant parfois même dans une autre ville. Plusieurs d'entre elles m'ont dit ne pas vouloir déranger en permanence parents et ami-es. De façon générale, elles ne reçoivent pas de ce réseau des soutiens quotidiens pour faire des démarches administratives, signer des contrats, lire un courrier, payer des factures et encore moins leur chercher un logement. Nour n'ayant aucun parent en Belgique, elle compte avant tout sur ses « copines », mais elles ne sont pas toujours disponibles.

De plus, il n'est pas sûr que les proches soient eux-mêmes suffisamment compétents pour réaliser des démarches ou répondre à des lettres par courrier électronique. Comme on l'a vu, il ne s'agit pas juste de lire et écrire, mais bien de se familiariser avec le monde de l'écrit administratif, juridique ou financier (pour les factures, les loyers, les charges, les démarches à la mutuelle, à la banque, etc.) dans lequel elles sont empêtrées au quotidien. Renvoyer les personnes à elles-mêmes, pour trouver un logement par exemple, peut générer chez certaines un sentiment d'être doublement pénalisées, par le problème de logement en lui-même et par le sentiment d'être totalement incompetentes à le résoudre, ce qui renvoie d'ailleurs à une troisième culpabilisation, celle d'être analphabète. Après une visite à une permanence logement avec son fils, une apprenante d'environ 70 ans m'a expliqué attristée que la permanente lui avait conseillé de chercher par elle-même ou que son fils devait le faire pour elle. Mais son fils ne savait pas beaucoup plus qu'elle comment faire.

104 Les « tables de logement » sont des services d'aide à la recherche d'un logement. Suivant les communes, des associations, des CPAS, offrent ce service à des personnes domiciliées dans leur commune. Je n'ai trouvé qu'une seule « table de logement » à Molenbeek. Une nouvelle table de logement devrait être ouverte au début de l'été 2021, mais elle ne recevra que les habitant-es de son périmètre d'action.

Le psycho-sociologue Yann Le Bossé évoque également cette situation<sup>105</sup> :

Or, pour régler des problèmes qui ont une origine structurelle et des impacts personnels, la technique ne travaille que sur les impacts personnels. Or la cause structurelle, demeurant la même, va continuer à produire d'autres problèmes personnels. Et on arrive à une double victimisation : les personnes sont victimes d'une première situation qui est compliquée car structurellement déterminée, mais elles sont également victimes de l'intervenant qui leur reproche de ne pas arriver à s'en sortir toutes seules. Si le reproche n'est pas direct, les questions posées laissent penser que, si on s'y prenait mieux, on pourrait s'en sortir tout seul.

Bien sûr il ne faut pas généraliser, mais de telles situations peuvent exister et le fait de renvoyer les habitant-es en difficulté à leurs réseaux risque tout simplement de les mettre en échec et de les renvoyer à leur impuissance d'agir. La question du réseautage est d'ailleurs problématique pour des personnes non scolarisées à l'heure des réseaux numériques. Si tout passe par des réseaux (trouver un logement, un emploi, une crèche, etc.) et que ceux-ci sont de plus en plus digitaux, il faudra alors renforcer les mécanismes parallèles d'accès à ces biens et services, notamment des services de première ligne, en face-à-face, à un niveau local.

## UN PROCESSUS DE GENTRIFICATION

Le concept de gentrification est déjà ancien dans le vocabulaire lié au logement. Dans les années 1960, la sociologue britannique Ruth Glass désignait par là un processus qu'elle observait à Londres : la transformation de quartiers populaires par l'installation de familles de classes moyennes plutôt aisées suite à des travaux de rénovation qui impliquaient l'augmentation des loyers, l'installation progressive d'une population plus riche, l'apparition de nouveaux commerces, et le départ des familles les plus pauvres qui ne pouvaient plus payer le nouveau loyer ou étaient expulsées avant rénovation d'un immeuble.

Aujourd'hui, ce processus est différent car il ne s'agit plus (seulement) d'un mouvement spontané de population mais d'une politique délibérée de transformation de quartiers populaires. Cette politique est soutenue par des investissements très importants qui permettent la planification et la construction de « nouveaux quartiers » grâce à des instruments de réglementation déjà présentés, en particulier le Plan d'aménagement directeur (PAD). Mathieu Van Criekingen parle alors de « réaménagement de classe »<sup>106</sup> :

Je parlerai donc ici de gentrification pour qualifier un réaménagement de classe d'espaces populaires, appuyé sur des (ré)investissements en capitaux et en symboles et indissociables d'une dialectique d'appropriation et de dépossession des lieux. En termes empiriques, trois critères permettent de repérer des processus de gentrification : des mouvements de capitaux vers des espaces qui jusque-là en attiraient peu, une revalorisation marchande des environnements résidentiels, commerciaux ou fonctionnels de ces espaces, et une dépossession des lieux au détriment de leurs résidents ou usagers ordinaires.

En ces termes, il peut être question de gentrification aussi bien dans des quartiers résidentiels anciens dont le bâti est réhabilité que sur des sites industriels tombés en friche et où s'érigent de nouveaux ensembles mêlant résidences, bureaux et commerces.

105 Yann LE BOSSÉ (2015) « L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une alternative pour transformer l'intervention sociale ? », intervention publique organisée par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France et le collectif Pouvoir d'agir, Paris, 28 septembre 2015. Disponible en ligne : <http://www.education-populaire.fr/developpement-pouvoir-agir-yann-le-bosse/>

106 Mathieu VAN CRIEKENGEN (2021) *Contre la gentrification. Convoitises et résistances dans les quartiers populaires*, Paris, La Dispute, p. 54.

Il est intéressant de noter que pour l'échevin du Logement rencontré en mars 2021, aucun processus de gentrification n'est en cours à Molenbeek, considérant que la gentrification est juste un slogan politique en période électorale. Selon lui, le fait que Molenbeek soit devenue l'une des communes les plus pauvres montre que les pauvres ne sont pas chassés de la commune comme le suppose le concept de gentrification.

En réalité, il souhaiterait un véritable processus de gentrification pour que la commune puisse s'enrichir :

Et les quelques logements dont vous parlez au Canal, ce ne sont que des épiphénomènes. On devrait en avoir beaucoup plus pour avoir plus de moyens financiers. Parce que plus une commune s'appauvrit, moins elle a de moyens. Et donc si on pouvait avoir sur certains projets des classes moyennes... parce que les classes aisées, ceux qui ont de l'argent, qui savent mettre 3.000 euros le mètre carré, ils vont mettre leur argent ailleurs.

On a affaire à une classe moyenne tout à fait standard, et qui a surtout un esprit totalement ouvert. Parce que pour venir à Molenbeek, dans un quartier qui n'est peut-être pas facile, il faut avoir un esprit ouvert!

Pendant dix ans, moi j'ai habité Place Voltaire, à Étangs Noirs. Il faut avoir l'esprit ouvert! Je venais de Boitsfort. Donc ces fameux riches qui viennent à Molenbeek, c'est un slogan politique qu'on utilise en campagne électorale<sup>107</sup>.

On retrouve ici le constat fait par Mathieu Van Criecken : « Pour certains, la gentrification serait devenue un marqueur du succès urbain à l'ère post-industrielle, une bénédiction pour la ville et ses habitants, y compris pour les moins nantis d'entre eux<sup>108</sup> ».

.....  
107 Échevin du logement de Molenbeek-Saint-Jean, réunion avec le groupe alpha, lundi 15 mars 2021, de 9h30 à 10h40.

108 *Op. cit.* p. 56.

## 5. AGIR

Agir sur la réalité, sur sa réalité, est l'une des visées de tout processus d'éducation populaire. Agir pour résoudre des situations-problèmes en renforçant la participation directe des personnes pour affronter ces problèmes, en sensibilisant les agents dont elles dépendent, en construisant et proposant des alternatives ou en tentant de modifier les causes structurelles de ces problèmes (la transformation sociale).

Dans ce chapitre seront présentées les actions individuelles et collectives menées au cours du projet, tout en rappelant que la première action menée par les femmes est de décider de consolider leur puissance d'agir en se dirigeant vers et en s'inscrivant à un centre d'alphabétisation.

### 5.1 Actions individuelles accompagnées

L'analyse des difficultés des femmes à résoudre leurs problèmes de logement a mis en exergue les problèmes de communication avec les administrations ou les institutions de logement. Clairement, elles ne pouvaient pas rédiger des lettres ou des messages électroniques, réaliser des appels téléphoniques à certaines administrations ou comprendre des documents administratifs. Souvent ou parfois des parents ou des ami-es les aident et les accompagnent. Mais certaines vivent seules ou n'ont pas de tels soutiens. J'ai donc accompagné certaines femmes dans différentes démarches, ce qui m'a permis de comprendre avec plus de précision les difficultés qu'elles rencontraient.

Voici les principales activités d'accompagnement en lien avec le logement réalisées jusqu'en avril 2021.

ACTEUR SOCIAL	OBJECTIFS	ACTEURS MOBILISÉS	MÉTHODE	RÉSULTATS
SISP	connaître la situation d'un dossier de demande de logement social	6 participantes, chercheuse-formatrice	envoi d'un e-mail à la société de logement, préparation avec l'apprenante	réponses à l'e-mail de la part de la SISP donnant l'état du dossier
	interpeller une SISP face à l'attente d'un logement	1 participante et 1 parente, chercheuse-formatrice, 1 employée de la SISP	participante parle, la chercheuse-formatrice intervient en cas de difficultés	visite réalisée. Pas de résultat concret pour la participante.
	signer les documents d'attribution d'un logement social	1 apprenante, chercheuse-formatrice, 1 employé de la SISP	participante parle, la chercheuse-formatrice intervient pour expliquer les documents	documents signés
	interpeller une SISP face à un problème d'insalubrité depuis 2010	1 participante, chercheuse-formatrice	rédaction et envoi d'une lettre reprenant les antécédents du dossier depuis 2010	pas de réponse de la SISP
	demander visite pour situation d'insalubrité depuis 10 ans	1 apprenante, la chercheuse-formatrice, la directrice du service technique	appel téléphonique au service technique de la SISP	promesse de visite d'un technicien arabophone en septembre 2021 (pas de suite)
Logement communal	concrétiser une inscription au logement communal	1 participante et la chercheuse-formatrice	remplir un formulaire et joindre des pièces avec la famille	documents expliqués et signés
Logement social	réaliser un état des lieux	1 participante, chercheuse-formatrice, 1 employé de la SISP	visite du logement, lecture de l'état des lieux	état des lieux réalisés
Permanence logement de quartier	inscription	1 participante, chercheuse-formatrice, 1 responsable de la permanence	visite sur place	inscription réalisée
Société des Eaux	déménagement	1 participante, chercheuse-formatrice, 1 employée	par téléphone	après plusieurs communications téléphoniques de janvier à mai 2021, situation réglée
Bpost Bpaid	déménagement	1 participante, chercheuse-formatrice	formulaire en ligne	transfert de courrier assuré.
Propriétaires particuliers	préavis	1 participante, chercheuse-formatrice	lecture et explications	lettre expliquée
Participant.e.s	visite du logement de 5 participant.e.s	5 participantes, chercheuse-formatrice	visite sur place	problèmes de logement constatés
AUTRES				
Actiris	réinscription à Actiris	1 participante, chercheuse-formatrice, 1 employé.e	par téléphone tous les 3 mois	réinscription réalisée
Mutualité	incapacité de travail	1 participante et son fils, chercheuse-formatrice, 1 médecin-conseil	visite sur place	visite réalisée, incapacité travail prolongée de 6 mois, avec visite dans 3 mois
Divers	lectures de courriers, tél. au centre covid, service de pensions (GRAPA)	plusieurs participantes	après les ateliers	informations données

Actions accompagnées menées dans le cadre de la recherche-action *Il pleut dans ma cuisine (2019-2021)*

Ces actions d'accompagnement sont assez banales pour des personnes travaillant dans l'intervention sociale, mais elles m'ont permis de comprendre un peu mieux les difficultés que les femmes rencontraient. Il faut préciser que dans certaines associations, ce sont les formateurs et formatrices qui, faute de services d'accompagnement de première ligne, aident directement en dehors de leurs heures de travail leurs apprenant-es à réaliser des démarches administratives.

Des écrivains publics et parfois des informaticiens publics travaillent déjà dans les communes bruxelloises pour accompagner les personnes ne maîtrisant pas l'écriture dans leurs démarches, mais ils n'ont pas dans leurs fonctions le suivi et l'accompagnement individuel (ou collectif) des personnes.

Cela dit, il ne s'agit pas que toutes les personnes travaillant en première ligne accompagnent les habitant-es en difficulté avec l'écrit et/ou le français dans leurs démarches. Mais j'ai le sentiment que, pour différents motifs (traiter les causes plutôt que les effets, émanciper plutôt qu'assister, former plutôt qu'accompagner, autonomiser en renvoyant les gens à leurs propres réseaux...), les services d'accompagnement de première ligne sont devenus vraiment très rares. Or cet accompagnement est important en termes de puissance d'agir. C'est en tout cas ce que plusieurs participantes du groupe ont manifesté qu'il s'agisse de la recherche d'un logement, de problèmes d'insalubrité, de préavis envoyé par le bailleur, et parfois de tous ces problèmes ensemble. Il semble que pour beaucoup de personnes, il soit devenu très difficile de se mobiliser seules face à ces problèmes, non pas qu'elles en seraient incapables, mais plutôt qu'elles ont perdu confiance dans les résultats d'une telle mobilisation et dans leurs compétences pour y arriver.

Par un accompagnement dans une action de première ligne, il s'agit de mettre la personne de nouveau en mouvement et bien sûr dans un mouvement de réussite. Non pas de l'activer - ce qui est souvent le cas en la renvoyant à d'autres services - mais de lui permettre de se remettre en marche. Deux participantes du groupe qui avaient des problèmes d'insalubrité depuis de nombreuses années et qui avaient fait de nombreuses tentatives pour y faire face, ont fini, je pense, par ne plus croire en leur capacité d'avoir un effet sur la réalité. Elles se sont repliées chez elles au point de ne plus vouloir d'accompagnement. Trop d'échecs semblent confirmer l'impuissance<sup>109</sup> et le repli sur soi, et un cercle vicieux s'installe. C'est pourquoi les actions de fond, sur la rénovation de logement par exemple, sont fondamentales mais ne devraient pas impliquer la diminution des aides de première ligne et d'urgence.

D'ailleurs, ces accompagnements pourraient servir de point de départ (situation-problème) de projets d'alphabétisation populaire sur les politiques et l'aide sociale, par exemple. C'est la façon de les aborder de façon critique et plurielle (technique, politique, juridique, pédagogique, langagière, psychosociale, etc.) qui garantirait leur pertinence en formation et en éducation permanente.

.....  
109 Je rejoins en cela les propositions de Yann Le Bossé qui insiste sur la nécessité de remettre les personnes dans l'action : « Réintégrer l'expérience, puisque seule l'action est médiatrice : qu'est-ce qu'il s'est passé ? qu'est-ce qui a été tenté ? quel enseignement on en tire ? comment je peux, à partir de ces enseignements, tenter par moi-même quelque chose, tenter une marche supplémentaire ? On a généralement, grâce à cette approche, une progression exponentielle. C'est-à-dire qu'on crée les conditions d'un succès à court terme, et les gens peuvent s'appuyer sur ce succès pour entamer une autre action, un autre changement, qu'ils vont développer à moyen ou à long terme ». Voir Yann Le Bossé, *Op. cit.*

En effet, ces visites se préparent et elles sont également l'occasion de réfléchir sur la situation vécue. En général, après la visite, nous avons discuté du contenu général et pour construire une vision plus critique de la situation, au-delà de nos ressentis subjectifs que nous nous communiquons d'abord. L'employée a-t-elle vite remballé la participante ou a-t-elle vraiment respecté ses demandes? Lui a-t-on donné le temps de penser, de décider, de comprendre la situation ou les informations? En quoi peut-on parler de consentement lorsqu'on signe un document sans le comprendre?

L'adage « nul n'est censé ignorer la loi », parfois entendu même dans le secteur social, est-il applicable aux personnes analphabètes qui ne lisent pas, encore moins des lois difficilement compréhensibles même pour des personnes lectrices?

Bien souvent, il existe une séparation dans les associations des activités pratiques, en général sur rendez-vous, sur des questions de logement, d'emploi ou d'autres situations personnelles et des activités plus pédagogiques comme des ateliers d'éducation permanente. Or, l'un et l'autre se complètent. Les ateliers pourraient s'organiser pour travailler autour des situations amenées par les participant·es, pour les mettre en perspective avec d'autres situations vécues dans le groupe, pour problématiser les situations et... déculpabiliser les personnes qui ne s'en sortent pas. Une véritable transversalité pourrait s'installer entre la formation, le service social (accueil, orientation, permanences...), la recherche, la communication et l'information, les comités d'habitant·es et tout autre groupe ou association pertinente. Une perspective qui requiert une nouvelle approche centrée sur les habitant·es et leurs demandes et autour desquels pourraient s'organiser des projets et des activités de façon articulée.

## 5.2 Le port d'une banderole brodée : les tissus dans les luttes des femmes

Pour exprimer leur sentiment d'injustice et d'impuissance face à leurs problèmes de logement, les femmes du groupe ont réalisé des broderies qui ont été cousues sur une bande de tissu noir en guise de banderole pour souligner la dimension revendicatrice de ces textiles.

### COUTURE, BRODERIE ET AUTRES TECHNIQUES TEXTILES DANS LES MOUVEMENTS COLLECTIFS DE FEMMES

Qu'il s'agisse de réaliser des travaux de couture domestique à des fins de raccommodage, de confection ou d'ameublement, ou de leur participation dans l'industrie textile en tant qu'ouvrières, les femmes ont été et sont encore les spécialistes des techniques textiles dans le monde entier puisqu'elle représentent près de 80% de la main-d'œuvre mondiale des industries de l'habillement et des chaussures<sup>110</sup>.

Cette expertise textile est loin d'être analysée de façon univoque puisqu'elle est présentée soit comme un assujettissement des femmes dans l'espace domestique ou dans les usines où elles sont plus exploitées et maltraitées que les hommes, soit comme un outil – voire une arme – d'émancipation lorsqu'elles tentent alors

110 WOMEN ENGAGE FOR A COMMON FUTURE (WECF), *L'exploitation de la main d'œuvre dans les usines textiles*, 17 février 2020, en ligne : <https://wecf-france.org/l'exploitation-des-travailleurs-euses-dans-les-usines-textiles/>



de s'émanciper de toute tutelle masculine en s'organisant en tant que couturières, tisserandes, etc. (la première corporation féminine de couturières date de 1675 à Paris) ou en utilisant le textile comme moyen d'expression de leurs demandes ou de leur résistance dans des mouvements sociaux, politiques ou syndicaux.

Les usages politiques de la couture et du textile sont puissants et efficaces en raison du contraste entre une activité féminine assez conservatrice réalisée dans l'espace privé de la maison -reprendre des chaussettes, raccommoder les vêtements ou broder des mouchoirs - et l'utilisation de ces mêmes activités et de ces mêmes objets dans un contexte totalement différent, politique, revendicatif et contestataire de l'ordre établi. Un parallèle est à faire sans doute avec les activistes de Femen<sup>111</sup> qui transforment leurs corps d'armes de séduction en armes de contestation. Dans ce cas d'ailleurs, c'est le fait d'ôter leurs vêtements qui devient subversif, comme si le tissu par son absence était encore mis au service de la revendication.

Le travail de broderie est le fruit d'un long processus car il n'était pas évident que les femmes s'emparent d'une proposition qui au départ était la mienne. Pour éviter que la démarche soit interprétée comme un atelier couture à des fins utilitaires, je leur ai montré une présentation en power point d'une cinquantaine de textiles spécifiquement féminins et plutôt « engagés », notamment les tapis d'appliqués (*arpilleras*) des femmes chiliennes réalisés sous la dictature de Pinochet, les courtepentes cousues par des femmes afro-descendantes de Gee's Band en Alabama (Etats-Unis) ou les borderies contemporaines des femmes zapatistes au Mexique et de femmes colombiennes. L'idée était bien de leur présenter cette utilisation détournée de la broderie et de voir si elles y étaient sensibles. Bien sûr, les mères et grand-mères du groupe d'alphabétisation n'avaient pas grand-chose à voir avec les luttes politiques et sociales qui leur étaient présentées mais, d'une certaine façon, ce qu'elles avaient à dire était aussi une contestation de l'ordre établi face à leur situation de logement. Certaines exprimaient de la colère face à leur impuissance d'agir. Dès le départ, elles se sont montrées enthousiastes, même si je savais parfaitement qu'une véritable appropriation du projet par un groupe prend plus de temps.

La broderie et la couture, de façon générale, n'étaient pas des activités familières pour toutes les participantes. J'ai compris par la suite qu'au Maroc, la broderie est plutôt une activité développée en milieu urbain et moins dans les villages, où sont nées de nombreuses femmes, plutôt spécialisées dans la confection de tapis de laine. Une certaine solidarité s'est créée spontanément parmi les femmes puisque quelques-unes d'entre elles brodaient avec facilité alors que d'autres étaient débutantes. Une participante qui n'avait jamais brodé auparavant s'est découverte une véritable passion pour la broderie et a réalisé beaucoup plus de broderies que prévu.

En réalité, le choix de la technique, l'organisation de l'atelier (la coupe et la distribution des morceaux de tissu, par exemple) et les formes brodées ont été définis par les femmes tout au long du processus. Au départ, personne n'avait clairement en tête le résultat final attendu. Mais la réalisation de plans d'appartement avec beaucoup de détails (l'une a même représenté un flacon de shampoing dans sa salle de bain !), le soin qu'elles ont mis à choisir des combinaisons de couleurs, à terminer chez elles

.....  
<sup>111</sup> Femen est un groupe de femmes féministes, créé en Ukraine en 2008, qui organise des actions en écrivant des slogans sur le haut de leur corps dénudé pour défendre différentes causes féminines.

si elles n'avaient pas eu le temps de terminer pendant l'atelier, les détails poétiques qu'elles ont rajoutés dans leur logement brodé (fleurs, oiseaux...) et les bordures des travaux parfois très élaborées montrent leur implication dans ce projet textile. Certaines sont même venues pendant les congés d'avril 2019 pour avancer.

Le travail lent et méticuleux de la broderie est peut-être l'équivalent corporel et gestuel d'un travail psychique, lui aussi patiemment élaboré. Pour certaines, ce sont des souvenirs du pays qui ont surgi : deux participantes qui savaient coudre à la machine se sont souvenues de leur petit atelier de broderie au Maroc avec une certaine mélancolie. Pour d'autres, ce sont des points oubliés qui ont refait surface. Le confinement a bien sûr mis en pause le travail collectif. La banderole brodée a été terminée au printemps 2021<sup>112</sup>.

### PORT DE LA BANDEROLE À LA FONDERIE (22 JUIN 2021)

Le 22 juin 2021, le groupe a présenté la banderole brodée dans le cadre de l'expo-photo « Mon loyer est trop cher » organisée par le Comité d'habitants SaSuDu de Molenbeek et le groupe Change Anneessens.

La banderole a été portée pendant deux heures par sept participantes, relayées parfois par des visiteurs et visiteuses. Plus de 70 personnes sont venues, notamment des groupes en alphabétisation d'autres centres (Cedas, Piment, centres alpha de Lire et Écrire Bruxelles). L'apprenante qui s'était portée volontaire pour présenter le travail réalisé au public avait « le dos coincé » et a dû rester chez elle, ce qui a limité la participation des femmes. Après une présentation que, vu les circonstances j'ai réalisée, plusieurs apprenant·es de l'assistance ont décrit leurs problèmes de logement, fort semblables à ceux des participantes. Dans ce sens, le caractère revendicatif de cette activité a été perçu, justifiant le fait que cette banderole est plus destinée à être portée qu'à être accrochée dans une exposition.

.....  
112 Un livret a été réalisé pour accompagner la banderole : *Il pleut dans ma cuisine. Des femmes molenbeekoises en alphabétisation font de la broderie pour défendre leur droit à un logement décent et abordable*, Bruxelles, La Rue asbl/Lire et Écrire Bruxelles, 15 p.



Port de la banderole brodée  
La Fonderie, 22 juin 2021

## 5.3 Rencontre avec des autorités communales (15 mars 2021)

Deux rencontres ont été organisées avec les autorités communales de Molenbeek afin de leur faire part des problèmes de logement des femmes et des difficultés qu'elles avaient à les résoudre. Ces rencontres ont été très importantes pour des femmes qui n'ont pas eu souvent l'occasion de se faire entendre dans leur commune. Les deux rencontres se sont déroulées de façon très différente. Les rendez-vous avaient été organisés par les adjointes respectives des deux élus, avec l'objectif de présenter « notre travail et vous faire part de nos préoccupations concernant le logement à Molenbeek-Saint-Jean, en particulier pour des femmes non alphabétisées, en vieillissement et parlant peu le français et ne maîtrisant pas la technologie digitale devenue indispensable pour tout contact administratif (...) Dans le cadre de ce projet d'éducation permanente, il est important que nous puissions rencontrer directement les autorités communales, et exposer nous-mêmes nos préoccupations à ce sujet »<sup>113</sup>.

### RENCONTRE AVEC L'ÉCHEVIN DU LOGEMENT

Le matin, nous sommes allées à la maison communale pour présenter tout d'abord la banderole brodée à l'échevin du Logement. Après quelques minutes, il nous a invitées, quatre femmes et moi-même<sup>114</sup>, à la réunion. De façon générale, la réunion a permis à l'échevin de présenter ses positions et ses orientations en matière de logement, ponctuées de différentes interventions des femmes lui présentant leurs situations individuelles. Sur ce point, il leur a expliqué ne pas avoir de pouvoir pour intervenir auprès du Logement molenbeekois, la SISF de la commune et il a rappelé le fonctionnement des sociétés de logement public, communales et régionales.

Pour lui, le problème du logement social se résume en deux points : tout d'abord, il n'y a pas assez de logements par rapport à la demande et, ensuite, « lorsque quelqu'un entre dans un logement social, il ne le quitte pas, il reste pratiquement jusqu'à la fin de sa vie, il peut y rester 40 ans, et donc il mobilise un logement social pendant des décennies... il en sort souvent les pieds devant, comme on dit, il est mort, ou alors il va dans un home ». Pour lui, même si on construisait 2.000 logements sociaux à Molenbeek, il resterait de toute façon une liste d'attente énorme. Il reconnaît que « c'est une concurrence entre personnes qui ont plein de points de priorité ».

Le manque de logements sociaux s'explique aussi, selon lui, par le contexte de la construction et du logement qui n'est plus le même qu'il y a cinquante ans. « On » ne se contente plus de ce que l'on acceptait avant et donc il y a plus de normes et de réglementation concernant les logements (taille des pièces, le nombre de salles de bain, etc.) ce qui conduit à une augmentation du coût de la construction d'un logement social (environ 2.000 – 2.500 euros par mètre carré), sans parler de l'entretien des immeubles.

Il nous a expliqué alors que l'argent qui sert à construire les logements sociaux vient « des entreprises qui produisent et des personnes qui travaillent » : la commune est pauvre, elle est « fort, fort endettée ».

113 Message envoyé au cabinet de la bourgmestre de Molenbeek, Catherine Moureaux, le 3 février 2021.

114 En raison des mesures sanitaires, il n'a pas voulu rencontrer tout le groupe.

La période dorée de l'aide sociale a commencé son déclin il y a une vingtaine d'années : l'État va être de moins en moins présent, l'aide va diminuer. On va arriver à un système anglo-saxon comme aux États-Unis, où « on sait qu'il y a beaucoup de sans-papiers mais ils ne coûtent rien s'ils sont au chômage ou s'ils tombent malades. Il va falloir faire des choix, et c'est ça qui va être une révolution. Il faudra faire des choix durs : l'enseignement, le logement, la santé, sont importants... mais il va falloir diminuer d'autres secteurs ». En résumé : « une société civilisée est une société très complexe et très très compliquée à gérer, il faut donner de l'argent à tout le monde ».

De façon générale, l'échevin a insisté sur le fait que le financement pour la construction de logements sociaux venait de la Région. Ce sont avant tout les contrats de quartier<sup>115</sup> qui permettent la construction de logements, mais dans un contrat de quartier il faut aussi construire des crèches, rénover des écoles, faire des places, des routes. C'est pour cela, a-t-il expliqué, que le contrat de quartier Étangs noirs (2021-2026) ne prévoira qu'une dizaine de logements.

Sa conclusion était peu encourageante pour les femmes : « Je suis totalement transparent. Je vous dis pourquoi il y a une dizaine d'années on a arrêté de faire du logement : c'est parce qu'il n'y a pas d'argent, on ne peut pas faire plus. C'est aussi simple que ça. Moi je n'ai pas l'intention de recevoir des personnes et de leur dire : 'mais ça va aller, on va construire plus de logements sociaux', ou 'vous allez avoir un logement', moi je dis simplement la réalité... ». Il a finalement mentionné que les habitant-es les plus pauvres trouveront des loyers moins chers « en dehors de Bruxelles ... dans le Hainaut, dans la province de Liège ».

Dans ce contexte, les agences immobilières sociales (AIS) représentent une solution intéressante pour l'échevin car les propriétaires remettent des logements en bon état, il ne faut pas les rénover, et ils sont abordables pour les familles de Molenbeek.



*Présentation de la banderole brodée à l'échevin du Logement Olivier Mahy dans la maison communale*

115 Un contrat de quartier, aujourd'hui *contrat de quartier durable*, est un plan d'action limité dans le temps et l'espace, conclu entre la Région, la commune et les habitants d'un quartier bruxellois pour l'aménagement et la réalisation d'œuvres prioritaires pour la population.



À la fin de la réunion, il a suggéré que si leurs maris cherchaient du travail, ils pouvaient apporter leur CV, tout en précisant qu'il y avait déjà une longue liste d'attente et pas beaucoup d'embauche. Il nous a remis le règlement communal et le règlement d'attribution d'un logement pour information et nous a invitées à une nouvelle rencontre une fois que les mesures sanitaires le permettront.

### RENCONTRE AVEC LA BOURGMESTRE

L'après-midi du 15 mars 2021, la bourgmestre a reçu l'ensemble du groupe. Pendant la réunion, elle a écouté chaque femme en lui demandant quel était son problème tout en prenant des notes dans un grand cahier. Après la réunion qui a duré plus d'une heure, elle a orienté quelques femmes vers un collaborateur qui a complété un dossier pour certaines d'entre elles. Avant de conclure, elle a cependant expliqué que son objectif était la création de 1.000 logements sociaux à Molenbeek avant la fin de son mandat. Elle a cependant précisé qu'elle a beaucoup « d'ennemis » qui s'opposaient à ce projet.



*Une participante montre des photos de son logement*



*Dans la salle de réunion, devant la banderole*

## BILAN DES RENCONTRES

Ces deux rencontres ont été très importantes pour les femmes qui ont été écoutées et reconnues dans leurs demandes par des autorités communales qui les ont reçues et ont passé plus d'une heure chacun-e avec elles. Fin mai 2021, l'une des participantes a reçu une réponse positive du Logement molenbeekois pour sa demande de mutation. C'est la seule réponse individuelle positive jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, ces rencontres ont permis aux femmes de gagner de la puissance d'agir, car elles se sont retrouvées face-à-face avec des autorités communales et leur ont parlé de leurs problèmes concrets qu'elles ne pouvaient pas entendre. Comme l'a exprimé une participante à la sortie de la visite, « même s'ils ne font rien, c'est déjà très bien qu'ils nous reçoivent... ».

De mon côté, ces visites m'ont semblé très importantes, d'autant plus que notre groupe ne leur était pas connu. Néanmoins, j'ai été frappée par le fait que ni l'échevin du Logement ni la bourgmestre n'aient considéré les femmes comme un sujet politique collectif, en tant que groupe. Ce petit groupe d'une dizaine de femmes ne pourrait-il pas se transformer en un comité et jouer un rôle pour toutes les femmes en difficulté de logement dans le quartier? Les responsables communaux n'auraient-ils pas dû leur demander quelles étaient les revendications de groupe qu'elles portaient? Quel était le processus qui avait précédé cette rencontre? Ce qu'elles savaient de la situation de logement des femmes âgées dans le Molenbeek historique? Leurs projets de groupe après la rencontre?

### 5.4 Vivre dans un habitat solidaire ?

Face à l'absence de perspectives à court terme dans le logement public et à l'augmentation des loyers à Molenbeek, la recherche d'une solution alternative, plus collective, émerge progressivement dans le groupe, notamment suite à la visite de différents projets d'habitat groupé : l'habitat groupé « Entre voisins » à Etterbeek (18/06/2019), « L'Espoir » (21/01/2020) et « Quatre Vents » (29/06/2021), tous deux à Molenbeek.

La Rue a envisagé la possibilité de mettre en place un projet d'habitat solidaire et intergénérationnel avec, entre autres, des participantes du groupe. Ce projet est à l'étude et une réunion a été réalisée avec le conseil de rénovation et énergie de La Rue. Cette alternative a été présentée à l'échevin du Logement puisqu'un contrat de quartier est prévu dans le quartier. « Le programme va commencer. Il faut se dire une chose, on ne va pas tirer les bénéficiaires du chapeau, ils vont venir d'une liste, on va interroger les listes du logement social, du CPAS, etc. Ces projets de contrat de quartier, on a choisi un bureau d'études pour le faire. Il va faire des consultations, il y a des commissions de quartier... », a-t-il répliqué.

---

Les dispositifs actuels ne suffisent pas à résoudre les problèmes des femmes et des hommes en difficulté de logement parce que 50.000 familles attendent un logement social dans la Région bruxelloise et que la construction de logements sociaux n'est pas la priorité des pouvoirs publics ; parce que les services logement de proximité sont saturés et parfois démotivés face au manque de solutions ; parce



que la Région fait des choix d'aménagement du territoire qui ne sont pas dirigés vers les classes populaires ; de fait, les loyers augmentent et les revenus ne suivent pas ; parce que les personnes sont renvoyées d'un guichet à l'autre sans jamais avoir vraiment de réponses. Attendre, et encore attendre... « mon père va avoir 90 ans, il est gravement malade, combien d'années devra-t-il encore attendre pour avoir un logement social ?... ». Attendre une lettre qui n'est jamais postée, un logement qui n'est jamais attribué, une solution à un problème qui n'est même pas traité. L'attente. C'est cela que traduisent les soupirs des femmes agrémentés en général de quelques louanges à Dieu, afin de trouver un peu de consolation et d'espoir malgré tout.

Les actions individuelles menées par les participantes, même si elles n'agissent pas sur les causes plus structurelles des problèmes, permettent en général de faire un peu avancer une situation bloquée ou de résoudre des problèmes très concrets.

Les actions collectives menées par les participantes n'ont pas été aussi nombreuses que prévu, en raison notamment des restrictions sanitaires dues à l'épidémie du covid-19 et à l'annulation de différentes activités. Si elles nécessitent de gros efforts et des engagements de longue haleine, elles leur ont cependant permis d'intervenir dans l'espace public, de comprendre un peu mieux les politiques publiques, de (re)trouver de la confiance en elles (individuellement et collectivement) et en la possibilité d'influer sur les choses, et de trouver parfois une solution à leurs problèmes concrets (attribution d'un logement social, par exemple).

## 6. APPRENDRE

En alphabétisation populaire, les apprentissages langagiers (oral, écrit, mathématique) sont indissociables des apprentissages liés à la situation-problème choisie par le groupe dans le cadre d'un projet ou d'une recherche. En d'autres termes, idéalement, les apprentissages sociaux, économiques, politiques, géographiques, historiques, juridiques ou autres sont l'occasion de mettre en place des séquences d'apprentissage de la langue.

Mais une tension entre ces deux catégories d'apprentissages est souvent mise en avant par les apprenants. En effet, ces derniers mentionnent parfois que le fait d'aborder des problématiques sociales leur fait « perdre du temps » pour atteindre leur objectif premier qui est l'apprentissage de la langue (« je suis venue pour apprendre à lire et à écrire, pourquoi on parle de logement ? »). Ce genre de commentaire est dû à un imaginaire scolaire traditionnel très important pour des personnes qui ne sont jamais allées à l'école et qui en ont donc une image très classique. Cela est dû aussi au fait que les participantes ne se rendent pas compte spontanément que toutes les activités réalisées impliquent forcément des apprentissages langagiers (compréhension et expression orales, compréhension et production écrites), car elles ne sont pas pédagogiques. Ce questionnement concerne peu d'apprenantes. Dans ce groupe, seule l'une d'entre elles s'est exprimée à ce sujet en demandant de ne pas aborder les problèmes de logement, n'en ayant pas elle-même, mais aussi de ne pas faire de visites et d'autres activités en dehors du local de formation.

Pourtant, le fait d'associer et d'articuler apprentissages langagiers et apprentissages liés à une problématique renforce la qualité des ateliers à plusieurs égards. Une problématique offre un fil rouge qui facilite la structuration des ateliers dans le temps. Il est toujours possible à une participante qui s'absente plusieurs jours de se raccrocher à la formation car elle sait de quoi il est question, ce que renforce la méthode *Du sens au signe, du signe au sens* qui organise les apprentissages langagiers autour d'un support utilisé pendant plusieurs mois, ce que l'on appelle en littérature un album jeunesse. C'est ce processus qui sera présenté ici, de façon résumée, afin de donner quelques exemples de cette articulation entre apprentissages historiques, sociaux, géographiques, langagiers, et autres.

## 6.1 Le processus de recherche-formation

Le projet a été construit autour de trois objectifs déclinés en objectifs d'apprentissages. Le premier objectif était de *se questionner sur ses problèmes de logement*, avec différents objectifs d'apprentissages : se situer dans sa commune et son quartier, connaître le contexte : la commune de Molenbeek, déterminer et décrire les situations-problèmes du groupe concernant le logement.

Le deuxième objectif visait à *comprendre la crise du logement à Bruxelles et Molenbeek*, qui reprenait les principaux problèmes présentés au sein du groupe : le prix des logements : loyers abusifs et hausse des prix du logement, les transformations sociales et économiques de Molenbeek et le processus de gentrification, la demande non satisfaite de logements sociaux, et l'insalubrité.

Enfin, le troisième objectif consistait à *agir ensemble pour accéder au droit au logement pour tous*. Il a été décliné en différents objectifs : rechercher des solutions pratiques aux problèmes existants, oser s'exprimer en français dans l'espace public, oser revendiquer son droit au logement auprès des autorités communales, exercer son droit de vote pour améliorer la situation du logement à Bruxelles, rechercher des alternatives de logement.

Ces trois objectifs généraux ont été travaillés toute l'année, pendant chacun des trois ateliers hebdomadaires (jusqu'en mars 2020), chaque thématique s'alimentant l'une l'autre.

## 6.2 Le processus de construction de savoirs multiples

La quantité des démarches d'apprentissages réalisées pendant deux ans et demi est trop importante pour pouvoir tout présenter ici. De plus, tout détailler serait sans doute un peu fastidieux pour celles et ceux qui ne sont pas formatrices et formateurs en alphabétisation. Il s'agira donc avant tout ici de donner quelques exemples assez généraux d'articulations entre apprentissages multiples pour chacun des objectifs généraux présentés.

### SE QUESTIONNER SUR SES PROBLÈMES DE LOGEMENT

#### *Se situer dans sa commune et son quartier*

Les participantes du groupe connaissent peu la commune en dehors des endroits qu'elles fréquentent régulièrement (marché, centre d'alphabétisation, mosquée parfois, administrations publiques et autres services sociaux, ami-es et parents). C'est pourquoi nous avons réalisé quelques sorties dans le quartier.

Celles-ci ont permis de mettre en évidence des représentations des apprenantes, en particulier des représentations spatiales et graphiques du quartier à partir de la lecture/découverte de cartes et de plans de quartier, l'élaboration de leurs propres plans par exemple du trajet réalisé. Certains noms de rue ou de lieux, lors de la lecture de la carte, ont été proposés par certaines apprenantes (Rue Ransfort, Place Communale, Métro Comte de Flandre...). Ces mots-clés ont été écrits puis recherchés sur le plan afin de se situer.

### **Connaître le contexte : la commune de Molenbeek**

Connaître le contexte social, historique, économique de la commune est indispensable pour analyser les situations du mal-logement et leurs causes à Molenbeek. En 2019, ce sont les contextes sociaux (immigrations anciennes et récentes), historiques (passé rural, développement industriel, immigration, gentrification, etc.), économiques (emplois à Molenbeek, conditions de vie des apprenantes, etc.) et politiques (élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai) qui sont abordés à partir des témoignages des apprenantes et de rencontres avec des acteurs sociaux du quartier.

Le groupe a réalisé différentes visites du quartier afin de mieux comprendre l'histoire de la commune en lien avec l'habitat (rural, ouvrier, ancien, rénové, gentrification de quelques quartiers, etc.) et de situer géographiquement et historiquement les problèmes mentionnés : visite guidée au magasin Chien Vert et rencontre avec le propriétaire qui a expliqué l'histoire de son commerce près du Canal, visite à différents projets de jardins potagers (Majorelle, Jardin Urbain et Bel Mundo) et rencontre avec les différents responsables de ces projets pour comprendre l'importance des jardins urbains pour la qualité de l'habitat en ville. Le parcours a été l'occasion d'observer différents logements sociaux (Brunfaut, Tour Brunfaut, etc.), les dates de construction inscrites sur les immeubles du quartier, différentes caractéristiques architecturales datant du passé dont les noms avaient été vus auparavant (œil de bœuf, décrotoir, etc.). Chaque visite est l'occasion de découvrir une nouvelle facette de la problématique du logement à Molenbeek.

### **Déterminer et décrire une situation-problème**

La formulation d'une situation-problème constitue le point de départ d'un projet d'alphabétisation populaire. Cette situation est choisie avec les apprenantes, à partir de leurs expériences.

Le choix et la description des problèmes de logement des participantes les plus courants ont été réalisés au moyen d'animations spécifiques (mallette Logement de Lire et Écrire, photo langage sur le quartier, les logements, etc.) : insalubrité (humidité des murs et des plafonds et ses effets sur la santé et le bien-être ; installation électrique défectueuse, système de chauffage insuffisant ; présence d'insectes nuisibles) ; loyers abusifs ou trop élevés par rapport aux revenus ; logement inadapté (trop exigü, sans ascenseur) ; longue liste d'attente pour accéder à un logement social.

## **COMPRENDRE LA CRISE DU LOGEMENT À BRUXELLES**

### **Le prix des logements : loyers abusifs et hausse des prix du logement**

Le niveau des loyers constitue un problème souvent mentionné dans le groupe. « *Une fois payé le loyer, il ne nous reste plus rien pour vivre !* », en raison de faibles revenus ou de loyers abusifs. La grille indicative des loyers est l'occasion de réfléchir avec le groupe sur la dimension économique du mal-logement et les politiques de logement.

Pour travailler sur les prix des loyers à Molenbeek en lien avec la grille des loyers, nous sommes allées visiter l'expo-photo sur « *mon loyer est trop cher* » au Parc de la Fonderie à Molenbeek. L'analyse d'une situation critique dans le cas d'une

famille de réfugiés syriens et la mise en évidence de la discrimination vécue par les personnes ayant le statut de réfugié ont été travaillées à partir de l'album *De la terre à la pluie*, de Christian Lagrange. Les textes de référence produits par les femmes racontent l'histoire de trois femmes de trois générations différentes qui fuient la guerre, la sécheresse et la faim qui sévissent dans leur pays d'origine et arrivent en Belgique, à Bruxelles, sous la pluie. Cet album sert de support aux interactions interculturelles entre les deux participantes réfugiées syriennes et le reste du groupe composé de femmes marocaines. L'errance des trois femmes avant de trouver refuge dans une cabane de fortune a été l'occasion de travailler autour du logement. Tous les apprentissages langagiers abordés à partir de la méthode *Du sens au signe et du signe au sens* articulaient donc systématiquement les apprentissages multiples.

Une affiche diffusée à ce moment-là pour annoncer une manifestation pour le droit au logement a été analysée. Il s'agissait d'une maison en forme de pain placée sur une planche en bois accompagnée d'un couteau à pain. Le décryptage de ce genre d'affiche est l'occasion de mieux cerner les représentations des femmes et leur compréhension des messages visuels. Dans ce cas-là, au départ, elles pensaient plus à l'ouverture d'une nouvelle boulangerie à Molenbeek qu'à la dénonciation du prix élevé des loyers qui limitait l'alimentation des familles.



### ***Transformations sociales et économiques de Molenbeek***

Quelques apprenantes installées depuis plus de vingt ans dans la commune se sont souvenues des commerces tenus par des Belges, de l'installation de nombreuses familles marocaines et du départ progressif de la population d'origine. Le processus actuel de gentrification que vit Molenbeek, avec l'arrivée de familles belges dans le quartier et le processus de rénovation de bâtiments anciens sont l'occasion de réfléchir sur les perspectives de logement pour la population la plus pauvre de la commune. Pour certaines, le « retour des Belges » est vécu avec espoir, car il pourrait ramener du travail dans la commune. Pour d'autres, il est clair que les emplois qui pourraient être créés ne leur seront pas destinés.

Pour travailler sur les transformations historiques de la commune, nous avons réalisé une visite guidée au Musée Communal de Molenbeek (MoMuse), le 10 décembre 2019, afin de mieux connaître les origines rurales et ouvrières de la commune. Cette visite a été l'occasion de découvrir des facettes méconnues de la commune et de faire des points de comparaison avec des éléments qu'elles ont connu dans leur jeunesse au Maroc (lavage à la main du linge, etc.).

Les transformations historiques des villes et des quartiers ont été abordées également par un album illustré, *Tonton Couture* d'Eymard Toledo, qui évoque les changements vécus par un artisan couturier dans une petite ville brésilienne durant une soixantaine d'années suite à l'industrialisation puis à la globalisation économique qui affectèrent directement le travail du couturier.

### ***Demande non satisfaite de logements sociaux***

La majorité des femmes du groupe vit en logement social ou est inscrite sur une liste d'attente pour y accéder. Seules deux d'entre elles sont propriétaires d'un logement. Pour certaines participantes, il s'agit de 10 à 15 ans d'attente, alors que le logement dans lequel elles se trouvent n'est plus adapté vu leur âge ou leur situation de santé. De façon générale, les femmes sont actives face à leur situation et réalisent des visites fréquentes aux institutions de logement où elles sont inscrites. Différentes activités ont été réalisées telles que des photos-langages sur les types de logement à Molenbeek, des récits d'apprenantes ayant de longues années d'attente auprès des sociétés de logement social.

### ***Insalubrité des logements***

L'insalubrité des logements touche fortement deux participantes, l'une locataire d'un logement social et l'autre d'un logement privé. Cette situation implique différents niveaux de savoirs. D'une part, des pratiques adéquates et techniques pour traiter l'insalubrité (chauffage de la pièce, nettoyage, aération, etc.) et d'autre part, des savoirs pour obtenir l'intervention du propriétaire, le cas échéant. Différentes activités ont été réalisées, notamment la participation à la séance d'information « Humidité dans la maison, trouvons des solutions... » organisée au Foyer en février 2020.

Pour préparer cet atelier, une fiche de vocabulaire avait été envoyée par les organisateurs pour permettre au groupe de se familiariser avec certains mots (danger, peinture, fuite d'eau, etc.).



Une animation de préparation a été faite sur l'affiche de la rencontre montrant un homme en pantoufles assis dans son fauteuil jaune, lisant paisiblement son journal. Certains éléments sont étranges : il porte un tuba car il se trouve sous l'eau, ce que confirment les nombreux poissons qui nagent autour de lui. L'affiche a permis de travailler à l'oral la description d'une pièce, les couleurs, les vêtements. Des hypothèses (prises d'indices) ont été émises pour trouver le sens de l'affiche, une comparaison ayant été faite avec l'eau qui entrainait dans la cuisine d'une participante.

Pendant la visite des salles prévues pour les animations sur l'humidité, les participantes ont fait remarquer qu'elles appliquaient déjà les conseils donnés par les animatrices et animateurs (mettre un couvercle sur les casseroles quand elles cuisinent, ouvrir les fenêtres une quinzaine de minutes matin et soir, éviter le refroidissement des murs, chauffer les pièces, nettoyer les murs avec du vinaigre en cas de tâches de moisissure, etc.). Seule l'utilisation d'huile essentielle d'arbre à thé pour nettoyer les tâches de moisissures était une nouveauté !

## S'AUTORISER À AGIR

### *Rencontre avec les autorités communales de Molenbeek*

À titre d'exemple, les rencontres successives réalisées avec la bourgmestre et l'échevin du Logement de Molenbeek, le 22 juin 2021, ont été l'occasion de mettre en place des apprentissages multiples. Ainsi, nous avons commencé très simplement par la reconnaissance des personnes concernées. Une photo de la bourgmestre a été affichée au tableau, puis j'ai posé des questions : « Comment s'appelle cette dame ? Qui c'est ? ». Plusieurs réponses ont permis finalement d'arriver à un consensus et de déterminer oralement « C'est Catherine Moureaux, la bourgmestre de Molenbeek ». La question a été posée et la réponse donnée de nombreuses fois, par les apprenantes entre elles. Ce mini-texte a été mémorisé facilement, malgré la difficulté phonétique du mot « bourgmestre ». Le lendemain, le texte a été de nouveau énoncé par les femmes et proposé sous forme de bandelettes.

À cette occasion, des explications concernant les fonctions de bourgmestre, d'échevin et du conseil communal ont été données par le groupe à partir de leurs expériences et de leurs savoirs. Le texte a été distribué à chaque apprenante sous forme de bandelettes d'unités de sens<sup>116</sup> puis de bandelettes-mots pour sa reconstitution, d'abord avec le texte visible au tableau, puis en le cachant. Les apprenantes ont ensuite reçu une version du mini-texte à coller dans leur carnet, et elles l'ont écrit<sup>117</sup> sur une autre page en l'illustrant d'un dessin de la bourgmestre à côté.

La préparation des interventions orales des apprenantes a été travaillée et testée avec des intervenants extérieurs, en l'occurrence des membres du service Recherche de Lire et Écrire Bruxelles, afin de les mettre en confiance. Cette présentation a été l'occasion de pratiquer les expressions et formules de présentation de soi et de parler de l'insalubrité ou des situations de mal-logement qu'elles vivaient.

116 Dans la méthode MNLE, une unité de sens est un énoncé qui fait sens

117 Cette activité a été adaptée à chaque apprenante, mais après deux ans, toutes ont pu réaliser cet exercice. De plus, ce qui semble au premier abord un simple recopiage, est en fait une production écrite après mémorisation, car le texte n'est pas visible lorsque l'apprenante l'écrit. À la fin, l'apprenante peut vérifier elle-même si elle a bien écrit le texte.





*Extrait d'un carnet  
d'apprentissages  
d'une participante*

### 6.3 Un exemple d'apprentissages multiples : premier contact avec la cartographie

À titre d'exemple de cette articulation entre apprentissages multiples, nous travaillons sur l'élaboration d'une carte subjective.

Dans un premier temps, nous avons préparé une visite au magasin de tissus Chien Vert en travaillant avec des centaines de petits échantillons de tissus généreusement offerts<sup>118</sup> par une employée du magasin. Différents critères ont été utilisés pour décrire les tissus comme la texture, l'usage, la nature des fibres, les motifs, etc. mais les couleurs étant très diversifiées et nombreuses, elles permettaient de travailler le vocabulaire des couleurs avec beaucoup de précisions (vert clair, vert olive, vert bouteille, etc.) et faire une classification assez précise des morceaux de tissus. Du vocabulaire plus général a été proposé : laine, coton, synthétique, lin, uni, imprimé, etc. La classification des dizaines de morceaux de tissus offerts a été l'occasion de travailler sur la classification. Chaque apprenante avait reçu plusieurs échantillons et devait les classer à un endroit qui lui paraissait adéquat.

Le propriétaire du Chien Vert nous ayant accordé un entretien, nous devions également préparer des questions : Qui a créé ce magasin ? Quand ? Pourquoi le nom du Chien Vert ? D'où viennent les tissus qui sont vendus ? etc.

118 Ce magasin offrait alors des ballots de petits échantillons et de chute de tissus à des associations qui en faisaient la demande.

Cette activité a pris du temps, car il n'était pas simple de faire comprendre aux apprenantes qu'elles allaient être chercheuses et poser des questions au propriétaire du lieu. La formulation de questions était alors le principal objectif de cet apprentissage langagier. Il fallait également leur donner confiance pour oser parler devant le propriétaire.

Ensuite, nous avons réalisé la sortie au magasin du Chien Vert, en observant les lieux traversés, ceux qui étaient familiers, ceux que certaines connaissaient. Je demandais fréquemment aux femmes les noms des rues et des lieux que nous abordions. Certaines faisaient des commentaires plus précis sur certains lieux («X habitait ici, je l'ai bien connu», «ici c'est la place communale, le marché du jeudi...»). J'ai demandé aux femmes de prendre des photos des lieux qui leur paraissaient importants, ce qui nous permettrait par la suite de reconstituer le trajet à partir de photos.

La visite en elle-même du magasin était guidée par une employée contactée auparavant et qui nous a montré les différentes parties du magasin, la classification des tissus, leurs usages. Avant la sortie, chaque participante avait reçu un morceau de tissu en provenance du magasin. Chacune avait pour mission de retrouver le nom et le prix du tissu qu'elle avait reçu et de les mémoriser. Cette recherche précise a permis d'orienter et de motiver la visite plus précisément. Comme prévu, nous avons rencontré le propriétaire du magasin. Les femmes ont sans doute été moins bavardes que prévu, mais il faut dire que ce monsieur n'avait pas vraiment l'habitude de rencontrer des personnes non francophones et non scolarisées.

De retour au centre alpha, nous avons réalisé plusieurs activités à l'oral comme un bilan de la sortie : un aperçu de leurs impressions (ce qu'elles ont vu, appris, aimé, moins aimé...), une mise en commun des données réunies lors de la visite, notamment les noms des tissus et leur prix mais aussi des éléments de l'histoire du magasin racontée par le propriétaire, l'élaboration en binôme d'une représentation visuelle à main levée du trajet suivi entre la salle de formation et le magasin du Chien Vert (affiches) et présentation au groupe. Par la suite, le trajet réalisé a été reconstitué à partir d'une trentaine de photos prises lors de la sortie et qui ont été exposées par les participantes sous forme de ligne du temps. Enfin, lors d'un troisième atelier, une lecture en binôme d'une carte de Molenbeek leur a permis de tenter de se repérer sur un plan.

Toutes ces activités ont permis de travailler des compétences à l'expression et la compréhension orales (vocabulaire des couleurs, formulation de questions et réponses, etc.), lecture-compréhension écrite (reconnaissance de noms de rues sur le plan, reconnaissance des chiffres lors de la lecture du prix de chaque tissu, etc.), de nombreuses compétences qui sont des prérequis pour la lecture et l'écriture comme la représentation spatiale d'un trajet sur une affiche, la reconnaissance visuelle de photos et sa description orale face à un grand groupe, l'évocation du trajet réalisé, la ligne spatio-temporelle, etc.

## 6.4 Lien entre oral et écrit

Compte tenu du temps assez limité des ateliers (6 heures par semaine) pour des ateliers d'éducation permanente, toute activité a été mise à profit pour réaliser des apprentissages langagiers. Il serait impossible dans le cadre de ce document de décrire tous les processus d'apprentissages langagiers réalisés.

La méthode utilisée est *Du Sens au signe, du signe au sens* qui complète en quelque sorte la *Méthode Naturelle de Lecture et d'Écriture (MNLE)*<sup>119</sup>. En résumé, cette méthode ne part pas de l'apprentissage de l'alphabet pour l'élaboration de syllabes, de mots et de phrases, mais au contraire part de phrases ou de parties de phrases comprises par les apprenantes car ce sont elles qui les ont produites. Après la production d'unités de sens, elles sont amenées vers la (re)connaissance des mots et des syllabes. L'apprentissage de la graphie se réalise tout au long du processus. La méthode s'inspire donc de la méthode Freinet d'apprentissage global mais adaptée à l'alphabétisation des adultes et en intégrant rapidement des apprentissages syllabiques. Comme la méthode Freinet, l'idée de départ est donc d'associer une représentation graphique à son expression sonore.

Les textes de référence sont d'abord mémorisés, puis progressivement associés à des unités de sens écrites (du sens aux signes). Progressivement, les textes appris sont associés à leur représentation graphique. Par la suite, les unités de sens sont divisées en unités plus petites, en mots, en syllabes et en lettres. Idéalement, mais cela prend du temps (des années), les apprenantes sont ensuite capables de partir des lettres pour construire des syllabes, des mots et des phrases (du signe au sens) et donc de produire elles-mêmes des expressions écrites personnelles.

La méthode *Du sens au signe, du signe au sens* se base sur des histoires illustrées, en général des albums jeunesse. Le texte produit n'est pas le texte original du livre, souvent trop complexe, trop long ou au contraire inexistant. Les apprenantes reconstituent elles-mêmes l'histoire à partir des illustrations extraites du livre qu'elles reçoivent en sous-groupes<sup>120</sup>. Les différentes hypothèses émises par chaque sous-groupe au sujet du récit sont discutées, jusqu'à la détermination d'une histoire commune. Pour conclure, j'ai lu l'histoire lorsqu'elle était accessible aux participantes. Une nouvelle version est ensuite proposée qui reprend les mots des apprenantes plutôt que ceux de l'auteur et sert de base à toutes les activités prévues par la méthode.

Pendant le projet, nous avons travaillé sur trois albums : en 2019-2020, nous avons utilisé l'album *Tonton Couture* (Eymard Toledo, Babelio, 2017) qui traite des transformations socio-économiques et de l'impact de la globalisation dans des régions rurales du Brésil à travers l'histoire du couturier d'un petit village. À travers cette histoire, ce sont les processus de transformation des quartiers et les répercussions sur leurs habitants qui sont abordés.

.....  
119 *Du sens au signe, du signe au sens* se différencie de la MNLE car il se base sur des albums illustrés alors que la MNLE part de thématiques et donc de textes proposés par les apprenant-es. De plus, alors que la MNLE aborde peu la décomposition en syllabes, *Du sens au signe, du signe au sens* propose des activités pour décomposer les mots, en syllabes et en lettres.

120 Pour une meilleure connaissance des étapes de la méthode, consulter les deux « manuels » déjà cités *Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte* de Danielle DE KEYZER et *Du sens au signe et du signe au sens* de Patrick MICHEL.

En 2020, nous avons utilisé l'album *De la terre à la pluie* (Christian Lagrange, Seuil jeunesse, 2017) qui aborde la question de l'exil à partir de l'histoire de trois femmes qui quittent leur pays en guerre et fort affecté par la sécheresse. Enfin, en 2021, le groupe a travaillé autour du livre *Remue-ménage chez Madame K* (Wolf Erlbruch, Milan, 1995) sur l'émancipation d'une femme totalement dédiée à ses tâches ménagères et à son mari au début de l'histoire au point d'en faire une dépression et qui apprend à voler de ses propres ailes en s'occupant d'un petit merle. C'est donc une histoire d'autonomie et d'émancipation à laquelle les femmes du groupe ont été très sensibles.

L'utilisation d'une méthode destinée à l'apprentissage de l'écrit avec un groupe oral présente plusieurs avantages :

- accorder une place importante à la mémorisation, une compétence indispensable pour parler une langue ;
- faciliter les apprentissages collaboratifs comme argumenter, relativiser son point de vue, se mettre d'accord, etc. ;
- familiariser les apprenantes débutantes avec l'écrit et le livre ;
- s'exprimer devant le grand groupe de façon collaborative ;
- offrir un support illustré pour travailler l'oral (phonétique, vocabulaire, expression de base – c'est..., il y a..., etc. ) ;
- se constituer un fil rouge pendant l'année ou le semestre ; ainsi des personnes qui doivent s'absenter peuvent facilement reprendre l'atelier grâce à l'histoire lorsqu'elles reviennent ;
- offrir l'occasion de construire des raisonnements pour imaginer et produire une histoire cohérente à partir des illustrations du livre. Ceci implique donc faire des hypothèses, chercher des indices pour affirmer ou infirmer ces hypothèses, comparer les hypothèses personnelles avec l'histoire de l'auteur ;
- aborder des thématiques sensibles (c'est l'histoire de tel ou tel personnage, pas directement des apprenantes) ;
- faciliter la mise en place d'activités différenciées, notamment pour les apprenant-es totalement débutant-es à l'écrit, tout en créant une cohésion au sein du groupe autour du même album ;
- partir des techniques d'illustration utilisées dans le livre (collage, photo, coloriage, etc.) pour créer des démarches créatives.

Il faut noter que les démarches autour de la lecture et l'écriture ne représentaient qu'une partie du travail réalisé pendant les ateliers et étaient articulées à des moments de compréhension orale via l'écoute d'enregistrements, d'expression orale par des dialogues pratiqués entre apprenantes, de graphie, de créativité, etc. Les apprentissages de compréhension et d'expression orales se sont enrichis de l'ouvrage et des outils pédagogiques réalisés par Vicky Juanis et Gisèle Volkaerts<sup>121</sup>. Cette deuxième partie a présenté ce qui a été fait, pendant ces deux années, pour avancer dans la compréhension et la résolution des problèmes de logement des participantes.

En partant de l'idée que la recherche de l'origine, des causes, des problèmes

121 Vicky JUANIS et Gisèle VOLKAERTS (2020) *Comprendre et parler. Apprendre le français oral en alphabétisation et français langue étrangère (FLE)*, Bruxelles, Lire et Écrire Bruxelles.

sociaux et des inégalités contribue à leur résolution, nous avons cherché à comprendre les principaux facteurs explicatifs des problèmes de logement et de l'impuissance des femmes à les résoudre. Une série de facteurs ont été mis en avant : les problèmes de communication, le dysfonctionnement d'une société immobilière de service public, les discriminations au logement, l'influence des récits de soi exigés aux bénéficiaires de l'aide sociale pour accéder à leurs droits sociaux, les loyers abusifs difficilement punis, notamment par la crainte des participantes de faire appel à la justice de paix pour défendre leurs droits et les politiques publiques du logement en Région bruxelloise orientées vers la production capitaliste de logements.

La compréhension de ces facteurs a conduit à mener des actions de deux sortes : individuelles, notamment en accompagnant quelques participantes à des rendez-vous liés à leurs problèmes de logement, et collectives, lors de la rencontre du groupe avec des autorités communales (bourgmestre et échevin du Logement). Ces rencontres ont montré des différences notables entre partis politiques représentés à la commune, la bourgmestre insistant sur la nécessité de nouveaux logements sociaux et l'échevin du Logement sur le renforcement des agences immobilières sociales. Néanmoins, les deux élu·es rencontré·es n'ont pas relevé la dimension collective de l'action menée, en renvoyant les participantes à leurs problèmes individuels, laissant transparaître ici une représentation assujettissante<sup>122</sup> de l'action publique.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous avons insisté sur les apprentissages multiples réalisés lors de ces ateliers et des actions menées. Il s'agissait avant tout de montrer les possibilités de mettre en place une alphabétisation populaire qui intègre une multiplicité de savoirs : géographiques, sociaux, historiques, etc. et bien sûr langagiers et mathématiques.

Dans la partie suivante seront abordées la question des apprentissages et des réflexions plus théoriques et méthodologiques de la recherche-action participative.

.....  
122 L'assujettissement individuel est sollicité pour accéder à des aides sociales et autres allocations, au détriment des processus de revendication plus collectifs : « en sollicitant la prise en compte de sa situation particulière, la personne se reconnaît comme sujet s'en remettant à la bienveillance de l'autorité ». Didier FASSIN (2000) « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°5 (955-981), p. 96. Disponible en ligne : [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_2000\\_num\\_55\\_5\\_279895](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_2000_num_55_5_279895)



# I (RE)PENSER

## 7. Revisiter les théories et les concepts

## 8. (Re)penser les méthodes

Toute recherche est un processus de production de savoirs nouveaux sur l'objet de la recherche – ici, la puissance d'agir de femmes face au mal-logement -, et sur les méthodes qui permettent de faire émerger ces savoirs. Cette dernière partie part du constat que les idées des femmes, leurs expériences et le travail réalisé durant la recherche ont permis d'alimenter des réflexions plus théoriques (chapitre 7, *(Re)penser les théories et les concepts*) et méthodologiques (chapitre 8, *(Re)penser les méthodes*) sur une série de thématiques (puissance d'agir, identité, crise du logement, etc.). Généralement, ces parties sont placées en début d'une étude car elles précèdent la recherche. Bien sûr, une approche méthodologique générale a été définie au début de la recherche, notamment la recherche-action participative, mais en dehors de cela, ce sont les faits et gestes des femmes, les expériences qu'elles ont vécues pendant la recherche, leurs choix aussi, qui ont orienté la recherche de théories.



## 7. REVISITER LES THÉORIES ET LES CONCEPTS

Du point de vue épistémologique<sup>123</sup>, je suis partie du fait que la réalité n'est pas externe aux sujets qui la vivent. Bien sûr, les éléments tangibles et concrets qui nous entourent semblent objectifs, indépendants de notre regard. Un degré d'humidité, un plafond effondré, mais aussi un salaire mensuel ou des charges à payer sont des réalités objectivables. Mais ce qui nous intéresse avant tout ce n'est pas de décrire ces faits, mais de comprendre comment ces réalités sont perçues, ressenties et interprétées par les différents acteurs qui les vivent. Plus encore, de savoir quels intérêts ou quels objectifs ces interprétations subjectives servent. C'est pourquoi je me suis fondée sur *une approche interprétative* et *une approche sociocritique*, la première visant la compréhension des différentes lectures de la réalité faites par les sujets en présence, et la seconde une lecture critique des dominations produites et reproduites par des acteurs au pouvoir au moyen justement de ces interprétations.

En ce qui concerne les théories et concepts, compte tenu du fait que les femmes du groupe parlaient peu le français, il a été difficile de construire des catégories de pensée uniquement à partir de leurs propres évocations verbales comme le proposent certaines méthodes de recherche telles que la théorie ancrée (*grounded theory*)<sup>124</sup> ou l'ethnométhodologie<sup>125</sup>. Ce sont donc les situations vécues et partagées avec les femmes pendant la recherche qui ont permis de repenser certaines théories. Plus précisément, leurs expériences ont permis de questionner la théorie de l'identité et d'approfondir ce que l'on appelle la puissance d'agir, en éducation populaire. Je présenterai donc ici les principales réflexions que j'ai menées lors de cette recherche-action, autour de l'articulation entre identité et puissance d'agir, l'une et l'autre étant bien sûr interdépendantes.

.....  
123 L'épistémologie renvoie ici à la vision de la réalité sous-jacente à la recherche. Ce sont les choix épistémologiques qui permettront notamment d'orienter la méthodologie de recherche. Par exemple, si je considère qu'un fait est une construction plus qu'une essence, je m'intéresserai aux façons dont les sujets construisent cette réalité.

124 Barney G. GLASER, Anselm A. STRAUSS, *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Armand Colin, coll. « Individu et Société », 2010, 409 p.

125 Alain COULON (2014 [1987]) *L'ethnométhodologie*, Coll. Que sais-je, Paris, PUF, 127 p.

## 7.1 Remise en cause de la théorie de l'identité

Loin de moi l'idée de centrer cet apport sur une révision des différentes théories de l'identité produites en philosophie, sociologie, psychologie ou autres sciences sociales et humaines. Je voudrais juste souligner les éléments qui permettent de mieux comprendre les compétences des femmes du groupe à se situer à l'intérieur de plusieurs sociétés et cultures. Leur « identité » plurielle leur offre des ressources qui alimentent leur puissance d'agir. Cette situation tranche avec l'identité plaquée qu'elles doivent assumer lorsqu'elles se dirigent vers des services sociaux pour demander une aide et qui constitue une atteinte à leur puissance d'agir. Il s'agit donc ici de tenter de montrer qu'une « nouvelle<sup>126</sup> » approche de l'identité est nécessaire pour mieux comprendre la façon dont les femmes affrontent leurs situations. Elle sera abordée à partir des concepts d'identité composite, d'entre-deux et d'identification.

### IDENTITÉ COMPOSITE

La première partie de ce document a permis de mieux comprendre les contextes d'origine et de vie des participantes, comment elles les présentaient, ce qu'elles montraient d'elles et de leurs proches, comment elles se situaient en Belgique et au Maroc, leurs appartenances multiples. Il s'agissait donc implicitement de comprendre comment se construisaient leurs identités respectives. Très rapidement, celles-ci sont apparues plus complexes que ce que laissaient entendre les termes de « communauté marocaine », « communauté musulmane » ou autres étiquettes homogénéisantes (ghetto, quartier fermé, non-mixité sociale, entre-soi, etc.) rapidement plaquées de l'extérieur sur des personnes et des groupes dont on ne connaît pas toujours grand-chose. Nous verrons que c'est d'ailleurs la notion d'identité qui doit être revisitée.

Dans le groupe de participantes, chaque femme a exprimé une identité plurielle et complexe, ancrée dans différents pays (Maroc, Syrie, Belgique, France, Espagne...), se rattachant à différentes langues (différentes langues berbères, arabe marocain, arabe syrien, français, espagnol), plusieurs territoires concrets tels que leur région de naissance, leur pays d'origine, leur(s) pays d'immigration, leur commune de résidence, la Région bruxelloise, la Belgique, etc. Elles se différencient également par leurs territoires imaginaires souvent idéalisés (telle ville « où personne ne vole », tel pays où « on sera mieux qu'ici », « la terre » qu'on a laissée il y a bien longtemps mais dont on ne peut se passer, etc.), ces lieux vers lesquels certaines repartiront peut-être d'ici quelques années. Nous avons vu que le rapport que chacune entretient avec les langues, la religion, le pays d'origine, entre autres, sont diverses, chacune ayant sa propre composition identitaire.

.....  
126 Évidemment, je n'ai pas l'ambition de proposer une nouvelle théorie, mais plutôt de montrer que malgré des décennies de remise en cause de la théorie classique de l'identité (principe d'identité d'Aristote : « ce qui est est » (A est A) et « ce qui n'est pas n'est pas »), on continue de penser le monde de façon essentialiste en Occident.

Les travaux de l'écrivain Amin Maalouf ont permis d'enrichir cette idée<sup>127</sup> :

Moitié français, donc, et moitié libanais? Pas du tout! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un 'dosage' particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre. Parfois, lorsque j'ai fini d'expliquer, avec mille détails, pour quelles raisons précises je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances, quelqu'un s'approche de moi pour murmurer, la main sur mon épaule : « Vous avez eu raison de parler ainsi, mais au fin fond de vous-même, qu'est-ce que vous vous sentez ? » (...)

Chaque personne, sans exception aucune, est dotée d'une identité composite; il lui suffirait de se poser quelques questions pour débusquer des fractures oubliées, des ramifications insoupçonnées, et pour se découvrir complexe, unique, irremplaçable.

Cette idée d'une identité composite constituée de plusieurs appartenances a marqué la recherche sur les processus identitaires car elle a permis de valoriser ce qui bien souvent était présenté comme un manque, une indéfinition, voire une aberration, à savoir des appartenances multiples. Ainsi, selon Maalouf, chaque personne se construit une identité, et une seule, qui est composée de différentes appartenances. Pour des raisons psychologiques, politiques, philosophiques ou autres, il est possible de privilégier l'une ou l'autre de ces appartenances, donnant ainsi l'impression d'incarner une sorte de « pureté » identitaire, une essence. Mais ce n'est qu'une vue de l'esprit. Il est vrai que suivant les circonstances et le contexte, on peut mettre en avant l'une ou l'autre appartenance, surtout si c'est une appartenance discriminée ou menacée. Les luttes identitaires et décoloniales fonctionnent souvent ainsi car lorsqu'il s'agit de revendiquer un territoire, une culture, une langue ou d'autres éléments de soi et de son groupe d'appartenance niés en contexte colonial, mieux vaut privilégier cette appartenance comme si elle était unique et indiscutable. De plus, dans un contexte de discriminations multiples, le regard externe porté vers les personnes ou le groupe discriminés tend à exacerber l'appartenance visée, surtout lorsqu'elle est associée à des marqueurs visibles (vêtements, langue, trait physique, etc.). De l'extérieur, il devient alors facile d'attribuer à toutes les personnes qui possèdent ces marqueurs une identité commune. Or, à l'intérieur d'un groupe apparemment homogène, on trouve bien sûr de grandes différences. Les débats autour du foulard montrent suffisamment la multiplicité des significations de son port de nos jours. Il faut donc rester vigilant face aux identités plaquées sur des personnes et des groupes, dont on ne connaît pas toujours grand-chose.

Le fait que bien souvent, les identités composées sont pensées sur le modèle de la négation (ni belges, ni marocains...) est dû avant tout à une impossibilité mentale de penser la complexité comme une inclusion d'appartenances différentes. Or, aujourd'hui, il est nécessaire de repenser les exclusions d'avant comme des inclusions, d'imaginer les femmes et les hommes vivant dans plusieurs univers (culturels, linguistiques, sociaux, etc.) sous une modalité autrefois considérée comme paradoxale ou contradictoire : à *la fois* belge et marocaine, à *la fois* d'ici et d'ailleurs, etc., sans leur demander de choisir. Cet espace à-*la-fois* est l'entre-deux, un tiers incluant, identitaire.

.....  
127 Amin MAALOUF (1998) *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, p.8.

## ENTRE-DEUX

Mais très vite, en dehors de l'idée d'identité composite, est apparu le fait que les femmes semblaient circuler entre deux ou plusieurs espaces, à la fois physiques et psychiques. Se situer, on l'a vu, c'est se situer entre plusieurs pays, plusieurs régions et cultures au Maroc, plusieurs langues au Maroc et deux langues belges, différentes réalités sociales, politiques, économiques à la fois au Maroc et en Belgique. Mais également deux (ou plusieurs) statuts sociaux. En Belgique, du point de vue de la Belgique, les femmes du groupe sont des étrangères (presque toutes) avec tout ce que cela comporte de mise à distance de la part de la société belge, alors qu'ailleurs, elles sont reconnues et valorisées dans leur sphère sociale et ont bien souvent une vie sociale plus épanouissante. Le concept d'« entre-deux » est alors venu enrichir la réflexion, non seulement parce que les participantes passent en permanence de la Belgique au Maroc, mais aussi parce que Molenbeek constitue en soi un entre-deux, rassurant, familial, de proximité, où elles ont pu établir des repères. Un lieu de ponts. Molenbeek est un peu le pays d'origine tout en s'inscrivant dans l'espace de l'autre, la Belgique, en particulier à travers les institutions et les administrations auxquelles elles doivent souvent faire appel. L'entre-deux est alors le tissage qu'elles réalisent entre ces différents mondes. D'ailleurs, si quelqu'un ne vient pas en formation, tout le monde se demande si elle n'est pas partie au Maroc en urgence.

Ces entre-deux renvoient à des espaces concrets, physiques ou objectivables (pays, langue, etc.) et en même temps à des espaces psychiques. Il est évident que l'apprentissage de savoirs réalisé tout au long de l'année, autour de la langue, du logement, des politiques, de leur situation, de la vie en général se situe dans cet espace-là.

Le terme « entre-deux » a été proposé par le psychanalyste Daniel Sibony pour désigner cette dynamique permanente du passage, du pont, du lien<sup>128</sup>. Il ne se limite pas au contexte de la migration en abordant par exemple « l'entre-deux des chômeurs », « l'entre-deux adolescent » ou « l'entre-deux femmes ». L'entre-deux est donc un tiers, entre deux polarités jamais atteintes, ce n'est pas un simple poste-frontière entre deux mondes : « l'entre-deux certains l'imaginent mince, interstitiel ; mais il peut être vaste (...) Avec l'entre-deux, la différence entre deux entités n'est plus un trait mais un treillis, qui se redouble d'un réseau, d'une trame, où ça zigzague d'un terme à l'autre, où ça se tresse<sup>129</sup> ».

Les participantes de la recherche ont montré plusieurs facettes de cet entre-deux, et notamment une dimension plus politique.

Pour une apprenante, cet entre-deux pouvait aussi être un espace plus politique, une sorte de « pacte » implicite entre l'Etat et les populations immigrées. Comme elle l'indique : « Nous respectons les Belges, et eux ils nous respectent, nous ne voulons pas les embêter, et eux non plus, ils ne nous embêtent pas, mais là quand même, il faut dire quelque chose ! », explique Soraya qui a 70 ans, en parlant de l'insalubrité de certains logements. On pourrait même dire qu'elle accepte une certaine forme d'assujettissement (devenir « sujet de... ») pourvu que l'Etat

128 Daniel SIBONY (1991) *Entre-deux, l'origine en partage*, Paris, Éditions du Seuil.

129 Daniel SIBONY (2016) « Fécondité de l'entre-deux », *Iris, L'entre-deux et l'imaginaire*, Grenoble, Université de Grenoble, n°37 (109-120). Disponible en ligne : <https://publications-prairial.fr/iris/index.php?id=74>

respecte ses engagements. Bien sûr, c'est un pacte asymétrique en termes de pouvoir, car l'un a le pouvoir de rompre le pacte à tout moment et de renvoyer l'autre, l'immigré, chez lui. Situation que l'on retrouve d'ailleurs dans de nombreux contextes coloniaux et néocoloniaux lorsque de vrais interfaces n'ont pas été élaborés entre les deux parties<sup>130</sup>. Il s'agit alors d'un entre-deux dont on perçoit la fragilité dans les paroles de Soraya.

L'espace de la recherche, l'atelier d'alphabétisation populaire, que les femmes appellent « l'école » (autre catégorie qui leur est propre, à laquelle elles tiennent et qui mériterait une analyse particulière) est un lieu de pratique et d'apprentissage du passage, de l'entre-deux. Le fait que je sois moi aussi dans des entre-deux continents, a permis me semble-t-il de créer une certaine affinité mutuelle. Nous avons jeté des ponts entre nos cultures et nos continents respectifs. Ceci implique que la rencontre de nos entre-deux respectifs aient permis la création d'un entre-deux d'entre-deux, au-delà de nos propres territoires respectifs.

## IDENTISATION

La notion d'« entre-deux » est plus à même de refléter la complexité des identités des participantes, comme nous l'avons montré. En réalité, le terme même d'identité est presque incongru, car il renvoie à un état, une situation figée, à l'identique, alors que de façon générale, les identités sont dynamiques, en mouvement. Il s'agit d'un processus, plutôt que d'un état, en raison de la multiplicité des appartenances auxquelles nous nous identifions ou nous sommes identifiés.

Pour traduire cette dimension dynamique, le psychologue Pierre Tap propose d'utiliser le terme « identisation ». En effet, c'est le propre de toute identité que d'être le résultat d'un double processus permanent d'identification et de différenciation. L'identisation renvoie à cette dynamique qui permet de comprendre l'identité comme le résultat temporaire de la relativisation de l'identification par la différenciation. Il explique le processus qui produit les « entre-deux<sup>131</sup> » :

L'identité se construit dans la confrontation de l'identique et de l'altérité, de la similitude et de la différence. (...)

L'identité de l'acteur social, comme précipité actuel et provisoire de tels processus, peut être ainsi le résultat d'un compromis ou d'un amalgame entre deux définitions : une « définition exogène » : ce que l'acteur social doit être et faire, ce que l'on attend de lui, dans le cadre des identités collectives, des rôles sociaux ; l'image que les autres lui renvoient de lui-même ; et d'une « définition endogène » : ce qu'il a le sentiment d'être et de faire, ce qu'il a envie d'être, ou de devenir, l'image qu'il se donne de lui-même en fonction de son histoire et des valeurs qu'il défend, en fonction aussi de sa situation actuelle et de ses projets. Comment le sujet peut-il coordonner les influences endogènes et exogènes ? Comment peut-il à la fois satisfaire ses propres aspirations et répondre aux attentes sociales ?

L'identité s'inscrit ainsi, nécessairement, dans un *entre-deux*, du singulier et du pluriel, de l'interne et de l'externe, de l'être et de l'action, de l'ego et de l'alter, de la défensive et de l'offensive, de l'enracinement et de la migration, de l'assimilation et de la discrimination, de l'insertion et de la marginalisation.

130 Il serait très long et sans doute hors sujet de développer ici cette idée. Néanmoins, cette idée de pacte asymétrique, implicite, est fondamentale au moment de comprendre pourquoi les familles étrangères n'ont pas recours à la justice de paix, par exemple, pour réclamer leurs droits. Il est fort probable qu'elles ne se sentent pas tout à fait « dans le droit » d'agir comme des citoyens à part entière préférant renoncer à des droits plutôt que de risquer une rupture du « pacte » qui leur permet de rester sur le sol belge.

131 Pierre RAP (1985) *Masculin et féminin chez l'enfant*, Paris, Privat/edisem, p. 3. (Les italiques sont de l'auteur)

Pierre Tap souligne aussi la dimension conflictuelle que peut parfois générer la formation de ces entre-deux, notamment en contexte de migration lorsque les attentes et les images projetées par l'autre, ne correspondent pas à des images valorisantes (toutes les stigmatisations envers les habitant-es de Molenbeek, par exemple).

## 7.2 Puissance d'agir

### AFFECTS POSITIFS ET NÉGATIFS

Cette recherche-action participative vise la compréhension et le renforcement de la puissance d'agir des participantes face aux processus de domination et aux injustices qu'ils/elles vivent et expriment en matière de logement. Ici, la puissance d'agir était l'objet même de la recherche posée par le groupe : «Que pouvons-nous faire face à nos problèmes de logement?», «pourquoi on ne tient pas compte de nous?».

Christian Maurel précise lui aussi<sup>132</sup> :

Le travail de la culture tel qu'il œuvre dans l'éducation populaire est un travail sur des déterminations, des aliénations, des souffrances, qui ouvre les voies de l'émancipation et de la libération. Ce travail qui demande effort, souffrance même, est en même temps travail sur des contraintes et des dominations génératrices de dépendances et de souffrances.

On peut penser, et les expériences le prouvent, que ces deux souffrances (le travail de la culture et son objet) sont à la fois conservées, supprimées et dépassées dans la pratique même de l'éducation populaire. Le travail culturel, en élucidant les rapports de domination et les contradictions vécues, tout à la fois les supprime et les conserve par un dépassement dans lequel les sujets manifestent leur puissance d'agir. Ainsi cette nouvelle puissance d'agir est-elle immédiatement un ensemble d'actes dont la démarche de travail culturel est de bout en bout le moteur et la texture, et il ne faut pas la comprendre comme une simple force en attente d'un passage à l'acte.

Dans ce travail, à la fois intellectuel, sensible et actif, les affects négatifs sont transformés en affects positifs et nous comprenons, comme l'avance Pierre Roche, que «ce par quoi un individu est assujéti est précisément ce par quoi il peut trouver son devenir sujet». Pour parler comme Spinoza, *il y a dépassement des passions tristes vers les passions gaies qui augmentent notre puissance d'agir* et qui, associées à celles de nos semblables, nous mettent sur *le chemin d'une puissance encore supérieure, celle d'être acteur individuel et collectif dans la construction d'un devenir.*

Le concept de puissance d'agir a été abordé en philosophie dès l'Antiquité. Le philosophe hollandais Baruch Spinoza (1632-1677) est l'un des premiers à avoir parlé de puissance d'exister et d'agir comme facteur principal du bonheur. Pour Spinoza, les êtres humains ne sont pas vraiment libres. Bien sûr, chacun-e a l'impression d'agir par choix personnel, en toute liberté, mais en réalité tout le monde est conditionné par une série de facteurs dont il n'a pas conscience. Pour parvenir à se détacher de ce déterminisme, il faut *comprendre les chaînes de causes et d'effets*, les chaînes de causalité. C'est la méconnaissance de ces causes qui les maintient dans des affects de tristesse, et c'est la connaissance des enchaînements de causalité qui produira une liberté productrice d'affects joyeux qui libérera et augmentera une puissance d'agir :

Spinoza considère que les êtres humains sont soumis à deux types d'affects : de joie et de tristesse. Les affects de joie sont ceux qui augmentent notre puissance d'agir, et ceux de tristesse les diminuent. La liberté c'est augmenter la puissance d'agir. Comprendre s'accompagne d'un affect de joie, donc comprendre augmente notre puissance d'agir. Comprendre nous rend joyeux<sup>133</sup>.

132 Op. cit. p. 81. (Les italiques sont miennes)

133 Charles ROBIN, *Spinoza. Le déterminisme*, conférence en ligne, consultable : [https://www.youtube.com/watch?v=3pujnGvXZ-A&t=3s&ab\\_channel=LePr%C3%A9cepteur](https://www.youtube.com/watch?v=3pujnGvXZ-A&t=3s&ab_channel=LePr%C3%A9cepteur)

C'est à lui que se réfèrent les sociologues Pierre Roche et Christian Maurel<sup>134</sup> lorsqu'ils abordent la puissance d'agir. Pierre Roche propose d'envisager la puissance d'agir comme

*une puissance de produire, grâce à son activité, des effets dont on est la cause adéquate.*  
(...) « Que puis-je? », ou plutôt « que pouvons-nous? » constitue l'interrogation principale à laquelle Spinoza se donne pour tâche de répondre dans son œuvre philosophique<sup>135</sup>.

Dans notre contexte, il s'agit de savoir ce que peuvent les participantes et que pouvons-nous comme groupe pour agir efficacement sur des problèmes de mal-logement et, dans un contexte de dominations multiples, comment redonner aux femmes et au groupe une confiance et une puissance suffisantes pour faire face aux problèmes évoqués.

Christian Maurel explique :

L'augmentation de la puissance d'agir (qui) consiste à passer du « pouvoir sur » (potestas) que l'on subit ou que l'on impose – et souvent que l'on impose parce qu'on le subit -, au « pouvoir de » (potentia) - ce que nous nommons « puissance d'agir » - cette capacité à ne plus, ou à moins subir l'Histoire, *mais à la faire*.

Par cette recherche-action, les femmes tentent de passer d'un constat de non-puissance, ou d'impuissance, (« cela fait dix ans que j'ai ce problème... j'ai envoyé plusieurs lettres, mais rien n'a été fait »), à une montée en puissance qui conduira à des actions et parfois à des solutions.

Le philosophe Jacques Ricoeur a montré l'influence de cette impuissance sur la souffrance des êtres humains. Yann Le Bossé l'évoque<sup>136</sup> :

Avec Ricoeur, on a compris qu'une des sources de souffrance fondamentale de la condition humaine, c'est le sentiment d'impuissance. Le fait, comme disait Henri Laborit, de ne pouvoir ni fuir ni se battre. Dans ces situations, on détruit notre rapport à l'action, le sentiment d'avoir la capacité à faire en sorte d'agir sur le monde dans une direction de ce qui est intéressant pour moi. On a l'impression que, quoi qu'on fasse, ça n'ira pas dans le sens de ce qui est important pour moi. Et cela entraîne une difficulté à se projeter, faute de pouvoir s'appuyer sur des succès.

La puissance d'agir est une composante psychique et affective, une force qui à un moment donné s'actualise, se concrétise, oscillant ainsi en permanence entre puissance et non-puissance. Comme nous le verrons, certains faits et circonstances la renforcent ou l'affaiblissent (les causes), d'autres en sont les traces (les effets) ; c'est donc à partir de ses causes et de ses effets, de ce qui la précède et ce qui la suit, qu'il est possible d'approcher la puissance d'agir.

Mais une puissance d'agir ne se présente pas là, sous nos yeux, prête à être observée et décrite. Il est possible d'objectiver des revenus, un loyer, le degré d'humidité d'un mur, des actions menées, des lettres reçues, des lois, mais difficilement des puissances d'agir.

.....  
134 Pierre ROCHE (2016) *La puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*, Paris, Érès.

135 *Op. cit.* p. 275.

136 Yann LE BOSSÉ (2015) « L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une alternative pour transformer l'intervention sociale? », intervention publique organisée par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France et le collectif Pouvoir d'agir, Paris, 28 septembre 2015.

Disponible en ligne : <http://www.education-populaire.fr/developpement-pouvoir-agir-yann-le-bosse/>



Dans le contexte molenbeekois, les femmes déploient énormément de temps et d'énergie à garantir du mieux qu'elles peuvent leurs conditions de vie - habitat, éducation, santé, protection, etc. Mais pour y parvenir, elles dépendent en grande partie des institutions publiques. Qu'il s'agisse de veiller au paiement d'une aide sociale, du chômage, d'allocations diverses (GRAPA, incapacité de travail, pension, etc.), à l'attribution d'un logement social, à la recherche de solutions à des problèmes récurrents (insalubrité, saleté des espaces communs, panne d'ascenseur, etc.), la grande majorité des participantes manifestent et mettent en œuvre une puissance d'agir individuelle au quotidien.

Un tiers d'entre elles vivent seules et doivent donc gérer ces conditions de façon autonome. En tant que personnes ne maîtrisant pas la lecture et l'écriture, et peu les technologies digitales, elles se déplacent souvent pour réaliser une démarche en face-à-face plutôt que de la traiter virtuellement, à distance. Ces contacts avec les employé-es des services sociaux ou d'intérêt général sont importants. Elles considèrent souvent que la réussite d'une démarche dépend de la personne rencontrée, de sa bonne volonté, de son attitude patiente et respectueuse. On comprend pourquoi de nombreuses participantes évoquent avec facilité les qualités humaines des personnes rencontrées («untel était gentil, mais l'autre n'était pas gentille, elle semblait fâchée...»). Une bonne relation augmente la puissance d'exister et d'agir d'une femme et provoque de la joie, alors qu'une rencontre malheureuse diminue cette puissance et crée de la tristesse (« pfff, elle a posé beaucoup de questions... pourquoi? »).

Je reprendrai ici la proposition de Pierre Roche dans son livre sur *La puissance d'agir au travail* car elle me semble fondamentale. Depuis longtemps, on sait que les malheurs personnels ont des origines économique, politique, sociale. Mais pour y faire face, il n'est pas suffisant de le savoir. Au contraire, la découverte des mécanismes de production des inégalités sociales peut conduire à l'inaction et au désespoir. Au constat d'impuissance. Pour cela, ou contre cela, Pierre Roche insiste sur le fait que ces savoirs ne doivent pas être exposés par des professionnels comme des savoirs venus d'ailleurs, mais bien comme des savoirs d'expérience construits par les personnes à partir de leur vécu.

C'est véritablement ce que ce processus a mis au jour. Cela semble tellement évident qu'on oublie souvent de dire que cette implication des personnes qui subissent ces inégalités est fondamentale. L'alphabétisation populaire prône bien sûr cette co-construction ou auto-socio-construction des savoirs (G.F.E.N)<sup>137</sup>, mais encore faut-il expliquer l'impact de ce processus sur la puissance d'agir des personnes qui y contribuent et sur le fait que les causes structurelles ne sont pas vécues comme indestructibles et les malheurs personnels comme des fautes commises.

Lorsque les personnes parviennent à reconstruire les maillons de ces chaînes de cau-

.....  
137 Le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N) est à l'origine de l'auto-socio-construction des savoirs expliqué comme suit : l'apprentissage n'est pas affaire de recettes mais de stratégie, voilà pourquoi les outils proposés par le G.F.E.N. constituent des démarches ; le savoir ne se transmet pas, il se construit, voilà pourquoi les démarches élaborées par le G.F.E.N. sont dites constructions de savoir ; l'acte d'apprendre est un acte singulier, individuel : on n'apprend pas à l'enfant (à l'homme), c'est lui qui apprend ; l'apprentissage se conduit dans un cadre socialisé : j'apprends avec et contre les autres (avec : la coopération ; contre : la contradiction, la confrontation). Disponible en ligne : <https://www.raymondcatteau.com/demarche4/pe-dagogie5/43-auto-socio-construction>

salité, lorsque la sociologie ou l'histoire se fait « par le bas » comme disent certain-es, alors les gens ont le sentiment d'avoir prise sur la réalité.

Mais ce qui nous importe, c'est moins de discuter à nouveau sur l'objet de la sociologie que de remettre en cause cette idée que les hommes et les femmes pourraient vaincre les passions tristes qui les fixent dans l'impuissance seulement en s'emparant du savoir produit par d'autres et dans des conditions dont ils ignorent à peu près tout. (...)

Finalement, si le centrage sur les causes individuelles (et intérieures) est homogène à une façon de reconnaître les hommes et les femmes comme coupables, le centrage sur les causes sociales (et extérieures) l'est à une façon de les reconnaître comme victimes. Dans un cas comme d'un autre, qu'ils soient accusés d'être à l'origine de leur propre malheur, autrement dit projetés de façon imaginaire dans une position de toute-puissance radicale, c'est la dimension même de sujet qui leur est refusé, ou plutôt c'est la possibilité même pour eux d'advenir en tant que sujets qui leur est barré.

C'est donc le « régime de production » des savoirs qui favorise une réappropriation de la puissance d'agir.

### RÉCITS DE SOI : EFFET PYGMALION ET EFFET GOLEM

De façon générale, il est apparu que les appartenances d'origine, la berbéricité ou l'arabité, la langue, le territoire, leurs familles, etc. sont des facteurs qui consolident la puissance d'agir des femmes. Elles parlent avec orgueil du mariage de leurs enfants, de la réussite scolaire ou professionnelle de ces derniers, de leurs affects pour leur région d'origine, des vacances passées au pays... Certaines apprenantes m'envoient des photos de paysages lors de leurs séjours au Maroc. Bien sûr, les manques sont aussi évoqués, en matière de santé et d'éducation notamment, ce qui explique souvent leur présence en Belgique. Cependant, alors qu'elles mettent en avant les avantages matériels et sociaux de ce pays « d'adoption », elles en manifestent aussi le prix à payer, qui se situe à un niveau plus subjectif, celui de leur auto-estime, du peu de puissance d'agir justement qu'elles y ressentent. Et pour cause : aux yeux de l'administration et de la société en générale, elles sont vulnérables, fragiles, précaires, incompétentes, en souffrance, analphabètes, etc. dans le meilleur des cas, car elles peuvent aussi être considérées comme profiteuses...

Or, pour mériter l'aide sociale, elles doivent souvent rendre compte de leurs misères. Sont-elles bien sans le sou ? Sont-elles bien en dépression ? Ont-elles bien des difficultés à monter des escaliers ? Toute demande est remise en doute et doit être justifiée par des documents écrits et des paroles convaincantes. Nous l'avons vu dans le cas d'une participante attendant un logement social depuis près de 15 ans alors que son mari, gravement malade, ne pouvait plus monter les escaliers, plus les choses vont mal, plus les points montent, mais souvent malheureusement pas suffisamment pour que le problème soit résolu. Ou cette autre apprenante me demandant de confirmer ses problèmes d'apprentissages pour bénéficier me semble-t-il d'une allocation.

Des chercheurs ont abordé cet aspect comme Didier Fassin<sup>138</sup> qui a analysé les demandes d'accès à un fonds d'urgence sociale envoyées par écrit par des chômeurs et des personnes précaires aux administrations pertinentes, suite à une mobilisation sociale en 1998 (qui dénonçait la suppression de fonds sociaux par l'Etat français). L'étude de Fassin montre notamment que la dimension politique de la revendication à un droit qui apparaissait dans les manifestations de rue faisait place à des demandes d'assistance qui ne faisaient pas appel à un droit mais à la charité publique face à une situation de souffrance individuelle ou familiale.

Cette situation n'est pas sans rappeler le fait mentionné précédemment (5.3) lorsqu'aucune des autorités communales rencontrées par le groupe de femmes n'avait évoqué le caractère collectif de la présence des femmes - certaines apprenantes présentes n'ayant d'ailleurs aucune demande à faire à la surprise de l'autorité qui ne comprenait pas pourquoi elles étaient là. Ici aussi, la rhétorique sous-jacente à la politique d'aide sociale est bien celle de l'assistanat, de la charité publique, qui s'inscrit dans la longue tradition de la supplique. Elle n'est pas celle de la revendication d'un droit juste et totalement légitime à un logement décent et abordable. Fassin souligne<sup>139</sup> :

Dans les missions locales d'insertion comme dans les commissions d'attribution de logement, le solliciteur doit se raconter non seulement pour justifier ce qu'il demande, mais plus encore pour manifester sa bonne volonté.

(...)

Dans les sociétés contemporaines, contre les biens qu'ils reçoivent pour vivre, c'est leur vie même en tant que récit, mis en forme par eux et remis en bon ordre par les pouvoirs publics, qui est donnée.

(...)

Quoiqu'il en soit, ces mécanismes et ces jeux, élaborés au cours des interactions avec les services publics, engagent l'individu dans une présentation de lui-même dont on peut supposer qu'elle n'est pas sans effet sur la construction de son moi -sinon moral, tout au moins social-, surtout si l'on tient compte de la répétition de ces interactions et du temps qu'elles représentent (...)

On mesure alors la dimension politique de ces récits de soi demandés à des publics demandeurs d'une aide sociale. Les services d'accueil, d'orientation, de recherche, d'accompagnement, etc. n'y échappent pas : toute aide sociale doit être accompagnée d'un récit de soi. Le terme de « société biographique » correspond à ce processus<sup>140</sup> :

La prégnance du récit de soi et, à travers lui, du biographique dans les sociétés de la modernité avancée est liée au large mouvement d'individualisation et de subjectivation que connaissent ces sociétés depuis les années 1970 et au « changement de régime » qui en résulte dans le rapport de l'individu et du social.

Cette décennie inaugure en effet le développement de formes jusqu'ici jamais atteintes d'« individualisation du social », pour reprendre une expression de Pierre Rosanvallon (1995), dont le trait fondamental est celui de la massification ou si l'on préfère de la démocratisation des processus qu'il engage.

138 Didier FASSIN (2000) « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°5 (955-981).

Disponible en ligne : [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_2000\\_num\\_55\\_5\\_279895](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_2000_num_55_5_279895)

139 *Ibid.* p. 956.

140 Christine DELORY-MOMBERGER (2021) « De la condition à la société biographique », *Educar em revista*, Curitiba, Université de Paraná, p.5. Disponible en ligne : <https://www.scielo.br/j/er/a/5p834hfdB9WTpk-gJFf7DmMn/?lang=fr&format=pdf>

Plus concrètement, lorsque j'ai accompagné des participantes à des rendez-vous auprès de services sociaux, il m'a semblé que ces récits, souvent en réponse à des questions précises, avaient un effet sur elles.

J'ai compris par la suite que faire un récit en face-à-face à une autorité, qu'elle soit éducative, administrative ou autres, avait des implications pour les personnes suivant les attentes des autorités réceptrices. Dans le domaine scolaire, lorsque les attentes sont positives, on parle d'Effet Pygmalion, lorsqu'elles sont négatives on parle d'Effet Golem :

L'élève est en effet très sensible aux attentes de son professeur : si ce dernier croit qu'il peut réussir, alors il réussit ! C'est une « prophétie autoréalisatrice », ce que l'on appelle l'effet Pygmalion. L'inverse existe, c'est l'effet Golem : si l'entourage de l'enfant pense qu'il est limité, alors il échouera. Dans les deux cas, l'influence du regard de l'adulte référent est établie, le professeur étant comme un miroir<sup>141</sup>.

En résumé, la vision d'une personne en position d'autorité sur une personne qui dépend d'elle influence directement les compétences et les capacités de cette dernière. Elle finit par perdre effectivement les capacités niées. Ici, l'effet pervers de l'aide sociale est que pour recevoir un subside ou une allocation, ce sont des récits de déficiences que doivent produire les apprenantes et que ces récits autobiographiques qui créent des identités partielles et plaquées (identité d'assistée, par exemple) ont des effets sur la personne qui se raconte. Comment dans ce contexte se reconstruire après le décès d'un enfant ou d'un mari, si pour obtenir un droit social il faut mettre en avant ces affects tristes ? Comment ne pas rester bloquée dans un mal-être dont le récit est reproduit pour les autorités administratives ou autres ?

C'est ce que nous avons vu à partir du récit d'une participante face à son médecin-conseil. La « société biographique » exige aux allocataires sociaux de raconter leurs misères, encore et toujours, pour accéder à un droit (« si son mari peut obtenir un certificat de handicap, ils pourront avoir des points en plus ! » proposait une employée d'une SISP).

Ces récits de soi, énoncés dans un contexte de suspicion et qui conditionnent l'obtention d'un droit à un subside ou une indemnité, peuvent accentuer l'état de vulnérabilité qui est déjà latent chez plusieurs femmes. S'ils n'étaient pas vulnérables et fragiles, qu'ils le deviennent, car c'est une condition pour accéder à une aide. Comme les « usager.es » n'ont finalement pas grand-chose à donner, on leur demande de payer de leur personne, de se mettre à nu, comme si cette exposition honteuse était le prix à payer pour recevoir quelques miettes des énormes capitaux charriés par le marché immobilier régional.

De plus, comme le souligne Gilles Dardenne, il est possible que ces récits de manque et de souffrance finissent par culpabiliser tout moment de joie, assimilant cette situation à une névrose d'échec : « Tout se passe comme si le sujet assimilait la jouissance de la réussite à une jouissance coupable<sup>142</sup> ».

141 Gilles DARDENNE (2020) « Échec scolaire. Une approche psychologique », *Inflexions*, n° 45. (117-123).

142 *Ibid.* p. 117.

Enfin, ces récits de souffrance individuelle affaiblissent les récits plus collectifs de revendication à des droits. Ne serait-on pas alors en train d'assister (et de participer ?) à la mise en place généralisée d'une culture de l'accès à la pitié ou à la charité publique, qui élimine progressivement une culture de l'accès à des droits sociaux ?

C'est pourquoi il a été important de resituer ces vulnérabilités individuelles dans un cadre plus collectif et d'aborder les problèmes des femmes dans les contextes sociaux et politiques plus vastes.

## PUISSANCE D'AGIR, AGENTIVITÉ ET EMPOWERMENT

La puissance d'agir est à mettre en perspective avec d'autres termes actuels, tels que l'agentivité et l'*empowerment*, avec lesquels il est souvent associé. Je voudrais expliquer en deux mots pourquoi avoir choisi le terme de puissance d'agir plutôt que ces autres concepts.

Le terme « agentivité » est une traduction de l'anglais « *agency* », qui est d'ailleurs parfois traduit comme « puissance d'agir », « capacité d'agir ». La linguiste Noémie Marignier précise qu'il a été diffusé par la philosophe nord-américaine Judith Butler dans le cadre de ses travaux sur le genre :

La notion d'*agency* est centrale dans les travaux de Judith Butler. Elle désigne « la capacité à faire quelque chose avec ce qu'on fait de moi » c'est-à-dire le fait qu'en tant que sujet, je suis constitué.e par des rapports de pouvoirs dont je dépends mais sur lesquels j'ai la possibilité, parfois mince, d'agir<sup>143</sup>.

Il est proche en ce sens du concept d'émancipation proposé par Christian Maurel en tant que sortir de la place à laquelle les personnes sont assignées par la société.

De plus, les études sur l'agentivité ont privilégié l'étude du langage. Dans son étude d'un forum de discussion de femmes enceintes sur la grossesse et l'accouchement, Noémie Marignier montre comment les femmes, d'une part, tentent de s'extraire de la médicalisation de la grossesse détenue par les hommes, notamment en coconstruisant leurs savoirs dans le forum lui-même, ce qui augmente leur agentivité, et d'autre part, en voulant se réappropriier leur corps et vivre leur grossesse et l'accouchement de façon naturelle, reproduisant la naturalisation de la femme développée qui est au fondement de la domination masculine<sup>144</sup>. Cette approche accorde une place fondamentale au discours et au langage comme fondement du sujet, or le langage oral ou écrit n'a pas été véritablement la source première de la recherche.

Quant au terme *empowerment*, en général non traduit, il est né aux Etats-Unis au début du 20<sup>ème</sup> siècle dans le cadre des luttes de femmes pour la reconnaissance de leurs droits.

143 Noémie MARIIGNIER (2015) « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion », *Langage et société*, 2015/2, n°152, p. 41-56.

144 *Ibid.* p.43.

Selon l'architecte brésilienne Joice Berth<sup>145</sup>, le terme a été utilisé avant tout en 1977 par le sociologue nord-américain Julian Rappaport<sup>146</sup> pour donner un outil théorique et politique à certains groupes opprimés luttant pour leur autonomie. De façon générale, il est employé comme synonyme d'autonomisation, individuelle ou collective. Néanmoins, d'aucun s'accorde à reconnaître que c'est le terme qui a été le plus dévié de son sens politique originel :

Comme de nombreux autres termes importants inventés pour représenter un concept politique clair, il a été « détourné » d'une façon qui lui a virtuellement ôté toute sa signification originale et sa valeur stratégique<sup>147</sup>.

Aujourd'hui, ce terme utilisé dans le management renvoie à l'autonomisation des travailleurs.

Dans la gestion des entreprises cette notion apparaît dans les années 2000. Selon Gilles Bressy et Christian Konkuyt (*Management et économie des entreprises*, 2018), elle correspond à une responsabilisation des salariés qui peut être individuelle comme dans le cas d'une délégation de pouvoir ou collective comme dans le cas d'équipes autonomes de production. L'entreprise concède ainsi un certain pouvoir à ses salariés afin d'obtenir une motivation génératrice d'efficacité.

Ainsi, l'histoire et les contextes d'utilisation du terme puissance d'agir – repris dans les travaux sur l'éducation populaire (Maurel) et sur l'émancipation individuelle et collective (Roche) - s'accordent mieux au processus et au contexte de cette étude et de l'émancipation visée en éducation populaire. De plus en plus, l'agentivité et l'*empowerment* concernent des individus (plus rarement des groupes) qui cherchent à augmenter leur pouvoir au sein de la société sans forcément remettre en cause les inégalités constitutives de celle-ci. La puissance d'agir vise l'émancipation des conditions mêmes de cette situation, soit un changement du système de domination lui-même. Peu utilisée en dehors du contexte de l'éducation populaire, la puissance d'agir semble avoir maintenu sa portée politique originale.

.....  
145 Joice BERTH (2019) *Empowerment et féminisme noir*, Paris, Anacaona, 148 p.

146 Julian Rappaport définit l'empowerment comme « un processus, un mécanisme par lequel les personnes, les organisations et les communautés acquièrent le contrôle des événements qui les concernent ». Disponible en ligne : [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.vallerie\\_b&part=33996](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.vallerie_b&part=33996)

147 *Ibid.* p. 23.

## 8. (RE)PENSER LES MÉTHODES

Cette recherche vise à mieux comprendre le sentiment d'impuissance des femmes face à leurs problèmes de mal-logement. Ce n'est pas une recherche-action courante, car elle s'inscrit dans une formation en alphabétisation populaire. On pourrait dire qu'il s'agit d'une recherche-formation-action. Ceci se décline en de nombreuses approches méthodologiques particulières. Ici, la chercheuse ne réalise pas des entretiens avec des personnes représentatives ou assumant un rôle important dans la problématique traitée. Les démarches de recherche sont des démarches d'alphabétisation.

### 8.1 La recherche-action participative<sup>148</sup>

De façon générale, « les approches de recherche dites participatives (par exemple la recherche-action et ses nombreuses variantes, la recherche collaborative, la recherche-formation) induisent nécessairement un rapport actif et coconstruit aux savoirs et à la réalité<sup>149</sup> ». Sans me lancer dans une révision historique du concept de recherche-action-participative, je proposerai ici quelques éléments qui ont orienté mon travail.

Les études sur la recherche-action font remonter son origine au philosophe de l'éducation nord-américain John Dewey (1859-1952), un philosophe pragmatique qui pose les principales caractéristiques de la recherche-action jusqu'à aujourd'hui : construction de savoirs à partir de l'intégration continue entre pratique (action) et théorie, processus de recherche basé sur les interactions réelles des personnes avec leur environnement, prédominance d'une logique d'action sur une logique de production de savoirs, la production de savoirs par l'action et par l'expérimentation, le rôle de la démocratie participative qui permet la participation réelle des personnes dans la production de leurs savoirs.

148 Rédigé à partir de : Marta ANADÓN (sous la dir.) (2007) *La recherche participative. Multiples regards*, Québec, Presses de l'Université du Québec; Gloria PÉREZ SERRANO (2004) « La investigación-acción », en *Investigación cualitativa. Retos e interrogantes*. I Métodos, Madrid, La Muralla.

149 Marta ANADÓN, *Op. cit.*, p. 3.



Mais le terme de recherche-action n'est pas utilisé par Dewey. C'est le psychologue nord-américain Kurt Lewin (1890-1947) qui utilise pour la première fois le terme. Il associe plus spécifiquement la recherche-action au changement notamment dans le domaine éducatif, avec l'apparition de méthodes comme la dynamique de groupe dans les années 1940. L'idée était que les changements du monde de l'éducation seraient possibles de l'intérieur, si les enseignants devenaient chercheurs de leur propre contexte. Jusque-là, la recherche-action vise avant tout les transformations dans le domaine éducatif sans en proposer une critique radicale. Par la suite, la recherche-action s'est développée dans une perspective critique qui a eu plusieurs sens :

- une critique interne, « c'est par l'amélioration de l'administration et par la rationalisation des procédures que se trouvent les sources de changement et de progrès. Être critique, c'est alors faire preuve de logique, de clarté, de précision, de concision » ;
- une critique post-moderne (post-structurale, postcoloniale) qui s'intéresse aux discours et « les pratiques discursives sont définies comme un ensemble de règles tacites qui régulent ce qui doit et ne doit pas être dit, qui peut parler et qui doit écouter, quelles constructions socioéducatives sont valides et lesquelles ne le sont pas » ;
- une critique plus radicale du système (souvent scolaire) comme lieu de production des inégalités. Cette approche sociocritique s'intéresse aux relations sociales vues comme des sources et des mécanismes de pouvoir.

De façon générale, une recherche-action critique considère que les problèmes (éducatifs) sont politiques ou éthiques et non pas seulement techniques ; qu'il est fondamental d'avoir une posture réflexive sur sa propre pratique professionnelle pour prendre conscience des postulats et des valeurs sous-jacents à l'acte professionnel ; qu'il est nécessaire de prendre de la distance par rapport aux biais possibles issus du cadre culturel et social qui entoure le praticien ; que la pratique implique de faire des choix dont la valeur doit être reconnue (à qui sert ce que je fais ?) ; enfin, que recherche et pratique doivent être en interaction permanente.

En Amérique du Sud, la recherche-action suit un processus différent, plus politique. De façon générale, à la fin des années 1960 et durant la décennie 1970, les pays sud-américains connaissent un processus caractérisé par la montée des luttes populaires, l'expansion des mouvements sociaux et la critique à l'égard des sciences sociales et de ses méthodes classiques de production des connaissances, voire de ses paradigmes. Jusqu'à aujourd'hui, les sciences sociales sud-américaines continuent de se démarquer des courants dominants dans les pays occidentaux.

Les régimes autoritaires de nombreux pays ont impliqué très vite des remises en question du rôle du chercheur qui ne pouvait se contenter de produire des connaissances, mais devait « mettre en relation la recherche et l'action et provoquer des transformations radicales dans la société »<sup>150</sup>.

.....  
150 Marta ANÁDON, *Op. cit.* p. 20.

Ce sont bien sûr les travaux de Paulo Freire en éducation populaire qui inspirèrent de nombreux universitaires, en particulier des sociologues colombiens dont le chef de file était Fals Borda qui ont proposé une recherche-action orientée vers l'action politique.

Reprenant les analyses de Ezequiel Ander-Egg<sup>151</sup>, Anádon et Savoir-Zajc<sup>152</sup> expliquent :

Comme recherche, il s'agit d'un processus réflexif, systématique, contrôlé et critique avec la finalité d'étudier un aspect de la réalité avec une visée pratique; l'«action» signifie que la manière de faire la recherche est une forme d'intervention et que la finalité de la recherche est orientée vers l'action, considérée comme source de connaissance; comme participative, elle met à contribution autant le chercheur que les bénéficiaires de la recherche, qui sont considérés comme des acteurs qui contribuent à connaître et à transformer la réalité.

En résumé : la Recherche-Action-Participative suppose la simultanéité du processus de connaître et d'intervenir, et implique la participation des personnes impliquées dans le programme d'étude et d'action.

En Europe francophone, la recherche-action participative a été développée dans de nombreux domaines et s'est inspirée de nombreuses sources. C'est également le domaine de l'éducation qui a été le moteur d'une réflexion sur la nécessité de réaliser une recherche sociale plus intervenante. Elle s'inscrit souvent dans les processus plus vaste d'éducation populaire, à Paris notamment avec les travaux de René Barbier, et de l'université Paris VIII, dans les années 1980. En Belgique, en 2014, il faut noter une formation assez innovante sur la recherche en éducation populaire organisée par le Collectif formation et société. De nombreuses associations bruxelloises réalisent des recherches-action, comme ITECO, Rencontre des continents, Le Grain, Présence et action culturelles, ATD Quart Monde, etc.

Mais la recherche participative, et plus particulièrement la recherche-action, ne porte pas en elle-même sa finalité émancipatrice et critique. Comme toute méthode, elle n'est pas libre d'une utilisation plus intégrative et reproductrice des dominations, en vue de mieux contenir les aspirations et les demandes de la population par la participation. Clément Boisseul<sup>153</sup> explique bien les ambiguïtés de la participation, auxquelles n'échappe pas la recherche participative :

Si l'on suit les arguments défendus par les tenants de la gouvernance collaborative, la conduite de processus participatifs favoriserait la co-construction de l'action publique, facilitant son appropriation et acceptation par ses bénéficiaires. Les démarches participatives auraient pour but de favoriser la «prise de parole», au sens d'Hirschman (1970), des citoyens cibles, rompant avec la gouvernance hiérarchique et rigide qui prévaut dans certains secteurs de politiques publiques.

D'un autre côté, d'autres travaux ont souligné les limites des processus participatifs et ont dénoncé les illusions de l'inclusion démocratique, insistant sur les rapports inégalitaires entre les commanditaires de la participation et les citoyens participants.

.....  
151 Ezequiel ANDER-EGG (2003, [1990]) *Repensando la Investigación-Acción-Participativa*, Buenos Aires, Grupo editorial Lumen.

152 Marta ANÁDON et Lorraine SAVOIR-ZAJC (2007) « La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains », dans Marta ANÁDON, *Op. cit.*, 11-30.

153 Laurent BOISSEUL (2018) « Ce que la participation fait à l'action publique. Le cas du plan de transformation de Lathrop à Chicago », en *Gouvernement et action publique*, 2017/1, vol.7, p.57-84. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2018-1-page-57.htm> (pour alléger le texte, toutes les références d'auteurs ont été supprimées de la citation).

Il montre cependant que, dans le cas du plan de transformation de Lathrop à Chicago, « la résistance des habitants au projet n'a pas été désarmée par les dynamiques de participation mises en place sur ce site. Au contraire, elle a été rendue possible par leur usage des dispositifs de participation, engendrant la formation d'un mouvement de protestation plus large depuis 2012 », ce qui montre la possibilité de réappropriation des processus participatifs prévus par l'action publique par les habitants eux-mêmes.

## 8.2 Une recherche-formation

Cette recherche est une recherche-action mais aussi une recherche-formation dans le cadre de l'alphabétisation populaire. L'engagement institutionnel de l'asbl La Rue est bien d'offrir aux femmes des ateliers d'alphabétisation en vue d'apprendre à parler, comprendre, lire et écrire le français et calculer, dans une perspective d'émancipation.

La recherche se déroule pendant la formation en alphabétisation ce qui permet de combiner méthodes de recherche et méthodes de formation. En soi, tout processus de formation en alphabétisation populaire implique de la recherche et donc de construire en même temps les apprentissages sociaux, juridiques, historiques, langagiers, etc. :

## DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES DE RECHERCHE

Accéder à l'information et aux savoirs va mobiliser démarches et compétences de recherche (...). Démarches qui croisent celles de la formation-action-recherche, de l'entraînement mental, la pédagogie du chef-d'œuvre, les démarches d'auto-socio-construction de savoirs et plus largement toute approche d'alphabétisation populaire qui implique de « mettre en parole, mettre en problème, mettre en réflexion, mettre en action ». Ces démarches concernent tout apprentissage, y compris orthographe et grammaire, compréhension d'énoncés oraux, écrits, mathématiques, etc.

### Se représenter et mettre en problème :

- Identifier un problème, le cerner et l'exprimer.
- Formuler des pistes de recherche, émettre des hypothèses, exprimer ce qu'on croit connaître, ce qui reste à découvrir, distinguer ce qui est connu de ce qui reste à découvrir.
- Proposer un plan de recherche, et planifier.

### Confronter, analyser, vérifier :

- Par le débat scientifique : argumenter, schématiser, modéliser, produire un texte de savoir raisonné...
- Par la recherche expérimentale, l'observation et la mesure
- Par la recherche documentaire et la consultation de personnes ressources :
  - auprès des personnes ressources et de bibliothèques ;
  - dans son environnement, sa famille, ses documents (photos, etc.), sur des supports (papier, informatique...);
  - dans des documents variés (atlas, dictionnaires, documentaires...), ce qui impliquera de lire un graphique, des ouvrages de références, une carte, un plan, des écrits à caractère informatif ou explicatif,... de repérer et de noter des informations issues d'écrits, de graphiques, de croquis, de schémas, de cartes, de mesures,..., de traiter des données mathématiques.
- Exploiter des données et en vérifier la pertinence :
  - différencier des faits de réactions affectives et de jugements de valeurs, savoirs et dogmes... ;
  - comparer, trier, classer, sélectionner... ;
  - confronter, organiser, mettre en évidence des relations entre variables ;
  - situer l'information dans un cadre spatial et chronologique.

### Structurer les résultats :

- Organiser les résultats ;
- Élaborer une synthèse et construire de nouvelles connaissances : élaborer une règle, un concept, une loi,...

### Communiquer les résultats :

- Rassembler et organiser des informations sous une forme qui favorise la compréhension et la communication.
- Rendre compte de la démarche de recherche mise en œuvre (par exemple : construire un graphique, construire un Power Point, construire des affiches, des panneaux,..., réaliser une vidéo, des photos,...).
- Présenter les résultats, oralement et par écrit.

Catherine Stercq et Aurélie Audemar (coord.),  
*Balises de l'alphabétisation populaire, Lire et Écrire, 2017 (p. 124)*

Dans ce contexte, les compétences présentées dans le tableau « Développer ses compétences de recherche » des *Balises de l'alphabétisation populaire* doivent être adaptées à un groupe débutant. Mais cette recherche a montré qu'un travail d'éducation populaire dans le cadre d'une recherche-action participative est possible avec des personnes débutantes à l'oral et à l'écrit. Ce travail est important pour des personnes qui, comme les femmes du groupe, sont très éloignées des espaces d'information et de participation disponibles dans le quartier.

## DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE, DÉMARCHES DE RECHERCHE

C'est pourquoi les démarches de formation ont souvent été des démarches de recherche. Plutôt donc que de réaliser des entretiens individuels ou en groupes (focus group) comme dans la majorité des recherches sociales, les démarches d'apprentissages multiples ont été des moments de production d'informations, de construction de faits pertinents (données), au sein du groupe. Pour chaque rencontre, il a fallu élaborer des démarches et du matériel ad hoc ou utiliser des supports existants (mallettes pédagogiques, jeux, photos-langages, fiches, etc.), comme pour tout processus d'alphabétisation populaire.

Un travail a été mis en place pour que les apprenantes puissent décrire leurs situations, tout en apprenant la langue. Il s'agissait d'une part, de favoriser la production des informations verbales lors des animations, et d'autre part, de les vivre en direct, même si en général, les démarches concrètes étaient avant tout individuelles. Faire appel à une permanence logement, s'inscrire dans un projet de *community land trust* ou téléphoner à un propriétaire pour lui demander d'intervenir dans une situation d'insalubrité permettent de construire des faits à partir de la pratique, d'une approche méthodologique pragmatique. C'est en quoi cette recherche est ancrée dans les expériences des sujets de recherche, plus que sur ce qu'elles en disent. C'est ce que j'appelle une ethnographie en actes.

### *Marcher, déambuler*

D'autres techniques de recherche-formation ont été utilisées, comme les marches ou déambulations. Les déplacements du groupe dans les rues de Molenbeek sont eux aussi des moments de construction de savoirs. Certaines s'étonnaient que d'autres ne connaissent pas tel ou tel lieu, si proche de leurs lieux de vie. D'autres, celles qui avaient déjà de nombreuses années dans le quartier historique de Molenbeek, expliquaient qui habitait dans telle ou telle maison. La préparation préalable des sorties et la réalisation postérieures de cartes et de schémas ou d'analyses de photos des trajets parcourus, sont également des méthodes de recherche<sup>154</sup>. Elles montrent par exemple ce que les femmes priorisent dans l'espace urbain, comment elles représentent cet espace, leur degré de familiarité avec les lieux, leur façon de les nommer (marché du mardi, etc.).

154 Cf. par exemple : Cristina MORETTI (2021) « Marche », *Réinventer l'ethnographie. Pratiques imaginatives et méthodologies créatives*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval (117-143).

### **Les visites aux logements des participantes**

Dans le cadre de la recherche, j'ai été invitée par les femmes qui avaient des problèmes de mal-logement à constater sur le terrain les problèmes qu'elles vivaient, comme l'exiguïté ou l'insalubrité du logement. J'ai compris que pour les femmes, ces visites étaient importantes, peut-être parce qu'elles leur permettaient de me montrer ce qu'elles tentaient d'expliquer pendant les ateliers. Au-delà de la cause première de ces visites (le problème de logement), ces moments ont permis de me montrer et de me faire partager des petits bouts de leurs cultures en me montrant leur salon marocain ou en m'invitant à boire un thé.

### **Les accompagnements individuels**

À plusieurs reprises, des participantes m'ont demandé de les accompagner dans des démarches administratives. Ces moments ont été des moments d'observation des rapports établis entre les administrations et les institutions avec les femmes du groupe. Plutôt donc que de demander des récits de visite, ce qu'elles avaient d'ailleurs du mal à élaborer, il a été possible de constater sur place comment ces relations se déroulaient.

### **Registre des informations et recherche documentaires**

Bien sûr, comme dans une recherche plus classique, il fallait tout noter, conserver des traces, en élaborant chaque jour un journal de bord dans lequel je notais les éléments les plus importants de chaque session et ce qui m'avait interpellé, je faisais le registre de leurs productions (affiches, dessins, textes, etc.) durant les ateliers ou les activités extérieures. De plus, bien sûr, j'ai cherché et lu de nombreux documents sur les différents sujets qui apparaissaient en lien avec la problématique, sur l'immigration, les identités composées, le Maroc, l'histoire du Rif, l'histoire de Molenbeek, l'histoire immobilière et l'urbanisme à Bruxelles, etc.

Une autre source d'analyse a été les nombreux documents apportés par les femmes, lettres, convocations, contrats de bail, factures, publicités, qu'elles recevaient sans toujours savoir ce qu'ils contenaient.

Ici encore, rien de bien nouveau par rapport aux tâches de formation puisque ce sont des pratiques de l'alphabétisation populaire, mais les documents et les productions étaient envisagées comme documents de recherche, et donc gardés et enregistrés. Bien évidemment, idéalement, ce journal de bord aurait dû être réalisé collectivement. Même si les apprenantes disposaient d'un carnet d'apprentissages et d'une chemise où elles gardaient leurs productions, un journal de bord collectif prévu pour 2020 n'a pas été mis en place compte tenu des mesures sanitaires qui ont rendu pratiquement impossible des sessions en groupe<sup>155</sup>.

.....  
155 Ce journal collectif est possible même avec un groupe peu avancé à l'oral et à l'écrit, mais requiert beaucoup de temps pour sa mise en place, si l'on veut qu'il fasse sens pour les apprenant-es et ne soit pas juste une tâche obligatoire.

## 8.3 La question de la transdisciplinarité

### ARTICULATION RECHERCHE, FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Ce travail d'articulation entre recherche, formation et accompagnement n'est pas spontané et forcément simple. Sans entrer ici dans les détails d'une analyse qui dépasse le cadre de ce document<sup>156</sup>, il me semble important de préciser certains points de convergence et de divergence entre chacun de ces axes de travail en ce qui concerne les objectifs, les temporalités, les rôles respectifs et les relations interpersonnelles et, finalement, les cadres éthiques et déontologiques.

Tout d'abord, en ce qui concerne les objectifs, ces trois fonctions (recherche, formation, accompagnement social) partagent une série d'objectifs communs, mais qui ne sont peut-être pas toujours priorités de la même façon. Ces objectifs peuvent être résumés de la façon suivante :

- objectifs de compréhension : comprendre ce qui renforce ou freine la puissance d'agir de femmes qui affrontent des problèmes de mal-logement et comprendre le mal-logement à Bruxelles.
- Objectifs pédagogiques : produire des savoirs multiples, dont la langue orale et écrite.
- Objectifs d'action : agir pour améliorer la situation des femmes en matière de logement.
- Objectifs politiques : contribuer à dénoncer les dominations pour améliorer la situation des familles des classes populaires et transformer la société.

Ces objectifs animaient chacune des fonctions, mais elles se déclinaient différemment suivant les moments. La formation en alphabétisation implique de prévoir des activités d'apprentissages langagiers, alors que celle d'accompagnatrice avait une priorité plus concrète et immédiate - trouver un logement, par exemple - pour laquelle l'apprentissage de la langue n'était pas fondamental, mais néanmoins important. Pourquoi ne pas concevoir que ces situations « authentiques » comme on dit en pédagogie, soient intégrées à des moments d'apprentissages langagiers ? Et la recherche participative ne devrait-elle pas intégrer des méthodes et des techniques de production de faits qui tiennent compte des caractéristiques d'apprentissage des personnes sujets de la recherche ? Ne pourrait-on pas parfois enrichir les entretiens d'autres techniques d'enquête utilisées en sociologie, d'autant plus que bien souvent des différences culturelles et linguistiques séparent enquêteur-euses et enquêté-es.

Dans ce cas-ci, puisque ces trois fonctions étaient assumées par une seule personne, il n'y a pas eu de conflit d'intérêt, mais les choses ne sont pas toujours aussi simples lorsqu'il s'agit de mettre en place un travail collaboratif avec plusieurs professionnels.

.....  
156 J'ai eu l'occasion de discuter de ce sujet lors d'un colloque intitulé *Chercheurs et travailleurs sociaux : on se mélange ?* organisé le 18 mars 2021 par Le Forum-Bruxelles contre les inégalités, le CBCS, l'ULB, l'UCL, BRUXEO et UNIPSO (publication en cours).



Un deuxième aspect est également important à mentionner pour favoriser la collaboration entre axes de travail différents (recherche, formation, intervention sociale) : la question de la temporalité. La durée de l'activité, sa fréquence et sa projection dans le temps sont différentes dans chacune des activités analysées. L'apprentissage de la langue prend du temps, se réalise de façon régulière lors de plusieurs ateliers hebdomadaires de plusieurs heures à un rythme qui suit celui des apprenantes. La recherche-action ne suis pas forcément un calendrier fixe ou des horaires précis, elle s'adapte aux circonstances et se déroule sans problèmes en dehors des lieux et des horaires de l'alphabétisation ou de l'intervention sociale. L'accompagnement social, lorsqu'il s'agit de visites, s'inscrit dans des horaires précis en général déterminés par les administrations ou les institutions à contacter. J'ai été étonnée de constater qu'aujourd'hui, une permanence logement ne peut plus se permettre d'ouvrir ses portes à tout le public, car elle est très vite débordée, ce qui fait que les services de proximité, de quartier, en arrivent à devoir mettre au point un système de rendez-vous très précis, qui limite souvent le temps de rencontre.

Le troisième élément à mettre en lumière concerne les relations établies avec les personnes concernées et donc l'articulation entre les rôles que supposent la recherche, la formation et l'intervention. La principale tension à ce niveau-là provient du fait que l'activité de recherche n'implique pas une action sur la réalité ou les faits observés. Même si personne ne croit aujourd'hui à la position de neutralité du chercheur ou de la chercheuse, il n'en reste pas moins que la recherche qualitative se base sur une observation, même si celle-ci peut être très participative. Un chercheur ne va pas corriger les réponses des personnes en entretien ou les aider à répondre, y compris dans une recherche-action. Or, la formation en alphabétisation implique, en particulier lors des apprentissages langagiers, de vérifier la pertinence des réponses des apprenantes, voire de les aider à formuler les réponses plus adéquates. On imagine mal une formatrice ou un formateur qui ne valoriserait pas la production des apprenant-es, ou ne soulignerait pas des réponses erronées. En ce qui concerne l'accompagnement au logement, il s'agit en général de transmettre des informations au public et de les orienter vers des solutions possibles. Il doit expliquer ce qu'il est possible de faire, les alternatives envisageables, tout en laissant finalement la décision finale aux usager-es. Même si l'intervenant-e est socialement engagé-e, il ou elle agit en fonction de cadres légaux et administratifs, voire des démarches précises. C'est elle ou lui qui a le savoir que la personne en difficulté vient chercher. Il ou elle a une expertise, que ni le chercheur ni le formateur ne possède.

Enfin, quatrième aspect, chacune des trois fonctions implique un cadre déontologique mais ces cadres ne sont pas identiques et partagés. De mon côté, puisque je combinais les trois fonctions, je partageais un même cadre éthique fondamental. Le principal problème est que la chercheuse ou le chercheur écrit ou tout du moins diffuse les résultats de ses recherches, ce qui n'est pas systématiquement le cas dans les fonctions de formation et d'intervention sociale (en dehors des rapports institutionnels, bien sûr). Pour cela, le chercheur ou la chercheuse doit penser à ce qu'il va dire et ce qu'il va taire, notamment pour protéger les personnes dont il ou elle parle, comment il va le dire, quels sont les risques qu'il ou elle est prêt-e à prendre, par rapport à qui, et pourquoi.

En dehors du contexte de la diffusion, il est clair que chacune des professions implique une position de « pouvoir<sup>157</sup> » face à un public peu scolarisé, peu informé, souvent en situation de précarité ou de fragilité socioéconomique. Alors que des interventions sont prévues pour les psychologues cliniciens, rien n'est vraiment mis en place dans d'autres sciences sociales et humaines alors que les professionnels de la recherche, de la formation ou de l'intervention sociale sont en contact direct avec des personnes souvent peu armées pour affronter des situations interpersonnelles difficiles ou complexes.

## LA TRANSDISCIPLINARITÉ ET LE TIERS INCLUS

Ces réflexions sur ces trois fonctions (formation, recherche, accompagnement social) renvoient à la question plus générale de la pluri, inter et transdisciplinarité. A l'heure où la transversalité est devenue une modalité de travail recommandée dans de nombreuses organisations, peu est fait me semble-t-il pour comprendre comment se construit la transversalité au-delà des métiers, enjeux, méthodes ou cadres théoriques de chaque fonction, soit la transdisciplinarité. Cette recherche a mis en évidence l'importance de réfléchir à ce travail transdisciplinaire qui me semble indispensable si l'on veut construire des « projets transversaux » dans les associations ou entre associations.

La transdisciplinarité fait aujourd'hui l'objet de nombreux travaux, notamment de chercheurs comme Edgar Morin et de Basarab Nicolescu, souvent mentionnés comme les théoriciens de cette approche dans l'espace francophone. Je me baserai ici sur les travaux présentés dans un ouvrage dirigé par Albert Ciccone, *Aux frontières de la psychanalyse. Soins psychiques et transdisciplinarité*<sup>158</sup>. Alors que l'interdisciplinarité prévoit l'articulation des concepts ou des méthodes de différentes disciplines autour d'un objet commun, la transdisciplinarité envisage la dilution des frontières entre les disciplines. L'idée d'unir les connaissances a été utilisée en 1922 par le physicien danois Niels Bohr, notamment à propos de la physique quantique, mais c'est Jean Piaget qui utilise le terme pour la première fois, en 1970, en imaginant une étape « supérieure » à l'interdisciplinarité où les disciplines constitueraient un système total sans frontières stables. La psychologue Anne-Claire Dobrzynski explique :

L'approche transdisciplinaire soutient la nécessité que les frontières se diluent entre les disciplines. Cette dilution des frontières se pose en condition *sine qua non* de la rencontre entre les disciplines. Dilution des frontières ne signifie pas perte d'identité disciplinaire, entraînant confusion et amalgame. La dilution des frontières permet l'émergence d'un espace transitionnel entre les disciplines qui n'appartient à personne mais qui nourrit chacun.

Le préfixe *trans* signifie au-delà et par-delà, de l'autre côté et à travers. La transdisciplinarité se préoccupe de ce qui traverse les disciplines et ce qui se situe au-delà de toute discipline<sup>159</sup>.

Dans une approche transdisciplinaire, les contradictions ou les tensions qui pouvaient exister entre les différentes fonctions assumées étaient résolues par le fait que la recherche, la formation et l'accompagnement ne constituaient en fin de

157 Voir par exemple : Eugène ENRIQUEZ (2015) « Petite galerie de portraits de formateurs en mal de modèles », *Cliopsy*, 20 (145-160).

158 Albert CICONNE (2018) *Aux frontières de la psychanalyse. Soins psychiques et transdisciplinarité*, Paris, Dunod, 294 p.

159 Anne-Claire DOBRZYNSKI « La transdisciplinarité : histoire, logiques et effets », dans Albert CICONNE, *Op. cit.* p. 45.

course qu'une seule fonction, une sorte de tiers inclus au-delà de chaque discipline et des contradictions qui les sous-tendent :

Le physicien Basarab Nicolescu conceptualise la notion de transdisciplinarité en lien indissociable avec la logique ternaire apportée par la physique quantique. La physique quantique émerge dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et bouleverse les lois de la physique classique.

L'axiome « A n'est pas non-A » de la physique classique est modifié par la plupart des logiques quantiques. L'axiome du « tiers exclu » d'Aristote devient l'axiome du « tiers inclus » : il existe un troisième terme T qui est à la fois A et non-A. Les niveaux de réalité différents coexistent, en même temps. Les opposés se transforment en contradictoires : la tension entre les contradictoires bâtit une union plus large qui les inclut<sup>160</sup>.

L'image de l'harmonie musicale, qui vient assez spontanément à l'esprit, est reprise par l'auteur pour illustrer de façon plus pédagogique ce qu'est la transdisciplinarité :

La métaphore de la symphonie nous éclaire sur l'essence de la transdisciplinarité. L'orchestre symphonique, composé de quatre familles d'instruments (cordes, bois, cuivres et percussions), fait vivre tous les instruments sans en annuler aucun et crée une réalité nouvelle qui contient l'orchestre : la musique, enveloppe composée de vibrations sonores et de silences. Symphonie vient du latin *symphonia* qui signifie harmonie de sons. Harmonie est issue du grec *harmony* qui veut dire ajuster. Ajustement, accordage : nous sommes au cœur d'une rencontre<sup>161</sup>.

Cette recherche permet donc de mettre au jour l'importance de la transdisciplinarité comme espace psychique qui permet d'aller à travers et au-delà de chaque discipline dans un espace transitionnel où disparaît chacune des disciplines. Mais il ne s'agit pas de quelque chose de permanent facilement identifiable ou choissifiable, mais bien d'un moment ressenti où tout semble s'harmoniser (formation et recherche) parfaitement avec le groupe le temps d'une rencontre ou d'une activité. Cette notion ouvre des pistes pour la recherche collaborative, la formation-recherche et des activités transversales si difficiles à concrétiser.

160 Anne-Claire DOBRZYNSKI, *Op. cit.* p.46.

161 *Ibid.* p. 47.

## 8.4 Avons-nous bien réalisé une recherche participative ?

Pour conclure cette partie méthodologique, je propose de réfléchir à la dimension participative de la recherche menée en établissant quelques critères généraux issus de travaux sur la recherche participative et la recherche-action participative (Ander-Egg 2003, Anádon 2016, Arrêté éducation permanente 05/02/2019) et résumés dans le tableau suivant :

CRITÈRES GÉNÉRAUX DANS UNE VISION MAXIMALISTE	RECHERCHE HABITER MOLENBEEK	COMMENTAIRES
<b>Cette recherche :</b>		
<b>1. A pour finalité de transformer la situation-problème déterminée par les groupes et les personnes</b>	Question : que pouvons-nous faire pour améliorer notre situation de logement et que nos demandes soient entendues... Pourquoi sommes-nous impuissantes face à ces problèmes ?	La question du groupe est restée la question de recherche, alors que dans des recherches classiques, le chercheur formule lui-même sa question de recherche à partir (ou pas) de la rencontre avec des acteurs sociaux.
<b>2. Priorise l'interaction entre recherche et pratique sociale</b>	La recherche était au centre de la pratique sociale, de la problématique de logement qu'affrontaient de nombreuses femmes du groupe.	Dans la mesure où la chercheuse est formatrice, cette interaction était spontanée. Cette double casquette a permis un ajustement permanent entre recherche et pratique sociale.
<b>3. Cherche la participation active des acteurs sociaux et leur prise de position dans l'espace public</b>	Prises de position à la commune de Molenbeek auprès de deux autorités communales (bourgmestre, échevin du logement)	Difficile compte tenu des mesures sanitaires de 2020 et 2021.
<b>4. Rejette toute hiérarchie chercheur et participants</b>	Rôle de formatrice-chercheuse assumé comme facilitatrice d'un processus de co-construction.	Il faut éviter la démagogie et accepter l'idée que les relations de formation et de recherche doivent être déconstruites en permanence pour ne pas reproduire l'asymétrie de pouvoir qui est inhérente au fait que les participantes ne sont pas scolarisées.
<b>5. Est un outil intellectuel au service de la population</b>	La recherche est un moyen d'agir sur leur problème de logement et de travailler collectivement l'augmentation de leur puissance d'agir. La recherche n'est pas une fin en soi (hormis pour remplir les exigences du décret EP)	Il reste encore beaucoup à faire pour que la population ait recours à des chercheur-euses pour résoudre ses problèmes. Le Crébis tente de mettre en place une collaboration entre la recherche et l'intervention sociale.
<b>6. Propose une méthodologie issue de la recherche sociale</b>	Basée sur des méthodes qualitatives, dans une approche sociocritique et interprétative. La chercheuse est anthropologue.	Il est fondamental d'ouvrir la réflexion méthodologique à d'autres disciplines que la recherche sociale : la cartographie, les arts, les nouvelles technologies, l'éducation populaire, etc.

Dans la pratique, la question est moins de savoir si une recherche est ou n'est pas participative que de comprendre les formes et les aspects de la participation qui ont été priorités, les difficultés rencontrées, les apprentissages réalisés. En réalité, on pourrait argumenter que toute recherche est participative si elle fait intervenir d'une façon ou d'une autre les personnes concernées par la recherche. Selon les méthodes choisies, cette participation sera permanente ou ponctuelle, décisive ou secondaire, optimale ou minimale, etc.

La réalisation d'entretiens en face-à-face est une technique de recherche participative, surtout si les questions sont ouvertes et si les personnes interrogées peuvent orienter les entretiens comme elles le souhaitent. C'est pourquoi il est important que les chercheur·euses abordent ouvertement la question de la méthodologie de recherche dans leurs écrits, tout comme les formateurs·trices réfléchissent à la relation pédagogique établie, surtout dans les domaines (recherche, formation) où l'intervision et la supervision ne sont pas encore très courantes.

## EN GUISE DE CONCLUSION

La recherche-action participative *Il pleut dans ma cuisine* a pour objet principal de comprendre comment se mobilisent des femmes en alphabétisation face à leurs problèmes de logement, quelle est leur puissance d'agir face aux acteurs du logement. Ce document présente les principales réflexions construites autour de cette problématique, de janvier 2019 à juin 2021, avec une vingtaine de femmes d'origines marocaine et syrienne, habitant ou ayant habité à Molenbeek, non scolarisées, plutôt âgées et disposant de faibles revenus.

Pendant plus de deux ans, dans un processus de recherche-action réalisé dans le cadre de leur formation en alphabétisation, nous avons tenté de répondre aux questions suivantes. *Que peut-on faire, nous, femmes pauvres, ne sachant ni lire, ni écrire, ni parler le français, pour régler nos problèmes de logement ? Pourquoi nos tentatives sont-elles vaines ? Que faire pour changer cette situation ?*

### RÉSUMÉ

Dans la première partie de ce travail, nous avons tenté de « situer » les difficultés de logement rencontrées par les apprenantes en alphabétisation. D'abord, l'analyse des situations-problèmes a montré que des femmes du groupe alpha ayant mené cette recherche-action sont confrontées à de nombreux problèmes de logement. Leurs logements sont insalubres, exigus, les loyers sont abusifs ou certaines attendent depuis de nombreuses années (jusqu'à 15 ans) pour accéder à un logement social. Ces problèmes ont des conséquences sur la santé physique et mentale des participantes et sur le bien-être de leurs familles.

Nous avons montré ensuite comment ces situations spécifiques se développent d'une part, dans différents contextes familiaux, géographiques, sociaux, culturels, et d'autre part, dans le cadre de réseaux d'acteurs liés au logement. Ainsi, nous avons présenté les institutions et associations avec lesquelles des contacts ont été établis durant la recherche. Cette première partie a donc permis de construire une sorte de carte subjective des contextes sociaux, géographiques, historiques et politiques dans lesquels les participantes du groupes alpha se sont mues durant les deux années de recherche.

Dans la deuxième partie, nous nous sommes penchées sur ce que le groupe avait fait, en distinguant le travail de compréhension du phénomène du mal-logement qui a été accompli, les actions qui ont été menées et les apprentissages réalisés.

Nous avons donc tenté tout d'abord de reconstituer progressivement les principales chaînes de causalité qui expliquent les difficultés des participantes à résoudre leurs problèmes de logement et les maintiennent dans un sentiment d'impuissance d'agir. Ces causes sont multiples et complexes. Des facteurs personnels (analphabétisme, maîtrise insuffisante du français, sentiment d'incompréhension, difficultés de communication, méconnaissance des dispositifs existants, etc.) expliquent dans un premier temps ce sentiment. Mais ils trouvent des terrains fertiles dans le contexte local et régional qui en arrivent à pénaliser ces femmes. Les moyens et les modes de communication des sociétés de logement social avec leurs usager·es et les dysfonctionnements multiples liés aux logements sociaux (non-rénovation des bâtiments depuis des décennies, mauvaise gestion, etc.) ont provoqué une réelle tension entre les habitant·es et leur société immobilière de service public. D'autres facteurs – tels que la discrimination au logement, les effets des récits de leurs peines comme condition à l'aide sociale, l'indifférence de certains propriétaires face aux conditions financières des locataires ou la crainte d'user de mécanismes juridiques existant tels que la justice de paix – expliquent en grande partie le nonaccès des femmes à leurs droits à l'habitat et au logement abordable et décent. Mais nous avons également vu que ces multiples causes, qui se traduisent souvent par des tensions interpersonnelles entre employé·es des services publics ou associatifs et les habitant·es en difficulté, ne sont souvent que les dernières ondes sismiques d'un tremblement de terre dont l'épicentre se trouve ailleurs. Les politiques d'aménagement de la ville et la marchandisation capitaliste de l'immobilier en font partie, qu'il s'agisse des nouveaux grands projets liés au Plans d'Aménagement Directeur (PAD), de la privatisation progressive de la construction et de la gestion des logements sociaux (devenant des logements à finalité sociale), de la gestion commerciale des bâtiments vacants par des sociétés privées ou de la gentrification par le réaménagement de quartiers au profit des classes moyennes et élevées. En d'autres termes, les habitantes participant au projet ne sont que les dernières pièces d'un domino qui a débuté dans des sphères politiques et immobilières.

Ensuite, nous avons présenté les actions réalisées dans le cadre de cette recherche-action : individuellement, dans le cas de démarches précises et concrètes comme écrire une lettre, aller signer un contrat de bail ou téléphoner à une société de logement, etc. Cette analyse a montré l'insuffisance des services d'orientation et d'accompagnement de première ligne, notamment des tables de recherche de logement, pour tous les habitant·es mais plus particulièrement pour des femmes qui se retrouvent très souvent en dehors des dynamiques associatives locales<sup>162</sup> sans doute parce que peu d'activités sont destinées à des femmes âgées non francophones et préférant souvent des espaces non mixtes.

Malgré les limitations dues à la crise sanitaire, des actions plus collectives ont été menées. Les visites à des autorités communales de Molenbeek (la bourgmestre et

.....  
162 Alors que des études montrent que les associations jouent un rôle important pour la promotion des femmes migrantes qui souvent deviennent bénévoles, et même salariées, des associations qu'elles fréquentent au départ en qualité d'usagères, les femmes du groupe ne participent pas activement au secteur associatif.



l'échevin du Logement) ont permis de mieux comprendre les tensions existant au sein du conseil communal entre des élu-es qui défendent la construction ou la rénovation de logements sociaux publics et celles et ceux qui appuient l'intervention du privé notamment à travers les agences immobilières sociales.

De façon générale, le fait que des autorités communales acceptent de les rencontrer et d'écouter les demandes d'accéder à un logement décent et abordable a été très valorisé par les femmes. Néanmoins, ces rencontres ont également rendu manifestes des limites importantes comme la difficulté pour des élu-es de sortir d'une vision individualisante et assujettissante de leur rôle envers la population pauvre de la commune et de se représenter ce groupe comme un sujet collectif et politique.

Enfin, nous avons voulu présenter quelques exemples d'apprentissages multiples réalisés avant, pendant et après ces activités et de leurs articulations possibles. L'éducation permanente constitue une approche pédagogique qui vise la transformation sociale et remet en cause de nombreuses situations de dominations produites et reproduites dans la société. De ce fait, les apprentissages sociaux, géographiques, historiques, citoyens... réalisés pendant des activités d'éducation permanente ne sont pas à opposer aux apprentissages langagiers. Il est vrai néanmoins qu'une telle approche requiert nécessairement des temps de formation, de préparation et de moments de travail collaboratifs et collectifs dont ne disposent pas toujours les formatrices et formateurs en alphabétisation. Ce sont des priorités et des choix institutionnels qui facilitent le développement de démarches d'alphabétisation populaire. Ce dernier chapitre permet de mieux comprendre également comment des techniques d'animation et de formation d'éducation permanente peuvent être des techniques ou des méthodes de recherche, comment elles se complètent et s'enrichissent mutuellement.

La troisième partie présente les fruits d'une réflexion plus théorique et méthodologique élaborée tout au long de la recherche. Elle montre la dialectique permanente qui se crée entre pratique et théorie, au moyen de la méthodologie. De façon générale, cette recherche s'inscrit dans une approche sociocritique et interprétative qui met en avant les interprétations de données objectives faites par les différents acteurs sociaux qui s'affrontent, plus que les données elles-mêmes. L'approche interprétative est alors articulée à une démarche sociocritique qui se propose d'analyser des mécanismes de domination qui maintiennent les femmes dans l'impuissance qu'elles dénoncent.

À un niveau théorique et conceptuel, la recherche a notamment permis de mettre en évidence la complexité des constructions identitaires des participantes qui semblent en perpétuel mouvement, à la fois physique et psychique, entre différents pays (Maroc, Syrie, Belgique...) et différentes époques (passé, présent, futur). Ceci nous a conduit à rechercher des notions plus précises pour en parler telles que celles d'identité composite (Amin Maalouf), d'entre-deux (Daniel Sibony) et d'identisation (Pierre Rap). Les concepts généralement utilisés pour parler des habitant-es d'origine étrangère (perte d'identité, manque d'intégration, enfermement communautaire, etc.) semblent alors inadéquats pour décrire les processus vécus par les femmes, et sans doute par d'autres habitant-es de Molenbeek.

Mais ces compétences à se mouvoir entre-deux pays (cultures, langues, etc.) ont montré les ressources dont disposent les femmes pour s'adapter en permanence à différents contextes. Ce travail montre que, malgré leurs limitations d'expression et de compréhension langagières, elles déploient des énergies importantes pour faire face à leurs difficultés, se déplaçant vers les services publics ou d'intérêt général, cherchant du soutien lorsqu'elles n'y arrivent pas seules, réclamant leurs droits avec insistance si nécessaire. Cette puissance d'agir se trouve cependant mise à mal lors des rencontres avec les services mentionnés. En particulier, la mise en récit permanente de leurs manques est requise pour justifier les aides sociales attribuées. Or ces récits autobiographiques répétitifs et individualisés, face à des personnes et des instances qui représentent le pouvoir (administration communale, CPAS, etc.), contribuent à renforcer leur sentiment d'impuissance face à un système qui tend à les assujettir.

Dans la dernière partie de ce document, nous revenons sur les dimensions méthodologiques de cette recherche-action participative (RAP), en soulignant tout d'abord que cette approche n'est pas par définition émancipatrice : elle peut être mise en œuvre dans une visée émancipatrice mais aussi dans une approche plus intégratrice. Depuis plusieurs décennies, l'action publique demande, voire exige, la participation des citoyen·nes pour garantir l'acceptabilité de ses programmes. C'est donc à la condition d'articuler revendications ponctuelles et transformation sociale que la RAP devient émancipatrice. Ensuite, il était important de mettre en avant le potentiel méthodologique des démarches de l'alphabétisation populaire en recherche participative, puisque la pédagogie de l'alphabétisation populaire est la mise en recherche des participant·es pour construire les savoirs. Dans ce domaine, de nombreuses démarches sont à imaginer et à créer (la marche, la cartographie sensible, la production textile...). Enfin, nous avons tenté de mieux cerner cet espace de collaboration entre recherche et formation, et de façon plus secondaire, intervention sociale grâce au concept de transdisciplinarité qui, telle une symphonie, permet d'accorder au mieux les disciplines entre elles. Cette réflexion s'inscrit alors dans une préoccupation plus générale des sciences sociales pour appliquer leurs démarches dans le champ de l'intervention sociale<sup>163</sup>.

La transdisciplinarité est donc une perspective à envisager à l'heure de la transversalité et de la collaboration entre disciplines et secteurs. Mais pour être réellement active, elle doit être envisagée dans le cadre d'une révision de la logique classique à partir des travaux actuels sur la logique du tiers inclus, ce qui permettra la dilution des frontières séparant les disciplines.

163 Voir par exemple le Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales (<https://cbcs.be/Centre-de-recherche-de-Bruxelles-sur-les-inegalites-sociales-CREBIS/>) ou le Réseau de sociologie d'intervention (<https://reseausi.be/>).

## QUELQUES POINTS D'ATTENTION

Nous reprendrons ici quelques éléments concernant les trois principaux axes de réflexion développés dans ce travail : la recherche-action participative, la puissance d'agir et le droit au logement.

### *Les conditions de la recherche-action participative*

La recherche a mis en avant plusieurs spécificités méthodologiques de la recherche-action participative. Attardons-nous ici sur deux d'entre elles.

Une recherche-action participative n'est pas une recherche classique réalisée par un chercheur et qui se terminerait par une action collective. C'est une recherche par laquelle les participant-es sont amené-es à réaliser une recherche des problèmes, des causes, des impacts, des manifestations ou d'autres dimensions d'une situation-problème choisie par le groupe afin d'agir sur cette situation pour la dénoncer, la transformer ou contribuer à modifier les rapports de domination qui la soutiennent.

C'est un processus long, lent et constant surtout lorsqu'il est réalisé par des personnes peu scolarisées et, dans notre cas, peu francophones qui ont tendance à ne pas avoir beaucoup d'expériences collectives de participation citoyenne et politique.

Par ailleurs, il faut se rappeler que dans un double contexte de recherche et de formation, les techniques de recherche sont à créer. Plus que jamais, parler de bricolage méthodologique<sup>164</sup> prend tout son sens, même si l'éducation populaire propose un large éventail de démarches participatives adaptées à la recherche participative et que bien sûr la recherche sociale a développé de nombreuses méthodes qualitatives.

Ainsi, cette articulation n'est pas toujours simple. La formation, et plus encore la formation en alphabétisation avec un groupe assez débutant à l'oral, est extrêmement exigeante. Elle ne peut être bricolée à la va-vite. Il faut donc en permanence maintenir en même temps le rythme régulier, constant, lent, progressif de l'alphabétisation et le rythme plus spontané de la recherche. En résumé, il faut du temps pour que les formatrices et formateurs puissent se former et créer des démarches adaptées qui répondent à ces exigences.

### *Le long cheminement du renforcement de la puissance d'agir des femmes*

Ce qui ressort de cette étude peut se résumer de la façon suivante : le sentiment de non-puissance d'agir des participantes de la recherche s'explique par un double processus structurel qui, d'une part, fait porter aux femmes, individuellement, la responsabilité de leurs problèmes et de leur non-résolution (cela serait dû à leur méconnaissance du français, leur incompétence à l'écrit, leur dépendance de l'aide sociale, leur manque de motivation pour trouver du travail, etc.) et, d'autre part, qui témoigne de choix politiques orientés vers une production capitaliste du logement qui exclut les plus pauvres et qui donc rend impossible la résolution des

.....  
164 « J'ai été conduit à bricoler mon cadre méthodologique d'intervention, à inventer mon dispositif au gré des rencontres que j'ai eues avec des conducteurs de trains mais aussi des ouvrières du secteur agroalimentaire, des jeunes habitantes des cités populaires, des conseillers de missions locales et de l'ANPE, des conseillers principaux d'éducation... ». Pierre ROCHE (2016) *La puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*, Paris, Érès, p.19.

problèmes de logement. En d'autres termes, on leur demande de porter seules les effets d'une crise du logement (notamment en allant affronter des administrations) qui est soutenue par les politiques d'aménagement du territoire.

Les femmes se sentent alors dans l'obligation d'aller quémander sans cesse aux institutions liées au logement le respect de leurs droits, sur le mode de la supplique (Didier Fassin) car elles ont toujours peur de ne pas en faire assez (pas assez de points, de handicap, de revenus...). Cette approche individualisante affaiblit une démarche plus collective du droit à un logement décent et abordable.

L'idée principale, en éducation populaire, est bien de faciliter une prise de conscience de cette puissance d'agir, de ce qui la renforce et de ce qui l'affaiblit, pour pouvoir non seulement la développer pour répondre aux exigences extérieures mais également et surtout pour s'émanciper de ces exigences individuellement et collectivement, c'est-à-dire pour transformer la société. Bien sûr, nous ne sommes pas arrivées à ce point idéal avec les femmes du groupe, mais à la fin de ce processus de deux ans, il est indéniable que certaines avancées ont été réalisées pour que les femmes gagnent en puissance d'agir, qu'elles prennent ou reprennent confiance en elles-mêmes, en tant que personnes et en tant que sujets politiques, citoyennes, qui ont des droits dans la ville et n'ont pas à accepter en silence les inégalités qu'elles vivent.

Le fait par exemple d'avoir parlé directement à la bourgmestre de Molenbeek a marqué un moment important dans cette poussée de confiance et de puissance (Merci ! Même si ça n'aboutit pas, merci ! C'est très important de lui avoir parlé !). En fait, leurs rencontres avec les autorités communales et les revendications qu'elles leur ont présentées via une banderole brodée ont permis de passer de l'individuel au collectif, et d'une puissance d'agir dépendant de facteurs externes (par exemple, la gentillesse d'une employée) à une puissance d'agir mise en action par le groupe lui-même.

Si l'on reprend les propositions de Christian Maurel, on dira que le travail culturel réalisé pendant l'année (démarches d'apprentissages multiples, rencontres, visites, broderie, etc.) a permis de consolider une puissance d'agir collective mise au service d'une revendication portée aux autorités politiques. Lors de la présentation de la banderole au musée de La Fonderie, en juin 2021, les femmes ont produit un effort important (porter cette banderole pendant deux heures sans bien comprendre les commentaires et les interventions du public) mais le double effort (le travail de l'année et le travail de portage) a produit des affects joyeux exprimés par un repas partagé par toutes à la fin de la performance, repas lui aussi source de joie et de réconfort.

À la fin de cette recherche-action, même si nombre de problèmes évoqués n'ont pas encore trouvé de solutions, les femmes du groupe ont gagné en puissance d'agir et il est important de poursuivre ce processus.

### **L'accès au logement : un droit ou une récompense ?**

Je terminerai cette conclusion en formulant diverses remarques, réflexions et constats sur le droit au logement.

Premièrement, cette recherche a rendu visible la façon dont l'action publique aborde aujourd'hui la question du logement dans le cadre des politiques d'activation de l'État social actif<sup>165</sup> mais aussi dans le cadre de l'État d'investissement social qui s'annonce<sup>166</sup> et dans lequel la société et ses membres sont considérés comme des ressources à rentabiliser financièrement.

Il est clair que le logement, tout comme l'emploi et l'accès aux droits sociaux, est devenu une responsabilité individuelle et qu'il se mérite. Pour cela, le public précaire doit prouver son état de « misère ». Pour avoir un logement, on ne récompense pas les avancées sociales et les progrès, mais bien les drames et les peines.

On peut en outre s'interroger : dans le secteur social, n'est-on pas également sous l'emprise de l'activation du public lorsqu'on exige à des familles de s'impliquer activement comme condition pour accéder à un projet d'habitat groupé<sup>167</sup> ? Ou, comme nous l'avons vu, en les renvoyant à « leurs propres réseaux » pour trouver un logement ? Soyons vigilants à ne pas transformer nos actions sociales en activations sociales.

En fait, ne serait-ce pas plutôt aux pouvoirs publics de s'activer, en exécutant leurs promesses, et le plan d'urgence au logement ? Il est probable que l'État d'investissement social s'intéresse un jour aux effets négatifs du mal-logement sur la productivité des forces vives de demain. Il s'attardera sur les enfants et les jeunes qui vivent dans les logements insalubres ou trop exigus, dont la santé se trouve affectée par l'insalubrité ou dont le rendement scolaire se trouve mis à mal par le manque de place et de commodité. Et il est possible alors qu'il priorise le bon-logement de familles avec enfants, de couples jeunes, de ceux et celles dont les dépenses assureront un « retour sur investissement ».

Mais que deviendront dans cette perspective les vieilles et les vieux, les malades et les peu scolarisés, ceux et celles qui n'intéressent pas grand monde dans le monde productiviste actuel ? C'est pourquoi, plus que jamais, il est important de revendiquer des droits, inaliénables et universels, ceux d'un logement digne, décent, salubre, abordable économiquement, pour toutes et tous.

Deuxièmement, cette recherche-action montre que malgré des démarches et des actions collectives et individuelles pour amplifier leur compréhension de la crise du logement et leur recherche de solution, les femmes ont obtenu très peu de résultats. Cela est dû aux politiques mises en place en matière de logement qui font qu'effectivement il n'y a pas assez de logements sociaux ou abordables pour tout le monde.

.....  
165 Hugues ESTEVENY (2015) «Rendre compte de son comportement quand on est chômeur ou usager du CPAS : assujettir au lieu d'émanciper», *Journal de l'Alpha*, n° 198, Bruxelles, Lire et Écrire,

166 Hugues ESTEVENY (2018) «Après l'État social actif, l'État d'investissement social», *Ensemble*, n°96, avril 2018, pp. 35-37.

167 À 70 ou 80 ans, ne peut-on avoir un logement juste pour vivre, sans forcément avoir un « projet commun qui fait sens » ? Ou alors, ne faudrait-il pas différencier l'implication selon la possibilité et le désir des participant-es ?

Il est, certes, important de renforcer la puissance d’agir des habitant·es les plus éloigné·es des espaces de parole et de pouvoir ; d’amener les personnes à « faire confiance aux autres », à « sortir du silence », à « ne pas se laisser faire », à « ne pas se laisser casser » (*Balises de l’alphabétisation populaire*, p.91). Mais si au bout du chemin, elles ne trouvent aucune solution à leurs problèmes de logement, c’est déçues, dégoûtées ou résignées qu’elles sortiront de ce processus, comme madame T. qui n’est plus venue depuis près d’un an, « cassée » par son problème d’humidité ou Madame F. et son mari qui attendent encore, sans plafond dans leur cuisine, dans l’espoir de trouver un jour un « logement-deux-chambres-rez-de-chaussée-avec jardin ».

Personnellement, j’ai été très étonnée par le peu de considération des décideurs de la commune et de la ville envers les problèmes de logement des habitant·es. Comme le souligne Yann Le Bossé déjà cité, les services et les administrations proposent aux habitant·es ce qu’ils peuvent leur offrir (une indemnité, une adresse, un formulaire...) mais ne sont plus en mesure de répondre vraiment aux demandes des gens. Que deviennent alors toutes ces personnes que les relais et les guichets d’accueil et d’orientation dirigent vers des associations du secteur logement pensant que les choses se résoudre ainsi ? Le quartier m’est apparu parfois comme la vaste salle d’attente d’un service de logement où les femmes déambulent pendant des années sans vraiment savoir si elles vont être reçues.

Les politiques régionales de logement ne font pas vraiment face aux difficultés de logement des familles les plus pauvres de telle sorte que ni les associations ni les administrations publiques, dédiées au logement, ne parviennent à résoudre leurs problèmes. La situation s’embourbe. 50.000 familles attendent un logement social en Région bruxelloise : elles attendront 10, 12 ou 15 ans avant d’en obtenir, ou comme le mari de Rachida, mourront avant d’avoir pu y accéder. Pendant ce temps, l’action publique prévoit des milliers de logements pour des ménages à revenus moyens et élevés. La crise du covid-19, qui a particulièrement touché les familles vivant dans les logements exigus, insalubres et non équipés, a eu un effet zoom sur les inégalités en matière de logement en créant une crise sociale et économique aiguë. Elle n’a pas pour autant généré de véritables solutions pour y remédier.

Au final, cette recherche a mis en exergue ce que les femmes du groupe intuitivement ou par leurs propres analyses savaient déjà : la « crise » du logement n’a pas le caractère passager et temporaire des crises. Lorsqu’on attend dix ou quinze ans un logement, on devine bien qu’il y a un problème de fond. Seules des causes structurelles peuvent expliquer autant d’attente, le manque de logements accessibles, les problèmes d’insalubrité si difficilement résolus par les propriétaires.

Ces problèmes sont à comprendre de façon systémique. Plus que d’une crise, il s’agit alors d’une mutation<sup>168</sup> du logement. Les plans d’aménagement et de développement visent la construction d’un parc immobilier bruxellois destiné avant tout aux classes moyennes et aisées, au détriment des familles populaires.

.....  
168 Nicolas BERNARD (2008) « Les mutations du logement en région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, 2008/8, n° 1993, p. 7-49. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/cris.1993.0007>

## QUESTION FINALE : LE DROIT À LA VILLE POUR LES CLASSES POPULAIRES ?

Les grandes transformations du territoire bruxellois développées par des promoteurs immobiliers dans le cadre de plans d'aménagement directeurs requièrent une attention particulière. Les nouveaux quartiers imaginés par Atenor, Besix et autres compagnies ne sont pas pensés pour résoudre les problèmes de mal-logement, ou plus simplement pour améliorer les conditions de vie des classes populaires. Cette recherche a mis en exergue de nouvelles questions : dans un système de production capitaliste du logement (Alice Romainville) guidé par la rentabilité financière du logement plus que par sa fonction sociale essentielle, les familles les plus pauvres ne semblent plus avoir leur place. Qui doit et va s'occuper de la production des logements pour les familles les plus pauvres ? Quel rôle jouent et vont jouer les différents acteurs du logement dans cet enjeu ? Les classes populaires devront-elles défendre leur droit d'accès non seulement à un logement, mais aussi à la ville elle-même ?

On constate que les mécanismes multiples de domination dont souffrent les femmes expliquent non seulement qu'elles n'accèdent pas à un logement décent et abordable, mais bientôt qu'elles n'accéderont plus à la ville qui est en train de naître sous nos yeux, une *smart city* capitaliste, une ville « intelligente » (smart) qui les rejette déjà hors de ses frontières par le simple fait qu'elles ne sont pas alphabétisées ? Que feront les familles qui n'auront pas les ressources financières et cognitives pour s'y déplacer (« elles doivent sortir de la ville, aller dans le Hainaut, à Liège... », comme le propose l'échevin du Logement de Molenbeek-Saint-Jean) ?

Les préavis donnés à des participantes pour la rénovation de leur logement, sans retour après la rénovation, sans option de relogement - hormis un possible logement de transit déjà fort occupé - contribuent à ce mouvement. Certaines apprenantes semblent ressentir cette force d'expulsion (« je vais partir en Espagne... », « c'est pour la santé de mon mari qu'on est en Belgique, sinon... »). La *smart city* bruxelloise dans laquelle tout sera digitalisé sera-t-elle l'occasion de mettre au pas les habitant-es des quartiers les plus défavorisé-es, celles et ceux qui ne savent pas lire et utiliser les nouvelles technologies dont plus personne ne semble questionner aujourd'hui l'utilisation généralisée<sup>169</sup> ? Une *smash city* (ville-brisée) en quelque sorte pour celles et ceux qui ne seront pas assez intelligents : savoir écrire, s'informatiser... ou partir ?

.....  
169 Des recherches sont en cours à Lire et Écrire Bruxelles sur les effets excluants de l'utilisation généralisée des nouvelles technologies depuis le début de la crise sanitaire. Iria GALVÁN CASTAÑO, *Les personnes analphabètes à l'épreuve de la dématérialisation des services d'intérêt général. La situation à Actiris, l'office régional bruxellois de l'emploi* et Marie ZUNE, *Inégalités numériques au temps de la crise sanitaire COVID-19 dans le secteur associatif en Cohésion sociale priorités Alpha-FLE et soutien scolaire.*



Je ne peux m'empêcher de conclure ce texte en citant David Harvey<sup>170</sup> sur le droit à la ville<sup>171</sup> :

(...) la question 'quelle ville voulons-nous ?' est indissociable d'une multitude d'autres questions : quel genre de personnes voulons-nous être ? Quelles relations sociales poursuivons-nous ? Quels rapports à la nature défendons-nous ? Quelle vie quotidienne désirons-nous ? Quelles technologies jugeons-nous appropriées ? Quelles valeurs esthétiques défendons-nous ? Le droit à la ville ne se réduit donc pas à un droit d'accès individuel aux ressources incarnées par la ville : c'est un droit à nous changer nous-mêmes en changeant la ville de façon à la rendre plus conforme à notre désir le plus cher.

Mais c'est en outre un *droit collectif plus qu'individuel*, puisque, pour changer la ville, il faut nécessairement exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation. *La liberté de nous faire et de nous refaire en façonnant nos villes est à mon sens l'un de nos droits humains les plus précieux mais aussi les plus négligés.*

.....  
170 David HARVEY (2011) *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistance*, Paris, Éditions Amsterdam, p. 8. (Les italiques sont miennes).

171 Cette problématique fera très certainement l'objet d'une prochaine recherche participative à Lire et Écrire Bruxelles.

# BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

## RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE

**ANADÓN Marta** (sous la dir.) (2007) *La recherche participative. Multiples regards*, Québec, Presses de l'Université du Québec

**ANDER-EGG Ezequiel** (1990) *Repensando la Investigación-Acción-Participativa*, Buenos Aires, Editorial Distribuidora Lumen.

**BOURGEOIS Étienne, DENGHIEN Sabine et LEMAIRE Benoît** (2017) *Se former, se transformer en alpha. Dynamique d'engagement, effets de formation, freins et ressources, Rapport de recherche-action*, Namur, Lire et Écrire Wallonie, 60 p.

**BUTLER Judith** (2016) *Défaire le genre*, Paris, Édition Amsterdam.

**CICONNE Albert** (2018) *Aux frontières de la psychanalyse. Soins psychiques et transdisciplinarité*, Paris, Dunod, 294 p.

**COLLECTIF FORMATION ET SOCIÉTÉ** (2015/2016) *Sur la recherche en éducation permanente/populaire, Contribution au débat, 5*, Bruxelles, CFS/Labocoop, 261p.

**COULON Alain** (2014 [1987]) *L'ethnométhodologie*, Coll. Que sais-je, Paris, PUF, 127 p.

**CULTURE ET SANTÉ** (2013) *Éducation populaire et puissance d'agir : Les processus culturels de l'émancipation*, rubrique « Lu pour vous », en ligne: <https://www.cultures-sante.be/centre-doc/lu-pour-vous/433-education-populaire-et-puissance-d-agir-les-processus-culturels-de-l-émancipation.html>

**DOBZYNSKI Anne Claire** (2018), « La transdisciplinarité : histoire, logiques et effets », dans CICONNE Albert (sous de direction de) *Aux frontières de la psychanalyse. Soins psychiques et transdisciplinarité*, Paris, Dunod, 41-54.

**DE KEYZER Danielle, Muriel COISNE, Marie-Claude MINOZA, et.al.** (1999) *Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte. Guide méthodologique et pratique*, Paris, Éditions Retz

**DUBÉ Gabrielle** (2016) « L'autoethnographie, une méthode de recherche inclusive », *Présences. Revue transdisciplinaire d'étude des pratiques psychosociales*, Vol.9, Rimouski, Université du Québec.

**ENEAU Jérôme** (2005) *La part d'autrui dans la formation de soi. Autonomie, autoformation et réciprocité en contexte organisationnel*, L'Harmattan, coll. Histoire de vie et formation. 330 p.

**ENRIQUEZ Eugène** (2015) « Petite galerie de portraits de formateurs en mal de modèles », *Cliopsy*, 20 (145-160).

**FABRE Michel** (2017) *Qu'est-ce que problématiser?* Paris, Vrin (p. 8).

**FLEURY-VILATTE Béatrice et Jacques WALTER** (2002) « L'engagement des chercheurs », *Questions de communication*, 2. Disponible en ligne : <http://questionsdecommunication.revues.org/7083>.

**GLASER Barney G. et Anselm A. STRAUSS** (2010) *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Armand Colin, coll. « Individu et Société », 409 p.

**HÉBER-SUFFRIN Claire** (2016) *Apprendre par la réciprocité. Réinventer ensemble les démarches pédagogiques*, Chronique Sociale, coll. Savoir communiquer, 139 p.

**JAY Monique** (1998), « Sur l'écriture en sciences humaines », *Journal des anthropologues*, 75, 109-128.

**JUANIS Vicky** et **Gisèle VOLKAERTS** (2020) *Comprendre et parler. Apprendre le français oral en alphabétisation et français langue étrangère (FLE)*, Bruxelles, Lire et Écrire Bruxelles.

**LABELLE Jean-Marie** (1996) *La réciprocité éducative*, PUG, coll. Pédagogie aujourd'hui, 312 p.

**LAGRANGE Christian** (2017) *De la terre à la pluie*, Paris, Éditions du Seuil.

**LE BOSSÉ Yann** (2015) *L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une alternative pour transformer l'intervention sociale ?*, intervention publique organisée par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France et le collectif Pouvoir d'agir, Paris, 28 septembre 2015, disponible en ligne : <http://www.education-populaire.fr/developpement-pouvoir-agir-yann-le-bosse/>

**LE BRETON David** (2016) « Anthropologie de l'expérience de la douleur chronique », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 40, n° 3, Laval, Université de Laval, 123-136.

**LE DIRAISON Serge** (2017), *Méthodologie de la problématisation*, IPESUP. Disponible uniquement en ligne : <https://www.ipesup.fr/wp-content/uploads/2017/10/M%C3%A9thodologie-de-la-probl%C3%A9matisation-et-applications-1-2.pdf>

**LÓPEZ DE CEBALLOS Paloma** (2003, 4<sup>e</sup> ed.) *Un método para la Investigación-Acción Participativa*, Madrid, Editorial Popular, 162 p.

**MARIGNIER Noémie** (2015) « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion », *Langage et société* 2015/2 n° 152. Paris, Édition de la Maison des Sciences de l'Homme, 41-56.

**MAUREL Christian** (2010) *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan, 241 p.

**MICHEL Patrick** (2013) *Du sens au signe et du signe au sens*, Bruxelles, Éditions du Collectif Alpha, 225 p.

**MORETTI Cristina** (2021) « Marche », *Réinventer l'ethnographie. Pratiques imaginatives et méthodologies créatives*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, 117-143.

**NICOLAS Laura** (2012) « L'apprenant-médiateur : enjeux et perspectives des traductions spontanées en classe de français langue étrangère », *Ela. Études de linguistique appliquée* 2012/3, n°167, 369-380.

**PÉREZ SERRANO María Gloria** (2004) « La investigación-acción », *Investigación cualitativa. Retos e interrogantes. I Métodos*, Madrid, La Muralla.

**QUINOVA ASBL** (2011) *Éducation populaire : Manuel de techniques participatives*, Bruxelles, Quinoa.

**ROCHE Pierre** (2016) *La puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*, Paris, Éres.

**SABOURIN Eric** (2013) « Education, gift and reciprocity : a preliminary discussion », *International Journal of Lifelong Education*, 32:3, 301-317.

**STERCQ Catherine** et **Aurélien AUDEMAR** (coord.) (2017) *Les Balises de l'alphabétisation populaire*, Bruxelles, Lire et Écrire.

**VOZ Grégory** (2009) « Situation-problème, énigme ou défi? », *Traces de changement*, n°193, Bruxelles, Centre pour l'Égalité des Chances.

**WATTIAUX Karyne** (...) *Il est comment ton Bruxelles*, Bruxelles, Lire et Écrire Bruxelles.

**ZAPATA Florencie** et **Vidal RONDÁN** (2016) *La Investigación Acción Participativa: Guía conceptual y metodológica del Instituto de Montaña*, Lima, Instituto de Montaña.

## LOGEMENT – VILLE

**BENZAOUIA Mohamet, Eva BETAVATZI, Sarah DE LAET** et. al. (2019) « Introduction. Marché ou crève », *Bruxelles en Mouvement. Droit au Logement*, N° 303, novembre/décembre, Inter-Environnement Bruxelles.

**BOISSEUL Laurent** (2018) « Ce que la participation fait à l'action publique. Le cas du plan de transformation de Lathrop à Chicago », *Gouvernement et action publique*, 2017/1, vol.7, 57-84. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2018-1-page-57.htm>

**BREVIERE Victor** (2018) « La gestion des espaces vacants : territoire des communs? », *Penser la culture en commun(s), Les cahiers de culture et démocratie*, Saint Gilles, Culture et démocratie asbl, 17-24.

**COLLECTIF ROSA BONHEUR** (2019) *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 227p.

**CONSEIL SUPÉRIEUR DU LOGEMENT**, *Avis n°19 du 20 janvier 2010 du Conseil supérieur du logement portant sur les thématiques européennes en matière de logement*. En ligne : <http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/logement/views/documents/cslw/avis-du-conseil/csl-avis-019-thematiques-europeennes-en-matiere-de-logement.pdf>

**DE KEERSMAECKER Marie-Laurence** et **Pol ZIMEER** (2019) *Le logement à Bruxelles entre héritage et perspectives*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 424 p.

**DE MENTEN Thibaud** (2018) « Loyers négociés! », *La Fourmilière*, septembre-octobre, Namur, Équipes Populaires. Disponible en ligne : <https://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2018/11/logement-loyers-negociés.pdf>

**DE LAET Sarah** (2021) « Le logement abordable mérite mieux que des solutions », *Bruxelles en mouvements* n°312, juin. Disponible en ligne : <https://www.ieb.be/-Deleguer-sous-traiter-privatiser->

**DIRECTION DE L'INSPECTION REGIONALE DU LOGEMENT** (2020) *Les exigences minimales de sécurité, de salubrité et d'équipement d'un logement. Normes, plaintes, inspections, sanctions et accompagnements des locataires*, formation organisée par le Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat, 29 septembre 2020.

### ESTEVENY Hugues

- (2015) « Rendre compte de son comportement quand on est chômeur ou usager du CPAS : assujettir au lieu d'émanciper », *Journal de l'Alpha*, n° 198, Bruxelles, Lire et Écrire. Disponible en ligne : [https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/ja198\\_p12\\_esteveny.pdf](https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/ja198_p12_esteveny.pdf)

- (2018) « Après l'État social actif, l'État d'investissement social », *Ensemble*, n° 96, avril 2018, 35-37.

**HARVEY David** (2011) *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistance*, Paris, Éditions Amsterdam, 93 p.

**OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL - BRUXELLES** (2016) *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016. Cahier thématique. Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sou-protection sociale en Région bruxelloise*. Disponible en ligne : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2016-rapport-thematique-aperçus-du-non-recours-aux-droits-sociaux-et-de-la>

**PERSPECTIVE.BRUSSELS** (2021) *Observatoire des bureaux N°39, État des lieux du parc de bureaux en Région de Bruxelles-Capitale*.

**QUITTELIER Benoît** et **François BERTRAND** (2018) *Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale*, 5<sup>e</sup> édition, Bruxelles, La Strada, 71 p. Disponible en ligne : [https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220\\_Denombrement2018\\_FR\\_5\\_BD.pdf](https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220_Denombrement2018_FR_5_BD.pdf)

**RAIBAUD Yves** (2015) *La ville faite par et pour les hommes. Dans l'espace urbain, une mixité en trompe l'œil*, Paris, Belin, 68 p.

**RAPORT Lise** (2019) « Bruxelles et le Rif : habiter en migration », *Revue Clara*, Bruxelles, Éditions de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles, n° 6, hors-série, 44-63.

**RASSEMBLEMENT BRUXELLOIS POUR LE DROIT A L'HABITAT – RBDH** (2020) « Il est minuit moins une... pour le logement aussi! », *Les analyses du RBDH*. Disponible en ligne : <https://inforbdh.medium.com/il-est-minuit-moins-une-pour-le-logement-aussi-955e469ce0c1>

#### **ROMAINVILLE Alice**

- (2005) « Une « flamandisation » de Bruxelles ? », *Belgeo*, n° 3, consulté le 22 mai 2020. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/belgeo/12311>

- (2015) *La production capitaliste des logements à Bruxelles. Promotion immobilière et division sociale de l'espace*. Thèse soutenue le 25 juin 2015 en vue de l'obtention du grade académique de docteur en sciences (orientation sciences géographiques), Université libre de Bruxelles. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01524523/document>

- (2018) « L'impossible droit au logement », n° 6, *Revue Lava*. Disponible en ligne : <https://lavamedia.be/fr/limpossible-droit-au-logement/>

- (2018) « Airbnb ou comment tirer une rente de sa chambre d'amis », *Bruxelles en mouvements* n°292, janvier-février. Disponible en ligne : <https://inegalites.be/Airbnb-ou-comment-tirer-une-rente>

**ULB-IGEAT** (2020) *Actualisation de la grille indicative de référence des loyers en Région de Bruxelles-Capitale*, Rapport final méthodologique, Bruxelles, ULB-IGEAT, 58 p. Disponible en ligne : [https://snpc-web.s3-eu-west-1.amazonaws.com/ULB\\_Grille\\_Loyer\\_Bruxelles\\_Rapport\\_M%C3%A9thodologie\\_20201104\\_0.pdf](https://snpc-web.s3-eu-west-1.amazonaws.com/ULB_Grille_Loyer_Bruxelles_Rapport_M%C3%A9thodologie_20201104_0.pdf)

**UNIA** (2020) *Rapport chiffres 2019*, Bruxelles, UNIA. Disponible en ligne : [https://www.unia.be/files/Documenten/Jaarrapport/2020\\_Rapport\\_chiffres\\_2019\\_DEF.pdf](https://www.unia.be/files/Documenten/Jaarrapport/2020_Rapport_chiffres_2019_DEF.pdf)

**VAN CRIEKINGEN Mathieu** (2021) *Contre la gentrification. Convoitises et résistances dans les quartiers populaires*, Paris, La Dispute, 189 p.

**VZW BUURTHUIS MAISON DE QUARTIER BONNEVIE ASBL & LA RUE ASBL** (2018) *Mémoire 2018, Le droit à un logement à Molenbeek. Het recht op wonen in Molenbeek*, Bruxelles. pp. 7-10. Disponible en ligne : [http://www.bonnevie40.be/images\\_th/bijlage\\_1085\\_4361.pdf](http://www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_1085_4361.pdf)

**WARIN Philippe** (sous la direction de) (2019) *Agir contre le non-recours aux droits sociaux. Scènes et enjeux politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 318 p.

## PUISSANCE D'AGIR – GENRE – IDENTITÉ

**AIT BEN LMADANI Fatima** (2001) « Les femmes marocaines et le vieillissement en terre d'immigration », *Confluences méditerranée*, n° 39, Paris, L'Harmattan, 81-94.

**BERTH Joice** (2019) *Empowerment et féminisme noir*, Paris, Anacaona, 148 p.

**BRYAN-WILSON Julia** (2018) « Fabrications : race, genre et travail du textile », *Perspective*, 1. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/perspective/6447>

**CHAPEY Jean-Luc** (2004) *La désaffiliation sociale des personnes âgées*, mémoire de Master 1, sous la direction d'Eliane Le Dantec, Université de Perpignan, Faculté de Sciences Humaines et Sociales, Département de Sociologie.

**COMPAIJEN Jeffa** (2007) « De la toute-puissance à l'humilité... Se décentrer de soi pour mieux accueillir l'autre », *Empan*, n° 68, 135-143.

**DARDENNE Gilles** (2020) « Échec scolaire. Une approche psychologique », *Inflexions*, n° 45, 117-123.

**DELORY-MOMBERGER Christine** (2021) « De la condition à la société biographique », *Educar em revista*, Curitiba, Université de Paraná, p.5. Disponible en ligne : <https://www.scielo.br/j/er/a/5p834hfdB9WTpkgJFt7DmMn/?lang=fr&format=pdf>

**FASSIN Didier** (2000) « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 5, 955-981. Disponible en ligne : [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_2000\\_num\\_55\\_5\\_279895](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_2000_num_55_5_279895)

**GALVÁN CASTAÑO Iria** (2022) *Les personnes analphabètes à l'épreuve de la dématérialisation des services d'intérêt général. La situation à Actiris, l'office régional bruxellois de l'emploi*, Bruxelles, Lire et Écrire Bruxelles. À paraître.

**GOODWIN Valérie S.** (2013) *Art quilt maps. Capture a sense of place with fiber collage. A visual guide*, C & T Publishing, 96 p.

**GROUPE ALPHA-FEMMES DE LA RUE** (2020) *Il pleut dans ma cuisine. Des femmes molenbeekoises en alphabétisation font de la broderie pour défendre leur droit à un logement décent et abordable*, Bruxelles, La Rue asbl/Lire et Écrire Bruxelles, 15 p.

**JAMES Chantal** (2017) *Le plaisir de broder au point de Bayeux*, brochure n°1, Bayeux, Bayeux Broderie, 32 p.

**KOGA Rieko** (2018) *Un fil immaculé*, Paris, Rieko Koga, 96 p.

**LE BOSSÉ Yann** (2015) *L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une alternative pour transformer l'intervention sociale ?*, intervention publique organisée par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France et le collectif Pouvoir d'agir, Paris, 28 septembre 2015. Disponible en ligne : <http://www.education-populaire.fr/developpement-pouvoir-agir-yann-le-bosse/>

**MAALOUF Amin** (1998) *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset.

**MARIGNIER Noémie** (2015) « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion », *Langage et société*, 2015/2, n°152, 41-56.

**PHILLIPSON Chris** (2018) « Vieillesse «actif» ou «précaire" : du pouvoir d'agir aux âges avancés », *Gérontologie et société*, n° 157, vol. 40, Paris, Caisse nationale d'assurance vieillesse, 27-45.

**RAP Pierre** (1985) *Masculin et féminin chez l'enfant*, Paris, Privat/edisem,

**ROBIN Charles**, *Spinoza. Le déterminisme*, conférence en ligne: [https://www.youtube.com/watch?v=3pujnGvXZ-A&t=3s&ab\\_channel=LePr%C3%A9cepteur](https://www.youtube.com/watch?v=3pujnGvXZ-A&t=3s&ab_channel=LePr%C3%A9cepteur)

**ROCHE Pierre** (2016) *La puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*, Paris, Érès.

#### **SADIQI Fatima**

- (2014) « Histoire des femmes berbères du Maroc », *Femmes berbères du Maroc*, Paris, Artlys, 18-39.

(2014) « The big absent in the moroccan feminist movement: the berber dimension », *Moroccan feminist discourses*, chapitre 4, New York, Palgrave. Disponible en ligne : - [https://www.academia.edu/31555728/The\\_Big\\_Absent\\_in\\_the\\_Moroccan\\_Feminist\\_Movement\\_the\\_Berber\\_Dimension\\_1](https://www.academia.edu/31555728/The_Big_Absent_in_the_Moroccan_Feminist_Movement_the_Berber_Dimension_1)

#### **SIBONY Daniel**

- (1991) *Entre-deux. L'origine en partage*, Paris, Éditions du Seuil.

- (2016) « Fécondité de l'entre-deux », *Iris. L'entre-deux et l'imaginaire*, Grenoble, Université de Grenoble, n°37, 109-120. Disponible en ligne : <https://publications-prairial.fr/iris/index.php?id=74>

**TROIN Jean-François** (sous la dir. de) (2002) *Maroc : régions, pays, territoires*, Paris, Maisonneuve et Larose.

**WOMEN ENGAGE FOR A COMMON FUTURE (WECF)** (2020) *L'exploitation de la main d'œuvre dans les usines textiles*, 17 février 2020. Disponible en ligne : <https://wecf-france.org/l'exploitation-des-travailleurs-euses-dans-les-usines-textiles/>

**ZUNE Marie** *Inégalités numériques au temps de la crise sanitaire COVID-19 dans le secteur associatif en Cohésion sociale priorités Alpha-FLE et soutien scolaire*, Bruxelles, Lire et Écrire Bruxelles. À paraître.



## CRéDAF

Lire et Écrire Bruxelles est reconnue par la Cocof comme Centre Régional pour le Développement de l'Alphabétisation et l'Apprentissage du Français pour adultes

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, d'Actiris, de Bruxelles-Formation, du Fonds social européen, du Fonds Asile, Migration et Intégration et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

